هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 025 — 42 PAGES — SAMEDI 23 AVRIL 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 28 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les grands pays exportateurs de blé pourraient constituer un cartel

LIRE PAGE 42

La fin de la conférence franco-africaine de Dakar

Les participants jugent qu'« il est d'un intérêt prioritaire d'empêcher les immixtions étrangères »

A l'issue de la conférence franco-africaine de Dakar, qui s'est achevée le jeudi 21 avril, le président Giscard d'Estaing prolonge son séjour au Sénégal jusqu'à samedi pour une visite privée. Le communiqué publié par les participants à ce quatrième « sommet » exprime la « conviction que rien ne peut se bâtir sur le continent si la sécurité, l'indépendance et la stabilité des Etats ne sont pas assurés ». Il estime « d'un intérêt prioritaire d'empêcher les immixtions étrangères ».

Bien que l'essentiel des travaux de la conférence ait été officiellement consacré aux problèmes économiques et monétaires, c'est la question de la sécurité des Etats africains face à la « pénétration soviétique » qui a dominé de bout en bout la rencontre de Dakar. Les premiers commentaires des participants marquent, à cet égard, une vive satisfaction. Le président Bongo (Gabon) a tenu, ce vendredi, à « remercier et féliciter » le président Giscard d'Estaing et le roi Hassan II pour leur « geste en faveur du Zaïre ».

De notre envoyé spécial

Dakar. — « *C'est une assurance tous risques que le président Giscard d'Estaing vient d'offrir à nos chefs d'Etat* », nous déclarait jeudi, après la clôture de la conférence franco-africaine, l'un des délégués d'un pays d'Afrique de l'Ouest. De toutes les déclarations du président de la République, celle à laquelle ses partenaires africains ont été le plus sensibles a été faite mercredi soir, lors d'un toast porté à M. Senghor : « *Le droit des Etats africains à la sécurité est tel que la France le reconnaît et l'affirme, et que, à cet égard, elle tiendra, chaque fois que cela sera nécessaire, les engagements qu'elle a souscrits.* »

« *Sur le plan des décisions, dans une conférence du type de celle-ci, la montagne accouche toujours d'une souris. (...) Mais, dans le cadre de la concertation et de la coopération interafricaine, c'est un succès incontestable* », nous dit un ministre ivoirien.

sous leurs aspects les plus techniques, qu'il s'agisse de l'augmentation de capital du Fonds de solidarité africain ou de l'adhésion de la France au Fonds africain de développement aussitôt que le conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement (BAD) aurait donné sa réponse à la demande formulée dans ce sens. En revanche, sans faire, bien entendu, abstraction des événements du Zaïre, les participants à la conférence ont, selon les propres termes de M. Senghor lors de la conférence de presse qu'il a tenue jeudi avec les présidents Giscard d'Estaing, Houphouët - Boigny, de Côte-d'Ivoire, Malloum, du Tchad, et Mancham, des Seychelles, « *parlé de sécurité en termes généraux* ». M. Giscard d'Estaing avait dit à ce propos : « *Je me suis étendu sur ces problèmes de sécurité parce qu'ils conditionnent tout l'effort de développement de l'Afrique.* »

PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 2.)

Le « numéro » n'a pas eu lieu

Tous les participants se sont séparés dans une atmosphère de cordiale harmonie, pour ne pas dire d'euphorie. Toutefois, la grande démonstration des « *modérés* » contre l'expansionnisme soviéto-cubain, « numéro » attendu par la majorité des observateurs venus rendre compte de ces assises, n'a pas eu lieu. Au cours des trois séances de travail, l'affaire du Shaba n'a été évoquée qu'une fois, lorsque M. Karl I Bond, vice-président du conseil exécutif et ministre des affaires étrangères du Zaïre, approuvé par ses collègues africains, remercia la France pour son soutien logistique.

A aucun moment il n'a été question, du moins en séance, d'accords de défense, de pacte de non-agression, de force militaire commune. Comme le souligne le long communiqué final lu jeudi en fin de matinée par M. Senghor, les délégations réunies à Dakar ont examiné les questions économiques, financières et monétaires

Sécurité d'abord

M. Giscard d'Estaing vient de recueillir à Dakar les fruits de l'opération d'aide au Zaïre lancée fort opportunément peu avant la conférence franco-africaine. Tout laissait prévoir, *en effet*, que la rencontre se déroulerait mal pour le président de la République, accusé de serrer les cordons de la bourse en matière de coopération et de ne rien faire pour répliquer à la « menace soviéto-cubaine » *sur le continent*. Au cours des dernières semaines, le débat entre Paris et les capitales africaines modérées avait pris un tour assez vif. Même un dirigeant aussi pondéré que *le président Senghor*, du Sénégal, multipliait les déclarations d'un ton sévère.

A l'issue de la conférence, les rapports franco-africains — du *moins dans l'ensemble* francophone que privilégie l'Elysée — ont retrouvé leur sérénité. Pourtant, Paris n'a pas renoncé à la politique d'austérité qui, en amputant la coopération de beaucoup de ses crédits et de ses personnels, suscitait le mécontentement de ses partenaires. A cet égard, les bonnes paroles du communiqué ne sont pas entièrement rassurantes.

Cette désagréable perspective n'a pas suffi à dissiper l'euphorie régnant à Dakar. Ceux-là mêmes qui menaçaient d'en découdre avec le président de la République *à propos de la crise de la coopération* lui ont fait bon accueil dès lors qu'il leur apportait la promesse d'assurer « chaque fois que cela sera nécessaire » leur droit à la sécurité. *Même s'il s'est* prudemment gardé de sortir du cadre des accords existants et de prendre des engagements de soutien militaire, M. Giscard d'Estaing a convaincu aisément ses interlocuteurs, au nom du principe énoncé dans le communiqué selon lequel « rien ne peut se bâtir sur le continent si la sécurité, l'indépendance et la stabilité des Etats ne sont pas assurées ».

Ce langage est doux à l'oreille de dirigeants que l'instabilité chronique de nombre de régimes africains et le redoutable processus de remise en cause des frontières nées de la colonisation avaient plongés dans une véritable angoisse. Quel président sur le continent ne souscrirait à l'affirmation du président de la République, pour qui « chaque Etat africain a droit à la sécurité à l'intérieur de ses frontières, quelles que soient ses options idéologiques » ?

Chacun apprécie sans doute dans une Afrique convulsive d'avoir des amis qui, en cas de besoin, sont prêts à marquer leur sollicitude par des initiatives allant *jusqu'à l'aide de leur armée* de l'air et de leurs conseillers militaires. Toutefois, le souci de sécurité exacerbé chez les « *modérés* » par le début de « psychose cubaine », qui a si largement dominé la rencontre de Dakar, n'est pas — il s'en faut de beaucoup — le seul grand problème du continent noir.

Se poserait-il d'ailleurs dans les mêmes termes si l'Occident, par une attitude résolue dans la crise d'Afrique australe, privait enfin l'U.R.S.S. *et ses alliés* d'une idéale occasion de s'identifier à la cause des opprimés et de prendre pied dans la région ? A cet égard, on eût aimé plus de précisions sur l'intention exprimée par le président de la République française « *d'aller plus loin* » que l'interdiction des ventes d'armes à Pretoria.

C'est en s'engageant bien davantage dans cette voie, en restaurant les moyens de la coopération avec les Etats africains — sujet escamoté à *Dakar* — que Paris pourra enregistrer le seul succès durable. Il est moins important de rassurer pour un temps des amis apeurés que de dégager, pour l'ensemble des pays du continent, une « voie médiane » entre les hégémonies, seul moyen de garantir durablement ce « développement dans la paix, dans l'unité et la *coopération* » qu'affirment rechercher tous les participants à la conférence franco-africaine.

Le rapport parlementaire sur l'aéronautique

- **La commission dénonce l'incohérence des choix gouvernementaux**
- **L'opposition reproche à la majorité de n'avoir pas suffisamment enquêté sur la société Dassault-Breguet**

Après la publication du rapport parlementaire sur l'utilisation des fonds publics alloués à la construction aéronautique en France, le *président de la commission* d'enquête, M. Roger Partrat, député réformateur de la Loire, a demandé, jeudi 21 avril, à Paris, l'organisation d'un débat à l'Assemblée nationale sur les suites à donner à ce rapport. Ce document met en évidence une certaine incohérence de la politique aéronautique suivie jusqu'à présent par *les différents* gouvernements et il relève des « irrégularités et lenteurs », déjà signalées par la Cour des comptes, dans les concours budgétaires de l'Etat à l'ensemble de l'industrie aéronautique.

Dans deux déclarations distinctes mais annexées au rapport, les trois députés socialistes et les deux députés communistes membres de la commission reprochent aux représentants de la majorité de n'avoir pas suffisamment enquêté sur les activités de la société Dassault-Breguet — en étendant l'investigation à *toutes les entreprises aéronautiques* — et ils réclament la nationalisation du groupe privé.

D'où vient qu'après soixante et onze heures de séance, à raison d'un jour ou deux par semaine pendant trois mois et demi, cinq des *quinze membres de la commission* d'enquête parlementaire sur l'industrie aéronautique éprouvent le besoin de prendre leurs distances, à l'égard des conclusions de leur rapporteur, dans une annexe jointe à la fin d'un document de six cent quarante-six pages ? Probablement *de l'ambiguïté* qui avait été à l'origine de la création, à la fin de l'année dernière, de cette commission, lorsque ce qu'on appelle l'affaire de Vathaire a éclaté.

Pour les représentants de l'opposition, l'essentiel des travaux de la commission devait être consacré à *« vérifier le bien-fondé des graves accusations de fraude fiscale et de détournement de biens sociaux portées à l'encontre du groupe Dassault »*. Mais pour les députés de la majorité, *« les commissions d'enquête ne sont pas un tribunal d'inquisition, car nous n'avons à aucun moment pensé qu'il fallait mettre en accusation la société libérale et la liberté d'entreprendre »*.

Dialogue de sourds ? Sans doute. Volonté de politisation ? Peut-être, mais comment le reprocher à des parlementaires qui ont conscience de toucher, avec ce dossier, à la réalité des rapports du pouvoir avec l'argent public ? Plus certainement, *il s'est produit*, au sein même de cette commission, une curieuse *évolution des esprits, qui a pris tous* ses membres un peu à revers. Les députés de l'opposition ont mesuré, à cette occasion, que les sociétés nationales se prévalaient souvent, *des mêmes libertés ou du même* irrespect que les entreprises privées vis-à-vis de la réglementation ou des procédures administratives de contrôle.

De leur côté, les représentants de la majorité ont compris qu'on ne pourrait pas éviter longtemps — pour des raisons de simple justice — la nationalisation d'une *société privée en situation de monopole*, comme celle où se trouve Dassault-Bréguet pour les livraisons d'avions militaires à l'Etat français.

C'est le fond du débat. Il importe moins, désormais, de savoir si les industriels de l'aéronautique, publics ou privés, bénéficient ou non des *mêmes prêts ou des mêmes avances* remboursables de l'Etat, qui sont *récupérés en cas de succès ou définitivement* abandonnés en cas d'échec. En revanche, il importe de savoir si peuvent coexister, sans dommages, un *secteur national qui* perd de l'argent, parce qu'il doit fonder ses activités sur des perspectives aléatoires de ventes *civiles*, et un secteur privé qui prend peu *de risques, parce que* les marchés militaires sont, d'abord, des commandes de l'Etat assurées par contrat.

Aucune industrie aéronautique dans le monde, à l'exception de la *construction française, n'a accepté un* tel partage des responsabilités. Et, du reste, l'industrie nationale n'est pas dépourvue d'atouts, quand elle part à la conquête de certains *marchés militaires, comme le démontre* quotidiennement la SNIAS pour les missiles et les hélicoptères.

En vérité, la nationalisation — si cette seule mesure était décrétée — *n'est probablement* pas la panacée dans l'immédiat. Les présidents-directeurs généraux, actuels ou anciens, de sociétés nationales que la commission a entendus sont, paradoxalement, *les premiers à élever* quelques réserves devant une telle perspective. *Fausse modestie de leur* part ou plutôt conscience de ce qui pourrait se passer aussitôt après une large nationalisation de l'industrie aéronautique en France ? L'expérience *incite à la prudence*, même si le principe de la nationalisation n'a pas de raisons d'être remis en cause.

Le général Mitterrand a confié à *la commission qu'il « cherchait son actionnaire »*, c'est-à-dire un interlocuteur valable depuis sa nomination à la tête de la SNIAS. Ce propos est un avertissement. Tant que l'Etat *n'aura pas renoncé à « bricoler »* au jour le jour une politique aéronautique, comme il le fait depuis des années, il n'y aura pas de nationalisation réussie, mais des succès *isolés et presque miraculeux*.

JACQUES ISNARD.

(Lire nos informations P. 10 et 11.)

Le Vietnam deux ans après

I. — Une volonté d'ouverture

De notre envoyé spécial
PATRICE DE BEER

Hanoï. — Des Hanoïens, trop étonnés pour manifester hostilité *ou froideur*, s'arrêtaient voici quelques semaines pour regarder plusieurs Américains faisant du footing au petit matin autour du Petit Lac, près du centre ville. Il s'agissait de membres de la mission Woodcock venue rétablir des contacts au nom du président Carter. Le 3 mai, les négociations vont reprendre à Paris à l'endroit même où Américains et Vietnamiens s'affrontèrent pen*dant des années autour d'une* table de conférence. L'ambiance a bien changé, il est vrai, depuis l'époque où la diplomatie américaine était menée d'une main de fer par M. Kissinger. Et s'il y a un pays entre tous où son départ n'est pas regretté, c'est bien le Vietnam.

L'établissement de relations diplomatiques avec Washington, l'organisation d'échanges commerciaux, voire l'obtention d'une aide compensatoire pour réparer en partie les énormes dommages *de guerre, constituent l'objectif* prioritaire de la diplomatie vietnamienne. Deux ans après la fin de la guerre, alors que les passions s'apaisent aux Etats-Unis et que les protagonistes américains de la guerre ont abandonné *le pouvoir, le temps semble* venu de la réconciliation. « *Il y a une bonne volonté d'aboutir de part et d'autre* » dit-on à Hanoï, sans minimiser les obstacles qui subsistent.

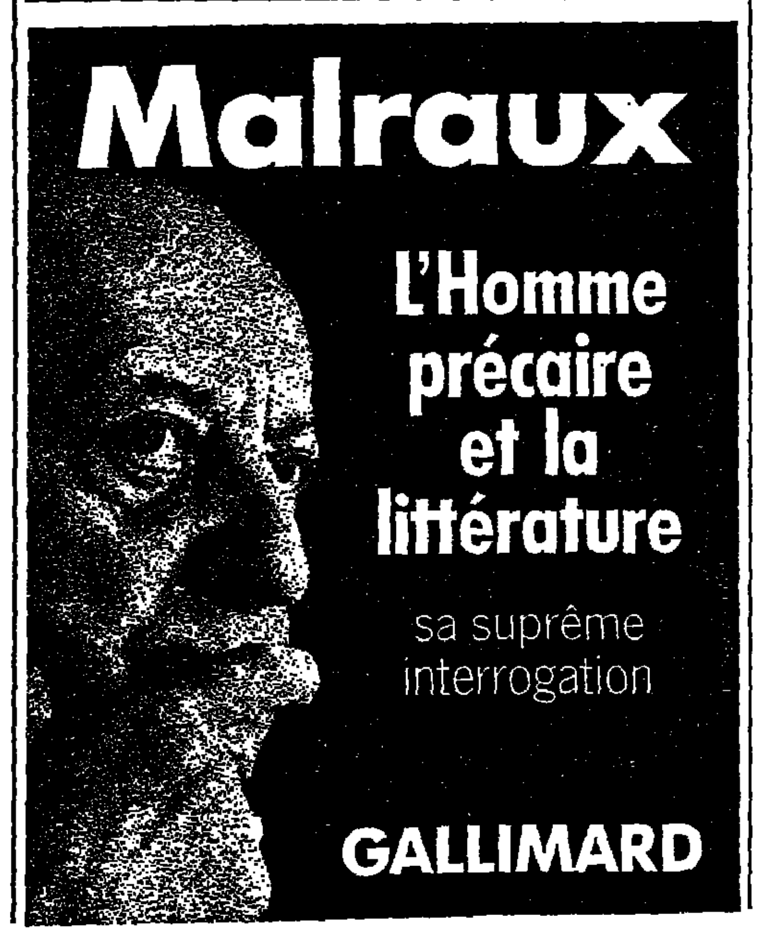
Certains Vietnamiens n'envisagent pourtant pas sans inquiétude l'arrivée des Américains — et de leurs dollars — à Hanoï. Ils se demandent quel effet pourrait avoir un afflux de matériel ou de denrées américaines dans ce pays pauvre et austère où rien ne se perd. Où, dans les échoppes, on remplit encore à la seringue les cartouches de stylo-bille. La société puritaine du Nord ne risque-t-elle pas de succomber à un désir de consommation que l'on ne pourrait satisfaire — elle qui voit déjà arriver au compte-gouttes des objets d'origine américaine ou japonaise rapportés du Sud.

(Lire la suite page 3.)

UNE SEMAINE AVEC LA FRANCHE-COMTÉ

Dans le cadre de cette « Semaine avec la Franche-Comté » « le Monde » publie aujourd'hui les enquêtes et les reportages de ses envoyés spéciaux et de ses correspondants sur le massif jurassien.

(Lire page 21 à 24.)



AU JOUR LE JOUR

Le portrait

Le débat entre le scrutin d'arrondissement et la représentation proportionnelle dépasse la simple arithmétique électorale. C'est toute la conception de la démocratie qui est en jeu.

La proportionnelle est ce qu'on appelle en technique typographique une photo tramée et la fidélité, qui dépend de la finesse de la trame, y est le souci principal.

Les diverses variétés de scrutin d'arrondissement uninominal relèvent d'un art impressionniste plus subtil où l'on cherche surtout un effet d'ensemble et dominant, même au prix d'un peu de flou.

L'essentiel, en fin de compte, est la ressemblance du moment. Un portrait qui ne change pas pendant vingt ans a toutes chances d'être une caricature.

ROBERT ESCARPIT.

« PLATÉE » SALLE FAVART

Les fastes d'une comédie bouffonne

« Platée », de Jean-Philippe Rameau, que l'Opéra présente depuis jeudi soir 21 avril salle Favart, dans une mise en scène *d'Henri Ronse et des décors de* Beni Montrésor, est une fort méchante comédie bouffonne, en ce qu'elle se moque impitoyablement d'une nymphe disgraciée par la nature *et qui se croit pourtant la* plus belle des nymphes, à la main de *laquelle tout homme — et* pourquoi pas un dieu ? — aspire à prétendre. Pour se gausser d'elle, pour éteindre la jalousie de Junon à l'égard de son époux, l'Olympe ne *trouve rien de mieux* que d'offrir à Jupiter la main de Platée, plaisanterie à *laquelle* le dieu des dieux se prête sans le moindre scrupule. La nymphe, confuse et furieuse, retournera tristement à ses marais.

Malgré toute l'ingéniosité et le génie de Rameau, ce divertissement sans cœur (créé de surcroît en 1745 pour le mariage du dauphin avec l'infante Marie-Thérèse, « femme de peu d'appas », *qui devait mourir l'année suivante...*) pourrait paraître long et un peu trop *appuyé, s'il n'était* complètement retourné par un interprète d'exception (le rôle est travesti), Michel Sénéchal, plus sublime encore qu'il y a vingt et *un ans au festival* d'Aix-en-Provence (1). Au milieu de ces dieux *fantoches et courtisans au lyrisme* convenu, un seul être nous parle, nous touche, vit un rêve, souffre vraiment : la sincère, l'ingénue, l'idéaliste Platée.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 13.)

(1) EMI vient opportunément de rééditer l'enregistrement de 1956, réalisé à Aix sous la direction de Hans Rosbaud, qui permettra de comparer les deux interprétations de *Sénéchal et les deux distributions*, avec surtout l'incomparable Janine Micheau dans le rôle de la Folle (deux disques 153-12503/504 ; prix spécial : 75 F).

... faux lingots dans la région de Perpignan

Arrestation du directeur ... bureau du Crédit agricole

De notre correspondant

L'ATTENTAT CONTRE LE CONSULAT ... A MARSEILLE

AFRIQUE

LA CLOTURE DE LA CONFÉRENCE DE DAKAR

Un intérêt prioritaire

(Suite de la première page.)

Sans doute parce qu'ils étaient irrités de voir certains commentateurs parler d'« OTAN » ou, au contraire, de « pacte de Varsovie » africain, les délégués ont estimé indispensable de rassurer l'opinion. Ils l'ont fait d'autant plus volontiers qu'eux-mêmes se sont sentis réconfortés par l'attitude de Paris.

Profondément nationalistes, et faisant passer cet engagement avant leurs sympathies pour tel ou tel bloc, les dirigeants africains ont tenu à éviter tout ce qui pouvait contribuer à un regain de tension sur le continent. Ils estiment d'ailleurs avoir donné une preuve convaincante de la vigueur de leurs réflexes défensifs. C'est dans ce contexte qu'il faut interpréter les propos de M. Senghor faisant un parallèle entre la rencontre d'Helsinki et la prochaine rencontre de Belgrade « *entre Européens de l'Ouest et de l'Est* » et la quatrième conférence franco-africaine « *réunie dans le même esprit* ». Le président sénégalais ajouta : « *Nous ne sommes pas antisoviétiques. Nous ne sommes pas anti-américains. Fidèles à l'esprit de l'Organisation de l'unité africaine, nous préconisons la neutralité.* » M. Houphouët-Boigny, de son côté, proclama : « *Nous ne sommes opposés à aucun bloc. Nous sommes des réalistes (...). L'essentiel de nos préoccupations, c'est le développement de nos pays (...). La sécurité n'est qu'un préalable.* » Toutefois, le président Bongo, du Gabon, nous déclarait jeudi : « *L'Union soviétique est, par son expansion, la cause de la tension qui règne sur le continent africain.* »

Soucieux de rester sur le terrain du droit, les délégués africains n'ont pas voulu prêter le flanc aux reproches qu'ils adressent aux Soviétiques et aux Cubains. Ils ont souligné constamment leur volonté de se tenir à l'écart de tout ce qui pouvait présenter un caractère offensif. « *Nous ne sommes pas xénophobes (...). L'Afrique reste ouverte à toutes les formes de compétitions pacifiques* », a dit le président de la République ivoirienne.

En matière de défense, sans recourir au système, à la fois inefficace et trop voyant, du pacte militaire, quelques Etats africains vont réexaminer les accords qui les unissent, soit les uns aux autres, soit à la France. Ce pourrait être le cas notamment des Etats du Conseil de l'entente, car la Haute-Volta n'est liée par aucun accord de défense à l'ancienne métropole, contrairement à ses quatre autres partenaires : Côte-d'Ivoire, Togo, Bénin et Niger. Il est clair que, en dépit d'une sensible volonté d'apaisement, ce genre de préoccupation n'était pas absent des conversations qui, immédiatement après la clôture de la conférence, se sont engagées entre participants.

PHILIPPE DECRAENE.

« CHINE NOUVELLE » : nous approuvons cette volonté d'indépendance et de sécurité.

Pékin. — L'agence Chine nouvelle, évoquant le quatrième « sommet » franco-africain, écrit : « *Le président français, dans son discours, a montré du respect pour l'indépendance des pays africains, et a dénoncé l'intervention étrangère. Il a dit que chaque Etat africain a le droit à la sécurité à l'intérieur de ses frontières, quelles que soient ses options politiques. Nous approuvons cette volonté d'indépendance et de sécurité. Il a souligné que l'indépendance est inimaginable en présence d'une intervention étrangère.* »

LE COMMUNIQUÉ FINAL

« Il est d'un intérêt prioritaire d'empêcher les immixtions étrangères, d'où qu'elles viennent, sur le continent africain », *déclare le communiqué de la quatrième conférence franco-africaine.*

Les chefs d'Etat et de délégation réunis à Dakar ont « réitéré leur conviction que rien ne pouvait se bâtir sur le continent si la sécurité, l'indépendance et la stabilité des Etats n'étaient pas assurées ».

« Seul un esprit de respect réciproque et d'entraide, allié à une solidarité étroite, peuvent créer les conditions indispensables au développement de l'Afrique », *poursuit le texte, qui a ajouté :* « La conférence a rappelé fermement que le seul combat qui méritait d'être mené en Afrique était celui pour le développement dans la paix, dans l'unité et dans la coopération. »

Au sujet de la proposition faite par le président Senghor relative à la création d'une structure qui regrouperait les chefs d'Etat et de gouvernement des pays francophones, la conférence a décidé que cette question serait étudiée par la réunion des ministres des affaires étrangères chargés de préparer la prochaine conférence franco-africaine.

Les participants à la conférence ont par ailleurs constaté leur « identité de vues sur la nécessité de travailler activement et dans un esprit de concertation à l'instauration d'un ordre économique plus juste et plus conforme aux intérêts des nations les moins favorisées ».

Ils ont passé en revue tous les problèmes qui, dans cette optique, font l'objet du dialogue Nord-Sud : énergie, matières premières, aide au développement. Analysant les divers aspects de l'évolution des rapports d'échanges et de coopération entre les nations, ils ont estimé qu' « il était essentiel que fussent trouvées aux problèmes posés des solutions concrètes ».

Les participants africains ont exprimé en outre leur « appréciation » *de la position prise par la France pour que progressent les négociations en cours et ont souligné la* « nécessité de poursuivre avec ténacité la mise en place de l'organisation des marchés des produits de base ».

Ils ont exprimé l'intérêt qu'ils portent à la « rapide mise en œuvre » *du* « fonds exceptionnel de promotion de l'Afrique », *dont la création avait été approuvée au « sommet » franco-africain de Paris en mai 1976, et approuvé l'adhésion au Fonds de solidarité africain de la Guinée-Bissau, du Cap-Vert et des Seychelles.*

Une stabilisation de l'assistance technique

Le chef de l'Etat français a pris l'engagement, en ce qui concerne la coopération bilatérale, que la contraction de l'effectif des experts mis par la France à la disposition de ces pays n'aurait pas de prolongement en 1978. Les participants ont donné leur accord pour la mise en place ou la poursuite, selon les cas, d'un système de globalisation de l'assistance technique en matière de personnel, et ont préconisé un effort plus substantiel en faveur des pays les moins favorisés. La conférence a insisté pour qu'un quota de places fût réservé dans les grandes écoles de formation technique française aux étudiants originaires d'Afrique.

Pour faciliter la stabilité du personnel servant en coopération, la conférence a demandé à la France qu'elle prenne toutes dispositions pour favoriser le déroulement de leur carrière et leur réinsertion dans leur administration d'origine.

Le communiqué conclut que la conférence « s'est félicitée de l'aide que la France ainsi que les autres pays occidentaux et organisations internationales leur apportent, dans le respect scrupuleux des souverainetés nationales et du choix des voies de développement ».

Les participants sont encore convenus que la prochaine conférence se tiendrait à Paris en 1978 et qu'elle sera précédée d'une réunion des ministres des affaires étrangères des Etats intéressés, qui examineront, au niveau des experts, les différents points de l'ordre du jour.

La conférence a enfin accepté l'invitation du président de la République rwandaise de l'accueillir à Kigali, en 1979.

M. Giscard d'Estaing : nous devons créer la voie médiane nécessaire aux continents médians

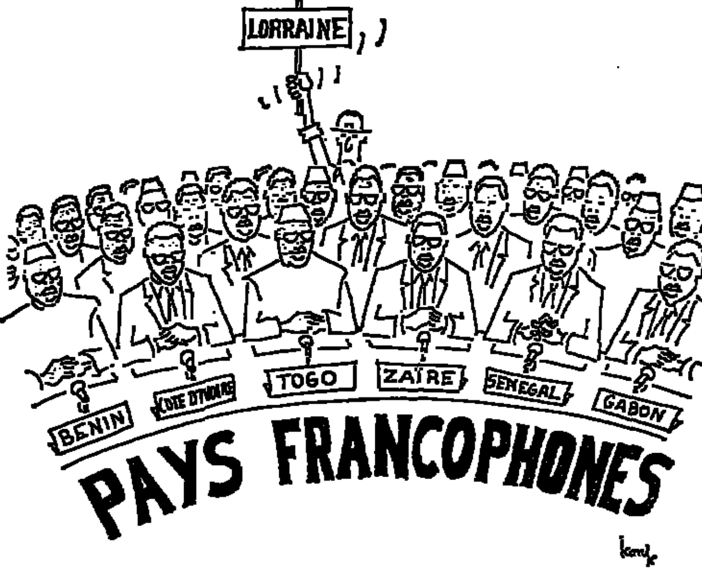
Au cours du déjeuner qu'il offrait, le jeudi 21 avril, à l'ambassade de France, aux participants à la conférence, M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré :

« *Si nous voulons préserver notre identité, nous devons éviter, nous, Européens, et nous, Africains, d'être englobés dans l'environnement des superpuissances et de tomber dans une dépendance plus ou moins directe à leur égard. Nous devons unir nos destins, afin de créer cette voie médiane nécessaire pour les continents médians de l'Europe et de l'Afrique.* »

La montée des périls

Lors de la conférence de presse donnée par les chefs d'Etat, le président, évoquant la situation du continent africain, a fait remarquer qu'on « *assistait depuis quelques années à une montée des périls* ». « *Les conflits se multiplient, les antagonismes s'approfondissent et l'Afrique risque de plus en plus de se voir entraînée dans des conflits qui détournent ses forces de l'objectif de développement.* » A propos de l'Afrique du Sud, le chef de l'Etat a rappelé les mesures prises par la France au sujet de l'interdiction des ventes d'armes. « *Mais nous irons plus loin*, a-t-il poursuivi, *pour marquer notre position sur des principes sur lesquels on ne saurait transiger. Nous pèserons de toute notre conviction auprès de nos partenaires, pour qu'ils adoptent une attitude identique à la nôtre, afin qu'une solution juste et conforme à la dignité de l'homme noir soit trouvée.* »

Enfin, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « *Si une initiative venant d'Afrique, visant à limiter les armements sur le continent africain était prise, la France répondrait bien volontiers à une telle démarche.* »



(Dessin de KONK.)

Zaïre

Les combats au Shaba

LE PRÉSIDENT MOBUTU QUALIFIE L'U.R.S.S. D'« ENNEMI NUMÉRO UN » DE SON PAYS

Tandis que le président Mobutu, le jeudi 21 avril, attaquait violemment l'U.R.S.S. en la qualifiant d'« *ennemi numéro un du Zaïre* ».

L'agence officielle zaïroise de presse annonçait que l'« *offensive généralisée* » lancée mardi contre les positions tenues par les « *rebelles* » dans les secteurs de Mutshasha et de Kapanga, dans le sud-ouest du Shaba, avait permis de récupérer « *six mille caisses* » de bombes et de munitions de toutes sortes, dont certaines de fabrication soviétique, sur un adversaire « *en déroute* ». Les observateurs militaires occidentaux ont confirmé à Kinshasa l'avance des troupes zaïroises et marocaines. Ils soulignent qu'elles ne rencontrent pas de résistance organisée. « *On a l'impression*, a indiqué l'un d'eux, *que les rebelles ont abandonné le terrain* ». Les troupes gouvernementales seraient seulement retardées dans leur progression par des mines.

● A MOSCOU, l'agence Tass a réagi jeudi aux propos tenus la veille par le président Mobutu. « *De telles déclarations*, réplique l'agence, *relèvent d'un exercice de propagande. Les tentatives visant à impliquer l'Angola, Cuba et l'U.R.S.S. dans le conflit du Zaïre n'ont qu'un objectif : masquer l'envoi dans ce pays de troupes étrangères et camoufler l'utilisation de mercenaires chargés de protéger les intérêts des sociétés multinationales.* »

● A LA HAVANE, les autorités ont rejeté jeudi les déclarations du roi Hassan II faisant état de la présence au Zaïre de forces cubaines. Le ministère des affaires étrangères de La Havane estime qu'il ne s'agit là que d'un prétexte pour justifier l'intervention des troupes marocaines. Il affirme que Rabat joue « *le rôle du gendarme de l'impérialisme en Afrique noire* ». — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

● *Le président Idi Amin Dada*, chef de l'Etat ougandais, est arrivé, vendredi 22 avril, à Kinshasa, et a promis de fournir au Zaïre « toute l'aide possible ». — *(Reuter.)*

● ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans l'article de Jacques Cellard intitulé « Le second pays francophone du monde » (*le Monde* du 19 avril). Dans la phrase « Le lingala est devenu la langue usuelle de Stanleyville (aujourd'hui Kinshasa) », il s'agissait évidemment de « Léopoldville ».

Algérie

La mise en place d'un nouveau gouvernement

Une première liste de dix-sept ministres a été publiée

De notre correspondant

Alger. — Une semaine après la diffusion d'un communiqué annonçant que le président Boumediène entreprenait le processus de mise en place d'un nouveau gouvernement, une première liste de dix-sept ministres a été rendue publique jeudi 21 avril dans la soirée. Les portefeuilles des affaires étrangères, de l'intérieur, de la justice, de la défense nationale, du tourisme et du plan n'ont pas encore été attribués.

D'ores et déjà, trois innovations importantes peuvent être notées : la création d'un nouveau ministère « *de l'environnement, de la bonification des terres et de l'hydraulique* », la division de l'ancien ministère des travaux publics et de la construction, ces deux secteurs étant désormais séparés, et l'éclatement de l'ancien ministère de l'industrie et de l'énergie, qui donne naissance à trois ministères (industries légères, industrie lourde, énergie et pétrochimie).

Douze des dix-sept ministres nommés ne faisaient pas partie du gouvernement sortant. Il s'agit de MM. Mohamed Liassine (industrie lourde), Sid Ahmed Ghozali (énergie et pétrochimie), Ahmed Ben Chérif (environnement, bonification des terres et hydraulique), Ahmed Draïa (transports), Redha Malek (information et culture), Hadj Yala (commerce), Aouchiche (habitat et construction), Mohammed Zerguini (P.T.T.), Abdellatif Rahal (enseignement supérieur et recherche scientifique), Mohammed Amir (travail et formation professionnelle) et Djamel Houhou (jeunesse et sports).

Quatre ministres de l'ancien gouvernement ont permuté : M. Mohammed Seddik Ben Yahia passe de l'enseignement supérieur aux finances ; M. Messaoud Aït Messaoudène abandonne les P.T.T. pour la santé ; M. Mohammed Saïd Mazouzi quitte le travail et les affaires sociales pour les anciens moudjahidines (combattants) ; M. Ben Hamouda, enfin, passe de la justice aux travaux publics. M. Belaïd Abdesselam reste aussi au gouvernement. Il ne change pas de secteur, mais se consacrera surtout au développement de l'industrie légère. Les autres attributions de l'ancien ministère de l'industrie et de l'énergie, aux destinées duquel il présidait, reviennent désormais à M. Liassine, ancien P.D.G. de la Société nationale de sidérurgie (S.N.S.), et à M. Ghozali, ancien P.D.G. de la Sonatrach.

Parmi les nouveaux venus on note la présence de trois dirigeants d'entreprises nationales, de quatre ambassadeurs, de deux membres du Conseil de la révolution, d'un conseiller à la présidence et du secrétaire général de celle-ci.

« Une volonté de changement dans la continuité »

Les dix-sept ministres qui viennent d'être officiellement installés sont « *directement opérationnels* » et manifestent une « *volonté de changement dans la continuité* », estime-t-on à Alger. On doit connaître dans les deux prochains jours les attributions précises des nouveaux ministères créés.

Il semble acquis maintenant que les ministres du précédent gouvernement élus députés de l'Assemblée populaire nationale ne feront pas partie du nouveau cabinet, et on peut en conclure qu'une incompatibilité de fait a été désormais établie entre les deux fonctions. En revanche, une plus grande incertitude règne sur la création (facultative selon la Constitution) d'un poste de premier ministre. De nombreux observateurs pensent que cette décision ne sera prise qu'après le congrès du F.L.N., qui doit se dérouler avant juin 1978.

On ne sait pas non plus, en marge de la formation du gouvernement, qui héritera des attributions de MM. Bencharif et Draïa à la tête respectivement de la gendarmerie nationale et de la direction générale de la Sûreté nationale. Ces deux départements pourraient être fusionnés au sein d'un nouveau ministère, mais aucune indication officielle n'a été donnée.

Le nouveau gouvernement est un « *gouvernement de travail* », précise-t-on à Alger. Son action doit se prolonger au-delà du congrès du F.L.N. Dans l'immédiat, il doit déblayer le terrain pour mettre en application les orientations générales définies par le président Boumediène dans son « message » sur l'état de la nation du 31 mars dernier. Dans ce discours, prononcé devant l'Assemblée populaire nationale, le président de la République avait dressé le bilan de la dernière décennie et tracé un programme d'action pour la prochaine étape. « *Il y a dix ans*, avait-il déclaré, *notre préoccupation centrale était de lancer le développement du pays. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à de réelles nécessités. Celles d'assurer une bonne gestion de nos unités de production, de prendre en charge correctement tous les équipements réalisés et de les faire fonctionner pour le but auquel elles ont été destinées. La gestion est désormais une bataille à gagner comme nous avons gagné celle de l'investissement.* »

(Intérim.)

Ethiopie

Pour faire échec aux « agressions étrangères »

LES MILITAIRES ORGANISENT UNE VASTE « MOBILISATION NATIONALE »

Addis-Abeba. — Un dépôt de pétrole brut contenant 3 millions de litres a été complètement détruit dans la nuit du mercredi au jeudi 21 avril dans le port d'Assab, en Erythrée, au cours d'une attaque perpétrée par des « sécessionnistes » contre le centre de raffinage, a annoncé jeudi un communiqué du gouvernement éthiopien.

La radio n'a pas donné de précisions sur l'identité des « sécessionnistes », mais les observateurs à Addis-Abeba estiment qu'il s'agit du Front de libération de l'Erythrée.

D'autre part, toute l'activité gouvernementale et administrative de l'Ethiopie sera supervisée désormais par des « comités de la révolution et du développement », a annoncé jeudi la radio éthiopienne.

« Les menaces du Soudan »

Ces comités, qui seront créés au niveau local, provincial et régional, pourront prendre toutes les mesures nécessaires pour faire échec aux « ennemis » intérieurs et extérieurs.

La création de ces organismes fait suite au discours du chef de l'Etat éthiopien, le lieutenant-colonel Haïlé Mariam Mengistu, qui avait appelé, le 12 avril, ses compatriotes à demeurer vigilants devant les « *menaces du Soudan* » contre l'ouest et le nord de l'Ethiopie.

Une « mobilisation nationale » est d'ailleurs amorcée à travers le pays : réquisition de tentes, organisation de manifestations, mise sur pied de guerre des milices, enrôlement de volontaires, etc.

A travers le monde

Laos

● LES TENTATIVES DES REBELLES ANTICOMMUNISTES POUR ENLEVER L'ANCIEN ROI DU LAOS SAVANG VATTHANA, et pour le placer à la tête d'un gouvernement en exil ont échoué. M. Nouphanh Sidphasay, dirigeant la délégation du Laos à la réunion du conseil économique et social de l'Asie et du Pacifique à Bangkok, a déclaré jeudi 21 avril aux journalistes que l'ancien roi était bien gardé, « *loin du Mékong* », pour faire échec aux projets des rebelles. L'ancien monarque, âgé de soixante-neuf ans, détrôné en décembre 1975, et son fils, l'ancien prince héritier Vong Savang, avaient été arrêtés le mois dernier.

Portugal

● UN INCIDENT ENTRE LE P.C. ET LE P.S. a gravement détérioré, ces derniers jours, les relations entre les deux formations. Le parti socialiste avait exigé les excuses des communistes après qu'une de ses réunion fut perturbée, la semaine dernière, à Salvaterra-de-Magos, par des sympathisants de M. Alvaro Cunhal. Le P.C. a désavoué ses militants fautifs, mais a également accusé le P.S. de grossir l'incident pour accentuer sa « *campagne anticommuniste* » et justifier « *le pas qu'il fait vers des alliances encore plus marquées avec les partis de droite* ». M. Manuel Alegre, secrétaire national du parti socialiste a dénoncé « *le sectarisme* », « *l'intolérance* » et « *l'arrogance paranoïaque* » des communistes. — *(A.F.P., Reuter.)*

République Dominicaine

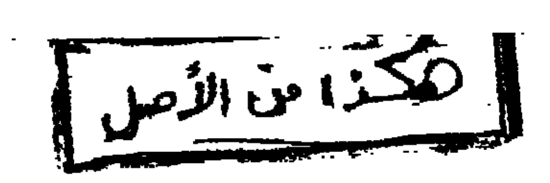
● *Le comité Saint-Domingue en lutte* 80, rue de Paris, Massy-Palaiseau), organise, le dimanche 24 avril à 20 heures, à la Maison du Brésil (7, boulevard Jourdan, à Paris-14e), un meeting commémorant le soulèvement de 1965 dans l'île caraïbe. La manifestation comporte une exposition sur « *onze années de gouvernement de Joaquim Balaguer* » (l'actuel chef de l'Etat), un montage de diapositives sur le mouvement d'avril 1965 et une représentation culturelle.

Pakistan

La loi martiale est décrétée dans trois grandes villes

Népal

● LE MINISTERE DE L'INTERIEUR a démenti les informations de l'agence indienne Samachar (le Monde du 13 avril), selon lesquelles M. B. P. Koirala, ancien premier ministre népalais, aurait été condamné à mort après un jugement à huis clos. — (A.F.P.)



هكذا من الأصل



ASIE

PROCHE-ORIENT

Bangladesh

LE GÉNÉRAL ZIAUR RAHMAN SUCCÈDE A M. A. M. SAYEM A LA TÊTE DE L'ÉTAT

Dacca *(A.F.P., Reuter)*. — Le président de la République, M. A. M. Sayem, a *démissionné* de ses fonctions, jeudi 21 avril, pour raisons de santé. Il a désigné pour lui succéder le général Ziaur Rahman, administrateur de la loi martiale, qui a prêté serment le même jour.

M. A. M. Sayem avait accédé à la présidence après une série de coups d'Etat, le 6 novembre 1975, alors qu'il était président de la Cour suprême, la Constitution du Bangladesh prévoyant que celui-ci assure la charge de chef de l'Etat en cas de vacance du pouvoir. La loi fondamentale a été amendée par la suite pour permettre au président de la République de nommer son successeur, ce qu'a fait M. A. M. Sayem.

Il avait déjà à plusieurs reprises exprimé son désir de quitter ses fonctions. Le général Ziaur *Rahman, qui est « l'homme fort »* du Bangladesh depuis novembre 1975, cumulera les charges de président de la République, d'administrateur de la loi martiale et de chef d'état-major des forces armées.

[Agé de quarante-deux ans, le général Ziaur Rahman est un héros de la guerre d'indépendance. En mars 1971, alors qu'il était lieutenant-colonel dans l'armée pakistanaise, il leva une brigade à Chittagong, la deuxième ville du *Bangladesh et proclama l'indépendance*. Il était devenu chef d'état-major des forces armées bengalaises, *en août 1975, à la suite du coup* d'Etat qui avait renversé M. Mujibur Rahman et porté à la présidence de la République M. Moshtaque Ahmed. Après le renversement de celui-ci, en novembre 1975, le général Ziaur Rahman avait été mis aux arrêts, mais, quelques jours plus tard, un nouveau coup d'Etat lui permettait de retrouver ses fonctions et celle d'administrateur adjoint de la loi martiale. En novembre 1976, le président Sayem lui avait abandonné la charge d'administrateur principal de la loi martiale « dans l'intérêt national ».]

Le Vietnam deux ans après

(Suite de la première page.)

Dans ce même Sud, un retour, *même limité, même* réduit au plan économique, de l'ancienne puissance tutélaire ne réveillerait-elle pas chez certains nostalgiques de vieux démons que l'on tente *par tous les moyens d'assoupir*? Par ailleurs, certains Vietnamiens doutent de la bonne foi de Washington. Ils s'inquiètent de voir un des alliés des Etats-Unis, la Thaïlande, derrière les incidents qui se sont multipliés aux frontières du *Laos et du Cambodge. Ils se posent* des questions sur le rôle du Japon, ce géant économique qui, en matière de politique étrangère, est encore bien dépendant des *Américains*.

Tout cela comptera-t-il en face de la promesse de ventes et d'achats, d'investissements et d'assistance technologique en particulier dans le domaine pétrolier ? Beaucoup ici pensent déjà qu'avant le début de l'année prochaine, la bannière étoilée flottera à nouveau sur l'ancien consulat américain à Hanoï, transformé pendant la guerre en bureau de la mission du gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud.

Convaincre l'Occident

S'il en est ainsi, le Vietnam aura réussi la première étape de sa grande offensive de paix de l'après-guerre. Cette volonté d'ouverture se concrétise déjà par la visite en France de M. Pham Van Dong. Hanoï veut convaincre l'Occident de sa bonne volonté, de ses intentions pacifiques, de son désir d'accueillir non seulement l'aide, la coopération ou le commerce avec des pays non socialistes, mais aussi — sous certaines conditions — les investissements étrangers. Pour reprendre les termes d'un haut responsable de la diplomatie : *« Notre politique étrangère doit être au service de la construction du socialisme, elle doit aider à panser les blessures de guerre et à exécuter le plan quinquennal. »*

Le Vietnam élabore une législation prévoyant l'installation sur son territoire d'entreprises étrangères. Le capital de celles-ci pourra même être à 100 % étranger si leur production est destinée à l'exportation, sinon l'apport étranger ne devra pas dépasser 49 %. Le projet de règlement envisage trois trois types d'opérations : 1. La coopération dans *la production avec partage des* produits ; 2. Les entreprises ou sociétés mixtes ; 3. Les investissements dans la production des marchandises exclusivement destinées à l'exportation. Des exemptions d'impôts sont prévues, ainsi que le rapatriement des bénéfices et même l'importation en franchise, dans certains cas, du matériel, des matières premières, voire du carburant.

A ceux qui leur demandent si ce système n'est pas similaire aux zones franches ouvertes à Taïwan, Singapour ou même à Saigon auparavant, les responsables répondent : *« Cela ne doit en aucune manière porter atteinte à notre indépendance et à notre souveraineté. Il ne s'agit pas d'entreprises permanentes et nous en reprendrons possession dans un délai acceptable pour les deux parties. »* Hanoï compte surtout par ce biais résorber le chômage, former des spécialistes, acquérir de nouvelles techniques, faire rentrer des devises. On vante volontiers les qualités de la main-d'œuvre vietnamienne *« à bon marché; par exemple*, ajoute-t-on, *si la firme européenne P... vient monter des produits chez nous, elle pourrait concurrencer la firme japonaise S... »*

Stabilité régionale

Tout cela exige bien entendu que la situation au Vietnam comme dans la région demeure stable, que Hanoï puisse se consacrer à son propre développement sans se trouver engagé dans des aventures militaires. Le Vietnam veut apparaître en Asie comme un pays qui cherche à établir, ou à maintenir, des relations de bon voisinage, sans remettre pour autant en question le soutien moral ou politique — mais pas militaire — qu'il apporte aux mouvements de libération locaux.

La situation en Thaïlande et aux frontières thaïlando-laotienne et thaïlando-khmère inquiète les dirigeants de la République socialiste du Vietnam. Pour eux, comme pour les autres pays socialistes, en dépit des difficultés et des erreurs du régime laotien, en dépit des activités de guérillas anticommunistes, il est exclu qu'un autre type de pouvoir puisse s'installer à Ventiane, rompant ainsi un équilibre chèrement acquis après trente années de guerre. Il en va de même pour le Cambodge, même si les Vietnamiens n'ont pas fini de se poser des questions sur la nature de la société dont rêvent les révolutionnaires khmers.

Pourquoi, se demandent certains d'entre eux, ces attaques contre deux pays-tampons, si l'on sait que leur chute est également inacceptable pour Hanoï, Moscou ou Pékin ? S'agit-il d'initiatives thaïlandaises pour repousser hors de leurs frontières un péril communiste qui s'est aggravé depuis l'année dernière avec le départ pour les maquis de milliers d'opposants ? Faut-il y voir un sombre dessein de certains milieux américains ? Les idées divergent *sensiblement*, ici, entre ceux qui estiment que le Pentagone ne renverra jamais de troupes dans la région et ceux qui craignent que les Américains n'accordent un soutien discret aux anciens soldats de l'armée royale laotienne, aux maquisards méos ou khmers serei.

Toujours est-il que les récents incidents survenus près de Ventiane inquiètent ici, où bien peu ont envie de voir leurs enfants partir pour un nouveau front militaire alors que l'armée est essentiellement occupée au défrichage et à la reconstruction. *« A cause de la situation instable en Asie du Sud-Est, nous devons maintenir une armée relativement trop importante, plus nombreuse qu'en temps de paix »*, dit le rédacteur en chef du quotidien du parti communiste *Nhan Dan* et membre du comité central, M. Hoang Tung.

Les militaires vietnamiens, quant à eux, ont une position claire. *« Si l'un de nos voisins est agressé et si cette agression menace notre sécurité, nous devrons avoir les réactions qui s'imposent »*, nous déclare le colonel Tran Minh Bac, rédacteur en chef adjoint du quotidien de l'armée, le *Quan Doi Nhan Dan*.

Il ajoute : *« Des forces impérialistes cherchent par tous les moyens à saboter notre cause et les causes révolutionnaires, elles ont des satellites, des hommes de main dans certains pays de la région (...). Elles nourrisent l'administration réactionnaire thaïlandaise qui mène une politique hostile aux forces progressistes révolutionnaires en Asie du Sud-Est. »* Il affirmait aussi : *« Des bateaux qui prétendent faire de la pêche, la plupart thaïlandais, portent atteinte à nos eaux territoriales. »*

« Nous voulons une situation stable pour résoudre nos problèmes, nous dit-on par ailleurs. *Si nous voulions intervenir en Thaïlande, nous en aurions les moyens. Mais ce n'est pas notre méthode. Par contre, nous ne pouvons nous croiser les bras devant la situation de plus en plus tendue aux frontières du Laos et du Cambodge. »* Il est hautement probable que des « *moyens* » ont déjà été envoyés sur place, notamment au Laos.

La remise en cause, par le coup d'Etat militaire du 6 octobre, du processus de normalisation entre Bangkok et Hanoï, amorcé par les gouvernements civils de M. Kukrit puis de M. Seni Pramot a eu pour conséquence immédiate un regain de tension dans la région. Le Vietnam n'est pas le seul à s'en inquiéter. Ni Djakarta, ni Singapour, ni Kuala-Lumpur ne considèrent avec optimisme l'évolution de la situation en Thaïlande.

Si Hanoï est prêt à soutenir les autres régimes socialistes indochinois protégeant par-là même ses propres intérêts, cela ne veut pas dire que l'accord soit complet entre les trois capitales. *« Nous devons nous féliciter de n'avoir de frontières qu'avec des pays amis, quels que soient les événements qui s'y passent ce sont des pays frères. Des problèmes peuvent exister mais le bon sens nous pousse à imaginer ce qui se passerait si un adversaire s'y installait »*, nous a-t-on déclaré.

Avec le Cambodge demeurent des problèmes frontaliers. Pour ce qui se passe à l'intérieur du pays, et qui ne semble pas enthousiasmer Hanoï, *« C'est leur politique, cela les regarde..., mais ce n'est pas simple »*, dit-on.

Autre voisin, autrement plus puissant et encombrant, cette Chine qui, bien que socialiste, bien *qu'ayant été le « grand* allrère » du Vietnam pendant la guerre, n'en occupe pas moins ce que les Vietnamiens considèrent comme une partie de leur territoire : les îles Paracels, dans la mer de Chine méridionale.

« Ils ont beaucoup de problèmes intérieurs. C'est notre espoir, et leur intérêt, d'avoir de bonnes relations avec nous. S'il peut y avoir le long de la frontière certains problèmes, il est cependant ridicule de parler d'incidents, de batailles. »

Pourtant, la construction par les Chinois du nouveau pont de Hanoï traîne en longueur, les produits chinois, hier abondants, se font rares.

Le poids de la géopolitique et cette volonté de rester en dehors du conflit sino-soviétique, ajoutée à une certaine déception devant le volume, le coût et la qualité, de l'aide soviétique fournie après la guerre incitent pourtant Hanoï à la prudence. Le quatrième congrès du parti, en décembre, a insisté sur la nécessité de contribuer *« à la restauration et à la consolidation de l'unité du mouvement communiste et ouvrier international »*.

Une grande activité diplomatique

L'activité diplomatique débordante de Hanoï contraste en tout cas avec celle des autres capitales indochinoises : l'énigmatique Phnom-Penh, où l'herbe pousse dans les rues abandonnées, et Vientiane, où les Soviétiques font de plus en plus cavaliers seuls.

Au centre de la capitale du Vietnam, *le vieil hôtel Thong* Nhat, le Métropole de l'époque française, est devenu un caravansérail international.

Au hasard des étapes, on découvre des ambassades occidentales et asiatiques, des résidences d'ambassadeurs et de diplomates, le siège d'organisations internationales. Seuls les « pays frères » et quelques privilégiés, comme la France ou la Suède, disposent de bureaux dans des *villas*. Personne ne s'étonne ici de voir un chef de mission traverser le couloir du Thong Nhat en pyjama pour se rendre à son bureau.

Si les provinciaux regardent encore les rares étrangers avec *étonnemnt, les Hanoïens y sont* habitués. Trop parfois, comme ce patron d'un restaurant privé bien connu qui serait en prison pour marché noir.

PATRICE DE BEER.

Prochain article :

DE SAIGON A HO CHI MINH-VILLE

● *M. Pham Van Dong*, premier ministre vietnamien, et M. Kossyguine, président du conseil des ministres de l'U.R.S.S., ont eu jeudi 21 avril à Moscou un entretien sur des *« questions d'intérêt commun »*, annonce Tass. M. Pham Van Dong, qui se trouve à Moscou depuis mercredi, quittera la capitale *soviétique lundi* 25 avril pour Paris. Il regagnera ensuite Moscou pour une visite officielle en Union soviétique. D'autre part, le général Vo Nguyen Giap, vice-premier ministre et ministre de la défense du Vietnam, est arrivé jeudi 21 avril à Varsovie, après avoir été reçu, au cours des dernières semaines en U.R.S.S., en Allemagne de l'Est et en Hongrie. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pakistan

La loi martiale est décrétée dans trois grandes villes

Après de nouveaux affrontements sanglants entre militants de l'opposition et du parti gouvernemental *(le Monde du 22 avril)*, le gouvernement a décrété, jeudi 21 avril, la loi martiale dans trois grandes villes du pays : Karachi, Hyderabad, Lahore. Cette décision a été prise à la veille d'une grève générale et de manifestations organisées ce vendredi par *le rassemblement de l'opposition*, l'Alliance nationale pakistanaise, réclamant la démission du premier ministre, M. Bhutto, la dissolution de l'Assemblée nationale récemment élue, et la tenue de nouvelles élections « exemptes de fraude » sous la *surveillance de l'armée et du* pouvoir judiciaire. La loi martiale avait déjà été décrétée au Pakistan, de 1958 à 1962, sous le régime du maréchal Ayoub Khan, et de 1969 à 1972, *sous le régime du général* Yahya Khan, et jusqu'à l'adoption *par* le gouvernement Bhutto de l'actuelle Constitution.

Aussitôt après *l'instauration de la* loi martiale, qui place l'administration des trois grandes villes sous contrôle militaire, l'armée a annoncé l'établissement d'un *couvre-feu pour* une *durée indéterminée* à Lahore. A Karachi, le couvre-feu avait été *imposé jeudi à la suite des affrontements* qui ont fait dix-sept morts et plus de cent blessés. Selon l'agence A.P., l'armée a pris position près de l'immeuble de la *radio*, devant les *bureaux de poste et les gares*. Des blindés légers et des jeeps portant des mitrailleuses sillonnent la ville. A Hyderabad, deux personnes, qui n'avaient pas respecté le couvre-feu, ont été tuées jeudi.

Le communiqué annonçant l'instauration de la loi martiale souligne qu'il s'agit d'une *« première mesure »*. Les troubles constituent un *grave danger* pour la sécurité du pays. Tous les efforts mis en œuvre pour trouver une issue politique à la crise, poursuit en substance le communiqué, ont été réduits à néant par une partie de la population qui ne craint pas de *plonger le pays dans l'anarchie*. Un représentant de l'opposition a regretté *« l'implication de l'armée dans la politique du pays »*. L'un de ses porte-parole, M. A. Chaudhri, a indiqué à l'A.F.P. que l'application de la loi martiale était *« inconstitutionnelle »* et que le *« combat continuerait jusqu'à l'aboutissement »* des demandes de l'Alliance nationale pakistanaise.

Une personnalité ralliée à l'opposition, le général A. A. K. Niazi, a été arrêtée, indique l'agence Reuter. Le général Niazi, était commandant des forces pakistanaises à Dacca, en décembre 1971, et signa à ce titre *l'acte de reddition aux forces* indiennes à l'issue duquel la province orientale du Pakistan devint le Bangladesh..

Enfin, à Athènes, un ancien chef d'état-major de l'armée pakistanaise, le général Gul Hassan, qui a démissionné la semaine dernière de son poste d'ambassadeur en Grèce, a *lancé un appel aux chefs des forces* armées pour qu'ils écartent M. Bhutto du pouvoir et préparent de nouvelles élections.

Népal

● *LE MINISTERE DE L'INTERIEUR* a démenti les informations *de l'agence* indienne Samachar *(le Monde* du 13 avril), selon lesquelles M. B. P. Koirala, ancien premier ministre népalais, aurait été condamné à mort après un jugement à huis clos. — *(A.F.P.)*

ÉTATS-UNIS

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE PORTUGAIS

Washington soutiendra les « efforts de redressement économique » de Lisbonne

De notre correspondant

Washington. — M. Soares a été chaleureusement accueilli, le jeudi 21 avril, par M. Carter. La sympathie personnelle du président pour le premier ministre portugais s'est *exprimée* dans le communiqué de la Maison Blanche, après l'entretien de quarante-cinq minutes entre les deux hommes d'Etat. Le président a, aux termes du communiqué, réaffirmé *« le soutien des Etats-Unis aux efforts de redressement économique du Portugal et au renforcement de la démocratie portugaise »*.

M. Carter et son gouvernement sont très bien disposés à l'égard du premier ministre portugais, dont *le socialisme* est *donné* en exemple, alors que, malgré l'évolution favorable de la pensée officielle, celui de M. Mitterrand continue d'inquiéter.

En plus des 300 millions de dollars de prêt d'urgence attribués l'an dernier par le gouvernement Ford *et des* 200 *millions* de dollars de crédits prévus pour l'année budgétaire 1977, le Congrès a déjà approuvé l'ouverture au Portugal de 550 millions de dollars de crédit, soit 40 % d'un prêt multinational envisagé selon la formule d'un consortium, à l'époque de M. Kissinger. Le président Carter espère que les autres participants ne tarderont pas à apporter leur contribution, afin d'atteindre rapidement le total prévu *de 1,5 milliard* de dollars pour *consolider la situation* économique et financière très précaire au Portugal.

M. Soares doit rencontrer M. Blumenthal, secrétaire au Trésor, ainsi que les dirigeants des institutions financières internationales. Pour encourager les banques et les hommes d'affaires à investir au Portugal, il peut garantir l'exportation de leurs *bénéfices et* capitaux.

La négociation d'un nouvel accord sur la base américaine des Açores ne va pas être abordée à l'occasion de cette visite, ne *serait-ce que pour éviter de don*ner l'impression d'un marchandage. Sur le plan politique, le gouvernement *américain voudrait* que le Portugal entre au plus vite dans la Communauté européenne. Mais on souligne que la question de l'élargissement de la C.E.E. ne peut être réglée que par les Européens. On souhaiterait ici que les Neuf ne temporisent pas trop, même si cela pose — ainsi que M. Jenkins, le président de la Communauté, l'in*diquait lors de son récent* passage à Washington — de sérieux problèmes.

HENRI PIERRE.

Israël

LA MULTIPLICATION DES GRÈVES EST EXPLOITÉE PAR LES PARTIS D'OPPOSITION

De notre correspondant

Jérusalem. — Le vingt-neuvième anniversaire de l'Etat d'Israël a été l'occasion, jeudi 21 avril, d'une pause dans la campagne électorale. Il a également permis aux Israéliens d'oublier pendant vingt-quatre heures les conflits sociaux qui secouent le pays. Depuis quelques années, Israël se transforme le jour de l'indépen*dance en un immense pique-nique*. Dépouillée de ses aspects militaires, la fête se caractérise surtout par l'exode de dizaines de milliers d'Israéliens à la campagne et sur les plages. *Seule réminiscence des défilés militaires du passé :* quatre escadrilles d'avions de chasse Kfir, de fabrication israélienne, ont sillonné le ciel du pays.

Pour le chef du gouvernement, M. Rabin, la fête de l'indépendance *aura coïncidé avec la date de son* départ. Ce vendredi 22 avril, il cède les rênes du pouvoir au ministre de la défense, M. Pérès, qui assurera l'intérim jusqu'aux élections législatives *du 17 mai. M. Rabin aurait* d'ores et déjà décidé de ne pas accepter de portefeuille ministériel dans le prochain gouvernement. Quant à M. Pérès, *la* première épreuve à laquelle il est confronté en tant que chef du gouvernement par intérim est incontestablement la dégradation du climat social.

Israël connaît, en effet, depuis quelques semaines de nombreuses grèves. Il s'agit semble-t-il d'un phénomène endémique. A intervalle régulier, de nouveaux conflits du *travail éclatent. Signe particulier :* Ils touchent presque toujours les couches favorisées, que ce soient les médecins, les ingénieurs ou les pilotes de l'air... La presse parle d'ailleurs de *« grèves de nantis »*.

Le conflit qui paralyse depuis trois semaines *environ la marine marchande* en est un nouvel exemple. Les officiers de marine se rangent parmi les salariés les mieux rémunérés. Ils n'ont pourtant pas hésité à débrayer pour appuyer leurs revendications salariales. Les pertes des *compagnies maritimes et* le manque à gagner pour les importateurs et exportateurs se chiffrent en millions de dollars.

A moins d'un mois des élections, ce conflit de la marine marchande offre de nouveaux arguments au Mouvement *démocratique pour le changement* (Dash) de M. Yadin, qui réclame un assainissement de la société israélienne.

Ce parti, comme le Likoud de M. Menahem Begin, demande désormais avec plus de vigueur encore *l'interdiction du droit de grève* dans les secteurs publics considérés comme vitaux.

Un sondage publié par le quotidien *Maariv* semble pourtant indiquer que le parti au pouvoir — *le front* travailliste Mapam-Mapa — résiste *aux coups de boutoir de ses* adversaires. Il accorde 35 % de voix au front travailliste (3 % de plus que lors du sondage du mois dernier) contre 24 % au Likoud (+ 1 %) et 11 % au Dash (— 2 %).

(Intérim.)

Égypte

● L'EGYPTE a levé *jeudi 21 avril* les restrictions qui avaient été imposées le 27 mars dernier à l'entrée sur son territoire de ressortissants libyens. Auparavant, les membres du consulat égyptien à Benghazi avaient regagné, vendredi 15 avril, l'Egypte après que Le Caire eut autorisé les membres du consulat libyen à Alexandrie à rentrer dans leur pays. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● UNE STATISTIQUE dressée par la Ligue libanaise dans le monde (Association des émigrés libanais) établit que du 20 avril 1975 au 20 mars 1977, 625 760 Libanais ont quitté leur pays pour s'établir à l'étranger. 353 260 d'entre eux ont regagné le Liban. La population totale de ce pays est de 3 100 000 habitants. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Grande-Bretagne

M. Moss Evans remplacera M. Jack Jones à la tête de la principale fédération syndicale

De notre correspondant

Londres. — La plus importante fédération syndicale de Grande-Bretagne, celle des Transports et des travailleurs généraux (T.G.W.U.), vient d'élire son nouveau secrétaire général, M. Moss Evans, cinquante-deux ans. M. Evans remplacera, en mars 1978, M. Jack Jones, qui prendra sa retraite.

Il y a quelques semaines, un sondage indiquait que, pour la très grande majorité des Britanniques, l'homme « *le plus puissant* » du pays n'était pas le premier ministre, mais le secrétaire général de la T.G.W.U. M. Jones a, en effet, été l'artisan du « *contrat social* » grâce auquel le gouvernement travailliste a pu, depuis deux ans, convaincre les organisations ouvrières de modérer leurs revendications salariales.

L'influence de la Fédération des transports et des travailleurs généraux est considérable au sein du mouvement travailliste. Grâce à ses deux millions d'adhérents, son vote au congrès des syndicats et à celui du Labour Party est presque toujours décisif.

La « continuité », si chère aux Britanniques, est respectée dans la mesure où M. Evans était le candidat de M. Jones. Le nouveau secrétaire général restera, en principe, à la tête de la Fédération quatorze ans, puisqu'il est élu « à vie », c'est-à-dire jusqu'à l'âge de sa retraite à soixante-cinq ans. Mais cette élection met aussi en lumière l'indifférence de beaucoup de syndicalistes britanniques. Alors que la Fédération compte près de deux millions de membres, M. Evans a triomphé, par 349 000 voix contre 119 000, de son concurrent le plus proche, M. John Cousins, le fils du prédécesseur de M. Jones à la tête de l'organisation.

M. Evans est né dans une de ces vallées galloises — celle de Merthyr Tydfil — qui ont été le foyer du *socialisme britannique.*

Contrairement à M. Jack Jones M. Evans passe pour un joyeux compagnon. Mais c'est aussi un militant dur et efficace. Responsable du recrutement, il a, en quelques années, accru de façon notable les effectifs de la T.G.W.U. en absorbant d'autres organisations syndicales.

Après avoir, en 1970, conduit une grève spectaculaire aux usines Ford, il a ensuite mis au point avec la direction un système de négociations qui a permis, depuis lors, à la succursale de la grande firme américaine d'éviter presque tout conflit.

L'attitude politique de M. Evans est un peu plus difficile à saisir. Pendant sa campagne électorale, il s'est déclaré opposé à une nouvelle phase de contrôle rigide des salaires. Après sa victoire, il a déclaré qu'un troisième accord salarial entre le gouvernement et les syndicats lui paraît « *très improbable* ». Malgré tout, il semble que M. Evans s'efforcera de poursuivre la politique modérée de son prédécesseur.

JEAN WETZ.

LA 25e CONFÉRENCE DU GROUPE DE BILDERBERG S'OUVRE A TORQUAY

La vingt-cinquième conférence annuelle du groupe de Bilderberg s'ouvre ce vendredi 22 avril dans la station balnéaire de Torquay (Devon). L'année dernière, la conférence avait été annulée en raison de l'implication dans l'affaire Lockheed du prince Bernhard des Pays-Bas, alors président de la conférence.

Parmi les personnalités qui doivent assister cette année aux trois jours de débats figurent M. Kissinger et le chancelier Schmidt.

Les débats de cette année, qui auront lieu comme d'habitude à huis clos, porteront sur l'avenir des économies occidentales mixtes et les relations avec le tiers-monde. — *(A.F.P., Reuter.)*

Irlande du Nord

Quatorze membres de l'IRA provisoire font la grève de la faim

De notre correspondant

Dublin. — En dépit de pressions croissantes, le gouvernement irlandais refuse de céder aux exigences des quatorze prisonniers membres de l'IRA provisoire, qui font la grève de la faim depuis quarante-cinq jours, et dont l'état est extrêmement grave.

Mercredi soir 20 avril, le ministre des P.T.T., M. Cruise O'Brien, a déclaré que personne ne souhaitait qu'ils succombent, mais que si une telle issue survenait, elle engagerait leur responsabilité et celle de l'organisation à laquelle ils appartiennent. Vingt grévistes dont six ont consenti, depuis, à s'alimenter — avaient été hospitalisés, il y a quinze jours, au camp militaire du Curragh, près de Dublin. Ils étaient précédemment détenus à la prison de Portlaoise, à 70 kilomètres de la capitale, transformée en forteresse. Les « provos » qui y sont incarcérés mènent campagne depuis plus d'un an pour que les conditions de détention soient améliorées et pour que cesse ce qu'ils appellent « *un traitement inhumain et dégradant* ». Les autorités ont toujours nié que les conditions de vie des détenus soient aussi mauvaises, arguant que les mesures strictes de sécurité — notamment la fouille intégrale — ont été rendues nécessaires par les nombreuses tentatives d'évasion qui ont eu lieu dans le passé avec des complicités extérieures. Le règlement concernant les visites des familles est, en particulier, devenu beaucoup plus rigoureux.

Bien que l'attitude ferme du gouvernement à l'égard des revendications de l'aile provisoire de l'IRA soit en général approuvée par la population, l'opinion selon laquelle, en raison de la gravité de la situation actuelle, il pourrait au moins permettre qu'une enquête soit ouverte à Portlaoise, gagne du terrain. Mardi, la femme de l'ancien « chef d'état-major » de l'IRA, M. Daithi O'Conaill, dont l'état est particulièrement grave, a déclaré que son mari préférait mourir plutôt que de retourner à Portlaoise et qu'elle ne ferait pas pression sur lui pour qu'il renonce à sa grève.

JOE MULHOLAND.

Italie

NOUVEAUX AFFRONTEMENTS A L'UNIVERSITÉ DE ROME
Un policier est tué

(De notre correspondant.)

Rome. — La violence a brusquement refait son apparition à Rome, dans l'après-midi du jeudi 21 avril. Pendant plus de deux heures, près de la cité universitaire, des étudiants se sont affrontés aux forces de l'ordre, avec des cocktails Molotov et des armes à feu. Bilan : un policier tué par balle, un autre luttant contre la mort et plusieurs blessés, dont une journaliste de la chaîne de télévision américaine C.B.S.

Les partis ont réagi pour dénoncer cet « *assassinat prémédité, visant à détruire les institutions démocratiques* », comme l'affirment — avec une similitude de termes assez frappante — les démocrates-chrétiens et les communistes. Une manifestation unitaire est convoquée à Rome, ce vendredi, tandis que les syndicats organisent une grève d'un quart d'heure. L'université de Rome a été de nouveau fermée « *pour une durée indéterminée* ».

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre (*le Monde* du 18 avril), l'adoption par le gouvernement d'un projet de loi universitaire a réveillé une contestation étudiante en sommeil depuis près d'un mois. Comme en février et en mars, c'est à Bologne et à Rome que plusieurs facultés ont été occupées, pour dénoncer la « réforme Malfatti », protester contre la présence de la police et réclamer la libération de certains étudiants détenus.

ROBERT SOLÉ.

DIPLOMATIE

M. KEBAÏLI EST NOMMÉ AMBASSADEUR A MANAGUA

Le *Journal officiel* du 23 avril annonce la nomination de M. Abdelmejid Kebaïli comme ambassadeur à Managua (Nicaragua), en remplacement de M. Paul Rouhier.

[Né en 1917, engagé en 1942 dans les Forces françaises libres, M. Kebaïli est entré aux affaires étrangères en 1945. Après un séjour au service de presse, il a occupé divers postes consulaires et diplomatiques à Los Angeles, San-Francisco, New-York, Mexico, Nairobi et Bombay avant d'être de 1974 à 1976 ambassadeur à Mascate.]

Des diplomates français font l'objet de tracasseries à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Le temps des tracasseries est-il arrivé pour les diplomates français en poste à Moscou ? Ils se posent la question depuis quelques jours. Très exactement depuis que certains d'entre eux font l'objet de la sollicitude de mystérieux « *citoyens soviétiques concernés* » qui, soit de vive voix, soit par téléphone, leur confient leurs « préoccupations » à la suite d'un certain nombre d'actes hostiles commis à l'encontre de divers établissements soviétiques à Paris. Ces attaques ont été condamnées par l'U.R.S.S. dans une note de protestation remise au début du mois à l'ambassade de France à Moscou (*le Monde* du 13 avril).

La mini-campagne de représailles contre les diplomates français, ainsi que contre certains employés de l'ambassade de France, a commencé au début de la semaine. Elle a tout d'abord été menée par téléphone. Jeudi, cependant, c'est dans la rue qu'un diplomate a été interpellé par deux « citoyens » soviétiques qui, après avoir protesté contre les incidents de Paris, lui ont demandé ce qu'il penserait « *si sa voiture était incendiée* ».

Sans vouloir dramatiser de tels incidents — dont ont été victimes, au cours des années précédentes, de nombreux diplomates américains, — on constate, de source française, qu'ils n'ont rien de spontané : seuls des collaborateurs de l'ambassade parlant parfaitement russe sont visés. Rappelons, d'autre part, qu'il est très difficile à un Soviétique ordinaire de se procurer les numéros de téléphone des étrangers résidant à Moscou. La semaine dernière, de nombreux officiels soviétiques, répondant manifestement à une consigne générale, s'étaient décommandés au dernier moment d'une réception organisée par le conseiller commercial de l'ambassade de France.

La mauvaise humeur des autorités soviétiques s'étend-elle aux correspondants de presse ? On peut se le demander après l'interdiction, par le ministère des affaires étrangères, d'un voyage que trois journalistes — dont deux Français — devaient faire cette semaine au Daghestan, sur l'invitation de l'Union des écrivains de cette République. Le voyage avait d'abord été autorisé par les services de presse du ministère. — J. A.

WASHINGTON ENVISAGE DE PROPOSER A LA HAVANE UN ÉCHANGE DE DIPLOMATES

Washington (A.P.). — Sans renouer les relations diplomatiques rompues depuis 1962, les Etats-Unis envisagent de proposer à Cuba un échange de diplomates qui seraient attachés aux ambassades étrangères représentant les intérêts respectifs des deux pays. Ainsi des diplomates américains auraient-ils un bureau dans l'ambassade de Suisse à La Havane tandis que leurs homologues cubains auraient le leur à l'intérieur de l'ambassade de Tchécoslovaquie à Washington.

D'autre part, on apprenait, le jeudi 21 avril, que les négociations sur les zones de pêche entre Cuba et les Etats-Unis reprendraient sans doute avant la fin du mois à La Havane. La délégation américaine sera conduite par M. Terence Todman, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines. Ce sera le personnage officiel du rang le plus élevé à se rendre à Cuba depuis quinze ans.

Enfin, M. Fidel Castro a reçu pour la seconde fois un groupe d'hommes d'affaires américains du Minnesota qui visitent Cuba. Lors du premier entretien qu'il avait eu avec eux mercredi, il leur avait déclaré que l'embargo imposé à Cuba par les Etats-Unis était moralement et économiquement injustifié, et que sa levée permettrait d'ouvrir une large discussion sur les problèmes pendants entre La Havane et Washington.

Le chancelier Schmidt se prononce pour un contrôle international de l'utilisation du combustible nucléaire irradié

Dans la controverse qui l'oppose aux Etats-Unis à propos de la vente au Brésil d'une usine d'enrichissement de l'uranium et surtout d'une usine de retraitement des combustibles irradiés, l'Allemagne fédérale vient de faire une concession plus apparente que réelle. Au cours d'une interview diffusée par la télévision ouest-allemande, le chancelier Schmidt a maintenu la position constante de Bonn suivant laquelle l'Allemagne respectera le contrat signé avec le Brésil et fournira les usines contestées. Mais il a admis que son pays pourrait, à l'avenir, ne plus signer de tels contrats.

Les conditions qu'il y met minimisent beaucoup la portée de cette déclaration. M. Schmidt demande que, après un accord international, l'utilisation des combustibles irradiés soit contrôlée et que tous les exportateurs de technologie nucléaire se soumettent aux mêmes restrictions. Il reconnaît que, « *pour aboutir à un tel accord, de nombreuses années seront nécessaires* ».

« *Un système de contrôle international n'est réalisable qu'en développant celui existant déjà à Vienne et en y faisant participer tous les Etats et pas seulement deux,* a ajouté le chancelier. *Seul un tel système permettrait également de prendre en considération les intérêts des pays en développement qui n'ont ni charbon ni pétrole et qui veulent se doter de centrales nucléaires.* »

L'Allemagne fédérale a fait un gros effort pour construire une industrie nucléaire capable d'exporter des réacteurs nucléaires à des prix compétitifs et elle n'a nullement l'intention de laisser le champ libre à d'autres pays exportateurs qui « *ne seraient pas soumis aux mêmes obligations* ».

هكذا من الأصل

Irlande du Nord

... membres de l'IRA provisoire font la grève de la faim

De notre correspondant

JOE MULHOLLAND

Italie

... AFFRONTEMENTS A L'UNIVERSITÉ DE ROME

Un policier est tué

WASHINGTON ENVISAGE DE PROPOSER A LA ... UN ÉCHANGE DE ...

EUROPE

A PROPOS DES ÉLECTIONS AU PARLEMENT EUROPÉEN LA « PRAVDA » CRITIQUE IMPLICITEMENT M. MARCHAIS

(De notre correspondant.)

Moscou. — La *Pravda* du vendredi 22 avril critique implicitement M. Marchais pour avoir fait une *« concession importante »* sur la question de l'élection du Parlement européen *au suffrage* universel. Rendant compte des *dernières déclarations à ce sujet* du secrétaire général du P.C.F. — *déclarations selon lesquelles le* parti ne s'opposerait pas aux élec*tions s'il obtenait la garantie* que ce Parlement ne pourrait pas mettre en cause l'indépendance et la souveraineté nationale, — le *correspondant de la Pravda* à Paris ajoute : *« La presse, la radio et la télévision françaises considèrent cette prise de position comme un recul important du P.C.F. puisque celui-ci s'était auparavant résolument prononcé contre l'élection au suffrage universel du Parlement européen, en y voyant une menace à la souveraineté nationale de la France. »*

Les commentateurs soviétiques n'ont jamais caché leur hostilité à la mise en place d'un Parlement européen élu au suffrage universel. La condamnation implicite des déclarations de M. Marchais intervient une semaine après la reproduction, dans *l'hebdomadaire Za Roubiejom* de l'article de Mme Jeannette Vermeersch publié dans *le Monde* du 9 avril et dans lequel la veuve de Maurice Thorez reprenait toutes les critiques faites en U.R.S.S. à l'encontre des thèses défendues par M. Elleinstein.

JACQUES AMALRIC.

M. O. GUICHARD DEMANDE DES GARANTIES FORMELLES CONTRE L'EXTENSION DES POUVOIRS DE L'ASSEMBLÉE DE STRASBOURG.

M. Olivier Guichard, ancien ministre d'Etat et ancien garde des sceaux (R.P.R.), *estime, dans l'Echo de la presqu'île guérandaise du 21 avril,* que toute modification aux pouvoirs de l'Assemblée européenne devrait être négociée entre les neuf Etats intéressés, et donc recueillir l'accord de chaque gouvernement et de chaque Parlement national. Ce serait, écrit-il, *« une garantie solide contre le dérapage que beaucoup de bons esprits craignent ».*

M. Guichard ajoute notamment : *« Sans doute l'évocation de cette garantie se trouvera-t-elle dans l'exposé des motifs qui sera déposé par le gouvernement. Mais, pour qu'elle soit tout à fait sûre, il serait souhaitable de l'incorporer à l'article unique de la loi par laquelle le Parlement français sera appelé à ratifier l'accord des Neuf.*

» Je pense que le moyen le plus simple serait de rappeler dans cet article l'avis du Conseil constitutionnel. On dit parfois que les Constitutions gagnent à être un peu obscures. Les traités internationaux, sur ce sujet, gagnent sûrement à être clairs. »

Pologne

Le groupe catholique libéral ZNAK est exproprié d'une partie de ses biens

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Après un délai de *réflexion de plusieurs mois,* la justice polonaise vient de tran*cher le conflit qui opposait les* autorités aux catholiques libéraux *du groupe Znak. Un tribunal* a décidé d'ôter à Znak la gestion de l'entreprise Libella, dont *les* bénéfices servaient à financer le *fonctionnement du Club des intellectuels catholiques de Varsovie et à assurer la* publication de la revue *Wiez.* Aux termes de l'arrêt du tribunal, une *nouvelle* société est *créée,* laquelle a été confiée au groupe catholique rival Odiss, plus proche du régime.

Il ne semble pas que cette décision ait été motivée par des raisons techniques ou commerciales. Tout indique qu'il s'agit d'une mesure politique, destinée à sanctionner un groupe dont certains membres avaient eu le courage de ne pas se plier à toutes les volontés du pouvoir. Dans une lettre adressée récemment aux responsables de Znak, et citée par l'agence catholique autrichienne Kathpress, M. Kokol, secrétaire d'Etat pour les affaires du culte, faisait grief à ce groupe d'être trop proche du Comité pour la défense des travailleurs, créé à Varsovie à la suite des événements de juin. Or, sur les quelque *mille huit cents à deux mille* membres du Club des intellectuels *catholiques de la capitale,* deux ou trois, tout au plus, collaboraient plus ou *moins* étroitement avec le comité, et uniquement à titre individuel.

M. Kokol reprochait aussi à Znak de ne pas s'être engagé assez fermement contre les *« agissements des forces revanchardes »* en Allemagne fédérale. Cette accusation, qui vise à mettre en cause le patriotisme pourtant bien établi des milieux catholiques, pourrait prendre pour base les réticences de ces milieux *à faire chorus avec les propagan*distes du régime dans la campagne *« antirevancharde »* déclenchée subitement à Varsovie *il y a deux mois.*

La mesure d'expropriation tou*chant le groupe Znak ne* peut que renforcer le malaise entre l'Eglise et le pouvoir. *Les évêques* polonais avaient, en effet, fait une mise en garde contre toute atteinte au patrimoine des milieux *catholiques et indiqué qu'ils* considéreraient une attaque de ce genre comme dirigée contre l'Eglise dans son ensemble. Afin de faciliter un arrangement, la conférence épiscopale avait chargé son secrétaire, Mgr Dambrowski, d'une mission de médiation dans le conflit opposant le groupe Znak à Odiss. Mais le pouvoir avait rejeté le compromis (division de l'entreprise Libella en deux) suggéré par l'épiscopat.

D'autre part, le Comité pour la défense des travailleurs a annoncé le jeudi 21 avril la libération de quatre ouvriers emprisonnés depuis juin 1976 à Radom. Les quatre hommes, parmi lesquels *un mineur de dix-sept ans,* avaient été condamnés à six ans de prison pour leur *participation* à l'incendie et au saccage du siège du parti de cette ville. Selon le comité, dix-sept personnes impliquées dans les incidents du mois de juin dernier resteraient encore emprisonnées.

Enfin, le comité indique que M. Jacek Kuron, l'un de ses membres les plus actifs, a été refoulé de la ville de Prszemysl, où il s'était rendu pour un voyage d'information. A peine arrivé dans cette ville, M. Kuron a été embarqué d'autorités dans un *avion à destination de Varsovie.*

MANUEL LUCBERT.

Espagne

UN DÉCRET ROYAL CONFIRME LE DEVOIR DE NEUTRALITÉ POLITIQUE DES MILITAIRES

Madrid (Reuter). — *A moins* de deux mois des élections, les forces armées espagnoles viennent d'être rappelées à leur devoir de neutralité politique. Le *Journal officiel* a publié, le jeudi 21 avril, un décret royal précisant l'application de l'interdiction faite aux militaires — même les officiers du cadre de réserve — de se livrer à une action politique quelconque. Ce décret paraît au lendemain de la révocation du général Manuel Alvarez Zalba de ses fonctions de directeur du secrétariat *du ministère* de l'armée pour avoir fait distribuer aux généraux, *sans l'autorisation* du ministère, un document critiquant la récente *décision* gouvernementale de légaliser le parti communiste.

Le Conseil supérieur de l'armée avait pris sur lui, la semaine dernière, de publier un communiqué manifestant la *« répulsion »* des militaires devant cette légalisa*tion, mais affirmant leur respect* du régime et des institutions.

Le décret royal interdit aux militaires toute activité politique à l'intérieur comme à l'extérieur des casernes.

Sa publication intervient au *moment où l'Alliance populaire,* formation de droite, conduite par six anciens ministres de Franco, dont M. Fraga Iribarne, accentue ses efforts pour obtenir le soutien des militaires en vue de la consultation électorale du 15 juin prochain.

De leur côté, socialistes et démocrates chrétiens ont décidé d'appuyer des candidats communs pour les élections sénatoriales afin d'empêcher que cette *Chambre ne soit dominée* par la droite.

La loi électorale prévoit, en effet, que chaque province sera représentée par quatre sénateurs, quelle que soit son importance démographique. Les partis d'opposition se plaignent de l'avantage que cela procure à la droite.

Un Sénat dominé par la droite risquerait de bloquer des réformes que voterait la Chambre basse, où l'opposition a l'espoir d'être bien représentée.

Le Parlement européen « regrette » l'attitude des autorités françaises dans une affaire de « brutalités » policières

Strasbourg. — L'Assemblée européenne a adopté, jeudi 21 avril, par un vote à main levée, une résolution sur *« les brutalités exercées par la police française sur un membre et trois agents du Parlement européen ».*

La résolution rappelle que dans *la nuit du 17 au 18 avril 1975,* à Strasbourg, un député socialiste danois, M. Nielsen, et trois fonctionnaires de l'Assemblée, ne pouvant présenter leurs papiers au cours d'une vérification d'identité, furent retenus toute la nuit dans un poste de police (1) et ajoute : *« Un examen médical pratiqué un peu plus tard par le chef de la clinique universitaire de Strasbourg, à la demande de deux fonctionnaires en cause, faisait état de sévices subis par suite de l'action de la police. Les nombreuses interventions du président du Parlement européen, du groupe socialiste du Parlement européen, du ministre danois des affaires étrangères et de certains membres de l'Assemblée nationale française auprès des ministres français compétents et d'autres autorités compétentes en la matière, n'ont été d'aucune utilité.*

» Le Parlement européen :

» — Regrette que les autorités françaises n'aient pris aucune mesure pour qu'une enquête approfondie soit effectuée sur cet incident par une autorité impartiale, à savoir l'autorité judiciaire, dans le but de déterminer avec certitude, entre autres, si le second protocole sur les immunités et privilèges de la C.E.E. a été respecté ;

» — Demande instamment aux autorités françaises de prendre toutes les mesures utiles pour éviter qu'une situation du même genre ne se reproduise à l'avenir ;

» — Demande instamment au secrétaire général du Parlement européen de s'assurer que la situation des fonctionnaires parlementaires fait également l'objet d'un examen, afin de garantir la sauvegarde de leurs intérêts dans l'avenir. »

Au cours du débat, seuls sont intervenus des orateurs socialistes et communistes. M. Nielsen a déclaré : *« C'est un exemple typique de brutalité policière. Il est également typique que la police française rejette catégoriquement toute critique. Les trois policiers concernés, des brutes primitives, ont été soutenus par le chef de la police, le ministre de la justice et le ministre de l'intérieur. »*

« Maintenant qu'il y a eu un changement de ministre en France, nous pouvons espérer que les autorités françaises feront ce qu'elles doivent faire, après ce débat, a dit M. Dalyell (travailliste britannique). *Il n'y a aucun déshonneur pour un gouvernement ou un ministre à dire qu'il y a eu peut-être des fautes. »*

(1) Voir *le Monde* du 21 juin 1975.

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

• Pharmacie : le statut des préparateurs • Médecine : le problème des <reçus-collés>

Jeudi 21 avril, sous la présidence de M. ALLAINMAT (P.S.), l'Assemblée nationale examine un projet de loi relatif aux préparateurs en pharmacie. Alors que, légalement, ils ne pouvaient jusqu'à présent que seconder les pharmaciens dans les préparations officinales, ce texte leur permettrait de délivrer désormais des médicaments sous leur responsabilité et leur contrôle. Cette faculté serait également accordée aux étudiants en pharmacie de quatrième année. Toute personne exerçant dans une pharmacie serait astreinte au port d'un insigne justifiant sa qualification.

Pour M. DELANEAU (R.I.), rapporteur, le divorce manifeste entre la loi et la pratique justifie cette adaptation. Il observe que les préparateurs ainsi que des vendeurs sans aucune qualification délivrent en effet des médicaments. Il note que le projet a suscité la satisfaction des préparateurs, mais la réserve de nombreux pharmaciens, inquiets d'une promotion éventuelle de la fonction de préparateur.

Pour Mme VEIL, ministre de la santé et de la sécurité sociale, il s'agit de tirer les conséquences juridiques de la profonde évolution qu'a connue la pharmacie d'officine et surtout les fonctions de préparateur. Elle donne ensuite des précisions sur les conditions dans lesquelles sera délivré le brevet professionnel et sur les programmes d'études qui seront soumis à une commission paritaire.

Dans la discussion générale, M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin) estime nécessaire d'élever le niveau des connaissances de base des personnes qui préparent le brevet professionnel et souhaite la création d'une filière unique. M. CAILLAUD (R.I., Vendée) évoque le problème des vendeurs. Pour M. WEBER (P.C., Val-d'Oise), ce texte répond à une réelle nécessité. Mais il pèche cependant par son absence de précision sur la réforme de la formation et par son absence de dispositions pour les préparateurs du secteur hospitalier. M. CRESSARD (R.P.R., Ille-et-Vilaine) exprime sa satisfaction à l'égard d'un projet qui revalorisera la profession de préparateur.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte notamment :

— Un amendement du gouvernement précisant que le décret relatif à la formation de préparateur est pris après avis d'une commission paritaire, dont la composition est définie par arrêté ministériel et dont les membres sont nommés sur proposition du conseil supérieur de la pharmacie et des organisations syndicales les plus représentatives. Cet amendement respecte la parité entre les pharmaciens, les préparateurs et l'administration. Mme Veil indique que les préparateurs d'officine et les préparateurs hospitaliers seront représentés dans cette commission ;

— Un amendement de M. MILLET (P.C.) qui substitue le terme « effectif » à celui de « permanent » en ce qui concerne le contrôle du pharmacien sur le préparateur ;

— Un amendement du rapporteur indiquant que les étudiants en pharmacie inscrits en quatrième année sont autorisés à exercer les prérogatives des préparateurs *« dans un but exclusif de perfectionnement »*. A l'initiative de M. Gissinger il est précisé que ces étudiants devront avoir accompli préalablement leur premier stage obligatoire de six semaines ;

— Un amendement du rapporteur limitant aux seules personnes légalement autorisées à délivrer les médicaments l'obligation du port d'un insigne distinctifs ;

— Un amendement du rapporteur prévoyant que les personnes en cours de formation pourront poursuivre cette dernière dans le régime actuel.

L'ensemble du texte ainsi modifié est adopté par l'Assemblée.

L'Assemblée examine ensuite le projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux études médicales. Ce texte valide des arrêtés ayant trait à l'admission en deuxième année des études médicales pour les années 1971-72 et 1972-73. Il régularise la situation d'environ cinq mille étudiants figurant sur les listes de classement établies sur la base de ces arrêtés, dont certains avaient été annulés pour vice de forme.

M. GAUSSIN (réf.), rapporteur, s'élève contre la multiplication des projets de validation (sept en l'espace d'un an et demi) qui conduisent le Parlement, sur la demande du gouvernement, à enfreindre le principe fondamental de la séparation des pouvoirs en validant des actes réglementaires annulés par les juridictions administratives ou judiciaires. Pour terminer, il attire l'attention sur la situation des « reçus-collés » (495 en 1971-72 et 1972-73) qui, cinq ans après, souhaiteraient reprendre leurs études et devraient bénéficier, à son avis, de dispositions bienveillantes.

Pour Mme SAUNIER-SEITE, secrétaire d'Etat aux universités, ce texte entend réparer un simple vice de forme qui ne mettait pas en cause la parfaite justification pédagogique des décisions prises.

Dans la discussion générale, M. GABRIEL (appar. R.I., Saint-Pierre-et-Miquelon) insiste sur la nécessité de résoudre le problème des « reçus-collés ». M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin) regrette que l'on demande au Parlement de valider l'attitude de certaines universités qui ont refusé, à l'époque, d'appliquer les dispositions légales introduisant la sélection en médecine. Pour M. MILLET (P.C., Gard), on ne peut dissocier ce texte du principe même du *numerus clausus* introduit en 1971, *« principe inacceptable, car fondé sur l'insuffisance des capacités hospitalières et non sur les besoins réels en médecins »*. M. DELANEAU (R.I., Indre-et-Loire) dénonce la *« manœuvre »* du parti communiste destinée à instituer *« une médecine fonctionnarisée »*.

Après avoir indiqué que la France formait neuf mille cinq cents docteurs en médecine par an, le secrétaire d'Etat déclare : *« Reconsidérer le problème des reçus-collés de 1971-1972 serait inviter le Parlement à se substituer aux jurys qui se sont prononcés sur les admissions en deuxième année. Les cas douloureux sont, au demeurant, toujours pris en considération.*

Les amendements déposés ayant été déclarés irrecevables par la commission des finances, l'article unique du projet est adopté sans modification et prend ainsi force de loi.

L'Assemblée examine ensuite un projet de loi, adopté par le Sénat, qui reconduit pour six ans, au profit des invalides de guerre et des veuves de guerre, le bénéfice de la législation sur les emplois réservés dans les administrations, les collectivités locales et les établissements publics. Après les interventions de MM. VALENET (R.P.R.), rapporteur, et BORD, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, les députés adoptent, dans le texte du Sénat, le projet, qui prend force de loi.

Pour terminer, l'Assemblée examine un projet de loi qui permet aux magistrats participant à une session de formation d'assister au délibéré des juridictions auprès desquelles ils font un stage. Après le rapport de M. GERBET (R.I.), M. PEYREFITTE, garde des sceaux, indique que le gouvernement a déposé des amendements en vue d'autoriser également les greffiers en chef à participer aux délibérés des juridictions de l'ordre judiciaire, comme le peuvent actuellement les auditeurs de justice. L'Assemblée adopte ces amendements, puis le projet ainsi modifié. — P. Fr.

● PRECISION. — C'est M. Joël Le Theule, député R.P.R. de la Sarthe, qui a été nommé, mercredi 20 avril, rapporteur du projet de loi relatif au contrôle de la concentration économique et à la répression des ententes illicites et abus de position dominante. Il remplace M. Maurice Papon (R.P.R., Cher), démissionnaire.

Au Sénat

Aide aux commerçants âgés : le seuil de saturation pour l'installation des « grandes surfaces » est atteint

annonce M. Monory

Le Sénat a adopté, jeudi 21 avril, après lui avoir apporté quelques modifications, le projet de loi tendant à instituer des mesures « en faveur de certaines catégories de commerçants et artisans âgés ».

Ce projet, a souligné le rapporteur, M. PRORIOL (ind., Haute-Loire), vise à assouplir le régime de l'aide spéciale que la législation de 1972 a créé pour permettre aux commerçants et artisans de se reconvertir ou de se retirer malgré l'insuffisance de ressources due à la faiblesse de leurs retraites.

MM. BERCHET (Gauche dém., Haute-Marne), Jean COLIN (Un. centr., Essonne), et MOREIGNE (P.S., Creuse), approuvent l'esprit du texte proposé, tout en mettant en cause le régime fiscal des commerçants et artisans, et la concurrence des « grandes surfaces ». M. MONORY, ministre de l'industrie et du commerce, qui s'exprime pour la première fois au Sénat en cette qualité, dit son intention de lutter contre les *« tracasseries administratives »* dont sont victimes les commerçants. Puis il déclare notamment, au sujet de l'application de la « loi Royer » :

« Certaines des promesses de la loi d'orientation ont été tenues; mais si l'égalité sociale va ainsi être réalisée, il n'en est pas de même pour l'égalité fiscale. A cet égard, j'ai de bonnes raisons de croire — ce n'est pas un engagement — qu'un pas en avant sera fait dans la loi de finances pour 1978 : j'ai le ferme espoir que le premier ministre, que j'ai saisi du problème, accède à ma demande.

» Nous devrions avoir atteint, sauf exception, le seuil de saturation pour l'installation des grandes surfaces. Elles ont joué leur rôle en stimulant la concurrence, mais leur trop grand nombre serait nuisible, notamment, à un aménagement équilibré du territoire.

» Que les commerçants se rassurent : décentralisateur convaincu, je ne reviendrai pas sur les avis des commissions départemntales ni de la commission nationale. Les autorisations ne seront données qu'avec parcimonie, à moins bien entendu que n'existent localement un blocage ou des restrictions à la concurrence. »

Le Sénat, sur la proposition de MM. JEAN COLIN et PRORIOL, a ensuite décidé d'allonger de deux ans la durée du régime de l'aide compensatrice institué par la loi : le terme était fixé à 1978, il est porté, avec l'accord du ministre, à 1980. Les sénateurs ont enfin modifié l'article 2 concernant les possibilités d'addition de carrières entre époux pour l'ouverture du droit à l'aide du conjoint de l'artisan ou du commerçant décédé. Les possibilités de cumul ont été ainsi élargie. L'addition des carrières entre époux sera désormais possible.

— Dans quelque entreprise qu'aient été exercées les fonctions de chef d'entreprise ;

— Même lorsqu'il n'y a pas succession des conjoints à la tête de la même entreprise ;

— Même pour les périodes d'activité accomplies comme chef d'entreprise par l'un ou l'autre des conjoints antérieurement au mariage.

Le Sénat a adopté sans débat, à la fin de sa séance, un projet de loi dont le rapporteur est M. DE CUTTOLI (non-inscrit, Français de l'étranger), qui atténue les dispositions pénales sanctionnant les infractions à la réglementation des stations privées radio-électriques. Ce texte voté en première lecture par le Sénat, avant l'Assemblée nationale, est d'une portée limitée. Il vient compléter, a dit le rapporteur, la dérogation déjà prévue en faveur des talkies-walkies. — A. G.

M. JACQUES PELLETIER PROPOSE CERTAINES RESTRICTIONS AU CUMUL DES MANDATS

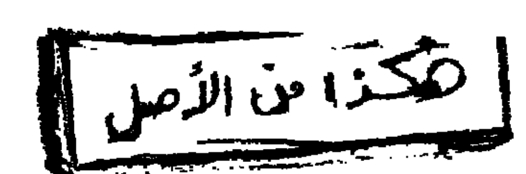
M. Jacques Pelletier, sénateur de l'Aisne, et plusieurs de ses collègues de la gauche démocratique ont déposé une proposition de loi organique tendant à réglementer le cumul des mandats électoraux. Un parlementaire ne pourrait exercer que deux mandats : il ne serait plus possible, par exemple, d'être à la foi membre d'une assemblée européenne, conseiller général et maire d'une ville de plus de deux mille cinq cents habitants. Les mandats de député ou sénateur, conseiller général et maire devraient être exercés dans le même département.

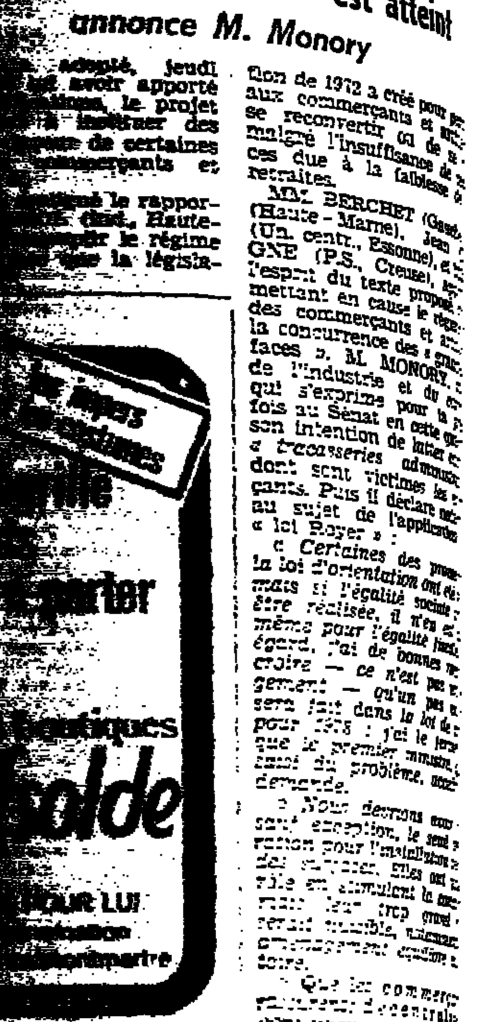
Le sénateur de l'Aisne estime que la concentration du pouvoir politique bloque l'accès des jeunes générations à la vie publique.

∴

Les trois sénateurs centristes du Haut-Rhin, MM. Pierre Schlélé, président du conseil régional d'Alsace, Marcel Nuninger et Charles Zwickert ont déposé sur le bureau du Sénat une proposition de loi tendant à la création d'un musée national (établissement public) de l'automobile à Mulhouse.

Ce texte tend à assurer le transfert de propriété à l'Etat de biens immobiliers et mobiliers dont les propriétaires sont les frères Schlumpf.





POLITIQUE

La réunion des maires socialistes

Les fruits du cactus

De notre envoyé spécial

Dreux. — La direction du parti socialiste a réuni, jeudi 21 avril, à Dreux, les quatre-vingt-un maires socialistes des villes de plus de 30 000 habitants. Dreux avait été choisie, car c'est la seule de ces quatre-vingt-une villes à être gérée par une femme : Mlle Françoise Gaspard, trente et un ans.

Dans la petite salle du centre socio-culturel du Lièvre d'or, entre les drapeaux tricolores et les plantes vertes, on a eu l'impression d'assister à une distribution des prix. On a même pu voir M. Lemoine, nouveau maire de Chartres, remettre la médaille de sa ville à Mlle Gaspard, et offrir à M. Mitterrand un ouvrage d'art sur la cathédrale de Chartres.

A la tribune, l'œil attendri, siégeaient les « anciens » (MM. Mitterrand, Mauroy, Dubedout, ainsi que les présidents des groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat, MM. Defferre et Champeix), flanqués du benjamin : M. Jean-Marc Ayrault, vingt-sept ans, maire de Saint-Herblain (Loire-Atlantique). Dans le rôle du surveillant général, M. Roger Fajardie, membre du secrétariat, a effectué l'appel pour que chacun apprenne à connaître les « têtes » nouvelles. Un déjeuner avait, dans le même dessein, précédé la réunion.

Les obstacles

Dans son discours, M. Hubert Dubedout, qui passe pour l'un des meilleurs de la classe, a donné quelques « trucs » aux nouveaux et a mis en lumière les principales difficultés qu'ils allaient rencontrer. Le maire de Grenoble, qui entame son troisième mandat, devient ainsi, avec MM. Defferre (Marseille) et Longequeue (Limoges), l'un des plus anciens maires socialistes d'une ville de plus de 100 000 habitants.

Parmi les obstacles mis en évidence par M. Dubedout figure l'isolement des élus. « *Les échéances politiques nationales, et à court terme le congrès du parti, risquent de mobiliser l'attention exclusive de nos militants*, a-t-il noté. *Un juste équilibre doit être trouvé faute de quoi l'isolement rejettera les équipes d'élus dans une pratique peu démocratique de l'exercice de leur mandat.* »

M. François Mitterrand a, lui aussi, développé ce thème en demandant aux maires de rester les animateurs politiques qu'ils étaient hier. Le premier secrétaire du P.S. compte en effet beaucoup sur cette nouvelle génération — « *dont vous n'êtes que l'avant-garde* », a-t-il noté — pour que le renouveau du P.S. ne soit pas, comme on le dit parfois, le fruit de l'action d'un homme, le résultat des erreurs de ses adversaires ou un accident de l'histoire, mais qu'il corresponde à une œuvre collective.

A court terme M. Mitterrand compte sur ces nouveaux cadres pour enforcer l'homogénéité de sa formation. Il a l'espoir que même ceux qui se situaient jusqu'à présent dans la minorité du P.S. appuieront totalement son action à présent qu'ils sont confrontés aux réalités et aux responsabilités de la gestion.

Dans son discours d'accueil, Mlle Françoise Gaspard, qui est membre de la majorité du P.S., a toutefois indiqué au premier secrétaire les limites de cette évolution, en déclarant : « *Vous avez, en parlant de cette génération de socialistes qui a rejoint le P.S. après 1971, parlé des « sabras » (1). Au sens strict du terme le « sabra » est le fruit du cactus. Vous savez que nous avons quelques épines, mais nous sommes les fruits du parti socialiste.* »

Cette volonté de s'affirmer n'a pas empêché les nouveaux maires, surtout au cours de la réunion à huis clos qui a suivi la séance officielle, de demander mille conseils à leurs aînés. Un colloque doit être, dans quelques mois, organisé par le P.S. pour approfondir la politique socialiste à l'égard de la ville.

Dans son discours, M. Dubedout a mis en garde les nouveaux élus contre les excès des « *spécialistes de la palabre et du terrorisme intellectuel* », et les a appelés au réalisme. « *Le foisonnement de la vie associative*, a-t-il noté en faisant référence à son expérience personnelle, *peut aboutir à l'asphyxie de l'élu.* » Les maires ont été vivement invités à rester proches de leur population. « *Vous disposez*, a déclaré M. Mitterrand, *d'une marge d'action suffisante pour marquer le changement. Abordez les problèmes fiscaux avec sagesse mais n'oubliez pas de suivre le mouvement général des prix et des affaires. N'acceptez pas les injonctions des préfets et sous-préfets.* »

A ce propos le premier secrétaire du P.S. a lancé un avertissement au P.C.F. en rappelant que les accords passés entre les partis de gauche prévoient que les votes à caractère budgétaire doivent être effectués solidairement, la minorité devant se rallier à la majorité. Selon M. Mitterrand, sept manquements à cette règle se seraient déjà produits, depuis le scrutin municipal, du fait des partenaires du P.S. « *Ne cédez pas à l'angélisme*, a ajouté M. Mitterrand, *surtout quand il n'est pas pratiqué par des anges.* » Le premier secrétaire a conclu : « *Dépassez les rivalités locales et même les oppositions politiques. Vos adversaires doivent disposer des moyens légaux que la démocratie leur offre et qu'ils vous ont refusés. La France, la République et vos communes ne vous appartiennent pas. Il y a les autres, qui sont tous les Français. Il s'agit de changer les mœurs de notre pays et d'en finir avec une France coupée en deux.* »

THIERRY PFISTER.

(1) Les « sabras » sont, en Israël, les citoyens nés sur le territoire de l'Etat hébreu et qui ne sont pas venus du fait de l'émigration.

L'éventuel changement de loi électorale

M. DEFFERRE : les socialistes ne tomberont pas dans le piège.

M. Gaston Defferre, président du groupe des socialistes et des radicaux de gauche de l'Assemblée nationale, qui participait, jeudi 21 avril, à la FNAC, rue de Rennes, à un débat sur son livre *Si demain la gauche...*, a été interrogé sur le projet, prêté au gouvernement, de modifier la loi électorale pour adopter un système de représentation proportionnelle. M. Defferre a déclaré :

« *Le changement de loi électorale est un piège. Se rendant compte qu'il ne peut réussir au plan économique, M. Raymond Barre commence à parler de représentation proportionnelle. C'est pourtant le même homme qui affecte de ne pas faire de « politique politicienne ». M. Raymond Barre est un politicien, et un politicien dangereux.*

» *En ce qui concerne la représentation proportionnelle, nous ne marcherons pas. Nous ne sommes pas naïfs. Certes, nous sommes favorables au principe de la représentation proportionnelle, mais nous ne tomberons pas dans le piège que l'on nous prépare. Le but du gouvernement est simplement de faire perdre des sièges à la gauche.*

» *Bien sûr, comme il est malin, il peut nous dire :* « Nous ne voulons pas vous frustrer de votre victoire en 1978 et nous n'appliquerons la représentation proportionnelle que pour le scrutin législatif suivant. » *Nous ne marcherons pas non plus. Il lui serait trop facile alors de dissoudre la nouvelle Assemblée nationale pour tenter de nous faire battre.* »

M. Defferre a conclu : « *Nous pourrons appliquer la représentation proportionnelle quand nous aurons gouverné pendant cinq ans.* »

EN BREF...

● *M. Raymond Barre* reçoit samedi matin 23 avril à l'hôtel Matignon M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale. Le premier ministre avait reçu M. Max Lejeune, président du groupe réformateur, le 21 avril et M. Roger Chinaud, président du groupe des républicains indépendants, le 15 avril.

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a déclaré, jeudi 21 avril : « *Décidément, le parti communiste français n'est pas à un reniement près. Lui qui avait exigé de traiter les problèmes des départements d'outre-mer dans la politique étrangère dans le programme commun demande désormais que, dans la révision de celui-ci, ils figurent dans les problèmes institutionnels. Il ajoute même qu'ils souhaitent demeurer dans la République française.* [...] *Il est toujours réconfortant de voir l'opposition accepter des thèses de la majorité qui, quelques mois auparavant, provoquaient ironie ou sarcasme.* [...]

● *M. Gilles Bacquaert*, ancien membre du bureau national de l'U.J.P., ainsi que plusieurs responsables locaux du mouvement des jeunes gaullistes, ont publié, jeudi 21 avril, une déclaration dans laquelle ils indiquent qu'ils participeront au congrès d'unification des formations gaullistes d'opposition que le général Binoche, co-président du Front progressiste, propose de réunir à Nice les 14 et 15 mai (*le Monde* du 19 avril). Ils estiment : « *Face au péril, l'heure exige le rassemblement de tous les Français autour d'un grand dessein national, celui du renouveau de la France. (...) Notre but est que s'unissent toutes les forces gaullistes authentiques dans l'opposition et que se prépare le redressement national aux côtés des forces de gauche.* »

● *En accord avec le mouvement Initiative républicaine et socialiste*, que préside M. Léo Hamon, avec l'association des élus gaullistes de progrès et avec le vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti, le général Binoche, co-président du Front progressiste a adressé une lettre aux dirigeants de l'union de la gauche pour demander que les gaullistes d'opposition soient associés à l'actualisation du programme commun.

BISCHHEIM : victorieuse mais divisée la gauche va-t-elle retrouver son unité ?

De notre correspondant

Strasbourg. — A Bischheim, l'union de la gauche, qui avait volé en éclats le soir de l'élection du maire le 31 mars, parviendra-t-elle à refaire son unité au terme d'une crise qui dure depuis trois semaines maintenant ?

Pour les municipales, socialistes et communistes avaient constitué à Bischheim une liste commune attribuant treize places à chacun des partis et réservant la vingt-septième à une personnalité sans étiquette, qui fut proposée par le P.C., sans recueillir l'accord explicite du P.S. : M. Claude Lutz, maire actuel de la localité.

Le différend entre socialistes et communistes se manifesta à l'issue du premier tour. La liste de gauche, tout entière, arrivait en tête du ballottage, devant la liste de la majorité, conduite par le maire sortant ; la plupart des candidats socialistes devançaient de quelques dizaines de voix leurs colistiers communistes. Dans ces conditions, le chef de file du P.S., M. Jean-Marc Rosenstiel, ainsi que ses collègues, s'estimèrent en droit de revendiquer la tête de liste pour le second tour et le poste de maire en cas de victoire. Or les accords conclus avant les élections entre les deux formations précisaient que le poste de maire reviendrait au parti ayant obtenu le plus de sièges en cas de succès.

Pour l'élection du maire, les socialistes arguaient de l'avance de voix obtenue par leurs chefs de file sur ceux du P.C., tandis que ces derniers, constatant que les deux partis avaient obtenu chacun treize sièges, s'en remettaient à la décision du scrutin et proposaient que la seule personnalité sans étiquette, M. Lutz, soit élue au poste de premier magistrat. Les socialistes avançaient le nom de M. Rosenstiel. Après deux tours de scrutin, où l'on aboutit à l'égalité des voix, la décision fut prise au troisième, par quatorze suffrages à M. Lutz contre treize au candidat socialiste. M. Rosenstiel et ses amis claquèrent alors la porte de la mairie, déclarant qu'ils donneraient leur démission et ne participeraient pas aux futures élections complémentaires. Un peu précipitamment sans doute, puisque la lettre de démission n'est toujours pas parvenue à la préfecture... De son côté, le maire et les treize conseillers communistes procédèrent à l'élection des quatre adjoints statutaires. Quatre autres postes d'adjoints restent prévus pour le retour des conseillers socialistes. Ce sont les attributions précises de ces postes supplémentaires qui semblent actuellement au centre des discussions.

JEAN-CLAUDE HAHN.

POLITIQUE

Le programme du maire sera soumis au Conseil de Paris avant le 20 juillet

« La période d'installation est terminée. Il faut se mettre au travail », a déclaré jeudi 21 avril, le maire de Paris à ses adjoints, qu'il avait réunis en compagnie des chefs de service de l'administration parisienne. Selon M. Denis Baudouin, chargé des relations extérieures et de l'information, qui rapportait les propos du premier magistrat de la capitale, cette réunion a permis d'établir un programme d'action assorti d'un calendrier. M. Jacques Chirac a attribué à certains adjoints des missions, concernant la sécurité, l'emploi, la déconcentration au niveau des mairies annexes d'arrondissement, ou la propreté, qui devront faire l'objet de projets mis au point dans un délai de quinze jours et être soumis au Conseil de Paris avant le 20 juillet. Ces missions, confiées aux adjoints et à l'administration, sont les suivantes :

— M. Jean Tiberi (R.P.R.), deuxième adjoint, chargé du personnel, doit recevoir, la semaine prochaine, l'ensemble des syndicats pour établir un catalogue de leurs revendications ;

— M. Michel Elbel (C.D.S.), adjoint chargé de la réforme administrative, doit préparer des mesures de déconcentration au niveau des mairies annexes, pour mettre à la disposition des habitants de chaque arrondissement des représentants des principaux services municipaux ;

— Mme de Hauteclocque (R.P.R.) et M. Frédéric-Dupont (CNIP), rencontreront, avec M. Chirac, le préfet de police, M. Somveille, pour étudier les moyens d'assurer une meilleure sécurité à Paris. MM. Bourgine (CNIP) et Cros (R.P.R.) se joindront à eux et examineront les modalités d'une aide au logement des policiers pour les rapprocher du lieu où ils exercent leurs fonctions.

M. Gabriel Kaspereit (R.P.R.) a été chargé de relancer l'emploi, en particulier par une aide aux petites et moyennes entreprises. Il devra agir en liaison avec le conseil régional et le comité économique et social d'Ile-de-France.

M. Gilbert Gantier (R.I.) présentera une série de mesures tendant à mieux assurer la propreté de la capitale.

MM. Chirac et de La Malène (R.P.R., premier adjoint chargé des finances) vont se livrer *« aux premières réflexions sur le projet de budget pour 1978 de la Ville de Paris »*.

Les structures de concertation

M. Denis Baudouin a également précisé que le médiateur, M. Michel Junot (C.N.I.P.), serait *« opérationnel »* dès mardi 26 avril. Il a ajouté : *« Le maire va mettre en place des structures de concertation qui lui permettront d'être informé avant d'agir et de rechercher des avis compétents. Ces structures se présenteront comme des commissions informelles présidées, selon le cas, par le maire ou l'adjoint compétent. Pour chaque problème, il sera demandé à chacune des associations représentatives de désigner un représentant et un suppléant, qui siégeront, à titre consultatif, pour représenter les divers intérêts des Parisiens. Il a été décidé de créer ces types de structures sur les problèmes suivants : taxis, artisanat, familles, écologie, santé et culture. »*

M. Denis Boudouin a conclu : *« Lundi prochain, 25 avril, le Conseil de Paris devra régler ses derniers problèmes d'organisation, après quoi il se mettra au travail sur les projets qu'attendent les Parisiens. »*

M. Jacques Chirac relance l'action du R.P.R. dans trois domaines

Mardi 26 avril, le conseil des ministres autorisera M. Raymond Barre à engager le même jour la responsabilité du gouvernement sur l'adoption du plan de relance de l'économie. Pour donner plus de solennité à cette décision, tous les membres du gouvernement ont été conviés à l'Elysée.

Le soir même, après le discours du premier ministre, le R.P.R. réunira conjointement pour la première fois, sous la présidence de M. Jacques Chirac, les membres du bureau du groupe parlementaire et ceux du conseil politique du mouvement. Ceux-ci analyseront les propos du chef du gouvernement et détermineront l'attitude des élus R.P.R.

Les réunions de parlementaires R.P.R., qui se sont tenues depuis la rentrée du 2 avril et surtout la séance du conseil politique du mouvement, mardi 19 avril, ont révélé l'inquiétude et l'irritation d'une bonne partie des élus et cadres gaullistes. Un bon tiers des membres du conseil politique ont ainsi montré qu'ils souhaitaient que le R.P.R. refuse sa confiance au gouvernement de M. Barre. Ceux-là ont estimé que la situation économique et sociale ne pourrait pas s'améliorer avant les élections législatives, que la crise de l'emploi ne pourrait que s'aggraver d'ici là et que la confiance, si elle était accordée par les gaullistes, autoriserait le gouvernement à se croire *tout* permis à leur égard pendant les prochains mois. En conséquence il serait préférable de clarifier rapidement la situation en provoquant une dissolution *immédiate*. Bien que compris par tous, ces arguments ont été combattus par la majorité des membres du conseil politique et par M. Chirac lui-même.

De nouveaux thèmes

Selon ces derniers, l'opinion publique rendrait le R.P.R. responsable d'un échec électoral de la majorité s'il se produisait après une crise provoquée par les gaullistes. La thèse de la solution de recours en cas de victoire de la gauche a été de nouveau écartée. Sans doute des reproches très sévères ont-ils été adressés au comportement de M. Giscard d'Estaing, des soupçons à son égard ont encore été formulés, mais surtout pour la première fois, des critiques très vives ont été faites à M. Raymond Barre. Tous ont été d'accord, en termes variés, pour reprocher au premier ministre sa « carence politique » et l'inadéquation de son action à la situation présente, mais tous sont convenus que l'ouverture d'une crise serait inopportune. En conséquence si le gouvernement ne profite pas du débat sur le plan économique pour « charger la barque » en y adjoignant, par exemple, les questions européennes, les dirigeants gaullistes prévoient que le vote des députés R.P.R. sera largement positif.

Abstraction faite du débat de la semaine prochaine, le R.P.R. veut profiter du délai qui s'écoulera avant les élections législatives pour mener une triple action : renouveler l'image du mouvement, préparer les élections, réorganiser les structures.

Constatant que la majorité en tant que telle n'est plus ni « coordonnée » ni « animée », M. Chirac veut mettre en valeur la nature de « premier parti de France » du R.P.R. et souligner son originalité. Sur tous les problèmes d'actualité le mouvement va donc continuer à prendre des positions officielles, ainsi qu'il vient de le faire, par exemple, à propos de Concorde, de l'industrie aéronautique, de la sidérurgie, du service national et de la politique africaine. Il agira de même au sujet de la coopération avec le monde arabe et le tiers-monde, des problèmes de l'énergie, de ceux des professions libérales, de la participation dans l'entreprise, des relations dans le monde du travail. M. Jacques Chirac a toujours préféré consolider la clientèle traditionnelle de la majorité et l'élargir même modestement plutôt que de rechercher un hypothétique « rééquilibrage » du genre de celui que les gaullistes reprochent à M. Giscard d'Estaing d'avoir tenté. On se félicite d'ailleurs que depuis le résultat des « municipales » l'agressivité des élus « giscardiens » et centristes à l'égard de M. Chirac se soit atténuée et l'on assure même que parmi ces derniers beaucoup reconnaissent en privé le bien-fondé des thèses de l'ancien premier ministre.

Celui-ci va aussi entreprendre une vaste tournée provinciale non seulement pour rencontrer les adhérents de son mouvement, mais pour prononcer des discours qui peu à peu fixeront la doctrine du R.P.R. Ainsi, le 6 mai, il traitera à Sochaux de l'industrialisation et des rapports sociaux ; le 3 juin, il se rendra à Colombes et le 11 à Lille.

De nombreuses commissions vont se réunir à la tour Montparnasse pour mettre au point des projets précis accompagnés de propositions concrètes, par exemple pour les artisans et commerçants en ce qui concerne leur régime de sécurité sociale ; pour les cadres, pour l'environnement, etc. Un véritable programme de gouvernement — espère-t-on — pourra être ainsi proposé par les candidats aux élections.

Préparer les élections

Parallèlement en effet le R.P.R. a décidé d'intensifier la préparation des élections législatives afin d'être avant l'été prêt à parer à toute éventualité. M. Jacques Toubon, qui exerçait à la mairie les fonctions de directeur adjoint du cabinet, devient le collaborateur de M. Yves Guéna à la tour Montparnasse. Le R.P.R. va accorder quelque quatre cents « pré-investitures ». Il s'est limité à ce chiffre (il y a 473 circonscriptions métropolitaines) car il ne veut pas présenter de candidats dans certaines de celles qui sont détenues par les autres formations de la majorité, afin de souligner sa bonne volonté.

Le courant des adhésions nouvelles au R.P.R. permet au mouvement d'entreprendre une profonde transformation de ses structures. Le recrutement qui avait commencé après le 5 décembre dernier, lorsque M. Chirac est devenu président du mouvement, s'est intensifié, dit-on, depuis son élection à la mairie de Paris. Des départements à faible implantation militante gaulliste enregistrent un flux notable. Par exemple, dans l'Isère mille nouveaux adhérents se sont inscrits au R.P.R. depuis le 5 décembre. Mais si ces nouvelles recrues proviennent pour une bonne part des rangs de la « majorité silencieuse », il est malaisé de savoir encore si le R.P.R. « mord » sur l'opposition ou sur les franges de celles-ci. Le trente-deuxième étage de la tour Maine-Montparnasse est désormais le siège d'une activité intense pour les cent « permanents » qui y travaillent à temps complet. L'état-major de M. Chirac va y être complété avec la nomination de M. Vincent Ansquer, ancien ministre de la qualité de la vie, à la tête d'un groupe de travail sur l'artisanat, le commerce et les professions libérales, de M. Nungesser, ancien ministre pour les questions d'écologie et d'environnement, de M. Alain Devaquet, agrégé de physique nucléaire, maître de conférences à Polytechnique, pour les problèmes internationaux de l'énergie, de responsables pour les Français de l'étranger et pour les départements et territoires d'outre-mer. On peut se demander si un véritable « shadow-cabinet » ne se met pas peu à peu en place.

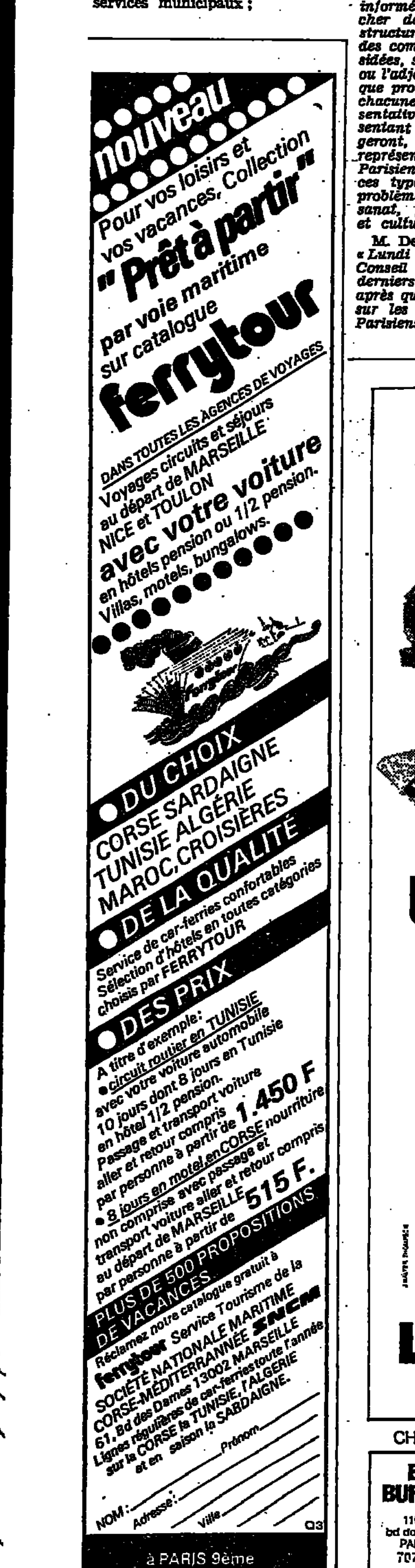
En province, l'encadrement du mouvement doit être profondément changé. Le 30 avril, tous les secrétaires départementaux verront leur mandat renouvelé. A cette occasion, des remplacements nombreux seront opérés. Les parlementaires ne pourront plus occuper ces fonctions. Les secrétaires seront de préférence choisis parmi des enseignants ou des fonctionnaires, mieux préparés à ces tâches.

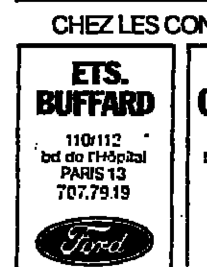
Au cours du mois de mai seront élus les secrétaires de section, de circonscription, les membres des comités de circonscription et de département. M. Chirac a imposé que la moitié de ces postes au moins soient réservés à des militants ayant adhéré depuis le 5 décembre.

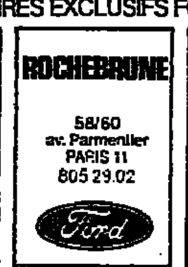
En juin, enfin, seront installés les conseils régionaux et complétés le comité central et le conseil politique.

Ainsi, avant l'été, selon l'expression de M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., le mouvement sera *« totalement mis à neuf »*.

ANDRÉ PASSERON.



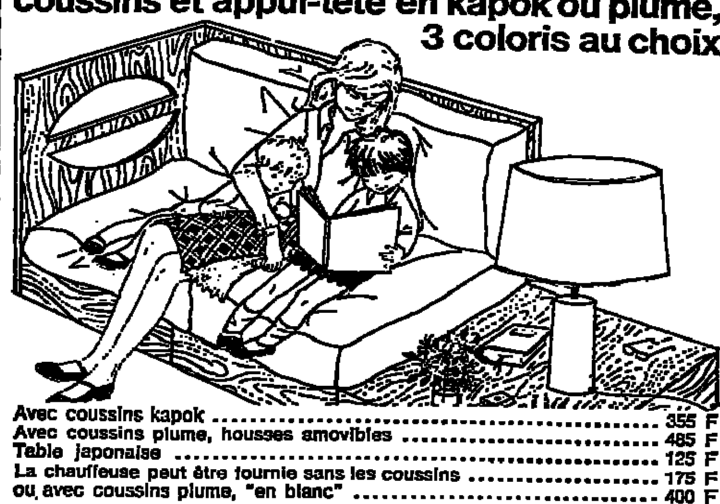


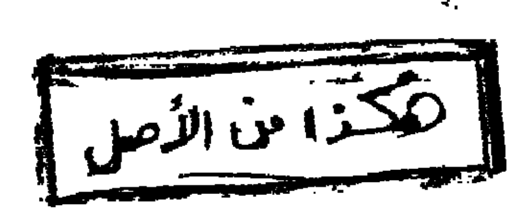


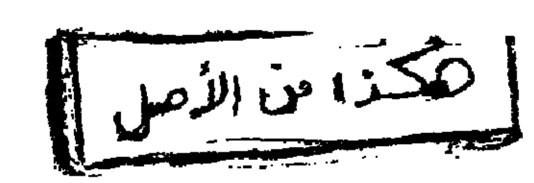


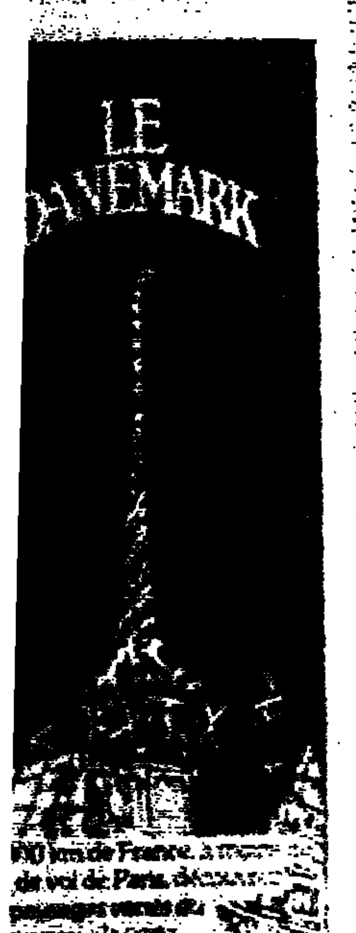












POLITIQUE

La mort de M. Simon-Lorière, député R.P.R. du Var

M. Aymeric Simon-Lorière, député R.P.R. du Var, *ancien maire de Sainte-Maxime, s'est* donné la mort jeudi 21 avril après-midi à son domicile parisien, 123, rue de Grenelle, de deux balles d'un revolver qu'il avait acheté le matin même. Il a laissé plusieurs lettres destinées notamment à sa *femme, à sa mère* et à un ami. Il sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. Bernard Lafont, *chargé de* mission du Mouvement des démocrates de M. Jobert pour la région Provence-Côte d'Azur.

Le symbole d'une nouvelle génération politique

Benjamin de *l'Assemblée nationale* lorsqu'il fut élu en 1973 député *U.D.R. de la troisième circonscription* du Var à l'âge de vingt-neuf ans, *Aymeric Simon-Lorière était déjà de*venu une sorte de symbole de la *nouvelle génération politique.* Le groupe gaulliste, mais aussi la majo*rité tout entière, trouvait en lui un* de ses représentants les plus pro*metteurs. La sympathie qu'il inspirait* dans les couloirs du Palais-Bourbon *lui avait très vite valu l'estime de ses* collègues de tous les partis et *souvent l'amitié des journalistes.*

Le goût de l'action politique lui *était venu après sa sortie de l'Insti*tut d'études politiques de Paris, lors*qu'il avait choisi d'entrer en 1970* au cabinet de M. Michel Debré, alors *ministre de la défense nationale.* L'ancien premier ministre, pour qui *il avait un respect filial, a été l'un* des premiers à se rendre à son *chevet jeudi après-midi. Pendant trois* ans, il s'initie à la vie publique *comme attaché parlementaire, mais* en une occasion d'entrer vraiment *en politique lui est offerte avec la* conquête de la mairie de Sainte-*Maxime en 1971. Il y développe son* goût de la réalisation, améliore la *cité balnéaire, pratique les rela*tions directes, y fait en somme son *apprentissage. Il épouse dans sa* ville, au cours d'une véritable fête *populaire, Laurence Tavernier, fille* de romancier et sœur de cinéaste.

Le siège parlementaire détenu par le général Pouyade dans la troisième circonscription de Toulon devenant vacant en 1973, Aymeric Simon-Lorière, bravant les reproches de parachuté, de technocrate, de « maximois », s'y présente et, après une campagne ardente, l'emporte malgré les augures et les caciques.

Son implantation locale se confirme en octobre 1973, avec son élection comme conseiller général à Toulon. Dès lors, son activité se multiplie. Il se charge à l'Assemblée nationale de rapports sur les problèmes sociaux au titre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales et fait preuve souvent d'un progressisme et d'une générosité de cœur que ses propres amis jugent parfois excessifs. Il intervient dans les congrès de son mouvement, l'U.D.R., et se rend aux Etats-Unis où il est reçu tour à tour par MM. Nixon et Carter. Lorsqu'il n'est pas à l'Assemblée *nationale, il sillonne les routes du* Var, entre Toulon et Sainte-Maxime. *C'est là qu'au soir du 15 décem*bre 1975, revenant d'une séance du *conseil général, il est victime d'un* terrible accident de voiture.

Vite, trop vite peut-être, il reprend ses activités, abandonne ses *béquilles, retrouve sa fougue et sa* ferveur. Un autre objectif l'attire : *conquérir Toulon, malgré le soutien* que les *républicains* indépendants, le ministre de l'intérieur et même le chef de l'Etat apportent au maire sortant, M. Maurice Arreckx.

L'affrontement est rude, des coups bas sont donnés, des sondages qu'il avait commandés sont détournés, des injures lui sont adressées ainsi qu'à sa jeune épouse qui l'accompagne dans sa campagne. L'enjeu est longtemps incertain, mais finalement il échoue. Il ne peut guère se consoler qu'en constatant qu'il a recueilli la majorité des voix dans la partie de la ville qui contient sa circonscription législative et préfère considérer en souriant qu'il a été « distancé » par son concurrent auquel — fair play — il avait adressé un télégramme de félicitations. Le coup est cependant sévère, mais il décide, vite, trop vite peut-être, de reprendre l'action en vue des élections législatives. Ayant refusé les offres de postes ministériels qui lui avaient été faites avant les élections municipales, il soutient davantage l'action de M. Chirac au R.P.R., y est nommé délégué régional et depuis mardi dernier membre du comité central, pour représenter le groupe parlementaire.

Mercredi, dans le débat sur la sidérurgie, il prend la parole pour défendre la survie de l'aciérie toulonnaise Sud-Acier dont il illustre le déclin par cette formule : « ... *Bientôt c'est la maladie, l'inquiétude et le décès.* » Entre deux séances, il nous parle, mercredi encore, du rapport sur le bilan social qu'il doit présenter en mai, et de ses projets de vacances. Le lendemain matin, il passe à son bureau, demande des enveloppes et du papier à sa secrétaire, lui indique qu'il doit le soir même présider, à Toulon, une séance de l'office d'H.L.M. et une réunion de jeunes. Il va ensuite au siège du R.P.R. où il s'entretient des perspectives politiques et du débat de confiance de la semaine prochaine dans lequel il vient de s'inscrire, il rentre ensuite chez lui... et ne prend *pas l'avion pour Marseille.*

Aymeric Simon-Lorière, vif et sen*sible, mais aussi parfois grave et* inquiet, avait été peut-être plus pro*fondément atteint qu'il ne le laissait* paraître par les chocs violents qui *avaient secoué sa fulgurante exis*tence. Car il était aussi « ce petit *tas de secrets » auquel, selon la* formule d'André Malraux, chaque homme se réduit en définitive.

A. P.

LES MESSAGES DE SYMPATHIE

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, nous a déclaré :

« *Très affecté par la mort d'Aymeric Simon-Lorière, vivant symbole d'une nouvelle génération de députés dynamiques et ouvert aux exigences du monde d'aujourd'hui, le ministre de l'intérieur tient à dire à sa famille et à ses amis politiques qu'il partage leur peine.*

» *Au moment où disparaît, victime du courage avec lequel il avait trop vite repris une activité débordante, après un accident traumatisant, cet homme sympathique, il invite les Français, enclins depuis toujours à brocarder leurs élus, à considérer la véritable hécatombe (1) qui marque la présente législature et à réviser la conception qu'ils se font trop souvent des parlementaires.*

» *Pour avoir siégé seize ans à l'Assemblée nationale, le ministre de l'intérieur peut porter témoignage que ceux-ci sont, dans leur immense majorité, des hommes dignes de l'estime de leurs concitoyens.*

» *Au prix du sacrifice d'une vie familiale normale, et au mépris de leur santé, ils donnent, en effet, sans réserve et avec désintéressement, le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens et de ce que, par-delà les divergences politiques, ils estiment en conscience être l'intérêt de la France.* »

Des messages de sympathie nombreux ont été publiés, notamment par MM. Chirac et Claude Labbé, président du groupe R.P.R.

(1) Vingt-cinq députés élus en 1973 sont décédés depuis (« le Monde » du 6 avril 1977).



L'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LES



Cinq des quinze membres de la commission

Aussitôt après la décision, à l'unanimité, par les députés, de publier le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds publics dans les entreprises aéronautiques, le document rédigé par M. Jacques Limouzy, député R.P.R. du Tarn, ancien ministre, rapporteur de la commission, a été distribué, jeudi 21 avril, à l'Assemblée nationale.

Les deux tomes de ce rapport totalisent six cent quarante-six pages et comprenant en annexe, notamment, le compte rendu de la plupart des auditions de personnalités politiques et industrielles auxquelles la commission a procédé, en particulier celle de M. Marcel Dassault. Le rapporteur a expliqué que toutes les auditions figurant en annexe étaient publiées intégralement mais que le procès-verbal de plusieurs auditions de hauts fonctionnaires ou de présidents de compagnies aériennes n'était pas annexé au document final.

Au total, la commission (1) a entendu, du 10 novembre 1976 au 24 février 1977, une cinquantaine de personnalités.

D'autre part, M. Limouzy a indiqué que le gouvernement avait refusé à la commission l'accès à certains rapports de l'administration — en particulier celui de M. Lambert, contrôleur général des armées, et ceux de MM. Mayer et Lachaux, inspecteurs des finances, sur les exportations d'armes — et que le secret fiscal et celui de l'instruction judiciaire n'avaient pas été levés à propos de l'affaire Vathaire-Dassault, qui est, en grande partie, à l'origine de la création de cette commission d'enquête.

En deux parties principales, le rapport analyse, d'abord, le système des aides publiques et les engagements financiers de l'Etat vis-à-vis du secteur aéronautique, pour s'intéresser, ensuite, au contrôle des fonds ou des coûts et

Une analyse du document officiel

Après un rappel des raisons d'être de la commission, le rapport dresse un état de l'industrie aéronautique française — la troisième dans le monde derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne pour les effectifs — et considère que ce secteur requiert impérativement le soutien de l'Etat parce qu'il revêt une importance militaire et politique fondamentale. Du reste, les autres pays apportent des aides importantes à cette industrie.

● LES AIDES PUBLIQUES.

Le rapport énumère l'ensemble des aides publiques à l'industrie aéronautique française qu'elles soient directes (aides au développement consenties sur crédits budgétaires, avances remboursables à l'exportation, participation aux dépenses de prospection et de promotion commerciale) ou indirectes (marchés publics ou redevances d'études, garanties à l'exportation ou aides aux utilisateurs des matériels). S'ajoutent à ces aides publiques des procédures qui ne sont pas particulières à l'aéronautique et qui sont les prêts, des garanties accordées par l'Etat, l'aide à l'exportation ou des primes prévues au titre du développement régional.

Entre 1962 et 1977, le total cumulé de ces différents concours budgétaires s'élève, en francs courants, à 87 450 millions de francs en crédits de paiement (102 820 millions de francs en crédits d'engagement), soit une moyenne annuelle de l'ordre de 5 450 millions de francs. En francs constants (valeur 1976), ce même total s'établit à 132 840 millions de francs en crédits de paiement (155 250 millions de francs en termes d'engagement), soit une moyenne annuelle de l'ordre de 8 300 millions de francs. L'aviation militaire représente, en francs constants de 1976, 104 760 millions de francs et les crédits de l'aviation civile s'élèvent à 28 080 millions de francs.

Pour le montant des concours budgétaires — ventes à l'Etat et aides reçues de lui — alloués à chaque société, la première place revient de très loin à la SNIAS, la seconde à Dassault, devant la SNECMA. *« Cette situation s'explique par l'importance des achats de matériels militaires, qui constituent en moyenne les trois quarts du chiffre d'affaires réalisé avec l'Etat. »* Pour le montant des concours financiers par salarié de chaque entreprise, le premier rang est occupé par Dassault, *« conçu comme un vaste bureau d'études où les activités cérébrales à forte valeur ajoutée l'emportent sur les activités de fabrication »*.

● L'ETAT, PUISSANCE PUBLIQUE.

L'Etat joue, en règle générale, est-il observé dans le rapport, un rôle important dans le financement des programmes aéronautiques.

« D'après les déclarations de ses représentants, Dassault-Breguet aurait supporté des dépenses d'un montant total de 73 millions de francs pour le développement et l'industrialisation du Mirage III et de 97 millions de francs pour le Mirage F-1. Pour ces mêmes programmes, la part de l'Etat se serait élevée à 183 millions de francs et 574 millions de francs. (...) Le développement et l'industrialisation de l'Airbus ont été couverts par une avance remboursable de l'Etat, égale à 93 % du devis estimé et sujette à révision. La part de la SNIAS est donc de 7 % seulement. (...) Le programme Mystère 20 a été aidé par l'Etat à hauteur de 40 % des dépenses (84,7 millions) sous la forme d'un marché de 48 millions et d'une avance de 36,7 millions. Dassault-Breguet a supporté 60 % du financement, soit 125 millions. (...) Enfin, le programme C.F.M.-56 de moteur de dix tonnes a fait l'objet d'une avance remboursable révisable égale à 85,5 % de la part française, le solde, soit 14,5 %, étant à la charge de la SNECMA. »

Tuteur et bailleur de fonds de cette industrie, l'Etat est aussi son client, même s'il achète une part décroissante de la production aéronautique de la France et contraint les sociétés à exporter davantage.

Entre 1962 et 1975, la part des ventes à l'Etat dans le chiffre d'affaires total (hors taxe) de Dassault-Breguet est passée de 70 % à 39,8 %. Pendant la même période, les ventes de la SNECMA à l'Etat sont passées de 70,7 % à 42,3 %. Les ventes de Matra ou de Turboméca (turbines d'hélicoptères) présentent les mêmes caractéristiques.

● LA SOUS-TRAITANCE.

« La société Dassault-Breguet a acquis l'exclusivité de la fourniture d'avions d'armes et, par sa participation au programme franco-allemand Alpha-Jet, elle a repris le marché des avions-écoles évolués à la SNIAS », est-il écrit dans le rapport. *« Le monopole de la fourniture des avions d'armes, qui se vendent bien à l'exportation en raison notamment de la position d'équilibre que la France a su conserver entre les blocs, lèse la SNIAS et, par conséquent, l'Etat, qui est son actionnaire principal (...). La séparation des marchés, en matière de cellules, pose donc à l'entreprise nationale de sérieux problèmes de gestion, dont l'ampleur se mesure à l'importance des pertes enregistrées (...). Les aléas propres au marché des appareils civils, joints à l'ampleur des investissements en cause, semblent compromettre la rentabilité des programmes. »*

Faisant allusion à la coopération entre la SNIAS et Dassault, le rapport constate *« un mode de relations plus conflictuel, où la rivalité entre les sociétés s'est aggravée du fait des problèmes financiers posés par les sous-traitances de Dassault acceptées par la SNIAS.*

» Les entreprises dont l'activité principale est la sous-traitance sont, en effet, tournées vers des activités de fabrication. Leurs prix de revient ne sont pas alourdis par la charge de bureaux d'études ou de services commerciaux. La SNIAS, au contraire, qui a une vocation de maître d'œuvre, n'est pas faite pour les sous-traitances. Celles qu'elle accepte par la force des choses nuisent souvent à ses résultats d'exploitation. (...) Entre 1970 et 1975, la SNIAS a réalisé un chiffre d'affaires de 259,2 millions de francs au titre de la sous-traitance de la pointe avant du Mirage F1. Les pertes qu'elle a subies s'élèvent à 129,5 millions, soit près de 10 % de la totalité du déficit réalisé par l'entreprise pour l'ensemble de la période considérée.

» La SNIAS a également perdu des sommes importantes pour une autre sous-traitance, celle du Mystère-20. (...) Cependant, dans le cas du Mystère-20, des avances distinctes avaient été accordées par l'Etat sur un compte spécial du Trésor, d'autr epart, à Dassault pour 36,7 millions de francs, d'autre part, à Sud-Aviation pour 9,3 millions de francs. Le partage de ces avances est très inégal, puisque Sud-Aviation, et aujourd'hui la SNIAS, assurent 56 % de la fabrication de la cellule. »

● L'EMPLOI DES DENIERS PUBLICS.

Après avoir noté que *« quelque effort que l'on puisse faire, les méthodes de contrôle des prix de revient et des coûts demeurent assez largement impénétrables au profane »*, le rapport estime que les quelque cent dix enquêtes de prix de revient, conduites depuis dix ans sur les marchés de série des programmes importants Dassault-Breguet, *« ont fait ressortir des marges bénéficiaires, apparemment normales, de l'ordre de 6 % »*. *« Les enquêtes particulières relatives au coût de tel ou tel matériel ont parfois abouti à des redressements sur les prix de revient comptabilisés par Dassault-Breguet. Elles ont mis en évidence un certain nombre de lacunes auxquelles devra remédier le nouveau protocole comptable en cours de négociation avec l'administration. »*

Le rapport estime que *« les contrats de location des immeubles paraissent, certes, avantageux pour la Générale Immobilière Marcel Dassault* [qui détient 94 % des actions de la société aéronautique]. *Mais l'Etat, pour la détermination des taux horaires, refuse de les prendre en considération »*. A propos des droits de fabrication, le rapport constate : *« La propriété industrielle, et la faculté de céder le droit de reproduire qui y est attachée, appartient à GIMD qui a recueilli, en la matière, les legs de l'entreprise aéronautique Marcel Dassault. C'est donc la GIMD qui vend ce droit à l'étranger par l'intermédiaire de Dassault International »*, l'Etat recevant une redevance de 30 %.

« L'examen des faits ne permet pas de corroborer l'opinion selon laquelle les marges nettes comptables dégagées sur les marchés de l'Etat relatifs aux appareils militaires ont procuré à la société Dassault-Breguet des ressources financières anormales. Pas davantage n'est confirmée l'idée de transferts de fonds publics d'une activité ou d'une entreprise du groupe vers une autre. Les relations entre les firmes de la constellation Dassault concernent leurs seuls actionnaires et demeurent sans conséquence sur l'utilisation des fonds publics. »

● LE REMBOURSEMENT DES AIDES.

Selon le rapporteur, ce sont les caractéristiques mêmes du système des avances qui expliquent la faiblesse des remboursements et non quelque comportement plus ou moins scandaleux des sociétés.

Au 30 juin 1976, les crédits de paiment alloués à l'Airbus s'élevaient à 1 775 millions de francs. Au 30 novembre 1976, les recouvrements s'établissaient à 11 millions de francs pour la SNIAS et à 2,3 millions pour la SNECMA, soit 0,7 % du total des sommes avancées. Pour le Mercure-100, acheté à dix exemplaires, le total définitif des avances a atteint 525,4 millions de francs. *« La convention primitive (protocole du 9 avril 1969) prévoyait des remboursements dès le premier avion. C'est par l'avenant numéro 1 du 5 avril 1972 que le début en a été reporté au quarante-cinquième avion. La Cour des comptes, dans son rapport de 1973, a qualifié de regrettable cette modification qui a dispensé Dassault - Breguet d'un versement de 4,5 millions de francs. Plusieurs membres de la commission ont cru pouvoir déceler ici l'un des signes d'un traitement préférentiel général réservé à la société Dassault-Breguet. »*

Au total, le Mystère-20 a bénéficié de 46 millions de francs d'avances remboursables, entièrement versés. Les remboursements à la fin de 1976 atteignaient 6,1 millions de francs. » Pour le Mystère-10, l'Etat a versé, à partir de 1971, 85,35 millions de francs. Les remboursements, qui ont commencé en juillet 1975, atteignent 6,37 millions. D'autre part *« l'exonération des redevences d'exportation a été souvent accordée à Dassault-Breguet, en vue de réduire ses prix de revient. Ce fut le cas, par exemple, pour la vente de cent six Mirage à la Belgique et de cent dix à la Libye »*.

● DES CHOIX DISCUTABLES.

Tant dans le domaine civil que dans le secteur militaire, le rapport met en exergue les programmes abandonnés (200 millions de francs pour le Mirage à décollage vertical ; 365 millions pour le Mirage à flèche variable ; 236 millions pour le Breguet-941 ; 610 millions pour l'avion de combat futur A.C.F., et 506 millions pour le réacteur TF-306) ou les insuccès (Mercure et Concorde). L'irrésolution des états-majors, le manque de continuité dans la politique et une mauvaise connaissance des débouchés sont souvent à l'origine de ces échecs.

● CONCLUSIONS.

Le rapport insiste *« sur les inconvénients d'un partage du marché, qui attribue à Dassault-Breguet la quasi-monopole de la production d'avions militaires, la SNIAS étant vouée aux productions civiles »*. Au plan des principes, observe-t-il, *« on peut juger conforme aux règles fondamentales de notre droit public, telles qu'elles résultent du préambule de la Constitution, que la société Dassault-Breguet soit érigée en société nationale »*. Mais cette opinion n'est pas celle de tous les membres de la commission, certains ayant plaidé pour une solution plus nuancée de création d'une société d'économie mixte.

« On peut douter qu'il y ait place aujourd'hui en France pour deux bureaux d'études civils et deux bureaux d'études militaires », conclut le rapporteur, qui rappelle *« la nécessité d'une coopération inter-étatique dans le cadre européen »* et dénonce le risque, dans l'éventualité d'une coopération avec les Etats-Unis, que *« nos constructeurs, subissant la loi de leurs puissants partenaires américains, ne soient métamorphosés en simples sous-traitants »*.





CRÉDITS A L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

ne partagent pas les conclusions du rapport

dénoncer certains « choix discutables » du gouvernement.

« Au risque de décevoir, est-il écrit dans le premier tome, la commission n'a pas à annoncer la découverte de pratiques scandaleuses ou de procédés inavouables. Elle a néanmoins reconnu l'existence d'un certain nombre de problèmes touchant au contrôle des prix de revient, aux surcoûts des programmes de coopération, au remboursement des assurances et au paiement des redevances. » Elle observe que « les irrégularités ou les lenteurs ont été parfaitement relevées par la Cour des comptes ».

On notera, cependant, que les cinq députés de l'opposition membres de la commission, forte de quinze parlementaires, ont tenu — dans deux addenda distincts — à préciser qu'ils n'approuvaient pas, de leur côté, toutes les conclusions du rapport de M. Jacques *Limouzy.*

Les deux représentants du P.C.F. considèrent que les investigations de la commission ont tendu à « étayer et à justifier la campagne de dénigrement du gouvernement à l'encontre du secteur public et nationalisé ». Pour leur part, les trois députés du P.S. écrivent notamment : « Pas de scandale, mais des problèmes, affirme le rapport de la commission d'enquête. Pour notre part, nous estimons que quatre *mois d'enquête ont confirmé le scandale Dassault.* Sans révélations sensationnelles, jour après jour, s'est construit le système Dassault. »

(1) Il s'agit pour le R.P.R. de MM. Crespin (Marne), Cressard (Ille-et-Vilaine), Le Theule (Sarthe), Limouzy (Tarn), Plantier (Pyrénées-Atlantiques) et Raynal (Cantal) ; pour les républicains indépendants de MM. Chamant (Yonne) et Gerbet (Eure-et-Loir) ; pour les réformateurs de MM. Montagne (Eure) et Partrat (Loire) ; pour les socialistes et les radicaux de gauche de MM. Cot (Savoie), Forni (Territoire de Belfort) et Labarrère (Pyrénées-Atlantiques) ; pour les communistes de MM. Kalinsky (Val-de-Marne) et Montdargent (Val-d'Oise).

Les auditions de personnalités en annexes

En annexe au rapport principal sont publiés une série de documents et de procès-verbaux des auditions de plusieurs personnalités.

Premier président de la Cour des comptes, M Désiré Arnaud rappelle que cette juridiction incite le ministère de la défense à réclamer aux industriels les redevances qu'ils devraient acquitter. C'est le cas, à l'heure actuelle, de la SNIAS (pour Caravelle), de la SNECMA (pour le réacteur Altar 9) et de Dassault-Breguet (pour les exportations de Mirage et de Mystère-20). Président de la commission de vérification des comptes des entreprises publiques, M. Charles Merveilleux du Vignaux estime que quatre des sous-traitances de Dassault-Breguet envers la SNIAS ont été équilibrées ou bénéficiaires, mais que deux autres ont donné lieu à des pertes considérables (129 millions pour le Mirage F-1 et 60 millions pour le Mystère-20) entre 1970 et 1975. « *Des solutions devraient être trouvées à ces litiges.* »

Ancien président-directeur général de la SNIAS, M. Henri Ziegler observe que, « *à partir de 1956, Dassault, ayant demandé à devenir le maître d'œuvre et à être le seul contractant, les sociétés nationales sont devenues sous-traitantes. A partir de ce moment, leurs résultats financiers sont passés immédiatement et d'une façon globale du noir au rouge. (...) Les sous-traitances sont devenues des opérations à perte, parce que l'on s'est trouvé en présence de contrats léonins. De surcroît, les conséquences sur la trésorerie ont été très lourdes en raison des retards de règlement du maître-d'œuvre* ».

Président-directeur général de la SNECMA, M. René Ravaud explique notamment : « *On dit que la SNIAS s'est vu retirer le domaine militaire. Elle s'en est retirée d'elle-même. Elle a fait l'avion Vautour. Mais il aurait fallu que cet avion soit poursuivi. Cela n'a pas été le cas.* » Président-directeur général de la SNIAS, le général Jacques Mitterrand observe de son côté : « *Depuis un an, je cherche mon actionnaire. Certes, j'ai trouvé en face de moi des gens d'éminante qualité qui assument telle ou telle part de la fonction d'actionnaire. Mais je dois dire que je n'ai jamais véritablement trouvé l'interlocuteur capable de faire la synthèse, d'apprécier une proposition de politique, de la juger, d'y adhérer et d'en tirer les conséquences.* »

Dans deux addenda qui, précise le rapporteur, « *ne font pas partie du travail de la commission et n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs* », les deux députés du P.C.F. et les trois représentants du P.S. au sein de la commission ont rédigé deux « *déclarations* » séparées.

MM. Maxime Kalinsky et Robert Montdargent, députés communistes, estiment que « *les travaux de la commission (...) ont pu mettre en évidence une partie des mécanismes et des anomalies qui permettent à la société Dassault-Breguet de bénéficier d'une situation privilégiée au détriment des sociétés nationales et de l'intérêt général (...). Les marchés de l'Etat et les commandes de l'étranger sont passés à Dassault-Breguet sans appel à la concurrence, au demeurant inexistante (...). Il eût été intéressant que notre commission se penchât sur l'ampleur des privilèges fiscaux dont bénéficie le groupe Dassault. Malheureusement, le gouvernement ayant opposé le secret fiscal, cela a servi de prétexte à la commission pour éluder l'examen de cette question* ».

Les deux députés communistes considèrent que « *se trouve confirmée l'incompatibilité du mandat parlementaire de M. Marcel Dassault et de ses fonctions à la tête de Dassault-Breguet* ».

De leur côté, MM. Jean-Pierre Cot, Raymond Forni et André Labarrère, députés du P.S., observent que « *Marcel Dassault a bénéficié d'une certaine indulgence qui fait démentir la thèse du risque lié à l'initiative individuelle* », car il s'assure le marché garanti par le financement militaire et laisse le secteur civil aléatoire à la SNIAS.

« *L'audition de Marcel Dasault*, écrivent les trois députés socialistes, *a mis en lumière le processus de transfert de la société Dassault-Breguet vers la GIMD. Il a été confirmé que Dassault-Breguet avait versé à la GIMD pour environ 500 millions de francs de droits de licence au cours des cinq dernières années. Par ailleurs, Marcel Dasault n'a pas nié que la GIMD louait ses immeubles à un prix important et indexé. L'opération d'appauvrissement d'une société au bénéfice de l'autre prend son intérêt lorsqu'on sait que la GIMD échappe à tout contrôle gouvernemental. Le contrôle du commissaire du gouvernement déjà limité (il est assisté d'aucun personnel) s'arrête aux portes de la société aéronautique Marcel Dassault-Breguet aviation.* »

« *Or, Marcel Dassault a confirmé qu'il faisait passer sur les frais généraux de la GIMD les sommes dépensées à des fins politiques dans l'Oise (construction de parc, piscine, tennis, distributions gratuite de* Jours de France *aux électeurs). Cette manne électorale facilite, à n'en pas douter, l'élection du député Marcel Dassault, qui vote chaque année le budget du ministère de la défense et prévoit donc les commandes de ses avions* », concluent les trois parlementaires.

Les répliques de M. Dassault

Voici un échantillon de quelques-unes des répliques de M. Marcel Dassault, telles qu'elles apparaissent en annexe :

M. Cot (P.S.). — *Pourquoi n'occupez-vous aucune fonction dans les avions Marcel Dassault ? C'est une question naive. Elle mérite quand même une réponse*

M. Dassault. — *Je mérite depuis longtemps d'être à la retraite, puisque j'ai quatre-vingt-cinq ans.*

Plus loin :

M. Cot. — *Est-il exact que vous avez acheté à la société Marcel Dassault des parts de la S.A.R.L. Europ Falcon Service au cinquième de leur valeur effective ?*

M. Dassault. — *C'est extrêmement simple, c'est moi qui ai créé cette société, qui marche d'ailleurs très bien. Pour des raisons de complémentarité, je l'ai vendue à la société des avions Dassault-Breguet. Par la suite, comme le groupe socialiste et le groupe communiste ont déposé une proposition de nationalisation de la société des avions Dassault-Breguet, j'ai pensé que j'avais eu tort d'y associer Europ Falcon Service, c'est pourquoi je l'ai retirée et je l'ai rachetée. Cela ne changera rien, car je n'y couperai pas...* (sourires).

Plus loin encore :

M. Dassault. — *Alors, l'Etat a « laissé tomber » le Mirage A.C.F. et nous construisons le Mirage-2000. L'A.C.F. a finalement disparu.*

M. Montdargent (P.C.). — *Il a coûté tout de même près d'un milliard de francs !*

M. Dassault. — *Il aurait été aussi un très bel avion.*

M. LIMOUZY : nous avons rempli correctement notre mission.

Devant l'Assemblée nationale, M. Limouzy (R.P.R.) a indiqué que son rapport avait été voté à la majorité, et la demande de la publication, à l'unanimité. Il a estimé que « *ne pas le publier aurait entretenu une confusion regrettable sur la nature et les limites des travaux de la commission* ». Il a ajouté : « *L'Assemblée nous a donné la mission de porter un jugement sur l'affectation des fonds publics aux industries de l'aéronautique et sur leur utilisation. Nous l'avons fait en examinant où allait l'argent public et ce qu'il faisait : c'est-à-dire si son affectation était légitime, si son action était efficace, si sa distribution pouvait être meilleure. Ayant conscience d'avoir rempli correctement notre mission, nous trouverions anormal que nos travaux et nos conclusions ne soient pas publiés.*

» *Notre président, M. Roger Partrat, député réformateur de la Loire, et moi-même avons dû déplorer récemment que des indiscrétions condamnables aient abusé la presse par de prétendues publications d'extraits de notre rapport. Tenus comme tous au secret, nous ne pouvions indiquer à quoi correspondent exactement ces propos. Avec la publication de nos travaux, chacun pourra voir si ces indiscrétions viennent du rapport ou de déclarations sur lesquelles la commission n'a pas délibéré et, en ce dernier cas, chacun pourra aussi en imaginer aisément l'origine* », a conclu M. Limouzy.

DÉFENSE

Le service militaire est critiquable et critiqué

déclare M. Messmer

« *Le service militaire est un système qui a perdu sa nécessité militaire et qui, politiquement, en raison de l'inégalité qu'il entraîne, est critiquable et critiqué* », a déclaré, jeudi 21 avril, à la commission de la défense de l'Assemblée nationale, M. Pierre Messmer, député R.P.R. de la Moselle et ancien ministre des armées du général de Gaulle.

M. Messmer a indiqué les lignes directrices de la nouvelle organisation qu'il propose :

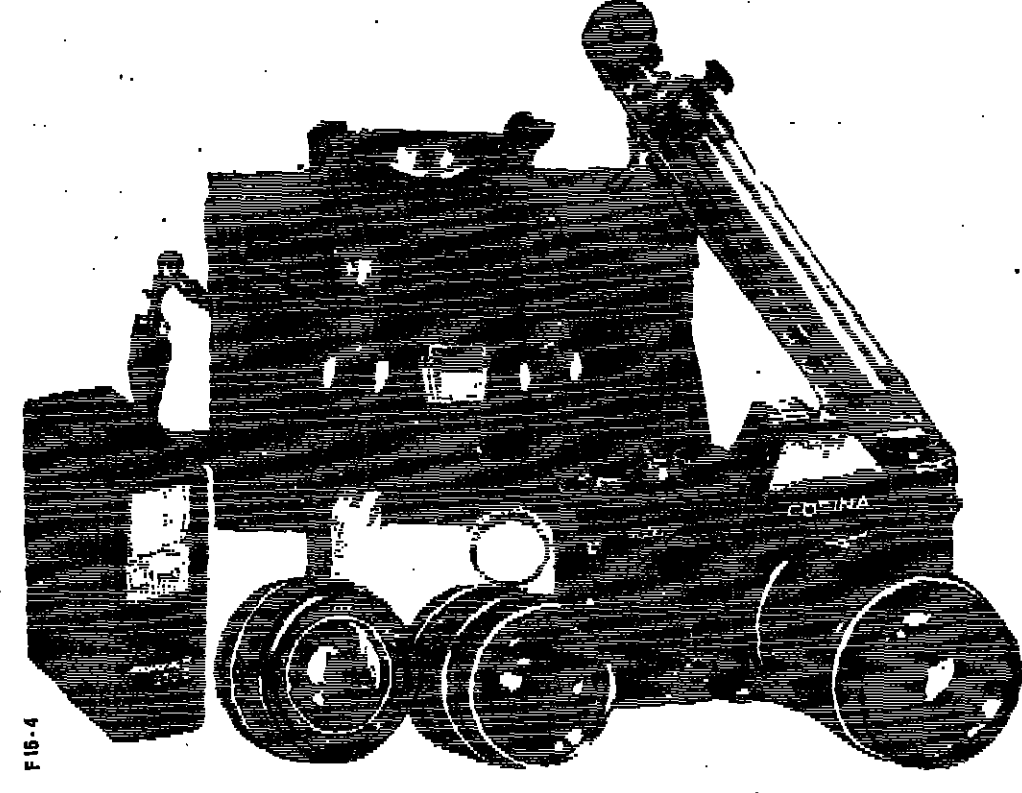
— Suppression du caractère obligatoire du service national, sans suppression du service lui-même ; le service national, et donc le service militaire, cesse d'être une obligation, mais reste un droit, car, dans une démocratie, le citoyen doit toujours avoir le droit de servir son pays sous les armes. ;

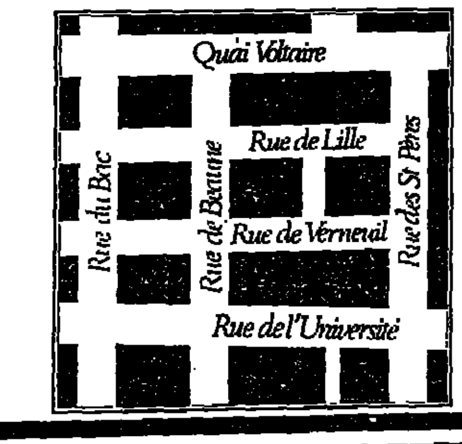
— Appel à des volontaires qui accomplissent un service d'une durée de dix-huit mois à deux ans, pour deux raisons : d'une part, cette durée compensera la diminution des effectifs et, d'autre part, cette durée correspond au meilleur rapport coût-efficacité ;

— Création d'emplois réservés dans les corps des fonctionnaires de l'Etat, des départements, des communes, voire de certains services publics (transports maritimes, S.N.C.F., par exemple). Les emplois pourraient être réservés partiellement, ou même entièrement pour ce qui concerne les corps en uniforme (gendarmes, douaniers, sapeurs-pompiers...) ;

— Possibilité pour les jeunes filles de faire acte de volontariat.

M. Messmer a souligné que ces propositions ne tendaient pas à la constitution d'une armée de métier : elles sont fondées sur le volontariat.







RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 22 AVRIL

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Au théâtre ce soir : la Libellule, d'A. Nicolaï, avec M. Mercadier, J. Sereys, J. Balutin ;

La femme, le mari ; un charmant célibataire, employé par elle contre lui. Mais mari et célibataire, finalement, sympathisent.

22 h. 35 : Allons au cinéma.
23 h. 5. Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30. Série : Un juge, un flic ; 21 h. 30. Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Mai 68) ;

Voir Tribunes et débats.

22 h. 45. Journal.

22 h. 50. FILM (Ciné-Club) : LA PORTE DU DIABLE, d'A. Mann (1950), avec R. Taylor, P. Reymond, L. Calhern, J. Mitchell, R. Mac Dougall (v.o. sous-titrée, N., rediffusion) ;

Un Indien, qui a combattu dans l'armée fédérale pendant la guerre de Sécession, revient à son village. Il se heurte au racisme et aux éleveurs, qui veulent s'emparer des terres de sa tribu.

L'entrée d'Anthony Mann dans le western. Un sujet généreux, très nouveau à l'époque, et traité d'une manière admirable.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Magazine vendredi : Ailleurs (le Syndicalisme en Angleterre), réal. St. Walsh ; 21 h. 30. Scénario pour une ville : Epernay ;
22 h. 25. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., L'écriture peinte... fragments, par F. Leyritz, avec Michel Butor ;

L'émission est construite à partir des « Mots dans la peinture », de M. Butor, et des spécialistes partent à la recherche de cette écriture dans les peintures chinoise, japonaise, byzantine, pour aboutir au cubisme.

21 h. 30. Musique de chambre (V. d'Indy, Chausson, Dukas) ; 22 h. 30. Entretiens avec Jean Jourdheuil ; 23 h., La mémoire des gens ordinaires, par D. Limon et C. Pléouter (mémoire du pays breton) ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Le coin des collectionneurs (Ferencz) ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands... Orchestre symphonique de la radio sarroise, direction J. Krenz, avec la violoniste L. Issakadse : « Thème et variations pour orchestre, opus 43 » (Schoenberg) ; « Concerto, opus 77 » (Chostakovitch) ; « Concerto pour orchestre » (Bartok) ; 23 h. 15, Jazz à La Rochelle : Steve Lacy Sextet, Anachronic jazz band, Dolphin orchestra ; 0 h. 5, Michaël Snow : musique pour piano, sifflements, micro et magnéto ; 1 h., Relais, par A. Almuro.

SAMEDI 23 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 11 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 18 h. 5, Animaux : Trente millions d'amis ;

20 h. 30. Variétés : Numéro un (Guy Bedos) ; 21 h. 30, Série américaine : Peyton Place ; 22 h. 25, Sport : Football (France-Suisse) ;
23 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super-8 ;

20 h. 30. Feuilleton : César Birotteau ;

22 h., Hommage à un cinéaste disparu : Montand chante Prévert ; 22 h. 55, Variétés : Drôle de baraque ;
23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Rediffusion du Prix Albert-Ollivier 1963 . Tous ceux qui tombent, de S. Beckett, réal. M. Mitrani, avec A. Sapritch, G. Tréjan, Chr. Marin ;

Une femme impotente attend son mari aveugle à la gare, parle, parle... un Beckett mal connu, poussé vers l'irréel par le réalisateur des « Guichets du Louvre ».

21 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « La Naufragée du Titanic », de J. Serguine. Réalisation J.-P. Colas. Avec D. Emilfork, J. Guiomar, R. Pavey, G. Doulcet ; 21 h. 10, Musique de chambre : « Concerto en la majeur K 414 » (Mozart), « Sonate n° 1 en la mineur, op. 105 » (Schumann) ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin, par B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Soirée lyrique : « l'Heure espagnole » (Ravel), par l'Orchestre national de France. Direction L. Maazel.

Avec Jane Berbié (soprano) : Conception ; Jean Giraudeau (ténor) : Torquemada ; Michel Sénéchal (ténor) : Gonzalve ; Gabriel Bacquier (baryton) : Ramiro ; José Van Dam (basse) : Don Inigo Gomez.

21 h., Jazz à La Rochelle (Art Blakey and the Jazz Messengers) ; 23 h., Jazz club ; 0 h. 5, Vieilles cires : Casals et Boccherini ; 0 h. 30, Un musicien dans la nuit : Luis de Pablo.

DIMANCHE 24 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 9 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ;

20 h. 30, FILM : QUELQUES MESSIEURS TROP TRANQUILLES, de G. Lautner (1972), avec J. Lefebvre, P. Preboist, M. Galabru, B. Pradal, Dany ;

Des hippies viennent camper dans un village perdu. On les soupçonne d'un crime, mais des paysans s'allient à eux pour mener une enquête.

Une comédie d'humour noire typique du style Lautner. Drôlerie, excellents dialogues, interprétation savoureuse.

22 h. 5, Magazine : Expressions, prod. M. Bruzek.
23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

De 10 h. 30 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 17 h. 25, Muppet's show ;

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Feuilleton : Scènes de la vie conjugale (Les analphabètes), d'I. Bergman ;

22 h. 30, Emission de l'INA : Réalité-fiction (Michel Mitrani, réal. M. Teulade).

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. L'homme en question : l'économiste Jacques Attali ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ; 22 h. 20, Journal ;

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : LE VAISSEAU FANTOME, de M. Curtiz (1941), avec Ed. G. Robinson, I. Lupino, J. Garfield, A. Knox, G. Lockhart (v.o. sous-titrée, N.) ;

Une jeune femme évadée de prison et un écrivain se trouvent embarqués sur un cargo dont le capitaine, véritable génie du mal, commande un équipage de forbans.

Tiré d'un roman de Jack London. Une étonnante étude de caractères et d'étonnants acteurs dans une atmosphère d'errance, de déchéance et de mort.

FRANCE-CULTURE

20 h. 5, Poésie ininterrompue, avec Bernard Collin et Jean Dalve ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Carnaval de Binche », par J.-L. Rivière et R. Farabet ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : Marc Cholodenko.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Cycle de quatuors : Quatuor Orford... « les Dissonances » (Mozart) ; « Quatuor à cordes » (Schafer) ; « Quatuor n° 5 » (Beethoven) ; 21 h. 45, Echanges internationaux de Radio-France : Orchestre symphonique du Sudwestfunk, direction E. Bour, avec H. Lukomska (soprano) : « Danses allemandes » (Schubert) ; « Quatre lieder » (Webern) ; « Cinq lieder » (Berg) ; « Symphonie n° 8 » (Schubert) ; 23 h., Cycle de musique de chambre : Blacher, Singer, Reimann ; 0 h. 5, Concert extra-européen... Musique de l'Inde du Nord : Villhayat Khan ; 1 h. 15, Trêve.

D'une chaîne à l'autre

UNE NOUVELLE « RADIO-EUROPE » EN 1979

● La B.B.C. a entrepris de créer d'ici à 1979 un nouveau service de radio européen en trois langues, à l'intention des pays du Marché commun.

Cette nouvelle Radio-Europe diffusera trois fois par jour à partir de Londres des bulletins d'informations d'environ une demi-heure chacun, en anglais, français et allemand.

M. Gerard Mansell, directeur des services extérieurs de la B.B.C., a précisé que des négociations avec la France, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas étaient en cours pour régler la question d'un financement commun.

Deux tiers de la population de la Communauté européenne pourront écouter ce nouveau poste de radio grâce à des relais dans les différents pays concernés.

Le coût de cette nouvelle Radio-Europe est estimé à 1,5 million de livres pour la première année.

L'ARCHÉOLOGIE ET LA S.F.P.

● Le président-directeur général de la Société française de productions, M. Jean-Charles Eddeline, et le directeur général du Centre de documentation pédagogique, M. Gabriel Quencez, viennent de signer une convention de coproduction d'une série télévisée intitulée « les Grands Travaux de l'archéologie française ».

Outre des émissions sur l'art préhistorique, sur le renouveau de la préhistoire française, sur l'aventure des mégalithes, sur Suse et Thèbes, etc., cette série comporte un volet sur « l'archéologie aérienne », qui propose des documents filmés pour la première fois d'avion, permettant d'apercevoir, à certaines périodes de l'année, des vestiges historiques de la France (marchés, places fortes et habitations gallo-romaines), invisibles au niveau du sol.

ENTEBBÉ, PAR JACQUES ERTAUD, SUR TF 1

● Un film de soixant-cinq minutes sur l'opération d'Entebbé, réalisé par Jacques Ertaud en Israël, sera diffusé sur TF 1 le jeudi 28 avril, à 21 h. 30. L'auteur de *Mort d'un guide* a notamment interrogé M. Pérès, qui assure l'intérim de la présidence du conseil et qui était à l'époque ministre de la défense ; M. Igal Allon, ministre des affaires étrangères ; M. Asher Ben Nathan, ancien ambassadeur d'Israël à Paris ; l'amiral Limon et le général Narkis.

Les syndicats de Sa Majesté

L'excellent film d'une heure que le réalisateur britannique Steve Walsh consacre au *Dilemme des syndicats britanniques* étonnera sans doute les Français. Ces trade-unions qu'on accuse de « *faire la loi au gouvernement* », de « *précipiter le pays à la faillite* », de « *sacrifier la productivité à la pause-thé* », sont-ils conformes à l'image sereine qu'en donne FR 3 ?

Le secrétaire général du TUC, M. Len Murray, est un universitaire distingué. Ses interventions sont modérées, son ton conciliant. Sans élever la voix ni forcer un talent oratoire modeste, il jouit d'un prestige intact, après quatre années de pouvoir, sur onze millions et demi de syndiqués aux options pour le moins diverses.

Le secteur minier est réputé parmi les plus « chauds » : il suffit de rappeler la grève de plus de deux mois que les mineurs ont observée à la fin de 1973, qui a amené l'économie britannique à la « semaine de trois jours » et provoqué la chute du gouvernement conservateur de M. Heath. Pourtant, Steve Walsh nous montre comment, dans une mine du nord de l'Angleterre, délégués syndicaux et représentants de la direction se réunissent une fois par semaine autour d'une bonne tasse de thé pour discuter des problèmes en cours. Mêmes visages rugueux, mêmes paroles mesurées et, à peu de chose près, mêmes vestes de tweed et mêmes cravates rayées.

La crise britannique ? C'est, pour le réalisateur, le résultat d'un Etat-providence qui fonctionne trop bien. Des salaires corrects, des allocations de chômage et de logement substantielles, la médecine gratuite, un régime de retraites convenable assorti de multiples avantages. La « monarchie socialiste » à l'anglaise est bonne fille avec ses prolétaires. Elle l'est moins avec ses bourgeois. Dans un club de province, des joueurs de cartes ultra-conservateurs fulminent : ils prédisent la faillite du pays, l'avènement d'une dictature musclée — qui sera la bienvenue. Ah, mais !

Au patronat, on est beaucoup plus nuancé. Sir Derek Ezra, président des Charbonnages de Grande-Bretagne (nationalisés), est très détendu : la crise de l'énergie redonne un nouveau lustre au « roi-charbon », et les mines sont redevenues rentables.

Le nouveau pragmatisme de M. Heath

M. Heath, lui-même, dont la brillante carrière politique a paru un moment brisée après le dur conflit de 1973, est devenu pragmatique : il souhaite modestement que les syndicats aient, dans l'avenir, une attitude « *plus constructive* ».

Les trade-unions sont si bien une institution que la grève générale de 1926 — la seule de l'histoire nationale — a été commémorée l'année dernière par une grande exposition qu'ont organisée les pouvoirs publics...

Il est seulement dommage que Steve Walsh ait passé un peu trop rapidement sur la dissidence au sein du TUC : le militantisme d'une aile gauche, très minoritaire mais très combative, a été à peine évoqué. C'est pourtant dans ses troupes, généralement jeunes, que se recrutent les « durs » qui combattent l'« *establishment* » du TUC et ses « complaisances » à l'égard d'un gouvernement incapable de maîtriser l'inflation. C'est aussi le seul secteur des syndicats britanniques sur lequel l'idéologie marxiste-léniniste a quelque prise. Le seul, peut-être, dans lequel la masse des syndicalistes français aurait quelque chance de se reconnaître.

NICOLE BERNHEIM.

★ Vendredi 22 avril, à 20 h. 30, sur FR 3.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 22 AVRIL

— *Les Amis de la terre* disposent de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— MM. *Maurice Grimaud*, ancien préfet de police, auteur de *En mai fais ce qu'il te plaît*, *François Chatelet*, philosophe, auteur de *Chronique des idées perdues*, *Michel de Saint-Pierre*, écrivain, auteur de *M. de Charette, chevalier du roi*, et *Daniel Cohn-Bendit*, auteur de *le Grand Bazar*, qui avait été l'un des leaders de la contestation étudiante en 1968 à l'université de Paris X-Nanterre (en duplex de Genève), sont les invités de l'émission « Apostrophes », sur Antenne 2, à 21 h. 35, consacrée à « *Mai 68* ».

SAMEDI 23 AVRIL

— Jean-Michel Royer reçoit *M*e *Raymond Lindon*, à propos du « nouveau divorce », sur R.-M.-C., à 13 h. 25.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

L'« Éphémère » de Michel Seuphor

Le rideau de papier journal (l'éphémère ?) éclairé par un cœur de lumière (l'éternel ?) se lève sur une composition blanche avec rectangle jaune et traits noirs. Il y aura deux autres compositions, une avec du rouge et du bleu, l'autre avec du noir. Trois décors qui ont été réalisés d'après les maquettes que Mondrian avait proposées à Michel Seuphor après la lecture de son unique pièce, *l'Ephémère est éternel*, écrite en 1926, lors d'un séjour à Rome.

Un décor qui nous situe d'emblée sur le terrain de la plastique, en l'occurrence de la plastique théâtrale. Un décor que Mondrian aurait bien aimé ne pas voir entamé, au point qu'il avait demandé à Seuphor de faire jouer les acteurs derrière, et non devant.

Ce qui se passe en fait au début de la pièce. C'est dans la coulisse que commencent les exercices vocaux, verbaux, les allitérations et les mauvais jeux de mots, qui vont émailler tout le texte, d'où jailliront tout de même quelques phrases-clés (pour la compréhension du personnage Seuphor) du genre : « *Dépouille et aussitôt tu trouves l'étrange* », « *la plus grande candeur sera la plus grande éloquence* », ou encore « *Ne vous acharnez pas à la poursuite des idées, les mots n'ont pas le sens commun, vous feriez mieux de chercher une façon nouvelle de vaincre la nature, ou bien de tuer le temps avec une plume de marabout...* »

L'éphémère est éternel, démonstration théâtrale en trois actions et deux intermèdes avec chœurs et ballet, qualifiée d'antithéâtre par Seuphor, a pour sujet la recherche et l'invention de formes. C'est du théâtre expérimental, évidemment inspiré par le théâtre futuriste et par Dada : grandes tirades agressives contre les passéistes, la presse, la critique, le public et même l'auteur (que le chœur — sept personnages vêtus de différents bruns — va poursuivre jusque dans la salle, qui reste totalement neutre) ; rythme impétueux, élans brisés que respecte bien la musique de Juan Allende-Blin, le jeu des acteurs et les voix. Personnages de Grand-Guignol (un marchand turc, un marchand japonais, un bourreau ubuesque, qui, à la fin de la pièce, décapite — littéralement — le théâtre au son des tams-tams). D'un bout à l'autre, les valeurs sont bousculées, le discours se moque du discours, l'intelligence de l'intelligence, la poésie de la poésie, le mot du mot...

La compagnie Claude Confortès, spécialisée dans la création d'auteurs de langue française (de Bouteille et Wolinski, notamment), a monté l'*Ephémère* pour le centre Georges Pompidou, à l'occasion de la rétrospective de l'œuvre graphique de Michel Seuphor (*le Monde* du 14 avril). La pièce n'avait été créée qu'une fois, à Milan en 1968, en italien.

Un peu une pièce de musée, assez drôle, mais qui a du mal à passer si on ne connaît pas l'ensemble de l'œuvre de Seuphor. L'éphémère est-il éternel ?

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre Georges-Pompidou, petite salle, premier sous-sol, vendredi, à 18 h. 30.

LES FARCEURS A NANTERRE

« La caravane aboie, le chien passe »

Les farceurs s'appellent Phosphore, Bastringue, Marcel, Torgnole et Bazouka, et ils cherchent la gare. Plutôt, non, c'es la gare qui est perdue... dans la ville inconnue. (« M'sieur, pouvez nous dire où est la gare ? ») Oh ! Pardon, c'est vrai : il y a des questions à ne pas poser. (« M'sieur, s'il vous plaît, pour la piscine ? ») Voilà peut-être ce qu'il faut demander. C'est cela qu'ils voulaient dire ou n'importe quoi. Quelque chose : peut-être la gare. Mais où est le chemin de la gare ?

Passe un vieux landau vétuste au fond duquel geint un bébé tyrannique. Heureusement, M. Piston vend des bonbons au fuel. Une géante sort de chez elle, un géant la rejoindra. Pour être deux, il faut être quatre. (« Ciel, mon mari ! »)

Ils sont cinq, ces Farceurs. Cinq sur la scène de Nanterre, comme les cinq doigts de la main. Trois d'entre eux (Dominique Balzer, Jean-Claude Leguay et Daniel Martin), sont encore les élèves de Pierre Debauche au Conservatoire national d'art dramatique. Un autre, Jean-Yves Chatelet, celui qui a écrit la musique du spectacle, celui qui mène déjà sa vie d'artiste, ici mène un peu son monde. Bruno Gruel, le dernier larron, vient d'ailleurs.

Il faut aller les voir : ils réussissent cette « étrange entreprise » de faire rire. Et les honnêtes gens ont besoin de farceurs. On n'a pas souvent l'occasion de rencontrer de tels paillasses.

« *La caravane aboie, le chien passe* » est une création « *de tous et de chacun* », « *mise en œuvre* » par Pierre Debauche, qui précise : « *Il faut éviter le mot « collectif ». C'est autre chose, c'est plus. J'ai arbitré entre cinq hyperpersonnels ; je leur ai donné une règle du jeu, mais ils ont inventé eux-mêmes leurs gags. Ils en ont inventé des quantités, puis ont sélectionné plus d'une centaine de ces lazzis, ceux qui avaient l'accord des cinq (les autres ont été éliminés). Tout est parti du travail d'improvisation poursuivi dans ma classe au Conservatoire. Je n'ai pas mis en scène, mais guidé un atelier* ». *Il s'agissait de « transformer en décision des événements de la répétition »... J'aime cette phrase de Jean-Marie Serreau. Nous pensions au départ, à une histoire de la farce, retrouvant le théâtre d'avant Molière, les farceurs du Pont-Neuf. Nous avons fait des recherches à la Bibliothèque nationale, à l'Arsenal.* »

Ainsi s'est composé un spectacle, fait du mélange des temps, du mélange des langages. Cinq acteurs essaient... ils essaient de l'enfance, de la prise de pouvoir, de la guerre... ils essaient de se parler, de se connaître, sans y parvenir. Ils jouent des dialogues de sourds. Chaque séries de gags s'achève par un contre-gag (manière Marx Brothers).

En contrepoint des huit « séquences » qui constituent ce spectacle, viennent une dizaine de chansons — deux d'entre elles, charmantes, datent du dix-huitième siècle.

Tout cela est rythmé, rapide. Les personnages — leur évolution est comme scandée — passent à travers d'étranges expériences : celles de la vie quotidienne. Défilent tour à tour le pirate, le professeur, le fils d'un parent d'élève, la femme enceinte, l'Indien, l'ancien combattant, le déserteur, le condamné à mort, etc. Un nombre incroyable d'accessoires comiques arrivent par magie, objets dérisoires, sur la scène. Et eux y croient comme des enfants qui disent : « *Je serais un docteur, et toi tu serais mort.* »

Ils jouent. Ils parlent au géant et se penchent sur une petite fille grosse comme une coccinelle, une petite fille qu'eux seuls peuvent voir, puisqu'ils l'inventent. Il y en a même un qui téléphone au bon Dieu... il a trouvé la croix, les clous, mais pas la colline : « *Y'a plus de colline. C'est ennuyeux.* »

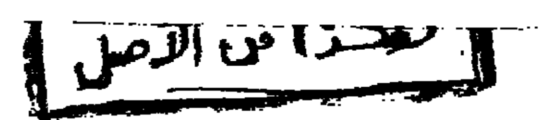
MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Maison de la culture de Nanterre, 20 h. 30.

■ Le Théâtre de Fortune propose vingt-quatre heures de théâtre dans une vitrine, du samedi 23 avril, à 17 heures, jusqu'au lendemain soir. Les comédiens interpréteront pour les passants la vie quotidienne d'une famille (3, rue Saint-Yves, 75014 Paris).

■ Milton Marx (dit « Gummo »), l'un des « Marx Brothers », est mort, le 21 avril, en Californie. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Moins connu que ses quatre frères, il avait joué au théâtre avec eux au début de leur carrière, mais n'avait participé à aucun film. Il s'était chargé de gérer leurs affaires.

LES MOTS ET LES CHOSES



هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Formes

LES MOTS ET LES CHOSES

Tours de force à n'en pas douter, les collages de Lil Michaelis (1) peuvent nous stupéfier par une dextérité manuelle, telle que l'exigent les chefs-d'œuvre des Compagnons du Tour de France. Ils sont pourtant bien davantage que des tours de force. Si leur pouvoir hallucinatoire réside dans les interférences et imbrications des formes d'une impeccable rectitude — il en est d'autres, d'une inspiration différente, — c'est qu'ils n'ont pas seulement été conçus comme un exercice mental, mais au sein d'une intense méditation. Chaises à n'en plus finir s'emboîtant, ou ne s'emboîtant pas, les unes dans les autres, montants d'échelles, sur lesquelles, entre lesquels l'homme n'est plus qu'une ombre portée, illustrent cette aspiration au non-être de couleurs éclatantes : la vie refoulée prend sa revanche dans les choses. Et je gage que le linceul dont les drapés ont été reconstitués avec la même venue, leur dimension métaphy- aboli.

Le répit pascal a été propice à la relecture d'ouvrages trop rapidement feuilletés — le « livre d'art » a un grand tort : à regarder les reproductions, on se croit dispensé de l'essentiel — tels *Figures de pierre, figures de mots* (2) qui ouvrent le dialogue, un dialogue après-coup, entre les poèmes des troubadours et la sculpture romane en Poitou-Saintonge. Dialogue qui pourrait paraître arbitraire à qui cherche une correspondance littérale entre des extraits poétiques occitans, avec leur traduction en regard, célébrant l'amour courtois, ou érotique, ou grivois, ou pétris d'hermétisme, et des images taillées dont l'audace gaillarde jusqu'à l'obscénité, le bestiaire, les entrelacs, transcendent en l'incorporant le souci ornemental. Leur ordonnance par thèmes, « de l'Eros à l'emmêlement des règnes végétal, animal, humain, des visages grotesques et des visages graves à la mort et dévoration », est largement commentée et approfondie par l'équipe de Poitiers qui a réalisé, sans un sou vaillant, cet admirable album.

De même on ne se contentera pas de se repaître une fois de plus des *Dessins et aquarelles du dix-neuvième siècle* (3) dont Jean Selz présente un choix de cent quatre-vingts reproductions (cent en couleurs) ni des dessins de Seurat, si extraordinaires soient-ils (4). Les premiers n'ont été regroupés — plusieurs il est vrai sont publiés pour la première fois, la sanguine *les Yeux clos*, d'Odilon Redon, par exemple — que dans le but d'être étudiés comme « une autre forme d'écriture » des peintres. Ces derniers s'expriment différemment, livrent pour ainsi dire la face cachée de leur nature dans ces tracés plus rapides, soit que le dessin et les autres variétés de graphisme servent d'ébauches à leurs toiles, soit que, selon le procédé adopté, crayon, fusain, encre de Chine, aquarelle, pastel, bistre, sépia — leur spécificité est un des fils conducteurs de Jean Selz — ils donnent le meilleur d'eux-mêmes. Victor Hugo, « amateur de génie » le premier : parmi les quelque cent dix artistes retenus, il a la part belle.

Seurat, lui, s'en est tenu à une seule technique. « *Les frottements du crayon Conté sur les grains résistants du papier Ingres vont lui suffire pour établir les glissements et les enchevêtrements des ombres et des clartés* », écrit Antoine Terrasse, qui, en peu de mots, en brèves et pénétrantes formules, parvient à faire le tour de *l'Univers de Seurat*, à partir de ces « ondulations du blanc au noir » (Félix Fénéon), qui « vont bien au-delà de simples études, ou de travaux préparatoires ». Etudes donc aussi nette, aussi dense, aussi drue que l'art d'un peintre épris d'ordre et de discipline, dont elle tente l'approche. Analyse d'une œuvre toujours rayonnante dans sa stabilité à travers une carrière tôt interrompue, et où l'auteur dégage les trois techniques menées de front : dessin, esquisse rapide, grandes toiles minutieusement peintes, qui apparaissent comme trois interprétations de la lumière.

De tels maîtres n'ont pas besoin d'être réhabilités. En revanche, il est des « petits maîtres », expression qui n'a rien de péjoratif et je souhaite à pas mal de gloires éphémères de passer à la postérité comme telles, qu'il est un devoir d'exhumer. Alfred Lesbros (1873-1940) est de ceux-là, dont les paysages puissamment synthétiques, « cernés noirs » ou « cernés blancs », sont enfin visibles dans une galerie parisienne (5). Peintures de plus en plus simplifiée, de plus en plus joyeuse et ensoleillée au terme d'une évolution qui résume en quelque sorte l'histoire des tendances françaises de 1900 à 1932.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Le Scriptorium, 54, rue de Bourgogne.
(2) Editions de l'Orac, Château-Larcher (Vienne).
(3) Bonfini Press.
(4) « Les Carnets de dessins », Henri Screpel, éd. Diffusion Weber.
(5) Entremonde, 50, rue Mazarine.

■ LE Centre Pablo Picasso et le Centre culturel communal de Montreuil accueilleront le Pequeño Teatro de Madrid le vendredi 22 avril. Cette compagnie, qui effectue actuellement une tournée en France, présentera un spectacle en hommage au poète Miguel de Unamuno, mort il y a quarante ans. (Salle des fêtes de la mairie de Montreuil, 20 h. 30.)

En bref

Théâtre

● **LE NID, de Kroetz. — Théâtre Daniel-Sorano, 21 h.**

Kroetz (*Haute Autriche, Travail à domicile...*) est un auteur bavarois qui détourne le naturalisme au profit de l'analyse du quotidien. Dans *le Nid*, il braque le projecteur sur un jeune couple de petits bourgeois soumis à l'ordre établi, à l'idéal de promotion sociale, aux besoins d'argent. Le mari est le « singe dressé » de son cynique patron. Pour rester dans ses bonnes grâces, il accepte de se débarrasser de produits dangereux dans la rivière où il a l'habitude de se baigner. Son bébé manque d'en mourir. Le jeune père réfléchit sur sa condition, prévient la police et s'inscrit à un syndicat. Peut-être même sa femme renoncera-t-elle à ses rêves de confort.

Le Théâtre Eclaté d'Annecy présente *le Nid*, jusqu'au 28 avril à Vincennes, dans un décor trop embarrassé d'accessoires et dans une traduction probablement mal faite, puisque c'est le travail sur le langage, ses manques et ses déformations, qui fait l'intérêt et l'originalité du théâtre de Kroetz. Là, à part deux ou trois scènes très fortes (presque muettes), où les personnages, comme malgré eux, dévoilent leur drame, nous entendons seulement un bavardage populiste qui souligne le manichéisme de la pièce et la réduit aux dimensions d'un mélodrame social.

COLETTE GODARD.

Musique

« PLATÉE », salle Favart

(Suite de la première page.)

Dieu sait pourtant que Rameau ne l'a pas ménagée ! Il faut lire dans l'excellent livre de Girdlestone (2) le catalogue des méfaits qu'il a accumulés dans les airs où Platée chante son amour, son vocabulaire grotesque, ses coq-à-l'âne, ses accents ridicules, les non-sens et la platitude de son style expressif, etc. Mais Sénéchal s'identifie si bien à son personnage, retrouvant le geste même, l'attitude, le trait de caractère visé et raillé par la musique, sans aucune distanciation, que nous-mêmes, tout en riant, prenons fait et cause pour elle (lui). Avec sa robe couleur tulipe, son visage de clown dérisoire éclairé de malice, sa tête chauve et son minuscule diadème d'où jaillit un bouquet de roseaux comme une botte de poireaux, sa légèreté d'allure mimant la gaucherie, ses airs pâmés et ses minauderies, la virtuosité de sa blanche voix de fausset faisant mine de buter sur tous les traquenards d'une prosodie impossible, il est à lui seul la joie, le goût et le sel du spectacle.

Non que celui-ci soit dépourvu d'autres qualités. La présentation est fastueuse, et Beni Montrésor s'en est donné à cœur joie dans le baroque et la machinerie apparente, avec les dieux qui descendent des cintres, les arcs de triomphe, les perspectives en trompe-l'œil, les grenouilles, l'âne et le hibou, les décors et costumes aux couleurs rutilantes allant de Gustave Moreau à Chagall, parfois d'ailleurs à la limite du mauvais goût.

Henri Ronse, malgré quelques surcharges qui conviennent à ce comique sans finesse, a vigoureusement charpenté cette suite de scènes mythologiques assez prévues, et composé des groupes savoureux pour maintenir l'intérêt de cette « action » sans cesse interrompue par des ballets qui finissent par agacer justement Platée ; les chorégraphies de Pierre Lacotte, rehaussées par Jacqueline Rayet et un flot de danseurs, ne brillent guère par l'originalité, malgré une certaine fraîcheur.

En dehors de Sénéchal, la distribution vocale a quelques faiblesses, les rôles féminins surtout, qui ne donnent pas une idée très optimiste de l'école de chant française (la touchante Clarine de Renée Anphan mise à part), tandis que Jean-Marie Frémeau est un Cithéron de belle prestance, au timbre fin et chaleureux, Yves Bisson un allègre Momus, Charles Burles un Mercure à l'école de Sénéchal, malgré un comique qui tire sur la farce grosse, et Roger Soyer un superbe Jupiter, bien qu'il ait tendance depuis quelque temps à forcer inutilement sa voix.

On n'oubliera pas l'essentiel, la musique de Rameau, présentée dans la belle et classique réalisation de Mme Renée Viollier ; ce grand opéra classique, saisi par une folie « sacrilège », n'atteint sans doute pas aux cimes lyriques de « Dardanus », d'« Hippolyte et Aricie » ou de « Zoroastre », mais garde une extrême magnificence de style sous les espèces d'une parodie vigoureuse, riche en effets pittoresques et souvent corrosive.

La partition sonne sans doute mieux salle Favart que dans l'air sec d'Aix-en-Provence. Toutefois l'on n'a pas retrouvé le frémissement léger et le charme du style instrumental que Michel Plasson avait su inculquer à son Orchestre de Toulouse lors des « Fêtes vénitiennes » de Campra, à Aix, il y a trois ans. Certes, le même Plasson dirige la représentation avec sa vigueur et son enthousiasme habituels, mais les excellents instrumentistes de l'Opéra paraissent mal familiarisés avec l'écriture classique et leur phrasé est trop stéréotypé ; on a noté aussi de curieux décalages et des traits fulgurants un peu avalés, qui devraient disparaître lors des prochaines représentations. Les chœurs, habitués à l'acoustique de l'Opéra, chantent souvent trop fort pour Favart, et les choristes femmes semblent moins à l'aise avec le français de Rameau qu'avec l'italien de Verdi.

JACQUES LONCHAMPT.

(2) *Jean-Philippe Rameau, sa vie, son œuvre*, 656 pages, Desclée De Brouwer, 1962.

★ Prochaines représentations, salle Favart, les 23, 26, 28 avril, 4, 7, 12, 14 et 16 mai (19 h. 30).

SPECTACLES

théâtres

Vendredi 22 avril

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : The Other (C. Carlson).
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Quatre à quatre.
Odéon, 20 h. 30 : les Bacchantes.
Petit Odéon, 18 h. 30 : De qui sont-ce les manches ?
TEP, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne des Abattoirs.
Centre Georges-Pompidou, 18 h. 30 : L'éphémère est éternel.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Atahualpa Yupanqui. 20 h. 30 : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs.
Nouveau Carré, grande salle, 21 h. : Maison de poupée ; Papin II, 20 h. : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre, 20 h. 30 : la Sorcière ; 22 h. : D'Oscar à Sébastien.
Antoine, 20 h 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h 30 : Ivanov. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune Lune tient la vieille lune...
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
Centre culturel du XVIIe, 21 h. : Grivoisons, ou comment l'esprit vient aux filles.
Cité internationale universitaire, La Resserre, 21 h. : Bérénice ; La Galerie, 21 h. : Lux in tenebris.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h 45 : Chers zoiseaux.
Comédie Caumartin, 21 h. : Boeing-Boeing.
Conciergerie, 21 h. : Théâtre laboratoire vicinal.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Daunou, 21 h. : Henri Tisot.
Edouard VII, 21 h : Le théâtre-café de F. Lemaire.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Ismène, 22 h. 30 : le Grand Rêveur.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
La Lisière, 20 h. 45 : la Double Inconstance.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mathurins, 20 h 30 : les Mains sales.
Michel, 21 h : Au plaisir, madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, madame.
Mouffetard, 20 h. 30 : Chansons françaises ; 22 h. 15 : le Mont chauve.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 21 h. : le Cour Peyol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Parc floral de Paris, 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Plaisance, 20 h. 45 : le Boa sous la cloche.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Loin d'Hagondange.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre, 21 h. : L'avant-centre est mort à l'aube.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : Solo pour Vanina.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Loretta Strong.
Théâtre en rond, 21 h. : Ouragan sur le Caine.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Transe Kamikaze Express ; salle II, 21 h : Feydeau Farrelolk.
Théâtre Oblique, 20 h 30 : le Casse-gueule authentique.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre Paris-Nord, 21 h : l'Histoire de Tobie et de Sara.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Mayas, ancêtres de l'avenir.
Théâtre Présent, 20 h 30 : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h 30 : les Catcheuses ; 22 h 30 : l'Amour en visites.
Théâtre de la rue d'Ulm, 20 h. 30 : le Chemin de Damas.
Tristan-Bernard, 21 h : l'Oiseau de bonheur.
Théâtre 28 rue Dunois, 20 h. 30 : Rutabaga's Blues. Topinambour Polka.
Troglodytes, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Fête de Broadway.

Les opérettes et les comédies musicales

Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : la Belle de Cadix.
Théâtre Marigny, 21 h. : Nini la Chance.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 20 h. 45 : Jean-Marc Thibault.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : On ne badine pas avec l'amour.
Colombes, Théâtre, 20 h. 30 : le Clown Dimitri.
Créteil, Maison des Jeunes, 20 h. 30 : F. Béranger.
Ivry, Salle des Conférences, 20 h. 30 : Iphigénie Hotel.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h 30 : les Farceurs.
Sucy-en-Brie, Centre culturel, 21 h. : Jazz avec Delta.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Cuarteto Cedron ; les Quilapayun.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Nietzsche.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 20 h. 30 : le Nid.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les concerts

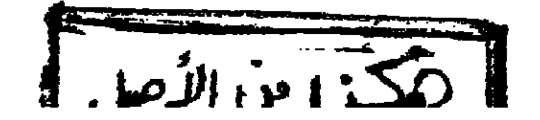
Maison de la Radio, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (Berlioz, Chopin, Roque, Alsina, Berg).
Le Palace, 19 h : Patricio Castillo, chanteur chilien.
Plateau Beaubourg, 18 h. 30 : Noucha Kogan, violon (Bach, Albeniz, Fauré, Enesco).
Eglise des Billettes, 20 h. 45 : Sextuor Jeanne Loriod et Ens. d'archets de l'Itinéraire, dir. J. Mercier (Couroupos, Gaussin, Taira, Gabrieli, Murail).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Récital E. de Rosa, piano.
Cité internationale des arts, 20 h. 30 : Concerts de jeunes violonistes égyptiens (Bach, Mozart, Pugnani/Kreisler, Beethoven, Mendelssohn, Vivaldi, Paganini, Bartok, Dvorak...).
Hôtel Herouet, 20 h. 15 : Trio Revival (Bach).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : I Solisti Veneti, dir. C. Scimone (Bach, Telemann, Haydn, Vivaldi).
La Mutualité, 20 h. 45 : Mikis Theodorakis.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : l'Italie au XVIIe siècle (Caccini, Monteverdi), Schütz, Frescobaldi, Marco da Gagliano).
Musée d'art moderne de Paris, 20 h. 30 : Musique et cinéma (Cage, Boulez).

La danse

Théâtre Montparnasse, 21 h. : Ballet gitan Mario Maya.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Spartacus (Théâtre du Bolchoï).
Gaîté-Montparnasse, 18 h. 30 : Nom ou prénom (Compagnie du Four solaire).
Théâtre de l'Eglise américaine, 20 h. 45 : le Partage du sang.

Jazz, rock, folk et pop

Théâtre Campagne-Première, 18 h. : Groupe Téléphone ; 20 h. 30 : H. Hopper, E. Dean (ex-Soft Machine) ; 22 h. 30 : Hamsa Music.
Vieille-Grille, 20 h 30 : Hibou.
Palais des arts, 18 h. 30 : Je, François Villon ; 20 h 45 : Glenmor.
American Center, 21 h. : Percussions de tous pays.



هكذا من الأصل

SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Fin de Saint-Pétersbourg, de V. Poudovkine ; 18 h. 30, 20 h. 30 et 22 h. 30 : Cinéma des pays arabes ; 18 h. 30 : La guerre du pétrole n'aura pas lieu, de S. Ben Barka (en présence de l'auteur) ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Histoire du cinéma égyptien, de A. Kamal Mosi ; 0 h. 30 : le Masque arraché, de D. Miller.
Centre Georges-Pompidou, 18 h. et 21 h. : Une histoire du cinéma.

Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) . Styx, 5e (633-08-40)
ARMAGUEDON (Fr) (*) . A.B.C., 2e (236-55-54), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Fauvette, 13e (331-56-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) . v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
AUTANT EN EMPORTE MON MUNCHAKU (Jap., v. créole) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; v.f. : Haussmann, 9e
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Calypso, 17e (754-10-68), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. ; Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
BEHINDERT (Angl.-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont - Rive - Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Fauvette, 13e (331-56-86)
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225 - 47 - 19) ; v.o./v.f. : les Templiers, 3e (272-94-56).
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12)
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE COUPLE-TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
DANGER PLANETAIRE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06); v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Palais des Arts, 3e (272-62-98), Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Secrétan, 19e (206-71-33), Passy, 16e (288-62-34)
DROLES DE ZEBRES (Fr.) . Omnia, 2e (233-39-36), Montréal-Club, 18e (607-16-21).
ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) du lun. au ven., à 18 h.
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.): Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GRANDE FRIME (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne, 15e (734-42-96), Caravelle, 18e (387-50-70).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75) Secrétan, 19e (206-71-33).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 17 h. 30 et 20 h.
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (F.) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sauf mardi soir.
LIP 73-74 (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), à 13 h. 30.
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Athena, 12e (343-07-48).
1900 (deuxième partie (It., v.o.-v.f.) (**) : les Templiers, 3e (272-94-56).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
NETWORK (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)
NOUA (Alg.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg.), v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329 - 42 - 62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).
PAROLE D'HOMME (A.), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Ternes, 17e (380-10-41).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can.), v. angl. : Bilboquet, 6e (222-87-23).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées - Lincoln, 8e (359 - 36 - 14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PIEDRA LIBRE (Arg.), v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PROVIDENCE (Fr.), v. angl. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A.), v.o. : St-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48).
REGG'S AND BACON (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).

Les films nouveaux

QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX, films français de J.-M. Carré, P. Haudiquet, P. Pilard et G. Auer : la Clef, 5e (337-90-90).
LA TETE DE NORMANDE ST-ONGE, film canadien de Gilles Carle : studio Médicis, 5e (633-25-97).
LE REGARD, film français de Marcel Hanoun : le Seine, 5e (325-95-99).
LE DIABLE DANS LA BOITE, film français de Pierre Lary : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France - Elysées, 8e (723-71-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON, film américain de Milton Moses Ginsberg ; v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78); v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
VERMISAT, film italien de Mario Brenta : v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) (en première partie : C.M. de J. Prévert Paris ma belle).
OH ! SERAFINA, film italien d'Alberto Lattuada (*) ; v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. ; Omnia, 2e (233-39-36); Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'HERITAGE, film italien de Mauro Bolognini ; v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742 - 72 - 52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
CARRIE, film américain de Brian de Palma (**) ; v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331 - 51 - 16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JULIE POT DE COLLE, film français de Philippe de Broca : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), George V, 8e (225-41-46), Caméo, 9e (770-20-89), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94).
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS, film américain de James Fargo (**) ; v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (313-06-19), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46).
TOUCHE PAS A MON GAZON, film américain de Ted Kotcheff ; v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326 - 22 - 17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

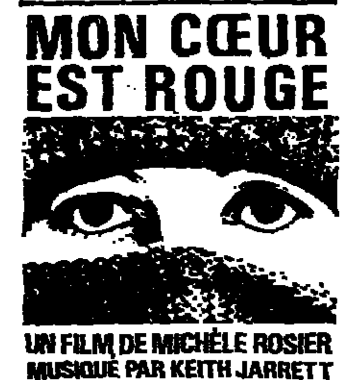
ROCKY (A.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Dragon, 6e (548-54-74), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331 - 51 - 16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA ROULETTE CHINOISE (All., v.o.): Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts (326-48-18).
SEBASTIANE (Ang., v. lat.) (**) : Marotte, 2e (233-32-79), Racine, 6e (633-43-71).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : Lord-Byron (225-04-22).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.): Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.): Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), U. G. C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Grand-Pavois, 15e (551-44-58), Murat, 16e (288-99-75)
UN TUEUR DANS LA FOULE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82); v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Concorde, 8e (359-92-84) Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf ma.).
JOUR DE FETE (Fr.) : Cloche St-Germain, 6e (633-10-82), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf sam. à 17 h. et mar. à 21 h.), La Royale, 8e (265-82-66).
SACCO ET VANZETTI (Fr.-It.) : Club, 9e (770-81-47).
SATYRICON (It., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount - Gaieté, 13e (326-99-34), Paramout-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. 15.
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Boite à Films, 17e (754-51-50), à 21 h. 45 ; Tourelles, 20e, le 26 à 21 h.
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sauf dim.).
EASY RIDER (A., v.o.) : Boite à Films, 17e, à 13 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LOLA (Fr.) : Palais des Arts, 2e, à 12 h. (sauf dim.).
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h. ; Boite à Films, 17e, à 17 h. 30.
LA RUEE VERS L'OR (A.) : Châtelet-Victoria, 1er , à 16 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Boite à Films, 17e, à 20 h. 30.





















CARNET

Naissances

— M. Jean-Pierre Teyssier et Mme, née Christine Mousques, Romain et Marie-Agathe,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Guillaume.

Paris, le 19 avril 1977.

— M. Bertrand Fau, Mme née Inger Stene et leur fils Christian, ont la joie d'annoncer la naissance de

Karine Nathalie,

le 10 avril 1977.
Endrestoveien 22,
4070 Randaberg (Norvège).
6, rue Raffaëlli, 75016 Paris.

— Jacques et Françoise Loux, Claude et Frédéric,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Valentin.

21 mars 1977.
5, rue Angélique-Verien,
92 Neuilly-sur-Seine.

Décès

Maximilien GAUTHIER

Nous apprenons le décès de notre confrère

Maximilien GAUTHIER.

[*Né en 1893 à Paris, Maximilien Gauthier avait fait ses débuts dans la critique d'art au* « Gil Blas », *en 1913. Entre les deux guerres, il devait collaborer régulièrement aux* « Nouvelles littéraires » *et à* « l'Art vivant », *et dans une période toute récente au* « Journal de l'amateur d'art ».

Outre ses chroniques dans lesquelles il défend avec ferveur l'art de tradition française et particulièrement la peinture issue du fauvisme, Maximilien Gauthier a publié de nombreux ouvrages, monographies d'artistes, de Dürer à Utrillo, un livre sur « le Louvre » *(deux volumes, 1961),* « Tout l'art du monde » *(deux volumes, 1964) et* « la Fondation américaine Blumenthal pour la pensée et l'art français » *(1974).*]

— Cherchell, Sceaux.
Mme Germaine Arnaud, née Bourgoin,
Mme Alice Recoque, née Arnaud,
Françoise, Claire et Pierre Recoque,
font part du décès de

M. Georges ARNAUD,

survenu à Cherchell, le 15 avril 1977.
4, rue Abd-el-Hak,
Cherchell (Algérie).
18 bis, rue de Penthièvre,
92 Sceaux.

— Nantes.
Mme Agnès Delaroche, son épouse,
Mme Paul Delaroche, sa mère,
M. Paul Delaroche,
M. et Mme Gilbert Delaroche et leurs enfants,
ses frères et belle-sœur,
Mme André Bouzel, sa tante,
M. Pierre Cavellat, son beau-père,
M. et Mme J.-F. Cavellat et leurs enfants,
Mlle Anne Cavellat,
ses beau-frère et belles-sœurs,
Et toute la famille,
font part du décès du

docteur Yvon DELAROCHE,
pédiatre,

survenu le 17 avril, à l'âge de quarante-huit ans.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Toutes-Aides.
Cet avis tient lieu de faire-part.
38, rue des Roches-Grises, Nantes.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Huguette MODIANO,

survenu le 12 avril 1977, des suites d'un accident de la route.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse.
De la part
Des familles Modiano, Najar, Madjar, Simon et Gordon.
22, boulevard de la Saussaye,
92 Neuilly.
Mme Madjar,
20, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

— Mme Gabrielle Neumann
a la douleur d'annoncer le décès de son époux,

M. Frédéric-Henri dit Fredy NEUMANN.

Le défunt ayant fait don de son corps à la science il n'y a pas eu d'obsèques.
21 avril 1977.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Marc PERNOT,

ancien élève de l'Ecole polytechnique,
directeur honoraire de la S.N.C.F.,
président d'honneur
de l'Union sportive internationale des cheminots,
croix de guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,
survenu le 20 avril 1977, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
De la part de :
Mme Marc Pernot,
De ses enfants :
Elisabeth et Raoul Girardet,
Jean-Marc et Catherine Pernot,
Michèle et Henri Meunier,
Jacques Pernot,
De ses petits-enfants :
Jean-Philippe et France Girardet,
Sylvie et Dominique Laferrère,
Marion et Didier Moreau,
Anne-Catherine, Marc, Louis et Etienne Pernot,
Bertrand, Pascale et Frédéric Meunier,
De ses arrière-petits-enfants :
Emmanuel, Sarah et Matthieu Girardet,
Armand, Aurélien et Adelaïde Laferrère,
De sa sœur :
Mme Marguerite R. Chartrette,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
De ses beaux-frères et belle-sœur :
M. Frédéric Dormoy,
Le docteur et Mme Etienne Girbal,
Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant,
Et de toute sa famille.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, le lundi 25 avril, à 10 h. 30.

« Mon âme, bénis l'Eternel. »
Ps 103

« Pour Dieu, tous sont vivants. »
Luc 20, 38

Aucune fleur.
106, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

— Le 20 avril 1977, s'est éteinte paisiblement

Suzanne SCHIRER-GERBAULT,
dite Boubou.

Cet avis tient lieu de faire part.
Hélène L. Cellier-Gerbault,
Michel Gerbault,
Raymond Schirer,
Et leur famille.

M. et Mme Robert Sommade,
M. et Mme Roland Sommade,
M. et Mme Ernest R. Christinger,
M. et Mme Harmon E. Kirby et leurs enfants,
M. et Mme Alfredo Gnasso,
M. et Mme Philippe Sommade et leur fils,
M. Christian Sommade,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Georges SOMMADE,
née Annette Rousset,

survenu le 19 avril 1977, dans sa quatre-vingt-douzième année, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).
Les obsèques religieuses seront célébrées dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
— Neuilly, Paris, Lausanne, Bruxelles.

— M. et Mme Marc Bourdon, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Colette Tourneur,
M. et Mme Pierre Tourneur et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

Mme Charles TOURNEUR,
née Marie Desoye,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 21 avril 1977 dans sa soixante-treizième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 25 avril 1977 à 14 heures en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, 75017 Paris.
Ni fleurs ni couronnes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Remerciements

— M. Amadou Sow, directeur général de l'Union sénégalaise de banque (USB),
Ses enfants Philippe, David et Cécile,
remercient toutes les personnes qui, par leur acte ou leur pensée leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de leur épouse et mère,

Marie-Aimée.

— M. Liva Rasidimanana, son fils,
Mme veuve Angèle Rasidimanana, sa mère,
Ses frères et sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute sa famille et ses nombreux amis,
adressent leurs remerciements émus à toutes les personnes, de près ou de loin, connues ou inconnues, qui se sont associées à leur deuil lors du rappel à Dieu de son enfant, le 8 avril 1977, à Majunga (Madagascar),

M. Noëlson RASIDIMANANA,

survenu à l'âge de trente-six ans, et dont les obsèques ont eu lieu le dimanche 10 avril 1977 au temple protestant Ziona Vaovao de Majunga.
Qu'elles trouvent exprimée ici leur profonde gratitude.

« Dieu est Amour, Dieu n'a pas de Patrie. »

Messes anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la mort de

Pierre JOSSERAND,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, en union avec la messe qui sera célébrée le 23 avril, au Carmel de Montpellier.

— A l'occasion du premier anniversaire du décès du

professeur Guy LE LORIER,

une messe sera célébrée en la chapelle des Missions étrangères, 128, rue du Bac, Paris (7e), le samedi 30 avril, à 11 heures.

Offices religieux

— La messe annuelle des Catalans en l'honneur de Notre-Dame de Montserrat et saint Georges, sera célébrée le dimanche 24 avril, de 16 heures à 18 heures, 10, rue Palatine, descente vers la crypte du Rosaire, sous la Tour du Temple Saint-Sulpice, Paris (6e).

— Une messe sera célébrée lundi 25 avril, à 18 h. 15, à l'initiative des Amitiés Marc-Sangnier, dans la crypte de « la Démocratie », 38, boulevard Raspail, 75007 Paris (métro : Sèvres-Babylone).

Visites et conférences

SAMEDI 23 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 13 h. 30, grille des Tuileries, place de la Concorde, Mme Puchal : « Larchant ».

14 h. 30, pilier nord, Mme Zujovic : « La tour Eiffel » (entrées limitées).

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Allaz : « Evocation du vieux Paris ».

15 h., garde de Marly-le-Roi, Mme Bouquet des Chaux : « Marly et Louis XIV ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ».

15 h., arc de triomphe du Carrousel, Mme Lemarchand : « Avril 1810 ».

15 h., 9, place des Vosges, Mme Pennec : « L'hôtel de Chaulnes ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles inconnues, caves du vieux Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 12, rue des Hospitalières-Saint-Gervais : « Le Marais » (Mme Barbier).

15 h., métro Mabillon : « Histoire, curiosités et restaurations à Saint-Germain-des-Prés » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 3, quai d'Anjou : « Les grands hôtels de l'île Saint-Louis » (Histoire et Archéologie).

15 h. 30, façade, portail de droite : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

15 h., métro Mouton-Duvernet : « Les jardins cachés du petit Montrouge » (Paris inconnu).

15 h., angle rue de l'Université et esplanades des Invalides : « Les salons de réception du Quai-d'Orsay » (Paris et son histoire) (entrées limitées).

15 h., 1, place Malesherbes : « Un hôtel de la Banque de France » (Tourisme culturel).

15 h., angle rue de Vaugirard et rue de Condé : « Le palais du Luxembourg. Le Sénat » (Visages de Paris).

CONFÉRENCES. — 14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. Roger Ikor : « Molière double » ; M. Jacques Nantet : « Les mille et une Jérusalem » ; Mme Diane Ribardière : « La France est-elle encore une terre de liberté ? » (Club du Faubourg).

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : repos et élimination des tensions » (entrée libre).

15 h., palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. J.-F. Monnier : « Les méthodes physiques modernes de diagnostic médical ».

20 h. 45, 24, rue Saint-Roch, M. Benoît Neiss : « Chant grégorien et art sacré au Moyen Age » (paroisse Saint-Roch) (entrée gratuite).

POLICE

Selon un syndicat d'officiers

UNE MISSION TECHNIQUE FRANÇAISE S'EST RENDUE EN ESPAGNE POUR ÉTUDIER LE FUSIL A BALLES DE CAOUTCHOUC UTILISÉ POUR LE MAINTIEN DE L'ORDRE

Une mission technique du bureau d'équipement de la direction centrale de la sécurité publique s'est rendue dernièrement en Espagne, révèle le Syndicat des commandants et officiers de la police nationale (S.C.O. affilié à la C.G.T.), dans le dernier numéro de son bulletin, *le Trait d'union*.

Selon le S.C.O., cette mission avait notamment pour objectif l'étude du lanceur de balles de caoutchouc dont sont dotées les forces de maintien de l'ordre, ainsi que d'autres matériels, « *aux fins éventuelles d'en doter les formations de la police française* ». Le syndicat s'insurge contre une telle perspective et rappelle « *les nombreuses victimes des manifestations de mars en Espagne, et plus particulièrement la mort d'un jeune homme en Pays basque, tué par une balle en caoutchouc tirée par les forces de l'ordre* ».

Le S.C.O. s'interroge sur l'intérêt d'une telle mission, puisque, « *au simple examen de la notice technique, complété par la vision de quelques séquences filmées portant sur ses conditions d'utilisation recueillies au hasard des actualités télévisées, un véritable praticien du maintien de l'ordre aurait pu tirer les enseignements sur cette arme, excessivement dangereuse dans les circonstances de maintien de l'ordre classique (exemple : dispersion d'une foule dense) ou sent, et insuffisante dans une situation très critique.*

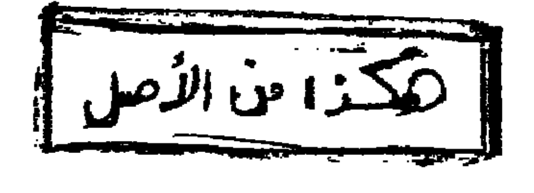
Enfin, note le S.C.O., *sur un plan général, il est surprenant que des « spécialistes » français du « maintien de l'ordre » aillent s'inspirer des méthodes et moyens d'une police qui découvre les manifestations d'opposition dans la rue et les moyens d'y faire face sans excès, après quarante années de dictature et d'aliénation des libertés publiques* ».

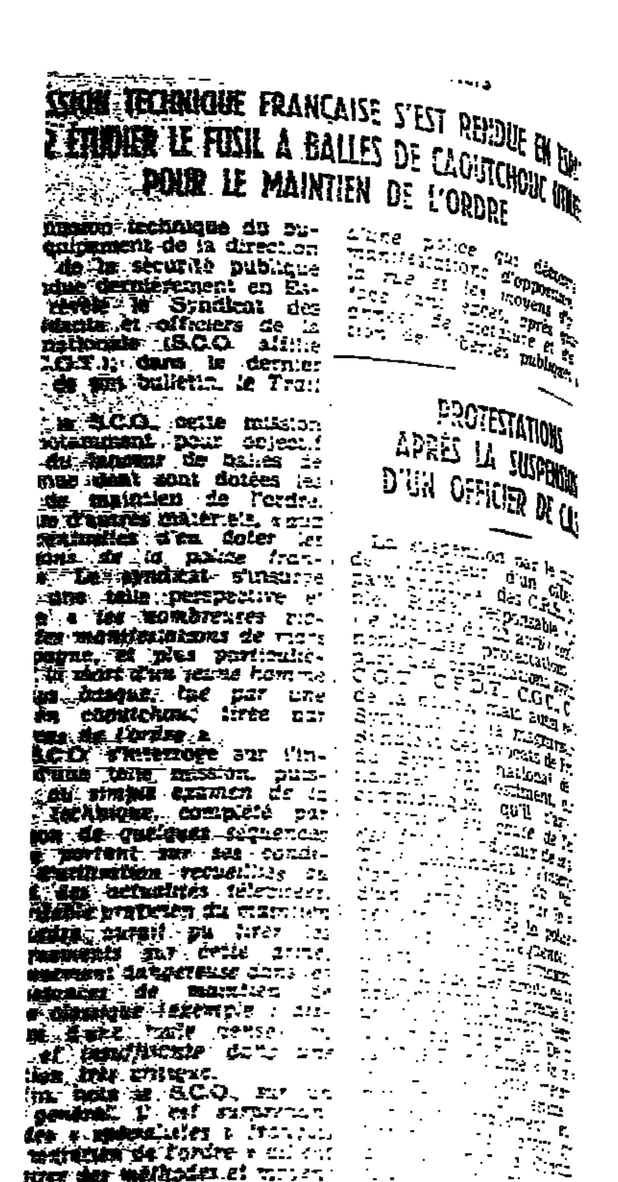
PROTESTATIONS APRÈS LA SUSPENSION D'UN OFFICIER DE C.R.S.

La suspension par le ministère de l'intérieur d'un officier de paix principal des C.R.S., M. Daniel Rude, responsable syndical (*le Monde* du 22 avril) soulève de nombreuses protestations de la part des organisations syndicales, C.G.T., C.F.D.T., C.G.C., C.F.T.C., de la police, mais aussi celles du Syndicat de la magistrature, du Syndicat des avocats de France et du Syndicat national des journalistes, qui estiment, dans un communiqué, qu'il s'agit d'une « *remise en cause de l'exercice des droits syndicaux de la police* ». Tous demandent « *l'inscription à l'ordre du jour du Parlement d'un large débat sur la réforme des structures de la police nationale et ses conséquences sur les libertés* ». Onze syndicats, ainsi qu'la Ligue des droits de l'homme, présenteront à la presse le 27 avril un texte expliquant leurs griefs à l'égard du projet. De son côté, la C.G.C. réclame « *la levée immédiate de cette mesure disciplinaire* », et estime qu'elle « *remet gravement en cause l'exercice des droits syndicaux accordés par la Constitution à tous les citoyens* ».

A Genève









A Genève

Une mise à jour pour le droit de la guerre

De notre correspondante

Genève. — *La quatrième et dernière session de la conférence sur les droits humanitaires dans les conflits armés a repris ses travaux à Genève la semaine dernière. Les plénipotentiaires de plus de cent pays devront aboutir avant le 10 juin à l'adoption de deux protocoles additionnels aux conventions internationales de la Croix-Rouge du 12 août 1949, traitant l'un des conflits internationaux, l'autre des conflits intérieurs. Ces protocoles comportent en tout cent quatre-vingt-dix articles, dont plus des deux tiers ont déjà été adoptés.*

Un accord de principe a été réalisé sur l'assimilation des luttes armées pour l'autodétermination à des conflits internationaux classiques, mais il doit être retenu par la conférence plénière. Toutefois, la protection de la Croix-Rouge internationale, qui devrait être étendue aux mouvements de libération, est restrictive : elle ne concerne que ceux qui sont patronnés, soit par la Ligue des droits des Etats arabes, soit par l'O.U.A., ce qui signifie entre autres que les Erythréens, les Kurdes, les Nagas et les Sahraouis s'en trouveraient exclus.

La conférence, dont le but est d'adapter les droits humanitaires aux réalités des conflits contemporains, se félicite du consensus *obtenu sur les dispositions renforçant* la protection des personnes et des biens civiles. Ainsi, un article prévoit la protection accrue du personnel sanitaire et condamne *aussi bien les sinistres* expériences pseudo-médicales que les arrestations de médecins ayant soigné l'adversaire.

Un accord *a pu se faire* sur la définition des crimes de guerre ; des progrès ont été accomplis pour celle du combattant, *« qui devrait s'appliquer non seulement aux membres des forces armées d'un Etat constitué mais aussi à ceux d'autres parties en conflit, pour autant qu'ils soient soumis à certaines exigences d'organisation militaire et reconnus par la Ligue des Etats arabes »*.

Mais de grandes difficultés *devront* encore être surmontées, notamment sur le statut du guérillero et les moyens de le faire bénéficier de la protection dont bénéficient les prisonniers de guerre. Le problème le plus épineux qui reste à résoudre semble bien être celui des mercenaires.

Jusqu'à présent, de nombreux délégués avaient tendance à les assimiler purement et simplement à des criminels de guerre, en admettant éventuellement de faire une *exception* pour les conseillers et les bénévoles.

A la *suite des événements du* Zaïre, les *représentants africains* semblent prêts à nuancer sérieusement leur position. Au cours des sessions précédentes, le problème *s'était posé de savoir* s'il convenait ou non d'interdire aux gouvernements d'accorder aux mercenaires le statut de prisonnier de guerre.

Sur ce point, le comité international de la Croix-Rouge est *formel. Quels que soient les crimes* dont un mercenaire se serait rendu coupable, il ne doit pas subir de mauvais traitements et il a droit à un procès impartial. On imagine *aisément les difficultés* que soulèveraient les discussions sur la constitution d'une commission d'enquête internationale chargée d'instruire les plaintes et violations des droits humanitaires.

La conférence devra reprendre des propositions tendant *« à prescrire ou à limiter l'usage d'armes conventionnelles de nature à causer des maux superflus et frapper sans distinction »*, telles les armes incendiaires, les armes *à action différées*, les armes dites « perfides » (bambous empoisonnés, jouets piégés, etc.), les armes à effet de souffle et à fragmentation. Tout ce qui apparait comme évident sur le plan humanitaire se heurte à des considérations politiques et a déjà donné lieu à des marchandages tels que *le Journal de Genève* a désigné les travaux de la conférence comme l'*« heure du souk »*.

ISABELLE VICHNIAC.

A la cour d'appel de Besançon

RELAXE POUR LE DISTRIBUTEUR D'UNE EAU-DE-VIE DE FANTAISIE

(De notre correspondant.)

Besançon. — En décembre 1971, un inspecteur du service de la répression des fraudes de l'Indre *saisissait dans un hypermarché* une bouteille de spiritueux portant la dénomination *« Cigokirsch - garanti nature - 16° »*. M. Claude Peureux, P.-D.G. de la *distillerie La Cigogne* à Fougerolles (Haute-Saône), fournisseur de cette boisson qui ne contenait que 10 % de kirsch pur, fut condamné pour tromperie à *2 000 francs d'amende par le tribunal* de grande instance de Lure (Haute-Saône), qui le 27 octobre 1976 estimait que le mot kirsch ne pouvait être utilisé que pour *« une eau-de-vie provenant exclusivement de la fermentation alcoolique et de la distillation des cerises et des merises »*, selon la définition donnée par un décret *du 19 août 1921*.

Ce décret cependant n'avait pas été visé dans la prévention et la cour d'appel de Besançon relève en conséquence que M. Peureux ne pouvait pas être jugé *sur les* bases de ce texte. De plus, note la cour, un acheteur tant soit peu averti ne pouvait pas croire qu'on lui proposait une eau-de-vie pure. Au contraire, la dénomination fantaisiste, l'indication apparente de la teneur alcoolique, la couleur rose foncé du liquide et son prix donnaient précisément les caractéristiques de ce spiritueux, en écartant tout risque de confu*sion dans l'esprit des clients*.

Mais ce qui semble avoir emporté la décision de relaxe prononcée par la cour tient surtout aux précautions que M. Peureux avait prises avant de lancer son « Cigokirsch » sur le marché. En effet le distillateur a pu démontrer qu'il avait soumis son projet d'étiquette au service de la répression des fraudes en lui faisant connaître la composition du *produit* qu'il avait l'*intention* de commercialiser. Ce service lui avait délivré une autorisation écrit qui, apparemment et bien qu'émanant de la direction nationale de la répression des fraudes, n'était pas venue à la connaissance de l'inspection de l'Indre.

CORRESPONDANCE

L'inculpation du président du Syndicat des casinos

Après la publication d'un article sur l'inculpation de M. Maurice Guérin, président du Syndicat des casinos autorisés de France (le Monde du 15 avril), ce dernier nous adresse les précisions suivantes :

La plainte de Mme Le Roux a été déposée le 28 novembre 1975 au sujet d'un procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration du 11 septembre 1968.

D'une part, l'article comporte trois inexactitudes :

D'abord en ce que je n'occupe *aucune fonction* au *casino* de Beaulieu-sur-Mer ;

Ensuite, en ce que je n'ai jamais été le collaborateur de Mme Le Roux ;

Et enfin en ce que je ne suis *pas inculpé de faux en écriture* commerciale, étant précisé que je conteste vigoureusement les poursuites dont je suis l'objet.

D'autre part, l'information en cours de même que les séries d'instances civiles et commerciales au tribunal de Nice sont relatives à des différends entre *deux groupes d'actionnaires* du Palais de la Méditerranée.

Ces différends entre actionnaires d'une même société sont sans aucune relation avec ma qualité et mon activité de président du Syndicat des casinos autorisés de France.

[M. Maurice Guérin n'apparaît effectivement pas dans la gestion du casino de Beaulieu-sur-Mer, dont il possède 76 % des parts. M. Guérin a été président-directeur général du *Palais de la Méditerranée* de 1961 au 12 juillet 1975, date de sa démission. Le « groupe Le Roux » possède depuis 1960 la moitié des sept mille actions de la Société anonyme du palais de la *Méditerranée*, et il a pour chef de file depuis 1967 — date de la mort de M. Henri Le Roux — Mme Renée Le Roux. Sauf à jouer sur les mots, il est difficile de dire que M. Guérin n'a pas collaboré avec cette dernière. Enfin, l'inculpation de M. Guérin porte le chef de faux en écriture pri.ee (et non en écriture commerciale). — J. Sn.]

Faits et jugements

Sept ans d'emprisonnement pour un ancien commissaire-priseur.

Le tribunal correctionnel de Saint-Etienne a rendu, jeudi 26 avril, son jugement dans l'affaire du « gang des châteaux ». Y étaient impliqués une vingtaine de prévenus, certains *libres*, d'autres détenus, entre autres l'ancien commissaire - priseur de Bourg-en-Bresse, M. Raymond Jayet. M. Jayet avait déjà été condamné en *1972*, pour *recel*, à trente *mois* de prison dont quinze avec sursis (*le Monde* du 22 décembre 1972). Pas moins de deux jours d'audience avaient été nécessaires pour le procès au cours duquel furent évoqués une quinzaine *de cambriolages* commis de janvier 1974 à décembre 1975 dans divers châteaux, propriétés, armureries, bijouteries, fabriques de la région stéphanoise, pour un *montant total de quelque 2 millions* de francs.

Bien qu'il s'en soit défendu, M. Jayet a été accusé par un ou deux de ses complices d'être *« l'instigateur et la plaque tournante »* de plusieurs de ces méfaits.

Pour recel et récidive, il a été condamné à sept ans d'emprisonnement et à 200 000 francs d'amende. Pour vols et recel ou *pour l'un ou l'autre de ces chefs* d'inculpation, sept ans d'emprisonnement ont été infligés à M. André Canella, vingt-huit ans, en fuite ; six ans à MM. Yves Seris, *vingt-six ans*, domicilié à Lyon, également en fuite ; Georges Minchella, quarante-huit ans, de Privas (Ardèche) ; quatre ans à MM. Claudius Delorme, quarante et un ans ; Paul Sivade, trente-sept ans.

Les autres peines s'échelonnent entre trois ans d'emprisonnement et quatre mois avec sursis et à des amendes allant de 15 000 à 2 000 francs. Le tribunal a, en outre, prononcé deux relaxes, l'*une au bénéfice du doute pour* Mme Jayet, poursuivie pour recel.

Exportation de capitaux...

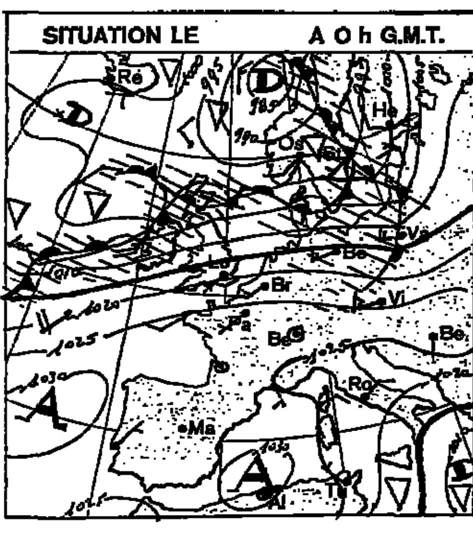
Un automobiliste belge a été interpellé, dans la soirée du 19 avril, au poste frontière de Bettignies (Nord), près de Valenciennes. A l'intérieur de son véhicule étaient *dissimulés dans* une cache 607 250 francs français en billets de banque qu'il tentait d'introduire en Belgique. Avant d'être inculpé puis écroué, le 20 avril, à la maison d'arrêt de Valenciennes, cette personne — dont l'identité n'a pas été révélée — a reconnu avoir transporté précédemment, dans les mêmes conditions, une somme de 400 000 francs. Il s'agit, selon les enquêteurs des douanes, d'un « passeur professionnel ».

Cette arrestation est le résultat d'une *filature organisée*, depuis Paris, par les services de la direction nationale des enquêtes douanières. Trois autres personnes ont été interpellées à Paris, dans le quartier de la gare du Nord, peu après que l'une d'entre elles eut remis au « passeur » belge la somme qu'il devait convoyer. L'un des propriétaires de ces fonds a été trouvé en possession d'une somme de 1 million de francs en *billets de banque. Cette personne* — dont l'identité n'a pas été non plus révélée — a prétendu, sans convaincre les enquêteurs, qu'il s'agissait d'une somme destinée à *effectuer un achat d'or. Le* parquet de Paris a été saisi de cette affaire.

● *Faux lingots de Perpignan : une sixième inculpation.* — Une sixième personne a été inculpée jeudi 21 avril à Perpignan dans l'affaire de trafic de faux lingots d'or et de faux dollars, qui a abouti à l'arrestation de MM. Eric Affichard, P.-D.G. d'une compagnie aérienne, Air Service international ; Jean-Pierre Capeille, directeur du bureau du Crédit agricole d'Ile-sur-Têt (Pyrénées-Orientales) ainsi qu'à celle de trois démarcheurs du Crédit agricole (*le Monde* du 22 avril 1977). M. Pierre Pelteil, quarante-six ans, gérant de la société Air Service international, a été inculpé à son tour de complicité d'escroquerie et laissé en liberté.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 22 avril à 0 heure et le samedi 23 avril à 24 heures :

Les hautes pressions du sud de l'Europe continueront à s'affaiblir lentement sur leur face septentrionale, permettant au courant perturbé qui circule sur l'Atlantique de pénétrer sur la France.

Samedi matin, le temps sera très nuageux de la Bretagne à la frontière belge avec des pluies. Le soir, cette aggravation atteindra les régions s'étendant des Charentes et du Bordelais au Jura et au nord des Alpes. Ensuite, le temps deviendra un peu plus frais et variable de l'ouest du pays aux frontières du Nord et du Nord-Est. Les vents, de sud-ouest à ouest, deviendront modérés en général et assez forts en Manche.

Au sud de cette perturbation, le temps restera bien ensoleillé. On notera seulement quelques brouillards isolés au lever du jour du Sud-Ouest au Centre-Est, et dans la journée des nuages un peu plus abondants apparaîtront.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 avril ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 18 et 5 degrés ; Biarritz, 16 et 7 ; Bordeaux, 20 et 6 ; Brest, 13 et 10 ; Caen, 15 et 8 ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 18 et 4 ; Dijon, 18 et 10 ; Grenoble, 17 et 4 ; Lille, 12 et 9 ; Lyon, 18 et 7 ; Marseille, 22 et 9 ; Nancy, 17 et 9 ; Nantes, 17 et 7 ; Nice, 17 et 12 ; *Paris - Le Bourget, 19 et 10* ; Pau, 19 et 5 ; Perpignan, 24 et 13 ; Rennes, 19 et 9 ; Strasbourg, 14 et 10 ; Tours, 20 et 8 ; Toulouse, 20 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 4 degrés ; Amsterdam, 15 et 10 ; Athènes, 13 et 11 ; Berlin, 12 et 10 ; Bonn, 15 et 10 ; Bruxelles, 14 et 10 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 9 et 7 ; Genève, 16 et 5 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 15 et 10 ; Madrid, 22 et 5 ; Moscou, 7 et 0 ; New-York, 24 et 11 ; Palma-de-Majorque, 21 et 3 ; Rome, 21 et 6 ; Stockholm, 10 et 4 ; Téhéran, 19 et 10.

LOTO

TIRAGE DU 20 AVRIL 1977 — n° 16

7 — 9 — 17 — 29 — 30 — 35

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 41

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 bons numéros	1 577 622,10 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	175 291,30 F
5 bons numéros	5 471,50 F
4 bons numéros	101,50 F
3 bons numéros	7,70 F

PROCHAIN TIRAGE LE 27 AVRIL 1977

VALIDATION JUSQU'AU 26 AVRIL 1977 APRES-MIDI

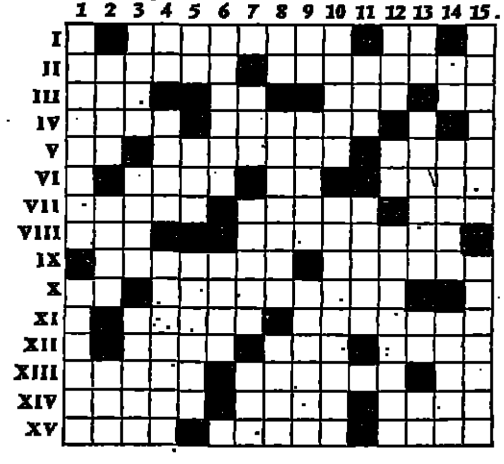
SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 744

HORIZONTALEMENT

I. Il n'a pas du tout envie de jouer avec sa poupée ; A Rome, sert à souscrire. — II. Trébuche à Leningrad ; Représente un grand prix aux yeux de tout le monde. — III. Si l'on marche vers lui, il recule toujours ; Abréviation honnie ou vénérée ; Brise les pierres ; Conjonction. — IV. Figure légendaire ; On les loue surtout quand elles sont bien garnies. — V. En honneur chez les Laudiniens ; Etait mis sous bandes ; Parures. — VI. Mal emballés ; Vérifié ; Refuge d'une couvée. — VII. Esquive ; Certains n'arrêtent pas de taper dessus ; Pièce dure. — VIII. Ne peut cacher une certaine détente ; A laver au plus vite ! [*pluriel*]. — IX. Genre de cerise particulièrement amère ; N'ont pas le poil luisant. — X. Plainte ; Familiers à ceux qui travaillent dans les cours. — XI. Prend ses victimes à la gorge ; Evoque la guerre ou la gloire. — XII. Remués ; Port étranger ; Tête dure. — XIII. Ne sera donc pas atteinte par certains microbes ; Mettre à niveau ; Etape céleste. — XIV. L'arme d'un tire-laine ; Ne réfléchit donc pas ; *Souvent en proie à de profonds remous.* — XV. Localité de France ; Troublent la surface d'un mouvant miroir ; Mettre à rude épreuve les glandes sudoripares.



VERTICALEMENT

1. En somme, c'est sur lui que s'appuie le chef ; Son record est difficile à battre. — 2. Son importance la rend capitale ; Vite comblé par la nature ; Terme de sport. — 3. Est léger à porter ; Dès qu'on l'aperçoit, on bat des mains ; Est, dit-on, venu en France dans un chapeau. — 4. Fleuve ; Source de lumière ; Un peu d'or et beaucoup d'argent. — 5. Morceau de poulet ; Invite un quadrupède à ne pas s'endormir ; Est proche de Paris. — 6. Demeuras ; Appartient à une légende. — 7. Abréviation ; Jolie fille ; L'intérieur de la bouche. — 8. Attribut d'un immortel [épelé] ; Creusés ; Se met en pièces. — 9. Cité ; Remorquas ; D'une certaine couleur. — 10. Dans la Baltique ; Peu claires. — 11. Sortis ; En Suisse. — 12. Est rarement dans le lac ; Beau geste [abréviation] ; Envisageras l'avenir d'une certaine manière. — 13. Pronom ; Dans la Somme ; Entendu avec plaisir par un intégriste [épelé] ; Participe. — 14. Pronom ; Vit en partie d'eau fraîche ; Contrée ancienne. — 15. Hommes d'ordre ; Ne manque pas d'habileté.

Solution du problème n° 1 743

Horizontalement

I. Tell ; Dame. — II. Rouages. — III. Olives ; Ti. — IV. Mère ; Sain. — V. Amours. — VI. Etiers ; SS. — VII. René ; Lee. — VIII. Pontes ; Ur. — IX. Luts ; Oura. — X. Av ; Air. — XI. Terpinéol.

Verticalement

1. Trombe ; Plat. — 2. Eole ; Trouve. — 3. Luiraient. — 4. Lavements. — 5. Ge ; Orée ; Aï. — 6. Dessus ; Soin. — 7. As ; A. R. ; Ure. — 8. Tisseur. — 9. Erin ; Sérail.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 avril 1977 :

DES DECRETS

● Relatif aux attributions du ministre du travail en matière de formation professionnelle ;

● Portant nomination dans les cadres des officiers de réserve.

UN ARRETE

● Relatif aux méthodes officielles d'analyse du miel (1).

(1) Ce texte sera ultérieurement publié en fascicule séparé.

Stages

● *L'Association S.O.S. Amitié France*, assurant un service d'aide par téléphone, propose des stages d'écoute durant la période de l'été dans les postes de province, avec une formation préalable. Ces stages s'adressent plus particulièrement aux jeunes de plus de vingt ans (étudiants, travailleurs sociaux, enseignants, jeunes travailleurs, etc.).

★ Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat national, 5, rue de Laborde, 75008 Paris, tél. : 387-37-01.

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITION

S. 1. - Est. Tableaux modernes.
S. 2. - Objets d'art Extrême-Orient.
S. 8-9-10. - Archéol. Iran. Louristan. Islam. Livres. Armes. Textiles. Laques ind. Instrum. Scientif. Miniat. Art Qadjar.
S. 12. - Tablx. anc. Sculpt. Meubles. Objets art haute ép. 17e, 18e, 19e.
S. 15-16. - Coll. Effayan Etains. Tablx. mod. Ant. Art nègre.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉDECINE

Mme MISSOFFE A LANCÉ LA CAMPAGNE SUR « L'HYGIÈNE DE LA FEMME ENCEINTE ET DES JEUNES ENFANTS »

« La fête du repas doit s'allier à un bon équilibre alimentaire ; et celui-ci suppose que les mères de famille soient conscientes de leur rôle dans ce domaine et que les jeunes enfants soient sensibilisés dès l'école à l'importance d'une bonne alimentation », a déclaré Mme Hélène Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale chargée de la politique familiale en présentant, le jeudi 21 avril à la presse, la campagne d'éducation sanitaire sur l' « *hygiène de la femme enceinte et des jeunes enfants* ».

Cette action, conduite par le comité d'éducation pour la santé (1) du 23 avril au 29 mai, comprend trois volets. Elle devrait permettre, d'après Mme Missoffe, que « *la femme enceinte surveille pour elle et pour son enfant la répartition des apports nutritionnels* » et qu'elle apprenne à connaître « *les effets nocifs de certains toxiques comme le tabac et l'alcool* ». D'autre part, cette campagne tendra à encourager les jeunes mères à allaiter leur enfant, dans la mesure où « *le lait de la mère est le mieux adapté au bébé* ». Enfin, le troisième thème de la campagne comporte l'incitation à un petit déjeuner plus substantiel pour toute la population.

Cette volonté d'une action préventive des pouvoirs publics en matière de santé est inscrite dans les travaux du VIIe Plan.

(1) 44, chemin de Ronde, 78110 Le Vésinet.

ÉDUCATION

RELÈVEMENT DU « PLAFOND » DE RESSOURCES POUR LES BOURSES D'ÉTUDIANTS

Le secrétariat d'Etat aux universités vient d'obtenir du ministère des finances des aménagements au système actuel des bourses d'enseignement supérieur, qui ont été annoncés à la presse mercredi 20 avril, par M. Guy Dutreix, conseiller technique au cabinet de *Mme Saunier-Séïté*. Ces aménagements doivent permettre à des familles dont les ressources augmentent cette année d'obtenir une bourse ou lorsqu'elles en reçoivent déjà une, de ne pas la perdre (1).

Le maximum de ressources fixé pour avoir droit à une bourse va être relevé de 12 % en 1977 et autant en 1978. D'autre part, les familles qui reçoivent déjà une bourse pourront la conserver, même si elles dépassent ce « plafond ». Simplement le montant de *la bourse sera diminué du montant du « dépassement »*. Une seule condition : que la différence entre les ressources familiales et le « plafond » n'excède pas 1 800 francs par an. De fait, aucune bourse de « premier échelon » (le plus bas, actuellement fixé à 3 750 francs par an) ne pourra descendre au-dessous de 2 000 francs. Selon le secrétariat d'Etat aux universités, ces mesures permettront de créer ou de conserver quelque douze mille bourses de « premier échelon ».

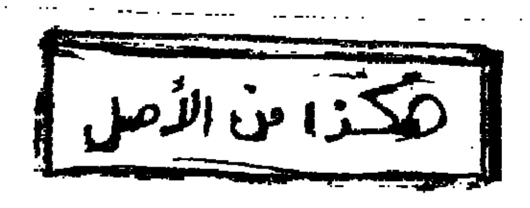
(1) Les dossiers de candidature pour l'année 1977-1978 doivent être déposés dans les rectorats avant le 2 mai prochain.

● *La licence en droit en trois ans.* — Les étudiants qui ont passé avec succès les examens de troisième année de droit et sciences économiques en 1976 et avant ont le droit au titre de licenciés. C'est ce qui résulte d'un arrêté publié au *Journal officiel* du vendredi 22 avril et qui découle de *la réforme du deuxième cycle universitaire*. Celle-ci a en effet transformé en maîtrise les licences organisées jusque-là en quatre ans, la licence étant décernée à la fin de la troisième année (*le Monde* du 25 février).

SCIENCES

● *Le prix Holweck 1977*, d'un montant de 150 livres, a été attribué par l'Institute of Physics de Londres, à M. Maurice Goldman, physicien au centre d'études nucléaires de Saclay, pour ses travaux sur le magnétisme nucléaire.



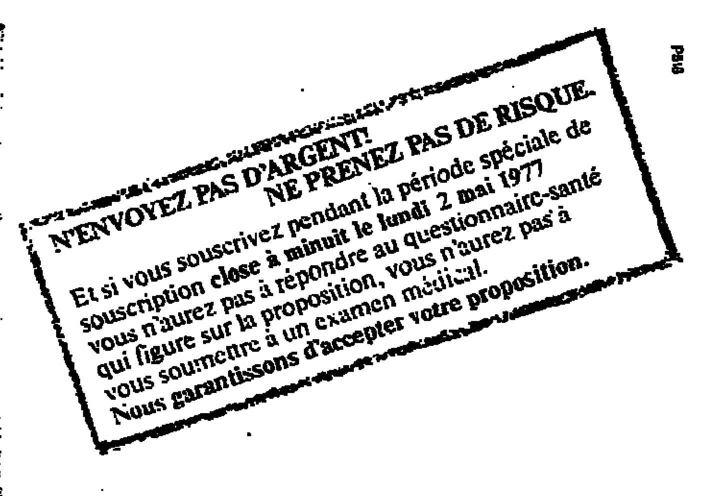


هكذا من الأصل

(PUBLICITÉ)







"Je ne m'étais jamais demandé pourquoi j'aurais besoin d'une assurance santé... jusqu'au jour où je me suis trouvé cloué sur un lit d'hôpital."

"COMME beaucoup d'hommes, je n'avais jamais vraiment été malade, aussi loin que je m'en souvienne. Aussi, quand ma femme m'a montré, il n'y a pas très longtemps, la "Super Garantie Hospitalière", je lui ai dit : "Pour quoi faire? Nous sommes déjà remboursés par la Sécurité Sociale. Et puis, je n'ai jamais rien. Au pire un rhume ou deux pendant l'hiver".

"Que n'avais-je pas dit là ! C'est alors qu'un de ces rhumes ne m'a plus lâché. Avant même de m'en être rendu compte, j'avais une forte fièvre et une pénible sensation de congestion dans la poitrine.

"Et notre médecin décidait de m'expédier aussitôt en ambulance à l'hôpital. Quelle surprise de me réveiller sous une tente à oxygène, des infirmières s'affairant autour de moi jour et nuit.

"Heureusement, je finis par récupérer et le médecin m'assura vite que je serais sur pied dans quatre à six semaines. J'allais sûrement mieux car je commençais à me demander : "et qui va payer tout cela?".

"C'était de plus en plus évident que la Sécurité Sociale n'allait pas tout couvrir. Elle prendrait en charge la plus grosse partie des frais, mais, en attendant, un tas de petites dépenses commençaient à s'accumuler.

"Plus déprimant encore, je me suis mis à additionner mentalement les factures qui s'entassaient à la maison... notes de commerçants, crédits, traites de la voiture, dépenses courantes. Je me suis dit "ça suffit". Je me voyais au bord du gouffre. Les quelques francs que nous avions eu tant de mal à mettre de côté allaient s'envoler. Peut-être me faudrait-il des années pour rembourser mes dettes. Pourquoi cela m'était-il arrivé, à moi?

"Alors ma femme vint m'annoncer une nouvelle extraordinaire : "Ne t'en fais pas, chéri. Tu te rappelles la Super Garantie Hospitalière dont nous n'avions pas besoin, d'après toi? J'ai retourné la proposition, à tout hasard! Et voici notre premier chèque. Sois content... plus de factures à l'horizon!" Je commence même à croire que je pourrai sortir de l'hôpital avec quelques francs en poche. Et je suis rudement content que ma femme ait pris cette décision.

"Vous pouvez tirer profit de mon expérience. Lisez les cinq raisons-clé pour lesquelles vous devez souscrire sans tarder la Super Garantie Hospitalière."

"Maintenant, je peux vous donner 5 bonnes raisons de profiter de la "Super Garantie Hospitalière"

1re RAISON : Quand vous êtes hospitalisé, elle vous verse de l'argent frais pour couvrir les frais d'hospitalisation non remboursés et les dépenses courantes à la maison.

A la minute même où vous ou un membre de votre famille entrez à l'hôpital ou en clinique... quelles que soient les sommes remboursées par la Sécurité Sociale ou votre régime de prévoyance... votre avenir *financier est en danger.* La plupart des gens sont **sous-protégés**, et ne le savent même pas.

Réfléchissez un peu : si demain vous devez vous retrouver hospitalisé, la totalité des frais vous sera-t-elle remboursée? Les honoraires des médecins et des chirurgiens, la pharmacie, tous les frais annexes? Et même si tous vos frais médicaux et hospitaliers sont totalement couverts, avez-vous pensé à vos autres dépenses... aux factures qui s'accumulent à la maison... au terrifiant déséquilibre de votre budget, à l'argent si durement gagné, si difficilement économisé? A votre vie de famille? Continuerez-vous à toucher régulièrement vos appointements à la fin du mois?

C'est le moment de vous assurer une protection suffisante couvrant à la fois la lourde charge des frais médicaux et tous les autres frais qu'entraîne une hospitalisation. Notre Super Garantie Hospitalière peut résoudre votre problème.

2e RAISON : Elle vous verse *directement* des indemnités en argent frais, nettes d'impôts... *en plus de toutes les autres prestations* que vous pouvez recevoir.

Dès le tout *premier* jour de votre hospitalisation due à un accident ou à une maladie couverts par la police, la Super Garantie Hospitalière vous verse directement de l'argent frais... de l'argent que vous pouvez utiliser à votre gré... pour *les frais médicaux et hospitaliers non remboursés*, pour les dépenses courantes de la maison, pour ce que vous jugerez bon. De plus, elle vous le verse jusqu'à 40 mois s'il le faut, pour chaque cas de maladie ou d'accident... de l'argent frais pour faire face aux imprévus, que vous touchez en supplément de vos autres prestations.

Mieux encore, nous vous garantissons le privilège, après votre souscription, de «modeler» votre protection en ajoutant à votre police une ou plusieurs des quatre Garanties Facultatives qui vous seront proposées à intervalles réguliers au cours de la première année.

3e RAISON : QUATRE GARANTIES FACULTATIVES renforcent votre police pour l'ajuster à votre cas.

Ce PRIVILÈGE GARANTI est d'une importance primordiale pour vous et pour votre *famille. Vous êtes en droit d'ajouter* à votre police pour assurer la sécurité financière de votre famille, une ou plusieurs garanties exceptionnellement avantageuses, jusqu'à quatre. Les prendre toutes, en prendre quelques-unes ou pas du tout, à vous de choisir, vous êtes libre.

Faites votre choix entre l'«Indemnité Convalescence», l'«Augmentation de l'Indemnité Accident», l'«Indemnité Blessures Accidentelles» *(que vous soyez hospitalisé ou non)* et l'«Indemnité Décès et Mutilations Accidentels». On ne saurait mieux répondre à ce que vous voulez exactement, au moment où vous le voulez.

4e RAISON : Pas d'*examen médical* – inutile de répondre à un questionnaire-santé – *nous garantissons d'accepter votre proposition* pendant la période spéciale de souscription.

Comme vous le verrez dans la proposition, vous n'êtes pas tenu de répondre au questionnaire-santé. Votre acceptation est garantie, peu importe votre état de santé et votre dossier *médical, pourvu que vous souscriviez pendant* la Période Spéciale de Souscription. Aucun examen médical n'est exigé. Il est donc important pour vous de souscrire maintenant, avant l'expiration de cette Période Spéciale.

5e RAISON : N'envoyez pas d'argent avec votre proposition... informez-vous à fond avant de signer... étudiez la police et les garanties pendant 10 jours SANS ENGAGEMENT.

Vous recevrez votre police par la poste sous quelques jours. Vous n'avez pas à envoyer *d'argent avec votre proposition. Nous voulons* que vous soyez satisfait et confiant en la protection que nous vous proposons, avant de débourser un franc... aussi allons-nous vous adresser votre police pour que vous la lisiez chez vous, en toute tranquillité.

Lisez-la soigneusement, discutez-en avec *votre famille, montrez-la à quelqu'un de bon* conseil, et pourquoi pas, à votre assureur. Lorsque vous aurez décidé que cette protection vous convient, il suffira de nous envoyer votre prime. Si, au contraire, pour une raison quelconque, ou même sans raison, la police ne vous convenait pas, il suffirait de la retourner et il *n'en serait plus question. Il n'y a absolument* aucune obligation.

N'oubliez pas... toutes les indemnités en argent frais sont payées **en supplément** de vos autres prestations, et... **les règlements vous sont adressés directement.**

Des tarifs très avantageux !

Prime mensuelle pour le Plan qui vous verse 4200 F par mois (140 F par jour).

Age du souscripteur**	Une personne seulement	Un parent et tous les enfants*	Mari et femme	Mari, femme et tous les enfants*
17-39	32,95	59,95	61,95	88,95
40-49	57,95	84,95	102,95	129,95
50-59	72,95	99,95	132,95	159,95
60-64	89,95	113,95	159,95	183,95
65-69	114,95	131,95	199,95	216,95
70-74	147,95	159,95	264,95	276,95

Ou choisissez le Plan qui vous verse 2400 F par mois (80 F par jour).

Age du souscripteur**	Une personne seulement	Un parent et tous les enfants*	Mari et femme	Mari, femme et tous les enfants*
17-39	19,95	35,95	36,95	52,95
40-49	34,95	50,95	61,95	77,95
50-59	43,95	59,95	78,95	94,95
60-64	53,95	67,95	94,95	108,95
65-69	68,95	78,95	119,95	129,95
70-74	87,95	94,95	157,95	164,95

** Les enfants à charge célibataires sont garantis s'ils ont moins de 17 ans ou moins de 23 ans s'ils poursuivent des études. Pour ces enfants, les indemnités sont égales à la moitié. ** Les primes sont calculées sur la base de votre âge à votre dernier anniversaire précédant l'émission de la police. Lorsque mari et femme sont assurés, nous ne prenons en considération que l'âge du mari.*
Le paiement de vos primes pourra s'effectuer mensuellement par prélèvement sur votre compte en banque. Sinon, les primes seront payées par trimestre, par semestre ou annuellement.

Il n'y a pratiquement personne en France qui soit à l'abri des dépenses imprévues dues à un accident grave ou à une maladie sérieuse.

C'est pourquoi le groupe Concorde est désireux de vous garantir le droit à cette protection si vous souscrivez rapidement... *et si vous nous envoyez votre proposition* pendant la Période Limitée de Souscription.

On ne vous demande aucun examen médical ; vous ne devez pas davantage répondre au questionnaire-santé qui figure sur la proposition si vous l'envoyez avant l'expiration de cette Période Spéciale de Souscription. Cette protection vous est garantie à vous et à chacun des membres de votre famille que vous voulez inscrire.

Même des accidents de santé antérieurs à la souscription peuvent être couverts.

Ne sont pas couverts pendant les deux ans qui suivent la date d'effet du contrat les accidents ou les maladies survenus dans les deux ans qui précèdent cette date ou ayant donné lieu dans le même délai, à une première constatation médicale, à des soins médicaux ou à une hospitalisation. Au-delà d'un délai de deux ans après la date d'effet, ils sont couverts.

Les rares cas non couverts par la Super Garantie Hospitalière.

Ils sont énumérés dans la police : fausses couches, avortements, accouchements, faits de guerre, risques atomiques, participation volontaire à des émeutes, mouvements populaires, rixes ou crimes, blessures volontaires, tentatives de suicide, usage de stupéfiants, ivresse, alcoolisme, séjour dans des hôpitaux, cliniques ou services psychiatriques, activités professionnelles des pilotes et membres d'équipage des avions ou hélicoptères.

Pas de résiliation à cause de l'âge ou du nombre de sinistres.

Il n'y a pas de limite d'âge une fois que *vous avez souscrit. Nous ne pouvons résilier* votre police si vous déclarez trop d'hospitalisations.

Et votre prime ne peut être augmentée avec l'âge.

Votre prime est calculée sur votre âge au moment de la souscription et elle ne bougera pas avec les années, pas plus qu'elle ne peut être augmentée si vous déclarez trop de sinistres. Le Groupe Concorde garantit que votre prime ne changera jamais, sauf dans le cas d'une révision applicable à *toutes les polices de ce type.*

Mais vous devez souscrire avant la clôture de cette souscription... tant que votre acceptation est garantie.

Pendant cette courte période de souscription, personne n'aura à *remplir le questionnaire-santé* qui figure sur la proposition. *Pas plus qu'il ne sera exigé d'examen* médical. Tous ceux qui enverront les propositions avant la fin de cette souscription seront acceptés s'ils ont moins de 75 ans, quels que soient leur état de santé et leur dossier médical.

Comment souscrire :

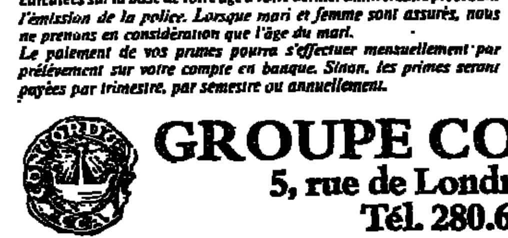
A. Remplissez la proposition ci-contre. Cochez le plan et la couverture que vous désirez. Si vous souscrivez avant la date limite, vous n'aurez à répondre à aucun questionnaire-santé, ni maintenant, ni jamais.

B. Inscrivez les nom, prénom, sexe et date de naissance de chacune des personnes que vous désirez assurer. N'oubliez pas que vous pouvez vous protéger vous-même, *protéger votre conjoint et tous vos* enfants pour un seul versement mensuel.

C. Signez et datez votre proposition et envoyez-la **sous enveloppe non affranchie au:**

Groupe Concorde
Libre-Réponse n° 4002
75443 Paris Cedex 09

LA CONCORDE (fondée en 1905)
S.A. au capital de 67.760.000 francs (entièrement versé). Siège social : 5, rue de Londres - Paris 9e. R.C. Paris B 552 067 663.
CIE CONTINENTALE D'ASSURANCES (ancienne Mutuelle de Valence fondée en 1826). S.A. au capital de 15.000.000 de francs (entièrement versé). Siège social : 3, bd Bancel - Valence. R.C. Romans B 435 762 453.
Entreprises régies par le Code des Assurances.



GROUPE CONCORDE
5, rue de Londres Paris 9e
Tél. 280.66.00

NOUS NOUS ENGAGEONS A VOUS ACCEPTER

pour cette Super Garantie Hospitalière à tarif modique sans examens médicaux ... sans poser de questions sur votre santé, pourvu que vous ayez moins de 75 ans et que vous envoyiez votre proposition, qui ne vous engage à rien, *au plus tard le lundi 2 mai 1977 à minuit.*

Choisissez entre deux plans :

PLAN 4200

Il vous paie : 50 400 F
pour un an nets d'impôts
4 200 F par mois si vous ou votre femme êtes à l'hôpital ou en clinique à la suite d'un accident ou d'une maladie.
140 F par jour jusqu'à concurrence de **168 000 F nets d'impôts.**

PLAN 2400

Il vous paie : 28 800 F
pour un an nets d'impôts
2 400 F par mois si vous ou votre femme êtes à l'hôpital ou en clinique à la suite d'un accident ou d'une maladie.
80 F par jour jusqu'à concurrence de **96 000 F nets d'impôts.**

Il vous paie directement des indemnités en argent frais que vous utilisez à votre gré, en supplément de vos autres prestations... dès le tout premier jour de votre hospitalisation pour tout accident ou toute maladie couverts par la police... même jusqu'à 40 mois s'il le faut, *pour chaque maladie ou chaque accident.*

Mieux encore... *Il vous garantit le privilège d'ajuster* votre police en fonction de la protection en argent frais que vous voulez et dont vous avez besoin.

Après avoir souscrit, vous pouvez soit ne rien ajouter à votre police, soit prendre une ou plusieurs des quatre Grandes Garanties Facultatives. Ces Garanties Facultatives vous permettent de "modeler" votre protection selon votre cas particulier... et de mieux la préserver de l'inflation. Chacune de ces quatre Garanties Facultatives vous sera proposée pendant la première année au tarif modique spécialement réservé aux assurés.
Vous n'êtes nullement obligé de les prendre. Le Groupe Concorde vous en garantit la possibilité. A vous de choisir... et d'ajouter à votre police celles qui vous intéressent particulièrement.

1re garantie facultative :
elle vous paie en supplément 70 F par jour... de l'argent frais pour l'"INDEMNITÉ CONVALESCENCE"... que vous alliez ou non en maison de repos... après huit jours d'hospitalisation et pendant 28 jours au maximum.

2e garantie facultative :
elle vous paie en supplément 70 F par jour... pour l'"AUGMENTATION DE L'INDEMNITÉ ACCIDENT", même jusqu'à 40 mois s'il le faut, pour chaque hospitalisation due à un accident.

3e garantie facultative :
elle vous paie de 100 à 3 000 F en argent frais pour une longue liste de BLESSURES ACCIDENTELLES, qu'elles entraînent ou non votre hospitalisation. Elle verse 2 250 F pour une fracture ouverte multiple de la hanche... 250 F pour un doigt luxé. L'énumération complète des blessures couvertes figure dans votre police.

4e garantie facultative :
elle vous paie de 7 500 à 30 000 F pour DÉCÈS ET MUTILATIONS ACCIDENTELS.

***La description complète de chacune de ces Garanties Facultatives figure* dans votre police... pour vous permettre de les lire attentivement avant de déterminer celles que vous voudrez ajouter à votre protection.**

La souscription spéciale sera close à minuit le lundi 2 mai 1977

Acceptation garantie si vous avez moins de 75 ans.
Inutile de répondre au questionnaire-santé. N'envoyez pas d'argent.
Examinez la police avant de vous engager.
Pas de risque. Pas d'obligation.

GROUPE CONCORDE
LIBRE-REPONSE N° 4002, 75443 PARIS CEDEX 09

INUTILE D'AFFRANCHIR L'ENVELOPPE

1 Écrivez en lettres capitales vos nom, prénom, adresse

Nom : M., Mme, Mlle ________________ Prénom ________

N° ____ Rue ________________

Commune ________________

Code postal ________ Bureau distributeur ________________

QUESTIONNAIRE DE SANTE
Les réponses aux questions ci-dessous doivent être données pour chaque personne à assurer. Si la réponse à l'une des questions est OUI, vous donnerez tous les détails sur une feuille annexe.
1. Une personne à assurer est-elle atteinte d'une infirmité supérieure à 10 % ou d'une maladie chronique? ...... Cocher la bonne case: NON OUI
2. ...... NON OUI
3. A-t-elle ...... subi une intervention chirurgicale? ...... NON OUI
4. A-t-elle ...... intervention ...... subir? ...... NON OUI
5. Une compagnie a-t-elle déjà refusé ou résilié un contrat Vie, Maladie, Hospitalisation ou Accidents corporels? NON OUI

1.3.77.04.23.008.004

2 Indiquez le plan que vous choisissez
☐ A PLAN 4200 ☐ B PLAN 2400

3 Indiquez la couverture que vous choisissez
☐ 1 les deux parents et tous les enfants ☐ 2 mari et femme ☐ 3 un parent et tous les enfants ☐ 4 une personne

4 Liste de toutes les personnes à assurer, y compris vous-même

	Nom de famille	Prénom usuel	Sexe	Date de naissance
Assuré principal				
Épouse				
Enfants				

Les enfants à charge célibataires sont garantis s'ils ont moins de 17 ans ou moins de 23 ans s'ils poursuivent des études. Pour ces enfants, les indemnités sont égales à la moitié.

Par le présent document, je sollicite la Super *Garantie Hospitalière qui me garantira ainsi que tous* les membres de ma famille énumérés dans la liste.
La garantie sera accordée à compter de la date d'effet mentionnée dans la police que vous m'enverrez, sous réserve que j'aie payé la prime prévue, avant l'expiration d'un délai de 10 jours suivant cette date. Les conditions de la garantie seront celles définies dans la police.
La durée de mon contrat sera fixée à 5 ans. Ensuite, il sera reconduit automatiquement pour des périodes successives d'un an sauf si au moins trois mois avant la fin d'une de ces périodes, je manifeste le désir de faire cesser cette assurance. Cette même possibilité est offerte à la Compagnie.

Date ________

Signature ✗ ________

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

LE TRAFIC D'U.T.A. : + 5,1 % EN 1976

Le conseil d'administration de la compagnie privée U.T.A. vient d'approuver les comptes de l'exercice 1976 qui se soldent par un bénéfice net de 12 887 000 francs au lieu de 7 403 000 l'année précédente. Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé, l'an dernier, à 2,1 milliards de francs au lieu de 1,7 milliard en 1975, soit une progression de 24,2 %.

Le trafic des passagers — exprimé en passagers-kilomètres transportés — est passé de 3 421 096 en 1975 à 3 594 816 l'an dernier, soit une progression de 5,1 %. Le coefficient de remplissage d'appareil s'est élevé à 61,1 % en 1976 au lieu de 61,4 %, l'année précédente. Quant au trafic de fret — exprimé en tonnes-kilomètres transportées, — il est passé de 253 899 000 tonnes en 1975 à 337 419 000 l'an dernier, soit une augmentation de 32,9 %.

● *Matra pour le métro de Lille.* — La communauté urbaine de Lille vient de donner le feu vert définitif au projet de métro à l'étude depuis quatre ans, en passant commande à la société Matra de trente-huit éléments de deux voitures.

CONCORDE TROP BRUYANT POUR ATTERRIR A LONDRES ?

Concorde ne devrait pas être autorisé à voler la nuit, le soir et tôt le matin au-dessus de l'aéroport londonien d'Heathrow, estime un rapport du comité d'experts sur le bruit chargé de conseiller le gouvernement britannique. Selon cette étude, les mesures du bruit produit par Concorde pendant les huit premiers mois de ses vols réguliers entre Londres et Bahrein, d'une part, et Washington, de l'autre, montrent que l'avion *« est de façon significative plus bruyant au décollage qu'aucun autre appareil commercial »*.

En revanche, le Conseil américain sur la stabilité des salaires a conclu, dans un rapport remis à l'Agence fédérale de l'aviation (F.A.A.), que l'avion supersonique est moins bruyant à l'atterrissage que le Boeing 707. Le Conseil a démontré que si les aéroports américains percevaient des droits d'atterrissage et de décollage directement proportionnels au bruit causé par les appareils, il n'y aurait bientôt plus que des avions silencieux.

Prenant comme exemple l'aéroport Logan de Boston et comme base 120 dollars de droits d'opération, il estime que, compte tenu du facteur bruit-agglomérations proches de l'aéroport, il faudrait faire payer à Concorde 4 000 dollars pour décoller pendant la nuit et 3 800 dollars pour se poser. Le Boeing-707 devrait payer, quant à lui, 3 000 dollars pour décoller et... 5 200 dollars pour atterrir (toujours pendant la nuit). Le prix d'excellence reviendrait au Tristar-1011, qui ne devrait acquitter que 62 dollars pour des opérations de jour et 747 dollars pour des opérations de nuit.

● *Fin de la grève de British Airways ?* — Les quatre mille employés des services de maintenance de British Airways à l'aéroport londonien d'Heathrow don tla grève paralysait partiellement le trafic de la compagnie britannique depuis vingt jours, ont décidé, le jeudi 21 avril, de reprendre le travail dès dimanche prochain, à condition toutefois que les autres syndicats représentés à Heathrow acceptent une plate-forme de revendications commune sur les primes et indemnités pour le travail de nuit et les heures supplémentaires.

● *La catastrophe de Tenerife.* — Une nouvelle victime de la catastrophe aérienne de Tenerife est décédée, le mercredi 20 avril, au centre médical Brooke de San-Antonio (Texas). Sa mort porte à cinq cent quatre-vingts le bilan de la collision au sol entre deux Boeing 747, le dimanche 27 mars.

JEUNESSE

LES JEUNES COMMUNISTES EN CAMPAGNE CONTRE LE CHOMAGE

Le Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.) va engager toutes ses forces dans la lutte contre le chômage des jeunes. C'est ce qu'a déclaré son secrétaire général, M. Jean-Michel Catala, jeudi 21 avril, au cours d'un déjeuner de presse. Des collectes de signatures vont être organisées dans toute la France par ses militants, suivies de manifestations et de délégations auprès des préfets. Un rassemblement sur ce thème aura lieu au mois de juin, à Paris.

Deux chapiteaux de « La jeunesse contre le chômage et pour le changement » seront dressés jusqu'au 1er juin successivement dans quarante grandes villes. De jeunes chômeurs y viendront témoigner l'après-midi ; le soir, un meeting, clôturé par un spectacle de variétés, sera organisé avec la participation de membres du conseil ou du bureau national du mouvement. Les 4 et 5 juin aura lieu à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) la fête annuelle d'*Avant-garde*, organe mensuel du M.J.C.F.

QUALITÉ DE LA VIE

La Journée nationale de l'arbre

M. MITTERRAND : planter en avril est une fâcheuse idée.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, note, dans son bloc-notes de l'hebdomadaire *l'Unité* :

« Cette affaire des arbres, je veux dire la journée nationale ordonnée par Valéry Giscard d'Estaing, illustre sa manière mieux que toute autre image. L'idée d'inviter les Français à planter des arbres est, en soi, une bonne idée. Qu'il ne soit ni le premier ni le seul à l'avoir eue, ou, comme le suggèrent de malicieux commentaires, qu'une certaine urgence électorale ait stimulé ses réflexes écologiques, n'enlève rien à son mérite. Ils sont peu nombreux, après tout, les présidents de nos cinq républiques à s'être occupés de la chose. Mais planter en avril ! D'heureuse, l'idée devient fâcheuse. A tournebouler les saisons, les fruits ne passent pas les promesses des fleurs. Et pourquoi cette hâte ? On ne vote pas — que je sache — avant l'année prochaine. Dommage que, depuis Domrémy, sainte Catherine ait perdu la voix. En soufflant à l'oreille du chef de l'Etat qu'il est moins facile de toucher aux arbres qu'aux indices, elle l'eût plus utilement conseillé que ses experts habituels. Qui s'étonnera si la nature se venge ? Je ne lui connais pas d'initiatives sans projet. »

D'UNE REGION A L'AUTRE

Ile-de-France

GRÈVE-SURPRISE DES ÉBOUEURS PARISIENS

M. Jean Tiberi, conseiller de Paris, R.P.R., adjoint au maire chargé du personnel de la Ville, devait recevoir ce vendredi 22 avril au matin les délégués des syndicats des éboueurs qui, la veille, avaient lancé un ordre de grève très diversement suivi.

Les quatre mille cinq cents éboueurs de la capitale réclament notamment une *« prime pour travail matinal »* et un reclassement dans la grille des salaires de la fonction publique. C'est la première grève-surprise lancée sur l'initiative de la C.G.T. à laquelle doit faire face le maire de Paris, M. Jacques Chirac, qui, pour sa part, a reçu les syndicats le 21 après-midi.

Selon M. Denis Baudouin, porte-parole du maire, des engagements pourraient être pris par la municipalité parisienne pour donner satisfaction aux éboueurs pour ce qui concerne du moins *« la prime pour travail matinal »*.

● *Le centre de la Défense.* — Après l'article du 19 avril dans lequel nous indiquions : « Le centre commercial de la Défense, retardé par les difficultés de l'Etablissement public d'aménagement (EPAD), n'est toujours qu'un projet », le directeur général de l'EPAD nous écrit : « En réalité, à l'heure actuelle, le centre de la Défense est en cours de construction. Il ouvrira ses portes en septembre 1979. »

Champagne-Ardennes

Une usine « détournée » de Charleville à Cambrai

De notre correspondant

Charleville-Mézières. — Alors que les syndicats préparent une journée « Ardennes mortes » le 28 avril prochain pour protester contre les licenciements annoncés dans plusieurs entreprises du département, une nouvelle affaire de « détournement d'entreprise » vient d'être rendue publique par le président de la chambre de commerce de Charleville-Mézières.

Les Ardennais font déjà le rapprochement avec l'affaire Ford, qui éclata en 1971 après l'annonce de l'installation à Bordeaux d'une usine de fabrication de boîtes de vitesses dont la construction était prévue sur la zone industrielle des Ayvelles, près de Charleville-Mézières. Il s'agit, cette fois encore, d'une société américaine. Clare International, spécialisée dans la fabrication de composants électroniques, qui devait créer en quelques années quatre cents emplois féminins sur une nouvelle zone industrielle, à Tournes.

Début décembre 1976, dans plusieurs journaux, la société Clare avait publié des offres d'emplois, notamment pour le recrutement d'un chef de production pour faire démarrer cette nouvelle usine ardennaise. Les annonces spécifiaient : *« Notre nouvelle usine de Charleville-Mézières vous attend. »*

A l'occasion de l'assemblée générale des délégués consulaires de la chambre de commerce de Charleville-Mézières, le président Perceval vient de révéler que l'usine Clare ne s'installerait pas près de Charleville-Mézières, mais à Cambrai. *« Faut-il établir une liaison entre cette décision et les contacts pris courant décembre par la société Clare et le ministère des P.T.T., alors et toujours placé sous la responsabilité de M. Ségard, ancien député du Nord ? »* a demandé M. Perceval, en soulignant que l'implantation de Clare en France devait permettre à cette société de participer aux importants marchés téléphoniques qui seront passés au cours des prochaines années.

Le préfet des Ardennes et le docteur Sourdille, député R.P.R. des Ardennes, devenu depuis secrétaire d'Etat à la recherche, ont tenté de démontrer qu'il ne s'agissait en l'occurrence que du choix d'une entreprise libre de ses décisions. Ils n'ont pas convaincu pour autant les délégués consulaires et encore moins les organisations syndicales et politiques du département. Porte-parole de la fédération socialiste des Ardennes, M. Jean-Paul Bachy voit dans cette affaire une preuve supplémentaire des interventions du pouvoir en faveur des élus de la majorité, en l'occurrence M. Norbert Ségard, candidat malheureux de la majorité à la mairie de Lille, et M. Jacques Legendre, nouveau maire R.P.R. de Cambrai et secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail. — P. C.

RELIGION

L'OCCUPATION DE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET

L'abbé Ducaud-Bourget refuserait l'église qui lui est proposée par le cardinal Marty

L'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, par des catholiques traditionalistes groupés autour des abbés Ducaud-Bourget, Coache et Serralda est entrée dans une nouvelle phase. C'est, en effet, ce vendredi 22 avril à 0 heure qu'expirait l'ultime délai accordé aux traditionalistes pour quitter les lieux qu'ils occupent depuis le 27 février.

Ce n'est que jeudi en fin de journée qu'un communiqué officiel de l'archevêché de Paris apprenait le succès — au moins provisoire — des négociations poursuivies par le médiateur, M. Jean Guitton, avec notamment le cardinal Marty. En voici le passage essentiel :

« Sur intervention du médiateur par lettre écrite le 21 avril, et pour éviter toute nouvelle violence, le cardinal Marty et son conseil toléreraient que, après l'évacuation volontaire et immédiate de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, l'abbé Ducaud-Bourget et son groupe occupent, dans des conditions à établir, l'église Marie-Médiatrice jusqu'au 4 juillet prochain, date à laquelle M. Jean Guitton doit déposer son rapport.

» L'archevêché de Paris rappelle que ce geste n'implique aucune reconnaissance de la légitimité des revendications présentées par les occupants de Saint-Nicolas. Il mettra à profit ces quelques semaines pour appeler l'abbé Ducaud-Bourget et son groupe à définir publiquement leur position religieuse au sein de l'Eglise catholique. »

L'espoir soulevé par cette décision a été vite assombri : l'abbé Ducaud-Bourget a réagi d'une manière aussi cassante que déroutante. *« Il n'est pas question,* a-t-il déclaré, *que nos fidèles, qui appartiennent au moins à cinq diocèses, se rendent à une porte de Paris. Que les forces de police viennent donc nous déloger. Voilà dix ans qu'on nous traite avec le même mépris. Je vais publier en mai un Livre blanc sur la correspondance que j'ai échangée durant cette période avec le cardinal Marty. On verra bien qui est le vrai catholique. »*

La politique du pire

L'église Marie-Médiatrice se situe sur un monticule au-dessus de la porte des Lilas et tout près du boulevard extérieur. C'est un bel édifice construit par les Chantiers du cardinal à la demande du cardinal Suhard au lendemain de la dernière guerre. Vaste et clair, ce bâtiment est entouré d'un larg eparking, qui en facilite l'accès. Cette église est pratiquement la seule, précise-t-on à l'archevêché, qui ne corresponde à aucune communauté catholique. En effet, le quartier qui devait être construit aux alentours n'a pas vu le jour en raison de la réalisation du périphérique et d'un vaste réservoir d'eau. L'archevêché projetait d'affecter cette église à des catholiques étrangers (1).

L'abbé Ducaud-Bourget prend contact ce vendredi avec M. Jean Guitton pour lui donner sa réponse officielle qui sera aussitôt retransmise à l'archevêché. Si celle-ci est conforme à sa première réaction, on sera autorisé à dire que le chef de file des occupants de Saint-Nicolas pratique la politique du pire.

Dès ce vendredi matin l'abbé Bellégo, curé de Saint-Nicolas, a demandé à un huissier de faire le constat de l'occupation de son église. Si aucun fait nouveau n'intervient, il faut s'attendre à ce que la police soit appelée à intervenir.

Au cours d'une conférence de presse, ce vendredi matin, Mgr Gilson, évêque auxiliaire de Paris, a exprimé son espoir que la solution politique soit évitée, mais pour ajouter aussitôt : *« Il n'est pas anti-évangélique de faire appel à la justice. L'Eglise n'a pas à jouer le jeu d'une contre-société. Elle n'a pas à refuser une procédure judiciaire ni à avoir ses propres gardes. Nous continuons, d'autre part, à conduire une pastorale d'accueil des traditionalistes (il y a vingt-six messes en latin chaque dimanche à Paris) et à soutenir l'action du médiateur. »*

HENRI FESQUET.

(1) L'église Marie-Médiatrice a un statut juridique particulier. Construite par les Chantiers du cardinal sur un terrain appartenant à la Ville de Paris, elle est placée sous l'autorité religieuse du cardinal Marty et jouit d'une « affectation contractuelle ».

SPORTS

Hockey sur glace

TROIS ÉQUIPES POUR LE TITRE DE CHAMPION DU MONDE

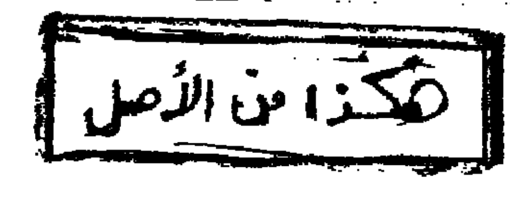
Les championnats du monde de hockey sur glace, groupe A, qui ont commencé jeudi 21 avril à Vienne (Autriche), seront une nouvelle occasion de rencontres passionnées entre les Tchécoslovaques, tenant du titre, et les Soviétiques. Sur le plan sportif, ces deux équipes ont toujours largement dominé leurs rivales. Depuis 1968, on sait aussi que les matches qu'elles disputent entre elles ne sont pas aussi innocents qu'on pourrait le croire, la politique n'étant pas absente de la patinoire.

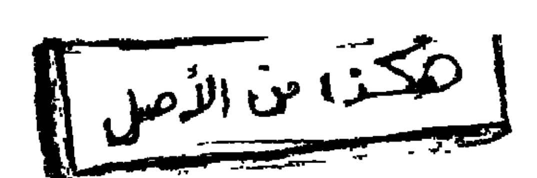
Cette année cependant, un autre élément entre en jeu avec le retour des Canadiens, après huit ans d'absence. Ceux-ci, qui avaient longtemps dominé le hockey sur glace international, se sont désintéressés du secteur amateur, ses meilleurs joueurs passant très jeunes dans les rangs des professionnels. Ils sont venus à Vienne avec une équipe qui ne représente pas leur valeur réelle.

LES RESULTATS
(première journée)

Canada bat Etats-Unis	4-1
Tchécoslovaquie bat Finlande.	11-3
U.R.S.S. bat Allemagne fédérale	10-0
Suède bat Roumanie	8-1

BASKET-BALL. — *Pour son second match dans le tournoi de Sofia, la France a battu la Bulgarie 97-91. Les deux équipes s'étaient rencontrées pour la dernière fois en 1973, au championnat d'Europe, et la Bulgarie avait gagné le match par 89 à 70.*





GION A L'AUTRE

Champagne-Ardennes

Une usine « détournée » de Charleville à ...

De notre correspondant



ISLANDE

une île à nulle autre pareille



un décorateur pour interlocuteur

ROCHE-BOBOIS

Le Monde une semaine avec la FRANCHE-COMTE

Un tourisme sans marchands

Le gîte et l'amitié

LE massif du Jura est en danger. Si on « laisse faire », dans quinze ans, le tableau sera sombre. Une population vieillie concentrée dans les villes et les bourgs autour de quelques industries traditionnelles et d'une demi-douzaine de « stations » touristiques au décor banalisé, une campagne en voie de désertification, tel est le scénario que les autorités régionales se refusent à accepter. Pour modifier le cours des choses, le schéma d'aménagement du massif du Jura accepté par le conseil régional en février 1977 propose une politique volontariste. Son but : maintenir les trois cent cinquante mille Jurassiens là où ils sont, protéger et valoriser le milieu rural.

Dans sa stratégie, le schéma table, entre autres, sur la promotion d'un tourisme rural diffus. Un tourisme blanc et vert fondé sur le ski de randonnée en hiver, sur les activités « nature » en été. Pour accueillir les amateurs, le schéma prévoit la multiplication des gîtes ruraux, des petits hôtels de campagne, des fermes-auberges, des refuges, des campings, des chambres d'hôtes. Dans les quatre ans qui viennent, les pouvoirs publics se disent prêts à jeter 50 millions de francs dans la balance pour pousser ces micro-réalisations et augmenter ainsi de 30 % les capacités d'accueil du massif. Celles-ci sont encore modestes. Le gigantesque escalier de calcaire, long de 250 kilomètres, qui monte en arc de cercle vers la Suisse est pourtant, avec ses prairies, ses lacs et ses forêts, l'un des plus beaux « parc de vacances » de France. Or on évalue à moins de cent mille le nombre de touristes qu'il peut héberger, moitié dans des résidences secondaires, moitié dans des installations payantes. Accroître celles-ci d'un petit tiers n'est pas un objectif démesuré. L'atteindra-t-on ? Il faudrait pour cela surmonter bien des difficultés qui ne sont pas seulement financières.

Les fonctionnaires locaux du tourisme, qui ont l'habitude de travailler avec les « stations », les hôtels dûment homologués et les campings à étoiles, ne montrent aucun enthousiasme pour ces « amateurs » que sont les ruraux et pour leurs hôtes accusés de « peu dépenser ». On se méfie des amoureux de la nature, des sportifs, des familles, des vacanciers aux revenus modestes.

La S.N.C.F., qui par des trains directs pourrait mettre le Jura à quatre heures de Paris, se désintéresse du massif. De leur côté, les responsables agricoles ne souhaitent pas lancer leurs troupes dans des aménagements de fermes ou de campings dont la rentabilité leur paraît incertaine. Cette année, le centre de promotion du tourisme rural de Fougerolles (Haute-Saône) ne formera que seize stagiaires pour l'ensemble de la Franche-Comté. Les Jurassiens eux-mêmes, tout à leurs élevages et à leur coupes de bois, restent sur la réserve. Quand on leur parle tourisme, ils évoquent les centaines de pavillons édifiés par un promoteur au pied des tire-fesses de Métabief (Doubs) ou le village de vacances de Lamoura (Jura), dont les autochtones n'ont pas le droit de franchir la porte. De fâcheux exemples, en effet.

Pour la joie de toute la famille

Heureusement, il y a ceux qui y croient. Les bénévoles qui ont balisé le fameux sentier de grande randonnée GR-5. Par les crêtes et les bois, il traverse le massif dans sa plus grande longueur. On est en train de l'équiper d'une quarantaine de gîtes d'étapes. Ces fermes, ces auberges, ces refuges, serviront également l'hiver aux skieurs de fond qui, à la manière nordique, se lanceront, à peu près sur le même parcours, dans la grande traversée du Jura.

Il y a surtout les audacieux, les imaginatifs qui ont osé ouvrir leurs maisons et leurs pâtures aux étrangers. Si l'on en croit les chiffres, il ne sont qu'une poignée : on compte dans le massif jurassien environ cinq cents gîtes ruraux, une quinzaine de campings à la ferme, quelques fermes-auberges et un nombre encore symbolique de chambres d'hôtes.

Mais si on les écoute, ces éleveurs et leurs épouses tiennent un langage roboratif. Voici Mme Bourgeois, à Charézier (Jura). Elle a élevé sept enfants tout en aidant son mari à mener une exploitation de 36 hectares « qui nourrit son homme ». Il y a cinq ans, encouragée par un conseiller agricole, elle a planté un sanitaire au bord d'une pâture jouxtant sa maison et elle a poussé sa barrière pour laisser entrer les campeurs. Vingt-cinq au maximum. « *Je refuse du monde tout l'été*, dit-elle, *ça me laisse 3 000 francs pour la rentrée des classes, et ces visiteurs, dont certains sont devenus des amis, font la joie de toute la famille. Nous attendons leur retour avec impatience.* »

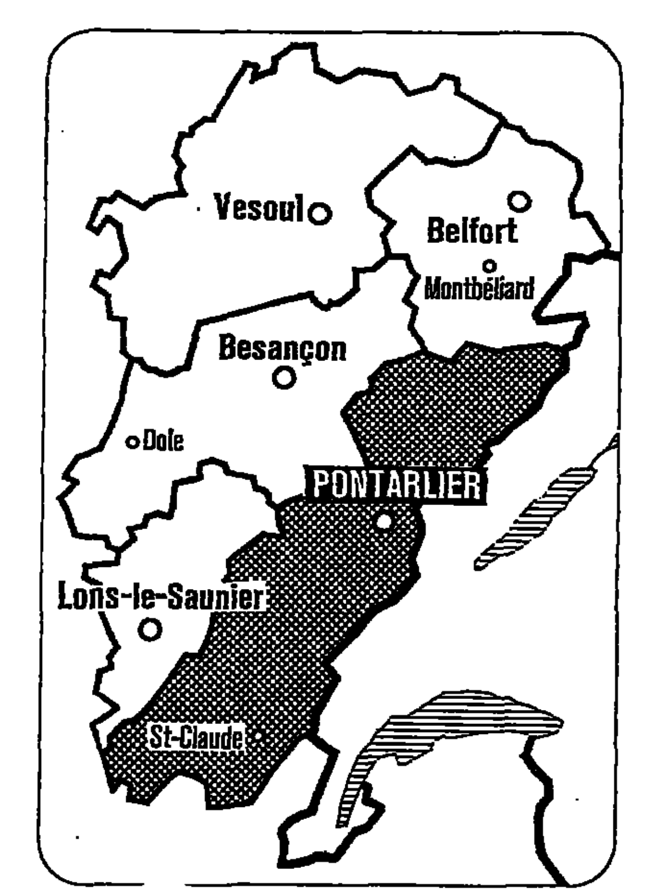
Voici encore à quelques kilomètres de là Mme Grillet, à Bonlieu, un village de 180 âmes, que le tourisme est en train de ressusciter. Dans le prolongement de l'étable où ruminent une cinquantaine de vaches et de génisses, elle et son mari ont fait construire une aile à leur ferme. Trois appartements sommairement, meublés, mais chauffés, reçoivent des hôtes l'été et l'hiver. Ces gîtes ruraux sont occupés dix-huit semaines par an.

Dans le vallon, en bordure de la nationale, les Grillet ont ouvert un camping de 50 emplacements. « *Vous voyez ces moutons*, dit la fermière, *ils seront mangés cet été au cours de méchouis que nous organisons gratuitement chaque mois pour nos hôtes les plus fidèles et les plus sympathiques.* » Voilà qui s'appelle recevoir.

C'est à Bonlieu aussi, qui compte à présent 4 campings, 6 gîtes, 30 chambres meublées, 5 petits hôtels et un relais équestre, que la chambre d'agriculture du Jura lance l'opération « troisième âge ». Il s'agit de faire tourner cet équipement en dehors des périodes de vacances en y accueillant des citadins à la retraite. On va les chercher en car à la gare la plus proche (55 kilomètres) et on les prend en charge pour une semaine. Accueil chez les agriculteurs, logement dans les gîtes, visites des sites, des monuments, des artisans et des petites industries locales, promenades, repas en auberge : tout est prévu. Le cicérone enthousiaste est un ancien agriculteur de Bonlieu, M. Revol, qui a construit de ses mains deux gîtes et en aménage deux autres. L'expérience « troisième âge » est en cours. Personne à Bonlieu ne doute de son succès. La saison sera ainsi prolongée de seize semaines !

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 22.)



Le massif jurassien : les gens du haut

POUR bien connaître le massif jurassien et ses habitants, il faudrait pouvoir s'y arrêter longtemps. Cette région variée et discrète ne livre pas facilement ses secrets. Elle n'a ni la majesté des Alpes ni la richesse des plaines avoisinantes, mais sa diversité recèle de bien agréables surprises pour un promeneur pas trop pressé. Géographiquement, c'est un long croissant d'environ 180 kilomètres de long, de 50 kilomètres de large coupé par la frontière suisse à l'est, à cheval sur les départements du Doubs et du Jura et débordant au sud sur l'Ain. Une contrée accidentée tout en combes encaissées, en vaux profonds, en cluses étroites, en monts arrondis et en plateaux battus par le vent d'est, la bise. Une barrière modeste dont le point culminant, le crêt de la Neige, s'élève à 1 723 mètres d'altitude. De longues rides irrégulières qui vont mourir au nord près des montagnes du Lomont et s'effondrent au sud après le massif du Grand-Colombier. C'est le territoire des « *Montagnons* », comme se désignent les habitants par opposition à ceux qu'ils appellent avec une pointe de condescendance « *les gens du Bas* ».

Des paysages d'une beauté sévère : de noires forêts de sapins et d'épicéas (les joux), des étendues de marais (les seignes), des pâturages, où paissent les tranquilles montbéliardes, parsemés de gentianes en altitude, et de lourdes fermes trapues aux vastes granges pour emmagasiner le foin destiné à nourrir le bétail pendant le long hiver. Un hiver rude, rigoureux. Dans certains endroits, le thermomètre descend jusqu'à — 30 degrés (Mouthe). Pendans cinq mois la neige recouvre la terre. Il est même fréquent que celle-ci tombe pendant tous les mois de l'année. Mais un monde qui n'est aussi que verdure en été. Une nature sauvage avec ses gorges, ses gouffres, ses défilés, ses cascades, ses sauts (le Doubs).

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 22.)

EN DIRECT

Une ville et ses trésors

IL y a des villes qui occasionnent un ravissement perpétuel. Dole, dans le Jura, est de celles-là. Levez les yeux et la basilique émerge d'un océan de tuiles et de toits pentus. Baissez-les et vous plongez vers le canal des Tanneurs aux eaux dormantes, au bord duquel naquit Pasteur, «*bienfaiteur de l'humanité*». Promenez votre regard et vous découvrez tour à tour l'hôtel de Champagney, du seizième siècle, le lycée Charles-Nodier, où ce doit être un plaisir d'être étudiant, le bastion de Saint-André et mille autres demeures remarquables. Comme le disait l'ancien maire de la ville, M. Jacques Duhamel : « *La ville est marquée partout, surtout dans les cours et dans les caves, par les traces que l'histoire de domination incessante a déposées dans la pierre.* »

Avec Besançon, Dole est la seule ville de Franche-Comté où existe un secteur sauvegardé. Créé en 1967, en application de la loi Malraux, il couvre 116 hectares : c'est un des plus grands de France. « *L'intérêt*, souligne M. Ferrieux, architecte des bâtiments de France, *c'est la très forte homogénéité des bâtiments. Mais la restauration sera longue. Pour les travaux de la Collégiale, la moitié du financement est à la charge de l'Etat, un quart pour la ville et le dernier pour le département. Les propriétaires qui refont leur façade peuvent espérer des subventions et des prêts. Un commerçant a*

De notre envoyé spécial

obtenu une subvention de 50 000 francs pour le réaménagement de sa devanture. »

« *Pendant des décennies, ce patrimoine n'a pas suffisamment été mis en valeur* », reproche aux équipes municipales précédentes, M. Pierre Crozat, adjoint socialiste du maire de Dole pour l'urbanisme, architecte diplômé de l'école polytechnique de Lausanne. « *On a assisté à une collusion entre une mentalité bourgeoise étriquée et un instinct de protéger un patrimoine de valeur. A une politique inspirée par l'esthétisme et la propreté, il faut substituer un nouveau mouvement d'émulation afin que les habitants s'approprient leur ville.* »

Dans les semaines qui viennent, la nouvelle équipe municipale de gauche va négocier de nouveau les conventions qui lient la ville à la Société d'équipement des villes comtoises (SODEVIC), filiale de la Caisse des dépôts. C'est la SODEVIC « *dont l'emprise sur les affaires municipales n'est plus tolérable* » qui est chargée notamment de la rénovation de l'îlot des Tanneurs, où habitent des gens de condition modeste. Comment éviter que cette catégorie de Dolois ne soit chassée des quartiers par une restauration qui sera nécessairement coûteuse ? « *Il faut trouver de nouvelles sources de financement et notamment ne pas commencer les travaux tant que les financements H.L.M. n'auront pas été assurés* », dit le maire socialiste de Dole, M. Jean-Pierre Santa-Cruz, « *car le pouvoir politique local doit maîtriser les transferts de population et les achats et les ventes d'immeubles restaurés. Que l'on confie à la SODEVIC l'aménagement d'une grande ZUP d'accord, mais qu'on la charge de petites opérations de voirie alors que nous avons des services techniques, c'est une démission* ».

Alors, va-t-on dénoncer le secteur sauvegardé, tout remettre sur la table ? La nouvelle municipalité ne l'exclut pas. « *Le périmètre du secteur sauvegardé recouvre de très nombreux monuments historiques qui à ce titre sont déjà protégés*, fait remarquer M. Crozat. *Le règlement du secteur n'est pas établi et l'on a encore la possibilité d'agir. Une commission extramunicipale doit élaborer des propositions. Peut-être faudra-t-il atténuer fortement les prescriptions architecturales trop sévères.* » Au reste, puisque le règlement définitif n'est encore qu'un projet, les contraintes esthétiques imposées aux commerçants, par exemple, ne relèvent-elles pas de l'abus du pouvoir ?

« *Dans l'îlot des Tanneurs, il est prévu la restauration de cinquante et un immeubles et de deux cent vingt logements, et un crédit de l'Etat de plus de 4 millions a été dégagé pour cela* », rappelle M. Gardavau, sous-préfet de Dole. « *Les habitants ont tous conscience, même s'ils ne le disent pas bruyamment, des trésors qui les entourent. On peut être sûr que les Dolois ne laisseront pas mutiler leur patrimoine. L'animation socio-culturelle foisonne. Dole est le contraire d'une ville endormie.* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 24.)

L'évolution des métiers traditionnels

De la fenêtre à la fabrique

L'ARRONDISSEMENT de Saint-Claude : le moindre de ses villages est entièrement tourné vers l'industrie. Déjà en 1958, l'agriculture ne représentait que 8,5 % et l'industrie 58 % de l'activité économique Depuis, la part agricole s'est encore réduite et l'industrie a bien résisté au grignotage du secteur tertiaire.

Cette zone de dimension réduite compte deux cents industries exportatrices.

Au dix-huitième siècle, un artisan cultivateur eut l'idée d'utiliser le fil de fer employé dans sa clouterie pour faire des montures de lunettes. C'est ainsi que prit naissance, à Morez, une industrie qui n'a cessé de se développer, d'abord à travers les ateliers familiaux, puis dans des usines de dimension croissante. L'école nationale d'optique, la proximité de l'aérodrome de Genève-Cointrin (moins de 60 km) sont des atouts qui se sont ajoutés à la spécialisation de la main-d'œuvre. La lunetterie, ou plutôt la lunette comme on dit à Morez, ce n'est pas le verre, qui vient d'ailleurs, mais la monture de maillechort, de nickel, de doublé-or et, bien entendu, de toute la gamme des matières plastiques. La monture corrective compte pour les quatre cinquièmes et la monture solaire pour le reste.

Malgré une plus grande mécanisation, il existe une soixantaine d'entreprises, dont une seule de plus de 500 salariés, vingt-deux de 31 à 300 salariés, trente-trois de moins de 30 salariés. Ceux-ci sont environ 3 300 touchant des salaires relativement bien situés sur le plan départemental. Morez a largement fait appel à la main-d'œuvre étrangère et, pour trouver le personnel indispensable, a créé des ateliers dans la moyenne montagne comme dans la plaine

Si 1975 fut une année de stagnation, 1976 fut meilleure avec un chiffre d'affaires de 338 705 900 F en augmentation de 17,2 % et un volume d'exportation de 55,8 % représentant une progression de 12,8 %. Le chiffre d'affaires national est de 642 millions pour 381 millions de francs à l'exportation. La part de Morez dans le volume général est de 45 %, celle d'Oyonnax de 36,3 % et celle de Paris de 18,7 %. L'exportation se fait vers l'Europe, les U.S.A., le Canada et même l'Extrême-Orient pour les produits de qualité.

Le goût français, le fini du produit, selon M. Comet, responsable de la chambre syndicale, sont les armes les plus sûres. Les perspectives d'avenir sont bonnes malgré la concurrence permanente de la production allemande, anglaise ou américaine, maintenant de l'Amérique du Sud et du tiers-monde, pays où est appliqué un sévère protectionnisme douanier.

La pipe est la plus traditionnelle des industries de Saint-Claude. A partir d'ébauchons tirés de la bruyère, une matière première qui se fait rare le long des rives européennes et africaines de la Méditerranée, après douze opérations complexes, on obtient ces pipes qui feront le bonheur des fumeurs. Les 4 500 personnes employées en 1920 dans cette industrie ne sont plus qu'un souvenir. On n'en compte actuellement qu'un peu plus de 900, contre 1 000 il y a deux ans. Le personnel a vieilli, et une certaine crise se traduit par des réductions d'emploi, plus que par des licenciements qu'on s'efforce d'éviter dans quarante entreprises, dont vingt ont leur marque.

En 1975, une certaine expansion sur le marché intérieur avait atténué une baisse de l'exportation. Le chiffre d'affaires, un peu inférieur à 50 millions de francs, avait porté sur 278 000 douzaines de pipes. La même année, les exportations représentaient 47,70 % de la production pour 166 760 douzaines vendues à l'étranger. Les clients les plus importants sont l'Allemagne, les U.S.A. et la Grande-Bretagne. La faiblesse de cette industrie réside dans le fait qu'il s'agit d'une industrie de main-d'œuvre (plus de 40 % du prix de revient), bien que les salaires y soient relativement bas.

« *Notre ennemi c'est le désordre monétaire international*, déclare un industriel, M. Marmet. *Nos principaux concurrents sont l'Italie et la Grande-Bretagne. La baisse des cours de la lire et de la livre a complètement déséquilibré le marché. Notre chance reste la qualité toujours prisée sur les marchés internationaux.* »

GILBERT GIROD.

(Lire la suite page 22.)

Le gîte et l'amitié

(Suite de la page 21.)

Pour se conforter dans l'idée que le tourisme rural n'est pas une chimère, il faut voir, aux Rousses, les frères Louis et Bernard Tinguely : la quarantaine, douze enfants à eux deux, le plus bel élevage de la région et un centre équestre de vingt chevaux. Comme leur propriété est presque au centre de la station de sports d'hiver, ils auraient pu se laisser tenter : vendre leurs terres à des promoteurs ou faire du lotissement. Au début, ils ont installé un remonte-pente. Ils l'ont revendu pour rester paysans : « *Ça rapporte,* dit Bernard Tinguely, *mais ce n'est pas un métier d'être poinçonneur.* » Aujourd'hui, les Tinguely sont moniteurs de ski l'hiver, organisateurs de randonnées équestres l'été, et surtout, éleveurs en toutes saisons. Bel et raisonnable équilibre.

Non loin des Rousses, à Bois-d'Amont, un fils du pays, Didier Cretin, est revenu avec le bagage acquis au Club Méditerranée pour reprendre une auberge municipale. Dix chambres, pas davantage, mais des repas en commun, une ambiance de copains au coin du feu de cheminée et, devant la porte, le départ des pistes de ski de fond ou des sentiers qui courent dans la forêt. Didier enseigne à ses hôtes le secret du ski nordique, mais il leur propose aussi des soirées culturelles. Il vient d'être élu au conseil municipal et il croit au « soft tourisme », le tourisme doux, au ras des pâquerettes, le tourisme à visage humain.

C'est aussi celui qu'on pratique dans la vallée voisine, à La Chapelle-des-Bois (Doubs), partout cité en Franche-Comté comme « le village qui a réussi ». Une poignée de grosses fermes au milieu des pâturages, à 1.100 mètres d'altitude. Autrefois huit cents habitants, hier cent soixante. Une vieille scierie, deux auberges pour commis-voyageurs, quinze éleveurs pessimistes, c'était bientôt la mort. En 1970, pourtant, le sursaut : les villageois bâtissent de leurs mains un atelier de lunetterie où quinze d'entre eux se mettent au travail.

Les jeunes, eux, ne veulent pas « aller à l'usine ». Ils parient sur le tourisme : ils se réunissent en association, l'Accueil montagnard, et se cotisent. Premiers achats : un tire-fesses démontable, soixante paires de ski de fond et un scooter des neiges traceur de pistes. Les plus agiles passent leur diplôme de moniteurs, et la saison démarre. Elle marche si fort que, l'année suivante, en 1974, ils se paient (d'occasion) une baraque de chantier et y aménagent deux dortoirs. Les auberges alors font le plein, des gîtes ruraux se créent, la distillerie de gentiane repart et la coopérative fromagère vend directement aux visiteurs.

Encouragés par le succès, mais aussi par l'administration et les organismes agricoles qui avancent 40 % des fonds, les gens de La Chapelle-des-Bois font le grand bond en avant. Ils construisent un centre-école de ski de fond de soixante lits, qui emploie quinze personnes pendant tout l'hiver. Coût : 2 millions de francs. Il a démarré cette année, le 1er février, sur les chapeaux de roue. Projet des moniteurs : faire revenir leurs clients en été pour des raids pédestres, des randonnées à bicyclette, des ateliers d'artisanat.

Sur des registres de la mairie, il y a vingt noms de plus qu'en 1970 : les vieux chalets sont relevés, des neufs se construisent. La Chapelle-des-Bois est sauvée. L'âge de ses « sauveteurs » ? Christian Berri, maçon, vingt-sept ans ; Jean-Pierre Bourgeois, éleveur, trente ans ; Jean-Luc Girod, animateur, vingt-sept ans !

La Chapelle-des-Bois, évidemment, suscite l'étonnement, l'envie, l'émulation. Les édiles jurassiens y font leur petit pèlerinage comme Jean Lechine, maire d'Arc-sous-Cicon (Doubs), inquiet, lui aussi, pour l'avenir de sa commune. Avec François Pourcelot, ex-kinésithérapeute de vingt-cinq ans revenu au village pour y reconstruire une auberge, il a décidé de jouer la carte du tourisme. Dans la mairie-école beaucoup trop grande pour six cents habitants, il loge et nourrit des groupes d'écoliers venus s'initier au ski de fond. M. le maire et ses adjoints, planches aux pieds, ouvrent les pistes. Ils ont acheté cent vingt paires de ski à louer et en manquent déjà chaque week-end. Ils rêvent à leur tour d'un centre-école ou d'un chalet municipal d'accueil. Pourcelot, lui, fait le plein dans ses deux gîtes à la ferme et ses chambres d'hôte. Cet été, il proposera des randonnées équestres et même un voyage-découverte du Jura en roulotte. Un voisin veut ouvrir un terrain de camping, la mairie projette de creuser un étang de pêche à la place d'un marécage. Déjà les promoteurs montrent leur nez. Pour garder la maîtrise de son affaire, Jean Lechine met en route un plan d'occupation des sols.

Les Jurassiens ont des idées, mais ils veulent en garder le bénéfice. Ce faisant, ils sont dans le droit fil du schéma d'aménagement officiel, qui définit ainsi sa stratégie : « *Le développement devra se faire à partir et autour de ce qui existe, avec les habitants, pour eux, et sous leur contrôle.* »

MARC-AMBROISE RENDU.

De la fenêtre à la fabrique

(Suite de la page 21.)

Pour préparer des jours meilleurs, la Confrérie des maîtres pipiers, émanation de la chambre syndicale, travaille à la promotion du produit. Un Musée de la pipe, installé dans une école désaffectée, reçoit chaque été des dizaines de milliers de visiteurs. Au cours de chapitres périodiques, la Confrérie intronise les meilleurs fumeurs de pipe, le premier d'entre eux étant le président Edgar Faure, fidèle à la bouffarde.

En 1914, 4 500 personnes travaillaient à Saint-Claude dans la taille du diamant. On en compte maintenant moins de 200 réparties dans dix entreprises. Il est vrai qu'une mécanisation approfondie a permis de réduire une main-d'œuvre qui reste très spécialisée. Une seule entreprise continue à limiter son intervention à la taille des pierres, mais les autres, laissent les petits diamants à des correspondants installés aux Indes ou à Ceylan, non seulement taillent avec soin les pierres fournies par la D.T.C. (en fait la De Beers), mais les sertissent et les vendent. Certains comme M. Henri Fabre vont plus loin, ils préparent et montent des bijoux correspondant au goût de la clientèle.

De faible importance sur le plan de l'emploi, le diamant représente pourtant un chiffre d'affaires trois fois supérieur à celui de la pipe, 60 % partant à l'exportation. C'est en soignant la technique et la commercialisation que les diamantaires peuvent espérer une croissance de leur production.

Les lapidaires, installés dans la région depuis 1735, ont d'abord taillé les pierres fines : rubis, saphirs émeraudes, les demi-fines : améthystes, topazes, aigues-marines. Actuellement la taille porte surtout sur la pierre synthétique inventée au début du siècle par Verneuil et dont les qualités extraordinaires de dureté, précise M. Dalloz de Septmoncel, s'imposèrent sur les marchés mondiaux. Comme pour le diamant, la fabrication, grâce à une mécanisation avancée, n'utilise plus la main-d'œuvre nombreuse d'autrefois. Cette activité, qui redoute la concurrence des pays du tiers-monde, reste encore très compétitive puisqu'elle exporte 90 % de sa production.

Si la position de la lunette, de la pipe et du diamant reste prépondérante sur le marché français, le jouet, concentré dans les régions de Moirans et de Champagnole, ne représente que le douzième de la production française. Cette industrie partie du jouet en bois connaît depuis quelques années une expansion remarquable — aussi bien pour les entreprises privées que pour celles qui se sont groupées — grâce à une grande diversification de la production.

Le premier groupe à se former en France fut Superjouet. En février 1967, les usines Favre, Clerc, Dessoy de Moirans, Lardy de Lavancia, Charton de Saint-Laurent-en-Grandvaux, Berchet d'Oyonnax, créent une société anonyme rejointe en 1972 par Moquin-Breuil de Lavans-lès-Saint-Claude.

Les ventes à l'étranger se font pour 70 % en Europe, grâce à des bureaux installés à Nuremberg et à Londres et à des agents classiques. Le groupe emploie 1 500 personnes, dont les salaires réels représentent 30 % des frais généraux. Bien que prudentes, les organisations syndicales souhaiteraient qu'ils soient relevés pour les éloigner davantage du SMIC.

Pour préparer l'avenir, il faut s'équiper et se grouper. La concurrence étrangère, anglaise, allemande ou espagnole, mais aussi la française, oblige à une grande vigilance. Cette vertu que doivent cultiver dans leur ensemble toutes les petites industries exportatrices jurassiennes.

GILBERT GIROD.

Le massif jurassien : les gens du haut

(Suite de la page 21.)

Pour comprendre cette région il faut la diviser en deux zones bien distinctes : à l'ouest, le premier plateau et, à l'est, le second plateau et la montagne. Toutes deux offrent des caractéristiques semblables, mais elles diffèrent toutefois pour un voyageur un peu attentif. A l'est, le relief est plus calme. Les plateaux sont plus grands, moins boisés, un peu monotones mais plus favorables à la culture des céréales. De petits bourgs au nord, comme Nozeroy, Vercel, Levier, regroupent une population à dominante paysanne. Champagnole, agglomération de onze mille habitants, célèbre pour son industrie de la chaux et du ciment, ainsi que ses fabriques de meubles et de jouets, est installé au pied des premiers contreforts du Jura. Au sud, le paysage, en certains endroits, rappelle un peu celui des Causses. De petits villages, comme Arinthod, Orgelet, se vident petit à petit de leur population malgré l'industrie touristique qui s'est développée autour du plan d'eau de plus de 25 kilomètres de long en amont du barrage de Vouglans, dans les gorges de l'Ain.

D'une manière générale, le massif jurassien, à l'abri des grands axes de circulation, n'a pas donné naissance à des villes importantes. Aucune d'entre elles ne dépasse vingt mille habitants. Au nord, Pontarlier (dix-huit mille habitants), capitale du Haut-Doubs ; ville frontière largement étalée au pied du Larmont, cette cité de passage à l'entrée de la cluse de Mijoux, dominée par le château de Joux, donne accès à une région moins tourmentée où les plis du Jura commencent à s'estomper. Au sud, Saint-Claude (quatorze mille habitants), comme blotti au fond d'un fourneau de pipe, au confluent de la Bienne et du Tacon, est la capitale d'un Haut-Jura où le relief plus accidenté et le sol pauvre ne laissent guère de place à l'agriculture. Davantage tournés vers Lyon, les Saint-Claudiens contrastent un peu avec les rudes paysans des montagnes. L'accent lui-même a déjà quelque chose de méditerranéen. Un peu plus au nord, Morez (sept mille habitants), enserré dans un étroit défilé dominé par les viaducs de la voie ferrée, est une ville récente, industrieuse, un peu austère

Il n'est guère facile de percer la personnalité des habitants du massif jurassien. Indépendants, réalistes, volontiers frondeurs, leur tempérament s'est forgé à travers de difficiles conditions de vie. On les dit souvent âpres au gain, un peu têtus, conservateurs, durs à la tâche et ingénieux. Leur folklore est dru, souvent gaulois. Que l'on songe à Pergaud et aux épisodes de *la Guerre des boutons*, à *la Jument verte* de Marcel Aymé. Malgré un esprit de clocher très développé, leur solidarité a donné naissance à ce côté mutualiste qui s'incarne dans les coopératives. Les fruitières (fromageries) dans l'agriculture en sont le meilleur exemple, avec les coopératives de production (artisans) et de consommation (la Fraternelle) dans le Jura, sans oublier les terrains dits communaux. Autrefois l'entraide était fréquente. On allait donner le coup de main au voisin. Cela permettait de lutter plus efficacement contre les aléas de la nature. « *Les beaux jours sont rares, il faut en profiter.* »

Un patronat ingénieux

Ces difficultés de la vie ont engendré la tradition du colportage, surtout dans le Jura, et une foule de petits artisanats et d'entreprises familiales. Pour joindre les deux bouts, mais aussi pour occuper les longs hivers, en dépit des longues veillées passées à jouer au tarot, ces habitants ont travaillé le bois et fabriqué des objets dont le transport était facile. On était paysans-ouvriers.

Dans le Haut-Doubs, c'était l'horlogerie. Le cultivateur travaillait avec sa famille, à domicile, sur les larges rebords des fenêtres de la pièce commune, le poêle. Dans le Haut-Jura, c'étaient les diamants, les pierres précieuses, les lunettes et le bois. Des tourneurs sur bois qui sont nés à Saint-Claude de l'industrie du souvenir. Saint-Claude était en effet une ville de pèlerinage et les artisans fabriquaient des grains de chapelet et des statuettes.

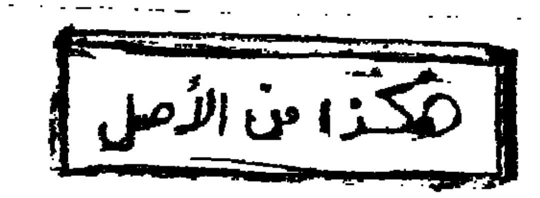
Tous ces petits métiers subsistent tant bien que mal. L'industrie de la pipe, qui assure la presque totalité de la production française, connaît de sérieuses difficultés en raison de la concurrence internationale et des problèmes d'approvisionnement en bruyère. Même chose pour les lapidaires et les diamantaires, dont le nombre s'est considérablement réduit. Quant à la boissellerie et aux articles en bois, cette activité connaît actuellement un regain en raison du retour au « naturel ». Cette région parvient à survivre économiquement grâce à l'implantation de petites entreprises comme la fabrique de parapluies, mais surtout grâce à l'industrie du plastique, qui s'est étendue depuis Oyonnax (Ain). La lunetterie à Morez (43 à 45 % du marché français et plus de la moitié de la production exportée) se porte bien. Avec l'horlogerie (horloges, pendules), elle constitue l'essentiel de l'activité industrielle de cette ville.

Quant au Haut-Doubs, traditionnellement orienté vers la petite mécanique et l'horlogierie, il connaît sur le plan économique des difficultés inhérentes à ce dernier secteur. Les petits ateliers familiaux et les fabriques « respectables », dirigés par un petit patronat ingénieux et farouchement indépendant, ont été stoppés sur la voie d'une douillette expansion. Une réorganisation et une conversion s'imposent. Ce secteur (Maîche, Le Russey et Morteau) bénéficie depuis 1974 d'un plan d'aménagement rural et, depuis 1976, d'un contrat de pays. Mais cela ne suffit pas car, au problème horloger, est venu s'ajouter le retour des frontaliers qui depuis la récession ont perdu leur emploi en Suisse.

L'agriculture, et plus particulièrement l'élevage, deuxième volet de cette économie de montagne, passe, petit à petit, avec la mécanisation, d'une structure purement familiale à un système plus organisé, plus planifié. Le lait, principale source de revenu, utilisé pour la fabrique du fromage (le gruyère de Comté, mais aussi le morbier, le mont-d'or, qui rappelle le vacherin suisse, le bleu au sud du Jura, et la cancoillotte), est plus ou moins bien payé suivant les secteurs. Les fermes sont en général modestes (30 hectares maximum) et le paysan doit quelquefois, pour vivre, faire un autre travail.

La forêt, des sites magnifiques, la neige, trois facteurs à l'origine du développement touristique de ces dernières années. L'hiver : les stations des Rousses, de Métabief, d'immenses possibilités pour le ski de randonnée ; l'été : le lac de Saint-Point, le village de vacances de Lamoura, etc., constituent les principaux centres d'attraction des touristes. A cela, il faut ajouter les auberges, les gîtes ruraux et le camping à la ferme. La région est accueillante et pleine de charme sous ses aspects rudes. Certains promoteurs en ont déjà tiré profit, défigurant des paysages, par exemple comme à Métabief. Il reste à espérer qu'à l'avenir les habitants de cette région hospitalière veilleront à préserver ce patrimoine inestimable que constituent les monts du Jura.

MICHEL BOLE-RICHARD.



هكذا من الأصل

Une semaine

De la fenêtre à la fabrique

Jurassien : ... haut

L'agriculture de montagne en survie

Ils s'en vont..

L'AGRICULTURE de montagne en Franche-Comté ? Quand le sujet m'a été proposé, j'ai souri intérieurement. De la montagne, ces collines fermes, ces pentes molles, ces vallées décolletées et ces plateaux alanguis où s'étirent de noirs sapins qui ne sont jamais à plus de 1.500 mètres d'altitude ? Douce plaisanterie ! Et je quittais Besançon où les magnolias étaient en fleur. Pierre Perrot, le jeune aide familial avec lequel le centre départemental des jeunes agriculteurs m'avait mis en contact, m'avait assuré qu'il ne fallait guère plus d'une heure pour gagner par la route son village. Les Ecorses, non loin de Maiche, dans le Haut-Doubs. Le mois de mars tirait à sa fin et les jours précédents avaient été printaniers.

Mais, ce matin-là, une méchante bise soufflait. Bientôt des flocons de neige se mirent à voleter. A 20 kilomètres de Besançon, la campagne était en blanc et la circulation de plus en plus difficile. Pour arriver aux Ecorses, il ne me fallut pas moins d'une heure et demie. Il restait encore à gagner la ferme, au lieu-dit La Baraque. Ce fut une autre affaire. Perdu, immobilisé par une congère, dépanné finalement par un « chasse-neige », je touchais enfin au but. J'avais mis près de trois heures. Cette montagne à vaches m'avait joué une méchante farce.

Derrière la ferme, la neige était en train de faire un linceul à un petit veau. Pour échapper à la bise, mon hôte me poussait dans la maison, un gros chalet comtois traditionnel qui fut bâti jadis pour abriter bêtes et hommes. J'entrai me réchauffer dans la cuisine, une pièce carrée, équipée de l'essentiel, où les repas sont servis sur une table de bois nu. La mère, une petite femme nerveuse, rognait avec un grand couteau un trognon de chou rouge.

Les hommes sont arrivés. Jean, le père, d'apparence frêle, avec de grosses mains marquées par le travail, las, comme usé. Pierre, le fils, costaud, barbu et chevelu. Le contrôleur laitier aussi, bloqué à la ferme par une panne de voiture. Yves, l'apprenti, qui s'est installé timidement en bout de table. Les filles avaient mis le couvert à même la table. L'une en faculté à Besançon, l'autre au collège. Toutes les deux en vacances.

Apéritifs. Hors-d'œuvre. La conversation s'est engagée prudemment : le temps, la santé des vaches montbéliardes... Il faut bien faire connaissance. Lorsque la palette de porc fumé à la choucroute arrive sur la table, nous entrons dans le vif du sujet : les handicaps de l'agriculture de montagne : « Vous pouvez les constater aujourd'hui même. Dans la plaine, les vaches sont déjà sur les pâtures. Ici, il faut bien compter cinq à six mois d'hiver. Cela représente beaucoup de fourrage à engranger. Or à 1 000 mètres d'altitude, il n'est pas possible d'intensifier la production de fourrage avec du maïs par exemple. D'ailleurs, l'ensilage n'est pas bon pour la qualité du lait. Le problème, c'est qu'on ne peut guère compter que sur le lait pour avoir un revenu. »

Autrement dit, tout dépend du prix du litre et de la quantité produite. « En effet, mais il y a une particularité en Franche-Comté. Nous ne faisons pas du lait pour produire du beurre ou de la poudre. Nous le transformons depuis des siècles en emmenthal ou en comté. Autrefois, pour ne pas perdre le lait trait en hiver, les producteurs ont fondé des coopératives, les fruitières — parce qu'on apporte le fruit de son travail — pour faire ces « fromages de garde », comme on dit. Mais, pour qu'ils soient bons il faut, dans la mesure du possible, nourrir les vaches avec du foin sec. C'est dire qu'on ne peut pas « forcer » la production. Nous faisons une moyenne d'étable de 4 500 litres par vache. Ce n'est pas mal. Certains voisins font mieux. Mais ils leur donnent deux fois plus de complément que nous. Alors, il n'est pas sûr que, finalement, ils y gagnent. »

Et les prix ? « Autrefois encore, le litre de lait nous était payé beaucoup plus cher que dans les autres régions. Depuis que les Bretons produisent aussi des gruyères, les nôtres se vendent plus mal. D'une laiterie à l'autre, il y a des écarts de 20 %. Et le prix moyen est désormais le prix européen, alors qu'il nous faudrait bien 10 % de plus. En fait, tout dépend désormais de la qualité du produit fini. Reste à savoir qui en est responsable : l'éleveur, le fromager ou l'affineur ? Les uns et les autres passent leur temps à se renvoyer la responsabilité dès que les fromages se vendent mal. » *Le père et le fils paraissent tout à fait d'accord.*

« L'avenir du paysan dans le massif du Jura, c'est l'avenir de son fromage. » *Mais de qui dépend l'avenir de ce fromage ? Des Bretons, des industriels, des négociations parisiennes ? Ou bien encore du récent accord interprofessionnel qui a fixé des quotas de production par usine.*

» Il faudrait bien en venir aux subventions qui, sous diverses formes — aides spécifiques à la modernisation, indemnités spéciales montagne, prime au ramassage du lait — sont versées aux exploitants en altitude. » Qu'allaient-il en penser ? « La prime au ramassage, c'est la coopérative qui la touche. Le reste, c'est toujours bon à prendre, n'est-ce pas ? 8 000 F d'indemnités montagne ; 45 000 F de dotation si un des garçons s'installe... On trouve toujours à les utiliser. Mais on n'est pas pour. Nous préférerions être rétribués avec le prix de nos produits. Certes les subventions servent à surmonter le handicap naturel de l'altitude. Toutefois il y a des injustices. Ici on est classé en zone montagne. Plus bas, même s'ils ont des terrains plus pentus, ils n'ont rien. Ils travaillent pourtant dans les conditions très difficiles... Quant aux aides à l'équipement, de toute façon nous sommes contraints au suréquipement, car nous ne pouvons jamais remettre au lendemain. »

Le père pique avec son couteau de petits morceaux de viande restés sur la palette de porc et les mélange dans la salade. N'y aurait-il pas intérêt à voir dans cette région une seconde activité ? « Cela a été très répandu. Jadis il y avait dans les fermes de petits ateliers d'horlogerie et de taille des diamants. Cela occupait pendant l'hiver. Maintenant c'est différent. » *Une étude de la chambre régionale d'agriculture montre qu'il y a encore quelque 15 % d'agriculteurs à temps partiel dans le massif. Quatre sur cinq sont des ouvriers et des bûcherons. Généralement ce sont eux qui ont les plus petites exploitations.* « Et c'est le bagne de faire huit heures à l'usine et après les travaux de la ferme. D'ailleurs le plus souvent ils sont dans une situation temporaire. Avant de quitter définitivement la terre. » *Car avec leurs salaires, ils n'ont plus droit à la plupart des aides, et du coup ils ne peuvent pas améliorer leur exploitation. En outre, ils ne sont pas aimés.* « Ni par les paysans qui leur reprochent presque leurs salaires, ni par les ouvriers qui les trouvent trop dociles à l'égard des patrons. » *Cependant il faudrait bien les maintenir à la terre. Parce qu'ils permettent aux communes de conserver le bénéfice des services publics.* « Il y aurait bien des solutions, mais... »

La mère a apporté des fruits cuits au vin, et le café dans les verres. Nous en venons à parler des touristes. « Non, ici ils ne sont pas envahissants comme ailleurs. Le seul inconvénient, c'est qu'ils ont fait monter le prix des terres. Pensez que pour de méchantes pâtures on demande maintenant près de 14 000 F l'hectare. Ce n'est pas raisonnable, compte tenu de leur valeur agronomique. Pour louer, les baux sont aussi hors de prix, plus élevés même que dans la plaine. Aussi quand les gens de l'administration le constatent, ils ont du mal à croire qu'on gagne moins, naturellement. En plus, les ventes d'herbe aux enchères se multiplient. Les propriétaires tournent ainsi le statut du fermage et ils gagnent deux à trois fois plus à l'hectare. N'empêche que les paysans se disputent pour aller faucher. Il faudrait bien mettre de l'ordre dans tout cela. Car, au bout du compte, les gros en profitent toujours. Et ils deviennent toujours plus importants. Comment voulez-vous que les paysans restent dans la montagne dans ces conditions ? »

Jean et Pierre craignent, en effet, que la montagne ne se vide. « On est proche du seuil de désertification. » *Sur les six enfants de la maison, l'aîné a fait des études d'ingénieur et est installé à Paris ; une fille a fait un stage dans une école vétérinaire ; la cadette et la benjamine n'ont aucune envie de rester au pays ; après le bachot, Pierre a dit qu'il voudrait bien reprendre, mais son second frère, qui est parti pour le service militaire a manifesté la même intention. Est-ce que les 40 hectares et les soixante-quinze bêtes seraient suffisants pour eux deux, alors que les autres frères et sœurs devraient être indemnisés ? Ils ne savent pas trop. Avant de passer la main, le père a installé une petite porcherie.* « Cela ne donne pas trop de mal et cela m'occupera plus tard. »

Le temps a passé très vite. Les femmes ont déjà fait la vaisselle. L'apprenti est reparti « au cul des vaches ». Jean a sorti du cellier une bouteille avec une étiquette au stylo bille : alcool de gentiane. Quel parfum enivrant ! « On le fait avec les racines de la fleur, qui est jaune ici. Dans le Cantal elle est bleue. » *Il serait triste qu'un jour il n'y ait plus personne dans cette montagne à vache à faire pareil breuvage. Et, regagnant Besançon, je pensais à la chanson nostalgique de Jean Ferrat :* « Pourtant que la montagne est belle... »

ALAIN GIRAUDO.

Les « filles » des Mamet

A force de patientes sélections, dues pour une grande partie, aux recherches d'une famille d'éleveurs du haut Doubs, les Mamet, la Montbeliarde a, au concours général agricole de mars dernier, confirmé son titre de meilleure vache laitière de France, et peut-être même d'Europe. L'Afrique, le Proche-Orient, l'U.R.S.S. importent cette bête râblée et généreuse qui tient de la pie rouge de l'est. Même la Suisse qui jadis avait pris des mesures protectionnistes en dépit de la volonté de ses éleveurs (lesquels se livraient d'ailleurs à une joyeuse contrebande) achète aujourd'hui des flacons de la semence précieuse destinée à l'insémination artificielle.

C'est pourtant de Suisse que, selon certains historiens spécialisés, la Montbeliarde serait venue avec des paysans anabaptistes chassés du canton de Berne. On ne saurait dire le nombre de vaches montbeliardes qui paissent l'herbe de l'hexagone, mais c'est plus de 150 000 qui sont officiellement soumises au contrôle laitier dont les deux tiers dans les départements du Doubs et du Jura. Une partie du cheptel, choisie pour la pureté de ses caractères, a accès au « Herd Book » Montbeliard qui tient une sorte de registre d'état civil et peut ainsi reconstituer l'arbre généalogique de tous ses ressortissants.

Quelques-uns des 3 638 éleveurs adhérents au « Herd Book » et qui sont établis dans plusieurs départements se trouvaient réunis à Besançon le 23 avril pour l'assemblée générale annuelle du groupement. Occasion de se réjouir des succès remportés par la race, et de la conclusion d'accords qui associent désormais les éleveurs des quatre départements francs-comtois aux activités du « Herd Book ». Mais occasion aussi de se pencher sur certains problèmes préoccupants.

La forte demande de la part de clients intéressés par la montbeliarde est certes un sujet de satisfaction. Mais les éleveurs pourront-ils y répondre ? « D'autre part, dit M. Joseph Mamet, président du « Herd Book », nous pouvons être assurés que certains négociants peu scrupuleux se feront un plaisir de vendre des bêtes médiocres qui n'ont de la montbeliarde que le nom. » Inquiétude d'autant plus justifiée que l'on prête à l'administration l'intention d'imposer pour toutes les races bovines un système de fiches d'identification qui semble présenter moins de précision et offrir moins de garanties que les documents établis en Franche-Comté et dont l'efficacité a fait ses preuves depuis longtemps.

D'autre part, le « Herd Book » Montbeliard a adopté une motion tendant à ce que lui soient restitués les 38 000 F correspondant à sa part de capital dans la compagnie française d'exportation et d'importation des animaux reproducteurs (COFRANIMEX) qui serait sur le point de déposer son bilan.

POINTS FORTS

Sauts de chamois

DEPUIS quelques années, le chamois a refait son apparition sur les crêtes du Jura. Quelques sujets, il est vrai, ont été lâchés par la Suisse sur le versant helvétique du massif.

Mais le chamois ne connaît pas de frontières et personne ne semblait s'offusquer de sa présence, d'ailleurs discrète, sur les flancs du mont d'Or, près de Pontarlier. Toutefois, cet hiver, certains se sont plaints. Des jeunes pousses de sapin auraient été dévorées dans le Haut-Doubs par la colonie des chamois, qui sont peut-être moins d'une centaine à vivre là.

Les écologistes s'inquiètent de ces remous, qui leur semblent annoncer des interventions auxquelles les chasseurs pourraient prêter une attention particulièrement bienveillante... Car, pour l'heure, il est interdit de chasser le chamois. Mais, évidemment, s'il apparaissait que sa présence puisse être génératrice de perturbations et de dommages (ne dit-on pas que le chamois fait fuir le chevreuil ?), les marchands de lunettes de la région n'auraient plus besoin de faire appel à des produits de synthèse pour essuyer leurs verres.

Il en va de même du lynx, dont le dernier fut tué en 1871 près de Pontarlier et que le Conseil cantonal suisse de la chasse a remis en circulation, par des lâchers très officiels, complétés d'ailleurs par des actions similaires, bien que clandestines, celles-là, de la part des écologistes.

Du côté suisse, assurent ces derniers, le lynx est un animal fort civil qui ne se manifeste pas d'une manière particulière, mais dès qu'il a franchi la frontière, il devient un monstre enragé et sanguinaire qui agresse les voitures des promeneurs et abandonne sur place les cadavres des chevreuils qu'il a égorgés. Au fait, à quoi peut bien servir la peau de lynx. — C. F.

Une belle étrangère

DE toutes les entreprises, membres de la grande famille horlogère franc-comtoise, la plus importante, et de loin, est une belle étrangère : la filiale française de Kelton-Timex, groupe multinational de droit américain, mais norvégien par l'origine de ses capitaux. Noblesse oblige. Le plus gros fabricant mondial de montres (trente-six millions de pièces en 1976) ne pouvait se contenter d'un vulgaire strapontin dans le bastion de l'horlogerie française.

Numéro un en chiffre d'affaires (800 millions de francs), le « crocodile » (1), bête noire en son temps de Fred Lip, arrive aussi de très loin en tête pour la production de montres (3,5 millions par an), de boîtiers (10 millions) et de pièces détachées diverses (580 millions).

Son usine de Besançon n'est pas seulement la troisième en importance de la Franche-Comté, mais la plus grande de France et aussi d'Europe dans son secteur d'activité avec ses 4,5 hectares d'ateliers et de bureaux d'un seul tenant et ses deux mille quatre cents employés. A elle seule, la société occupe 5 % de la population active de Besançon, tout comme la Rhodiaceta (groupe Rhône-Poulenc). Doté d'un pareil outil, Kelton-Timex s'est taillé la part du lion sur le marché français : 30 % affirment ses dirigeants ; 11 % en fait si l'on se rapporte aux ventes réalisées en France, ce qui est déjà exceptionnel, aucun de nos horlogers n'atteignant 5 %. La société, on le sait, exporte la moitié de ses fabrications. Son poids dans l'économie de la région, mais aussi sur un plan national, en est accru d'autant avec les devises qu'elle rapporte, soit l'équivalent de 400 millions de francs. Aucune entreprise franc-comtoise ne fait entrer autant de dollars dans les coffres de la Banque de France.

Après un exercice difficile Kelton-Timex profite comme ses concurrents de la reprise d'activité amorcée l'automne dernier et dont l'ampleur a surpris les plus optimistes (voir supplément Franche-Comté dans le Monde *du 19 avril).*

La firme est spécialisée dans la fabrication de montres très bon marché à chevilles, encore appelées Roskopf (plus des deux tiers de sa production). Près de 40 % des montres de ce type fabriquées en France sortant de son usine de Besançon. Or après une percée spectaculaire, les ventes de Roskopf ont atteint depuis quelques années un palier qu'elles ne parviennent plus à dépasser.

La crise ? Elle n'explique pas tout. Les habitudes du consommateur changent et la mode revient aux montres mécaniques de qualité, automatiques en particulier. Malgré leurs prix plus élevés, elles se vendent beaucoup mieux, surtout à l'étranger, à telle enseigne que les horlogers français incapables pour la plupart de s'adapter, faute de moyens, à la nouvelle technologie s'ingénient à développer ce créneau prometteur.

Un débordement de l'électronique à des prix abordables causerait à n'en pas douter un tort considérable aux fabricants de montres Roskopf. Conscient de ce danger, le groupe Kelton-Timex a essayé ces dernières années de se mettre au goût du jour. De gros capitaux seront nécessaires pour développer l'affaire et les autres électroniciens américains veillent, sûrs de leur puissance. Timex a les épaules assez larges pour faire front et franchir le cap difficile. Mais un passage à vide n'est pas impossible si l'évolution technologique s'avérait trop rapide et une défaillance de la filiale française serait durement ressentie à Besançon. Mais ce damné « crocodile » en a vu d'autres.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Le crocodile est l'emblème de Kelton.



Écrans sur FR 3

INAUGUREE à l'automne 1965 par M. Alain Peyrefitte, alors ministre de l'information, la télévision franc-comtoise est loin de couvrir toute la région. Le relief laisse encore bien des zones d'ombre, que l'on résorbe petit à petit, et certains secteurs sont hors d'atteinte des deux émetteurs principaux de Montfaucon et du Lomont. A l'inverse, Le Val-d'Ajol, dans les Vosges, et une partie de Langres (Haute-Marne) ne peuvent regarder que Besançon. Le règlement est ainsi fait que les journalistes de FR 3 Franche-Comté n'ont pas droit d'y aller faire des reportages. Non plus a fortiori que dans le Jura suisse, qui pourtant s'intéresse aux informations comtoises.

Mais après tout, ces gens ne sont pas franc-comtois. Les habitants de Poligny, dans le Jura, le sont. Or Poligny ne peut capter que Dijon.

Mieux, à l'extrême pointe de la région, Les Rousses et Saint-Claude n'ont que Lyon à se mettre sous l'écran. Les équipes de reportage de Bourgogne et du Rhône étant, elles aussi, limitées réglementairement dans leur département, Les Rousses, Poligny, Saint-Claude et d'autres localités en sont réduites non seulement à ne jamais voir les informations franc-comtoises, mais en plus à ne jamais se voir à la télé.

Toutefois, semblable est le cas du sud de la Haute-Saône, qui voudrait regarder Besançon mais se voit imposer Dijon. Dole, en revanche, est « arrosée » par Besançon. Belfort aussi, mais dans le premier cas l'influence dijonnaise et dans le second la nostalgie des cigognes font oublier de tourner les antennes vers la capitale comtoise.

Lasses d'attendre la couverture espérée, les collectivités locales en sont réduites à s'offrir des réémetteurs, avec parfois l'aide de l'établissement public régional qui, en 1976, a consacré 450 000 F à ce genre d'opération et y consacrera 500 000 F en 1977. C'est peu en comparaison des 20 millions de francs qui seraient nécessaires pour permettre à tous les téléspectateurs franc-comtois de recevoir les trois chaînes dans de bonnes conditions.

On peut se demander d'ailleurs si un tel effort trouverait sa justification dans l'audience de la télévision régionale. Satisfaisante le lundi à cause des sports et le samedi lorsque le ski, les pissenlits, la pêche ou les champignons n'incitent pas le public à répondre à l'appel de la nature, l'audience des émissions régionales subit les inconvénients d'une diffusion placée à une heure telle que pratiquement seuls les retraités peuvent les regarder.

Les critiques concernant le contenu et le ton des émissions régionales ne sont en outre pas toujours sans fondement. Les Franc-Comtois ont souvent l'impression qu'on « meuble » leurs antennes. La bureaucratie installée sous les voûtes de la citadelle de Besançon, où sont installés les studios de FR 3, laisse peu de place à la spontanéité, à l'improvisation, à la créativité.

Pourtant Paris et Dijon (la direction régionale dont dépend FR 3 Franche-Comté) laissent théoriquement toute liberté dans le choix des formes et du fond. C'est une chance que la province ne paraît pas avoir saisie. On rêverait de pouvoir changer les mentalités souvent poussiéreuses qui s'imposent par crainte de choquer, de déplaire ou simplement de se faire remarquer. Un ronron que tentent parfois de secouer journalistes et techniciens, qui, au reste, disposent de moyens insuffisants et de matériel de troisième choix.

C. F.

POINTS FORTS

Vous avez dit blizzard ?

CHEF-LIEU de canton le plus méridional du département du Doubs, situé sur la chaîne du Jura à 935 mètres d'altitude, Mouthe se glorifie d'être la ville la plus froide de France. Les auditeurs de radio entendent d'ailleurs citer périodiquement cette bourgade dans les bulletins météo. Le thermomètre y est descendu cet hiver à — 21. Mais c'était un hiver chaud. En janvier 1975, il dégringola à — 27 et à — 36 en janvier 1971. Le record des vingt dernières années semble avoir été, en 1956, de — 40° 5. Même en été, Mouthe parvient à faire descendre son thermomètre au-dessous de zéro. Le 18 août 1970, par exemple, on y a enregistré — 4° 1.

C'est l'ancien maire, M. Maurin, qui faisait connaître à la France entière l'inutilité pour les habitants de Mouthe et ses touristes-skieurs d'avoir à mettre des glaçons dans leur Pont-Sec (1). *Mouthe, capitale du grelottement : ce n'était, après tout, pas un mauvais drapeau publicitaire, que ni Morbier (— 30 le 13 janvier 1968) ni St-Laurent-en-Grandvaux (— 34 en 1956) communes voisines bien que situées dans le Jura, n'ont pu lui ravir.*

Toutefois, depuis que la météorologie nationale a installé ses appareils à Mouthe, il semble qu'il y fasse un peu moins froid. Les gendarmes, chargés de l'observation officielle des températures et qui disposent à cette fin d'un matériel conforme aux normes nationales, constatent parfois des écarts de quelques degrés entre leurs températures et celles de la mairie...

C. F.

(1) Apéritif anisé local dont le vrai nom est Pontarlier-Anis et qui se présente en deux préparations différentes, le sec et le doux. Les vrais amateurs préfèrent le sec, qu'ils nomment « Pont-Sec ».

Le Saugeais « libre et indépendant »

Une République sans frontière

« *LE Saugeais n'a pas de frontière, ce sont les voisins qui sont bornés.* » Cette maxime bien frappée reflète toute la fierté d'appartenir à cette petite république « *libre et indépendante* » du Haut-Doubs. Un territoire d'une bonne centaine de kilomètres carrés avec pour capitale Montbenoit, petite bourgade de deux cents habitants groupés autour de son abbaye des XII[e] et XVI[e] siècles, récemment restaurée. Douze communes, un hymne national, un patois, des armoiries, bientôt un drapeau, et, depuis 1948, un chef d'État, Mme Georges Pourchet, présidente de la République, qui a succédé il y a six ans à son mari, décédé. Une ethnie que le temps a préservée ? Ce serait beaucoup dire ! Mais un particularisme bien affirmé, que l'ère moderne grignote petit à petit. Le sentiment d'appartenir à une communauté à part. Un sentiment vivace en dépit de la lente mort des traditions. D'où viennent-ils ces Saugeais soucieux de leur indépendance, conscients de leur originalité et attachés à leur liberté ?

Les historiens sont partagés. Au tout début du Moyen Age, le Val du Saugeais constituait déjà une entité particulière. La seigneurie ecclésiastique de Montbenoit bénéficiait d'un statut assez favorable. Cependant, l'origine du peuplement demeure encore entourée de légende et de mystère. Dès le douzième siècle, des colons venus, suppose-t-on, de Savoie, voire même de Suisse, s'installèrent sur ce territoire, don du sire de Joux, le défrichèrent et créèrent des villages. L'origine du mot Saugeais serait même, selon certaines hypothèses, une déformation du mot Savoie.

Contre l'autorité établie

Dès le quatorzième siècle, les habitants de cette région manifestent déjà un certain goût atavique contre l'autorité établie. Les habitants d'un petit pays, Gilley, aujourd'hui le plus important des villages (mille habitants) considéré, non sans humour, comme la capitale économique de l'État, se rebelle contre l'abbé, afin de se mettre sous la protection du seigneur voisin. Ce fut un échec. Dix habitants iront faire acte de soumission à Montbenoit. Cette tentative d'affranchissement prématuré témoigne, à l'époque, de l'existence d'une réelle cohésion sociale.

C'est un premier trait de caractère. Pour le reste, comment saisir l'essentiel du tempérament d'un Sauget. Ceux-ci prétendent qu'il varie considérablement d'un village à l'autre, même si ces derniers sont distants de quelques kilomètres. Les habitués décèlent jusqu'à des différences d'accent entre deux hameaux.

Hospitalier, serviable, sous des aspects un peu rude, le Sauget a un sens aigu des réalités. Son caractère a été forgé à travers des conditions de vie difficiles imposées par le cadre géographique. Il a cependant gardé un esprit vivace et une gaieté un peu malicieuse. On se raconte le soir à la veillée, entre deux « donnes » de tarot, les bons tours joués à un voisin. Ici presque personne n'est appelé par son patronyme, car tout le monde se connaît, et l'existence de plusieurs grandes familles favorise les confusions. Alors, c'est le « Camille à la Fanny », le « Gugu à Lili » ou simplement le surnom ou le diminutif.

Le sentiment religieux y est encore fort et l'esprit conservateur bien implanté. On ne s'aventure pas facilement vers des choses peu connues, donc suspectes. Cependant, les traditions disparaissent petit à petit. Il ne reste que quelques chansons et surtout un hymne national dont on est fier. « *Il n'y a rien de tel que notre Saugeais, que ceux qui en sont peuvent « se croire » (s'énorgueillir) un petit peu plus que s'ils étaient Français !* » Du folklore, des coutumes, du costume (la blouse de charreton), on a gardé un maigre héritage.

La présidente de la République délivre en signe d'amitié quelques laisser-passer. Mais la tradition des conscrits demeure, ainsi que celle du « mai » : un sapin dont on laisse les branches supérieures, et que l'on décore de rubans avec, au sommet, un drapeau. Cet arbre est dressé contre la maison des nouveaux élus. Des maisons caractéristiques d'une région où les hivers sont longs et rigoureux. De lourdes et larges fermes presque entièrement construites en bois, littéralement enterrées dans le sol, avec d'immenses pans de toit pour se protéger de la neige. Au centre, une énorme cheminée, « le tué » mourant en une sorte de pyramide tronquée et terminée par deux volets de bois mobiles. A l'intérieur, jambons, lards, saucisses de Morteau et bresi (viande de bœuf salée et séchée).

Révolte en petite Vendée

Si le Saugeais constitue l'un des particularismes locaux les plus originaux, il n'est pas le seul. La structure géologique plissée du Jura favorise la compartimentation en cellules ayant souvent des caractéristiques propres. La plupart du temps, elles sont situées dans un sol bien déterminé.

La région de Maiche — Le Russey - Pierrefontaine - les - Varans, correspondant à un vaste plateau et au val de Vennes — est célèbre pour d'autres raisons. Ce fief traditionaliste, attaché aux valeurs familiales et religieuses, lui a valu d'être appelé à la Révolution « la petite Vendée » en raison d'un mouvement de résistance aux Jacobins, qui groupa plusieurs centaines d'insurgés. A l'origine de l'insurrection, qui ne dura que quelques jours, l'« *injuste répartition de l'impôt du sang* », institué par la loi du recrutement du 23 août 1793. Mal organisé, sans chef, ils furent capturés ou passèrent la frontière suisse. Dix-neuf d'entre eux furent condamnés à mort et guillotinés sur la place de Maiche, près de l'église, en octobre 1793. Mais les prêtres réfractaires continuèrent à venir célébrer leurs offices dans les forêts et les grottes du pays.

Au début du vingtième siècle, de nouveaux incidents se produisirent — comme d'ailleurs dans toute la région — au moment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. On peut encore voir dans la porte de l'église des Ecorces, près du Russey, le trou que durent pratiquer les gendarmes, le 6 mars 1906, pour obliger la population à sortir de l'endroit.

Mais cette ardeur à combattre des idées auxquelles on était attaché s'est maintenant bien estompée. Les convictions sont encore fermes, mais elles n'ont pas empêché M. Robert Schwint, un socialiste, maintenant maire de Besançon, de s'implanter solidement dans ce secteur. Un territoire farouchement indépendant et individualiste. Un individualisme qui s'est encore illustré à Mandeure en 1792, où une autre république indépendante naquit, mais ne dura que dix-huit mois. Elle avait pour devise : « *L'aigle ne s'amuse pas à prendre des mouches* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

EN DIRECT

Une ville et ses trésors

(Suite de la page 21.)

Le jeune maire, M. Santa-Cruz, ne dort pas beaucoup. « *Il faut reprendre un par un et renégocier tous les dossiers. Cela, entre une mer de courrier et des audiences innombrables. Je veux surtout faire un recensement complet des bâtiments communaux et de leur état. La caserne des pompiers s'affaisse, la recette municipale est surpeuplée et il faudra bientôt y installer des bureaux-gigognes; les services techniques travaillent dans des mansardes.* »

Il faudrait aussi construire un nouvel hôtel de ville, la mairie actuelle n'ayant pas fière allure au milieu de cette multitude de joyaux de l'histoire. Un exemple : c'est dans l'ancienne chambre à coucher du maître de forges, longtemps propriétaire des lieux, que siège le conseil municipal...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Lure se rebiffe

L'ARRONDISSEMENT de Lure, dans la Haute-Saône, connut jadis la prospérité économique avec ses verreries, ses mines argentifères, ses tissages, ses filatures, ses houillères... Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Une industrie du meuble aux reins solides, un secteur textile vacillant et surtout des sous-traitants de l'automobile vulnérables. On dit ici que lorsque Sochaux tousse l'arrondissement a la grippe. Peugeot-Sochaux, et, dans une moindre mesure, Alsthom, à Belfort, ont vidé en partie la campagne saônoise et y puisent encore quotidiennement une main-d'œuvre transportée, des heures durant, en autocar, sur des routes enneigées et verglacées l'hiver.

Quant à l'industrie textile, frappée de plein fouet, elle ne subsiste plus que par Texunion, à Héricourt. L'effectif y est passé de mille quarante et une personnes en 1974 à sept cent vingt-neuf en 1977. Et cent dix licenciements interviendront encore cet été. Or, ces suppressions d'emplois impliquent la mobilité forcée, compte tenu de l'impossibilité du reclassement sur place.

Dans ce contexte, la chambre de commerce et d'industrie de Lure a décidé de jouer un rôle moteur dans la revitalisation économique locale. Longtemps confinée dans le rôle d'une confrérie, elle a pris un nouvel essor depuis 1973.

Après avoir dressé un constat économique lucide, elle a convié les élus de l'arrondissement à prendre connaissance de ses propositions, jeudi, lors d'une assemblée plénière. Ses projets visent à maintenir et à adapter l'emploi sur place par la formation de salariés et l'implantation de nouvelles entreprises. On envisage d'améliorer le tissu commercial en milieu rural, de promouvoir une certaine forme de tourisme tranquille dans la région sous-vosgienne et d'aider au maintien d'activités artisanales.

Une opération-pilote dans le canton le plus pauvre, celui de Faucogney, menée en liaison avec les élus locaux, devrait voir la concrétisation de ces diverses actions.

Présent à la séance du 21, M. Jean-Jacques Beucler, secrétaire d'Etat à la défense et conseiller général, a révélé que, malgré les licenciements, le département avait enregistré un solde positif de cinq cents emplois nouveaux en 1976. Par ailleurs, le secrétaire d'Etat et le préfet ont dû modérer les ardeurs de ceux de leurs auditeurs qui voudraient un retour aux protections douanières en matière de textile pour sauvegarder l'emploi à Héricourt.

GÉRARD LE MOEL.

Souvenir de Courbet

EN 1877, mourait le peintre Gustave Courbet. En Suisse. Contraint à l'exil parce qu'il ne pouvait payer les 330 000 francs or correspondant à la remise en place de la colonne Vendôme, qu'il avait, sous la Commune, fait mettre à bas, le « maître d'Ornans » avait fui à l'étranger. Ce qu'il avait fait, ses cendres n'en étaient pas responsables. On les fit donc revenir en 1919, entourées des plus officiels égards. Aujourd'hui, Gustave Courbet a son musée dans la maison qu'il habitait, au bord de la Loue.

La France, qui le condamna jadis, va honorer sa mémoire cette année. L'Association des amis de Gustave Courbet y est pour beaucoup ; association que préside M. Robert Fernier, peintre lui aussi, chez les parents duquel, en 1873, Courbet, fuyant vers la Suisse, passa la nuit à l'Auberge de la Vrine, près de Pontarlier. Une exposition aura lieu dans la maison de Courbet, à Ornans, du 2 juillet au 15 octobre. Une autre se tiendra au Louvre à partir du 15 septembre, puis à Londres

De la France à la Suisse

Travail sous douane

IL a trente et un an. Depuis toujours, il habite à Morteau. Dix fois par semaine, il franchit la frontière : cinq fois dans un sens, cinq fois dans l'autre. Il est ce qu'il est convenu d'appeler un « *frontalier* », mot qui désigne tous ceux qui travaillent en Suisse.

Michel B. est devenu frontalier à la sortie de l'école. Après trois ans d'apprentissage, son C.A.P. de mécanicien en poche, il ne trouvait pas de travail à Morteau, où le patronat local ne manifestait guère d'enthousiasme à favoriser l'installation de nouvelles industries.

C'est ainsi que Michel B. entra dans une fabrique d'outillage des Brenets. Ce n'était pas loin de Morteau, 10 kilomètres environ. Mais c'était en Suisse. Aujourd'hui, il travaille au Locle.

Michel B. s'est facilement résigné à la nourriture qu'on lui sert à midi à la cantine de l'entreprise, encore que « *le veau émincé en petits bouts n'est pas terrible* ».

Il s'est résigné aussi à supporter les réactions teintées d'envie de ses voisins, qui, parce qu'ils sont restés dans les entreprises de la région, sont considérés comme « *de vrais bons Français* ». Au cours du jour (près de 2 francs français pour 1 franc suisse), les 2 300 francs suisses de son salaire mensuel l'aident à supporter ces petits inconvénients.

Les patrons de la zone frontalière française ne sont pas les derniers à considérer les frontaliers sans complaisance. Il est vrai que le départ de la main-d'œuvre locale dont jusque-là la fidélité leur paraissait garantie leur a valu bien des déboires. En dépit de déclarations qui se voulaient désinvoltes (« *pour un Français qui part*, aurait dit un employeur, *je peux avoir quatre Turcs !* », ils ont durement ressenti le choc de cette migration, qui a commencé à se développer vers les années 60 pour atteindre son apogée en 1974. Cette année-là, quelque huit mille habitants de la zone frontalière du Territoire de Belfort, du Doubs et du Jura travaillaient « sur Suisse ».

« *Pendant la période d'euphorie suisse, en 1973-1974*, dit le P.-D.G. d'une fabrique d'horlogerie du Haut-Doubs, « *ils* » *ont tout fait pour débaucher notre personnel. Des rabatteurs venaient chez les gens en leur apportant des cigares et du chocolat. Ils prenaient n'importe qui. On a même dit que ces rabatteurs touchaient une prime de 500 francs suisses pour chaque débauchage.*

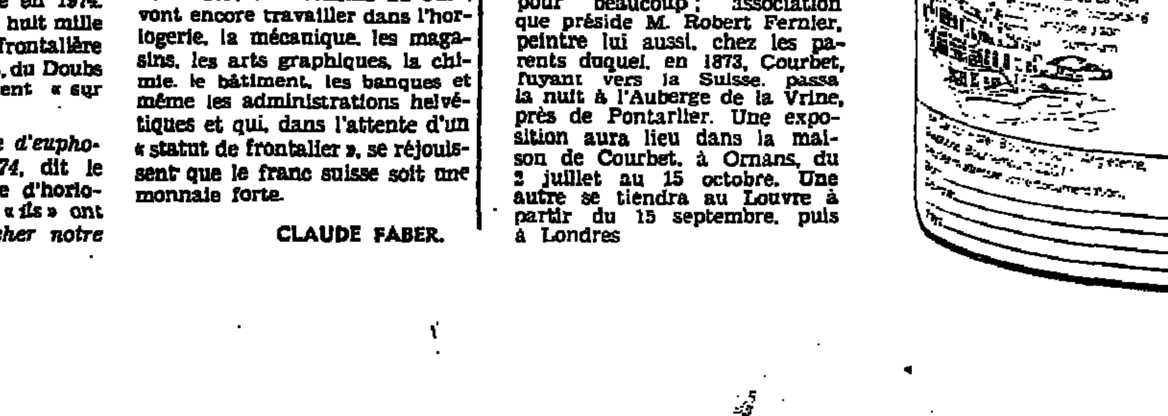
Certaines entreprises ont dû installer des ateliers dans la vallée pour trouver de la main-d'œuvre. Il a bien fallu augmenter les salaires et voir s'infiltrer dans les fabriques où régnait un paternalisme de tradition le spectre du syndicalisme. Bref, plus rien ne pouvait être comme avant, et les frontaliers frappés par la récession économique suisse l'ont bien senti lorsque, remerciés par leurs employeurs, ils ont dû tirer la sonnette des entreprises locales.

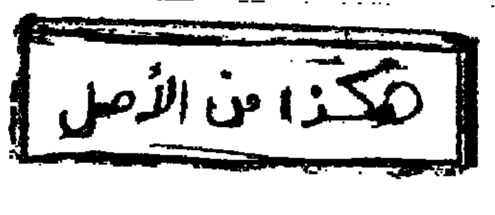
En fait, le reflux massif des frontaliers (de 4 500 à 5 000 depuis le premier trimestre 1975) n'a pas sensiblement affecté le nombre des chômeurs dans la région frontalière française. A Morteau, par exemple, où avant la crise un quart de la population active travaillait en Suisse, il y a « seulement » 85 chômeurs aujourd'hui (sur 7 000 habitants), dont tous ne sont pas d'anciens frontaliers. Les agences pour l'emploi de Franche-Comté n'avaient en compte, au 31 mars de l'année dernière, que 704 dossiers de frontaliers.

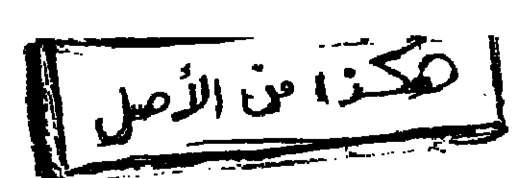
Un grand nombre, en effet, étaient de « faux frontaliers », des ouvriers venus de Bretagne, du Nord, de Lorraine, du Sud-Ouest, du Centre, de partout, en fait, où il y avait des difficultés d'emploi. Embauchés en Suisse mais ne pouvant obtenir de la Confédération le permis de résider sur son territoire, ils avaient pris un logement de ce côté-ci de la frontière.

Débauchés, ils ont refait leurs valises pour un nouvel Eldorado. Mais ils sont toujours plus de 3 000 qui, du Territoire de Belfort aux confins du Jura, vont encore travailler dans l'horlogerie, la mécanique, les magasins, les arts graphiques, la chimie, le bâtiment, les banques et même les administrations helvétiques et qui, dans l'attente d'un « statut de frontalier », se réjouissent que le franc suisse soit une monnaie forte.

CLAUDE FABER.







Le Monde *du tourisme et des loisirs*

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

Peut-on miser sur le Proche-Orient ?

Oman ne ménage pas ses visiteurs

MASCATE, la capitale de l'Oman, est posée, cachée, sertie dans les rochers comme le nid d'un oiseau marin. Jadis, on n'y accédait que par bateau, ou après avoir affronté à pied la traversée acrobatique du cirque de roc qui l'enserre étroitement, aussi étroitement qu'un rempart — formidable — sur quoi les remparts des deux forts bâtis au début du seizième siècle par les Portugais, Mirani et Jelali, semblent presque dérisoires. Depuis, la dynamite et les chenillards ont percé la muraille pour y dessiner, sous la contrainte perpétuelle d'un relief capricieux, une route, 3 kilomètres de lacets, de montées raides et de rudes descentes qui joignent Mascate à son port, Matrah.

Parler de « jadis » ici, c'est se référer à moins de dix ans en arrière : avant 1970, l'année où le prince Qabous, va chasser du trône (avec la toute gracieuse bénédiction de la Grande-Bretagne) son père, Saïd ben Taimour, qui s'en ira mourir dans les brumes de Londres. Oman vivait encore au Moyen Age. Comme le note très justement Benoist-Méchin (*A destins rompus*, Albin Michel), ce jour de juillet 1970 où eut lieu le coup d'Etat, *« il ne s'est pas agi de remplacer un père par son fils mais un monde par un autre »*.

D'un seul coup, à la manière d'une explosion, un peuple, que son vieux maître tyrannique avait tenu strictement enfermé dans les ténèbres, va découvrir le monde moderne et, qui mieux est, le droit et même les moyens d'y accéder de plain-pied à son tour, comme tous ses voisins du Golfe. Car Saïd, vraisemblablement en proie à une paranoïa profonde, avait interdit sans restriction tout au long de son règne, sous des prétextes puisés directement aux sources de l'islam ibadite, cet islam puritain à l'excès dont les derniers tenants sont les Mozabite de Ghardaïa, les « diaboliques » inventions de ce siècle, condamnant à perpétuité en bloc et sans appel la bicyclette, la radio, l'automobile, le téléphone, l'école — exception faite pour l'école coranique, mais où les places étaient chichement comptées, — l'hôpital, le phonographe et l'électricité...

Aujourd'hui, par un juste retour des choses, les Omanais, tels des enfants qui auraient forcé la porte d'un grand magasin de jouets, se précipitent, le mot n'est peut-être pas assez fort, sur les gadgets que d'habiles marchands japonais débarquent à pleins cargos sur les quais de Mina-Qabous, le port où les derniers boutres tournent en grinçant sur leurs ancres forgées à la main, à quelques encablures de felouques dont les longues rames rongées par le sel cèdent déjà la place à des moteurs hors bord flambant neufs et eux aussi *made in Japan*.

A prix d'or

Est-ce ce *« modernisme épileptique »* dont parle Jean Lacouture (*les Emirats mirage*, éditions du Seuil) qui veut que les vieilles maisons qui regardaient le large, accoudées à l'ombre des mosquées, aient disparu, déjà, l'une après l'autre, dans un grand nuage fait de la poussière du torchis cédant sous les coups imparables des engins ? Les moucharabiehs collés aux façades comme des essaims d'abeilles, les belles portes de bois sculpté, les fières demeures patriciennes, ont cédé le pas à des bâtisses sans grâce ni esprit, cubes de parpaings où l'on n'a pas toujours pris la peine de plaquer un enduit même rugueux, et qui soufflent presque toutes au nez du passant l'haleine de climatiseurs dont le ronronnement ne cesse jamais, puisque jamais ne cesse l'accablante rigueur d'un ciel chauffé jusqu'à l'incandescence.

Le nouveau palais du sultan, qui se voit au milieu de la petite cité comme un nez de carton au milieu d'un visage, a seul échappé à la règle : l'architecte indien qui en est l'auteur a donné à son plan la forme sacrée du lotus. Paraît-il...

Ainsi condamnée par la nature à ne pouvoir grandir, Mascate a dû mener son extension loin au-delà de la ceinture rocheuse qui la sangle de près. Dans un premier temps, c'est Matrah qui s'est transformée en un chantier perpétuel où s'édifient à la hâte immeubles, petits ensembles industriels, dépôts, villas, ateliers qui ont pour trait commun la même banalité. A présent, Rowi suit les traces de son aînée et se livre aux entrepreneurs pieds et poings liés.

Résultat, cette capitale en trois morceaux, que plusieurs kilomètres tiennent éloignés les uns des autres, n'a ni centre, ni cœur, ni âme. Rien que des avenues en forme d'autoroutes urbaines, rien qu'une architecture sans une petite étincelle d'imagination. Rien, donc, qui sache tenter le touriste, et d'autant que les seuls hôtels habitables affichent sans vergogne des tarifs vertigineux, où le prix d'une chambre pour une personne évolue entre 350 et 600 F la nuit, sans les taxes (15 % environ) ni le petit déjeuner, qui atteint vite 25 F. Quant aux repas, c'est aux alentours de 55-60 F qu'ils prennent leur envol.

C'est cher payer, lorsqu'on n'est pas émir ou apparenté, un confort irréprochable, le service attentif mais lent, assuré par des personnels pakistanais ou indiens, et l'accès à la piscine où, finalement et faute de mieux, passent le plus clair de leur temps des familles au grand complet que le père vient rejoindre, une fois comptés ses pétrodollars et fermés ses dossiers, à l'heure du lunch et à celle du thé en attendant le soir...

La cruche-jerrican

Alors, mieux vaut fuir. Laisser sans le moindre regret ce monde factice, poussiéreux et inachevé. Si Oman ne comptait guère que... 5 kilomètres de goudron avant 1970, feu le sultan Saïd ayant condescendu à voir un bref ruban d'asphalte joindre entre elles deux de ses résidences et à y faire rouler son automobile, le sultanat en possède aujourd'hui plusieurs centaines, qu'une entreprise française déroule à un rythme accéléré dans toutes les directions.

A 10 kilomètres des chantiers, c'est à nouveau l'Arabie. Telle que l'imaginent sûrement ceux qui ne l'ont pas vue encore. Comme une planète morte, un néant bouleversé (et bouleversant) qui prend à la gorge de toutes ses mains de pierre et de sable également brûlants, des cataractes de lumière, jusqu'au miracle enfin renouvelé : l'oasis. Le désert n'existe pas ! Mettez-y de l'eau : la balafre vert sombre de la palmeraie barrera bientôt le brun-gris de la terre calcinée, et la même sensation s'emparera de quiconque y fera trois pas, faite des réels émerveillements que suscite cette vie touffue, charnue, rassurante après l'incendie.

Ici, chaque oasis reste gardée symboliquement par ce qui fut jadis des tours de guet et des fortins crénelés en forme de *bordjs*, aujourd'hui à demi ruinés, mais culminant toujours fièrement en dépit de leur décrépitude sur chaque piton d'importance et regardant loin vers le désert sans fin. Les jeunes générations omanaises sont apparemment moins exigeantes quant aux canons de l'esthétisme que celles qui les ont précédées. Elles ont vite fait, avec une poignée de briques, un bouquet de tôles rouillées et de cartons fanés, de bâtir un gourbi là où l'on façonnait jadis de pierre et de glaise ces « chaumières » — ces « palmières » devrait-on pouvoir dire ! — qui savent se fondre si admirablement au décor ambiant jusqu'à devenir parfois presque invisibles.

Couleurs des robes des femmes qui vont à la source, la cruche (ou le jerrican cabossé) sur la tête : ici, un vert plus fort encore que celui des jardins potagers baignés de rigoles, là un jaune insolent qui tranche sur le rouge vif d'un pantalon taillé à la mode indienne qui va se resserrant sur la cheville, là encore, des bleus admirables de profondeur.

Reprenons l'interminable route. Pour re-succomber à la tromperie de la climatisation dont disposent pratiquement toutes les voitures « convenables » : en roulant à 20 degrés on avait oublié la chaleur ; on s'arrête, on ouvre la portière et l'on se sent précipité de nouveau dans le feu comme un pain dans un four...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 31.)



Méridien attaque

SON pavillon flotte déjà au Caire, à Khartoum et à Damas. « Ce n'est qu'un début », *dit-on à la Société des hôtels Méridien qui, autour des années 80, entend occuper, au Proche-Orient, le devant de la scène. Elle projette d'avoir pignon sur rue dans douze pays, d'y gérer vingt et un « quatre étoiles » ou « cinq étoiles luxe ».* « Avec quelque six mille six cents chambres en portefeuille, nous aurons alors devancé les chaînes américaines Intercontinental, Hilton et Sheraton qui, pour l'heure, sont nos seuls concurrents », *affirme M. Henri Marescot, président de la filiale d'Air France.*

Pour mener à bien ce programme, la Société des hôtels Méridien prévoit l'ouverture de trois ou quatre établissements par an (1). Elle compte réaliser au Proche-Orient le quart de son chiffre d'affaires de 1977, et 35 % de celui de 1980, ce qui lui vaudra de dégager environ 125 millions de francs de revenus cette année, et 350 millions dans quatre ans.

Fallait-il miser si vite et si fort sur le Proche-Orient ? « Si nous jouons à fond cette carte, *explique M. Marescot*, c'est tout simplement parce qu'il y a ici des besoins aigus d'hébergement à satisfaire. »

« La mission de notre filiale est d'exploiter des établissements là où nous sommes gênés dans notre activité de transporteur », *ajoute M. Gilbert Pérol, directeur général de la compagnie nationale. Pour épargner à ses passagers le risque d'avoir à passer au Caire une nuit à la belle étoile, la Compagnie Swissair, pour sa part, a résolu de vendre la chambre d'hôtel avec le billet d'avion. Un lit en bout de piste...*

Il arrive à la Société des hôtels Méridien de planter son drapeau dans des villes que les avions d'Air France ne desservent pas. « Il y a des occasions à saisir, *indique M. Pérol.* Ainsi, non seulement Damas, mais encore Alep, Lattaquié et Palmyre faisaient partie du lot proposé par le gouvernement syrien. » *Un tout à prendre ou à laisser.*

Des partenaires privés

Plus de risques inutiles. « Nous sommes une simple société de services, *déclare M. Marescot ;* nous ne faisons aucun investissement et n'engageons même aucun fonds de roulement dans ces opérations. » *La filiale d'Air France, qui travaille avec l'argent des autres, perçoit des honoraires qui correspondent à un certain pourcentage sur le chiffre d'affaires et les bénéfices de chaque hôtel.*

Air France sait le prix qu'il lui en a coûté — et qu'il lui en coûte encore — de posséder en bien propre deux palaces en métropole (Paris et Nice) et deux autres aux Antilles (Guadeloupe et Martinique). « L'objectif de la Société des hôtels Méridien est de réaliser très vite des bénéfices », *ne cessent de répéter ses dirigeants. D'où l'intérêt qu'ils ont à ne* « geler » *aucun capital dont la rentabilité serait mal assurée ou trop lointaine.*

Désormais, la filiale d'Air France n'engage plus que son savoir-faire sous forme de contrats de gestion d'une durée de vingt à trente ans. Elle prête ainsi son assistance technique à la construction des hôtels (capacité, architecture, décoration, etc.), prépare leur ouverture (recrutement et formation du personnel, constitution des stocks) et se charge de leur exploitation sous la bannière Méridien, selon les normes de la chaîne.

Dans la plupart des pays du Proche-Orient — notamment en Egypte, en Irak et en Syrie, — ce sont les gouvernements locaux qui financent les hôtels qu'elle prend en gérance. Parfois — c'est le cas à Beyrouth, à Djeddah et à Sharjah, — Méridien a pour partenaires des propriétaires privés. Ici comme ailleurs, la prudence lui impose ainsi qu'à ses concurrents de se garantir contre l'imprévisible.

J.-J. B.

(1) D'ici à la fin de 1979, Méridien prévoit d'ouvrir dix hôtels au Proche-Orient, soit au total trois mille cinq cents chambres. En 1977, Sharjah et Abou-Dhabi dans les Emirats Arabes Unis, Djeddah (Arabie Saoudite), en 1978 : Alep, Palmyre et Lattaquié (Syrie), Beyrouth (Liban), Héliopolis (Egypte), 1979 : Bagdad (Irak) et Koweït.

Les positions-clés d'Air France

Air France mise à fond sur le Proche-Orient. La compagnie nationale vient d'ouvrir ce printemps deux escales à Amman en Jordanie et à Karthoum au Soudan ; avant la fin de l'année, elle compte desservir Sharjah dans les Emirats arabes unis. D'autre part, la compagnie nationale a tout récemment commencé d'exploiter l'avion gros porteur Airbus sur Bagdad, Beyrouth et Damas. Dans le même temps, sa filiale hôtelière — la société des hôtels Méridien — inaugure, dans la capitale syrienne, un cinq étoiles de quatre cents chambres.

LE Proche-Orient, c'est un peu son affaire. A l'instar du général de Gaulle qu'il servit à l'Elysée, il rêve pour la France d'une grande politique arabe. Malgré l'obstacle de la langue, il croit possible de soustraire, un jour, ces pays anglophones à l'influence britannique. M. Gilbert Pérol, directeur général d'Air France, s'est battu pour que, dans cette entreprise de longue haleine, la compagnie nationale ait un *« rôle de pionnier »*.

« Air France occupe, aujourd'hui, dans cette région du monde, toutes les positions-clés », affirme-t-il. Il n'empêche que, l'an dernier, Londres a traité quatre fois plus de passagers à destination ou en provenance du Proche-Orient que Paris. La compagnie nationale aura donc fort à faire pour « déloger » British Airways, d'autant que Lufthansa, Swissair, K.L.M. et accessoirement Alitalia se démènent avec une égale vigueur pour occuper le terrain.

Malgré tout, M. Pérol ne désespère pas de dévier les courants de trafic vers Paris. *« Nous avons des atouts politiques et culturels qui permettent de soutenir une telle ambition »*, précise-t-il. Un point noir demeure : *« Les entreprises françaises ont mal suivi le mouvement. »* Elles n'ont pas facilité la tâche d'Air France qui comptait un peu sur elles pour *« nourrir »* ses lignes.

La demande est si forte que la compagnie nationale n'a jamais été en peine de remplir ses avions. Sur ce réseau, son trafic, exprimé en passagers-kilomètres, s'est accru de 172 % au cours des trois dernières années, soit un taux moyen annuel de progression proche de... 40 %.

La foire d'empoigne

La plupart des pays du Proche-Orient, notamment les Emirats du golfe Persique, jouent à « ciel ouvert » pour mieux asseoir leur expansion. Les compagnies étrangères sont libres de leurs mouvements. C'est ainsi qu'entre 1970 et 1977 Air France a porté de cinq à douze le nombre de ses escales et de treize à vingt-deux le nombre de ses vols hebdomadaires. Alors qu'il y a sept ans, la compagnie nationale exploitait ce réseau avec des Caravelle, elle utilise, depuis le printemps 1974, l'avion gros porteur Airbus, qui sur ces lignes, représente, aujourd'hui, un peu plus du tiers de l'offre des sièges.

La progression du fret est d'autant plus spectaculaire que le point de départ est bas : environ 1 000 tonnes en 1970, 10 000 l'an dernier. Dans le sens nord-sud, Air France achemine produits alimentaires, matériaux de construction, pièces détachées, biens d'équipement. L'avion doit suppléer le bateau. Depuis le 3 avril dernier, la compagnie nationale dessert Djeddah, une fois par semaine, avec un Boeing 747 tout cargo. Devant l'engorgement du port saoudien, n'en vient-on pas à décharger les navires... par hélicoptères.

« Cette expansion s'est faite sans détérioration tarifaire », indique M. Pérol. Pour une distance à peu près comparable, la recette moyenne par passager-kilomètre est de 20 centimes sur la ligne Paris-New-York, de 30 centimes sur la ligne Paris-Abou-Dhabi dans les Emirats arabes unis. Dans ce dernier cas, le gros de la clientèle est composée d'hommes d'affaires qui payent le prix fort et voyagent souvent en première classe.

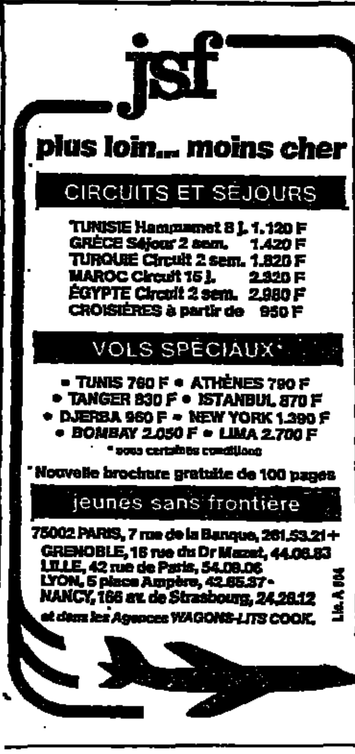
Du réseau du Proche-Orient, qui représente 4 % de son trafic exprimé en passagers-kilomètres, Air France tire 4,5 % de ses recettes. *« Cela dit, ces lignes ne nous laissent des bénéfices que depuis fort peu de temps, car il nous a fallu amortir nos frais d'installation sur place »*, note le directeur général de la compagnie nationale.

Air France sait que la partie est loin d'être gagnée. Il lui faut aujourd'hui se mesurer avec les compagnies non arabes, essentiellement européennes, qui ne veulent pas abandonner leur part d'un marché si florissant. Elle doit maintenant compter avec les transporteurs américains, dont l' « interdiction de séjour » a été levée. Pan Am vient d'inaugurer un vol direct Bahrein-New-York, tandis que T.W.A. se prépare à relier New-York au golfe Persique via Paris et Le Caire.

Reste à prendre en considération la « montée en puissance des transporteurs locaux, qu'il s'agisse, par exemple, d'Egyptair, de Saudia, de Gulf Air et surtout de Middle East Airlines (M.E.A.).

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 31.)



TOURISME

FOUILLES SOUS LA CATHÉDRALE

Orléans entre

La direction des Antiquités historiques de la région Centre vient de présenter un projet de fouille archéologique aux abords de la cathédrale d'Orléans. Le budget qu'elle propose est sans doute un des plus importants établis jusqu'ici pour une fouille urbaine en France : il porte sur cinq années de travaux et d'études et se monte à 2,65 millions de francs ; l'embauche à plein temps de six archéologues est prévue, ainsi que celle d'une soixantaine de personnes lors des campagnes de fouilles.

Dès la fin 1977, et ce pour quelques années, la vaste esplanade de la cathédrale va être l'objet d'une profonde transformation. Plusieurs bâtiments vont être construits de part et d'autre de la cathédrale : au nord, un musée et des services de la mairie ; au sud, un édifice destiné à abriter les séances du conseil régional et une annexe de la préfecture ; de part et d'autre également, d'inévitables parcs de stationnement souterrains, pas moins de trois, doivent être creusés. Cette restructuration s'accompagne aussi d'un certain nombre de destructions : au sud de la place notamment, trois hôtels particuliers non dénués d'intérêt historique disparaissent ; tandis qu'au nord le même sort est réservé à l'ancien théâtre municipal, qui possède une salle à l'italienne, mais dont la façade du Premier Empire, classée, sera conservée. Ces projets ont suscité un large débat tant dans la population que dans les milieux de l'architecture où ils ont été fortement contestés. (« Le Monde » des 31 décembre 1975, 13 octobre et 10 novembre 1976 et du 9 janvier 1977.)

LES archéologues mettent les bouchées doubles. L'enjeu est d'importance : en plein cœur du vieil Orléans, le sol va être « remué », sur près d'un hectare, sur un site dont l'occupation est attestée depuis les temps gallo-romains, et qui a assuré très tôt une fonction civique et religieuse. Dix mètres de couches archéologiques se trouvent là à portée de la main des chercheurs. C'est la raison pour laquelle les archéologues n'ont pas hésité à mettre au point un programme de fouilles d'envergure : si les bulldozers leur en laissent le temps et si les concours financiers sont à la hauteur de la tâche entreprise, il s'agirait là d'une des plus importantes fouilles en milieu urbain jamais réalisées en France. Il s'agit en tout cas, dans l'esprit des archéologues, d'une occasion à ne pas laisser passer : une brèche de cette ampleur ouverte dans le centre d'une ville, dans un site aussi privilégié, pourrait bien être la dernière, dans la mesure où maintenant un coup d'arrêt semble être donné aux opérations qui bouleversent le centre des villes.

A l'exemple de bien d'autres villes, l'histoire d'Orléans est plutôt littéraire. Les historiens n'ont guère interrogé la pierre, et la mémoire de la ville se confond davantage avec celle des personnages qui en ont marqué le cours : de Jules César, qui en fit le siège à l'époque où la ville n'était que Cenabum, la cité des Carnutes, à Jeanne d'Arc, en passant par l'évêque saint Aignan, qui, en 451, « repoussa » les Huns à la façon de sainte Geneviève. De quoi remplir de beaux livres d'images.

Les archéologues voient tout d'abord dans une fouille « à grande surface », largement ouverte, le moyen d'écrire quelques pages de l'histoire urbaine et monumentale de la ville. Il s'agit de savoir comment celle-ci a grandi, comment les quartiers se sont transformés, sans négliger les périodes réputées à tort moins « nobles », parce que plus proches de nous, comme la période post-moyenâgeuse.

Les érudits locaux, en effet, admettent volontiers que les connaissances actuelles sur l'évolution urbaine d'Orléans sont très insuffisantes. Pour la période antique, par exemple, à proximité de la cathédrale, celles-ci se résument pratiquement à l'existence d'une enceinte édifiée au bas Empire autour d'un *castrum*, d'un *cardo maximus* délimitant un îlot d'habitations et d'une nécropole.

Qui se souvient à Orléans, en dehors des familiers de l'histoire locale, qu'il existait dans la ville un théâtre antique, « privilège », dans l'esprit du profane, des seules villes du midi de la France. Ce théâtre, qui devait s'ouvrir sur la Loire toute proche, mais en dehors des limites du *castrum*, dans le quartier actuel de la Motte-Sanguin, fut redécouvert en 1821 : découverte momentanée, puisqu'une partie fut aussitôt démontée pour permettre la construction du quai du Roy ; aujourd'hui, une voie rapide et la ligne de chemin de fer Paris-Vierzon le recouvrent.

Les « marginaux » de l'hôtel-Dieu

Deuxième direction dans laquelle le service des fouilles a l'intention de s'engager, et qui ne servira pas seulement à l'histoire de la ville : une fouille thématique pratiquée sur des surfaces plus restreintes. Deux édifices religieux du Moyen Age, bien localisés, pourraient être mis au jour : l'église Saint-Michel, au nord de la place, aujourd'hui recouverte par l'ancien théâtre municipal, un édifice qui date au moins du onzième siècle ; ainsi que l'église Saint-Pierre-Lentin, au sud de la cathédrale, au cœur de l'ancien quartier canonial, attestée dès le dixième siècle. Une fouille pourrait être également effectuée sur les lieux où s'élevait l'ancien hôtel-Dieu, déjà mentionné au dixième siècle et détruit au dix-huitième, et donner sur une aussi longue période d'utiles renseignements sur l'histoire hospitalière et par voie de conséquence sur la vie des « marginaux ».

Dernier objectif visé : une fouille stratigraphique, encore plus fine, qui pourrait se révéler extrêmement riche en raison de l'épaisseur de la couche archéologique (plus de dix mètres en certains points, selon toute vraisemblance). Les archéologues pensent notamment à l'ancienne nécropole enfouie sous le Campo Santo, une placette située au nord-est de la cathédrale, occupée en partie aujourd'hui par une ancienne halle transformée en salle des fêtes de style rétro qui fait le bonheur des habitués des spectacles de pop music, mais qui se trouve menacée par un projet de parking souterrain. L'importante séquence chronologique offerte par cette nécropole permettrait de suivre non seulement les rites funéraires au fil des générations mais encore de dresser un profil des populations. On rejoint là l'histoire tout court.

LES FONDS DU SKI DE FOND

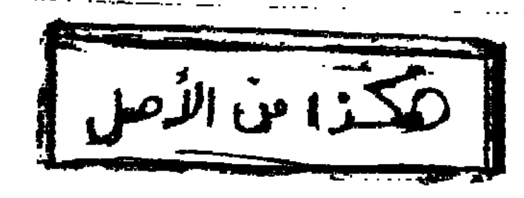
« La montagne est à vous. » « Découvrez le ski de fond. » « Evitez la queue aux remonte-pentes. » *Voilà bien des slogans alléchants mais qu'il devient désormais nécessaire de compléter par celui-ci :* « Et n'oubliez pas de payer ! » *Certaines stations, en effet, se sont mises... en quête de moyens financiers pour rentabiliser leurs pistes de ski de fond et font appel tout bonnement aux vacanciers. Ici, c'est un badge qui est vendu 5 francs et vous ouvre les champs de neige pour la saison. Là, comme dans les deux stations savoyardes de Bessans et du col des Saisies, il en va de 3,50 francs ou de 3 francs pour la journée. Des filets se tendent, et les sébiles avec.*

Le centre-école de la station des Saisies fait valoir que la préparation des pistes coûte quelque argent. Fort bien. Mais, en ce cas, n'y a-t-il pas lieu de craindre qu'au tarif forfaitaire de cette saison ne se substitue par la suite un tarif au kilomètre, voire... une taxe à l'ensoleillement ?

Les pratiquants du ski alpin redoutent, quant à eux, la contagion de l'exemple. Ne va-t-on pas leur demander de payer — nonobstant le prix du remonte-pente — pour descendre sur des pistes dûment damées et l'automobiliste s'attendre à un droit de passage au col puisque le chasse-neige y a fait la voie ?

« Ils nous prennent pour des Ricains ! » *disait un Savoyard indigné. Lui non plus n'admettait pas que l'on fasse feu de tout bois, fût-ce celui des skis de fond.* — F. S.





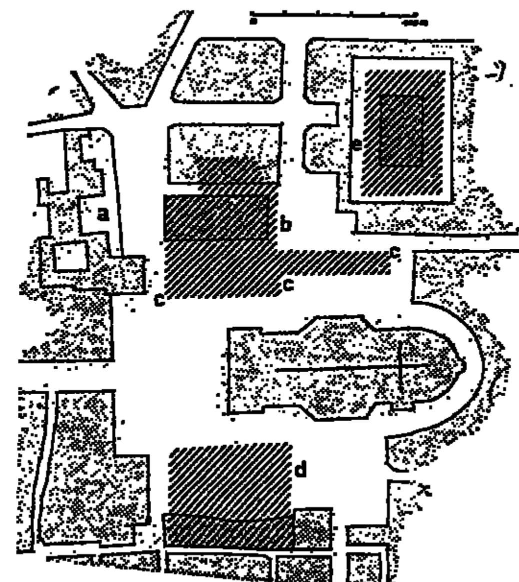
هكذا من الأصل

...en campagne

Ce programme, élaboré par les trois archéologues du service régional des fouilles, dirigé par M. de Kisch, pèche-t-il par excès d'ambition ? Deux questions restent en suspens : le temps laissé aux chercheurs, avant que ne surgissent les bulldozers, et le dossier financier.

Trois campagnes sur le terrain (une par an) paraissent nécessaires pour assurer la rentabilité scientifique de l'intervention. Or les promoteurs, le maire et le préfet risquent d'en décider autrement. Le projet préfectoral, au sud de la place, le « coin du préfet », paraît le plus avancé : dès la fin de cette année, les premiers travaux de terrassement pourraient être entrepris. Une seule campagne de fouilles, menée cet été, serait alors possible. Dans ces conditions, ne vaudrait-il pas mieux reporter l'essentiel de l'effort sur le nord de la place de la cathédrale, la « partie du maire », où les projets envisagés et leur plan de financement paraissent moins avancés ?

La recherche de concours financiers n'est pas la moindre hypothèque qui pèse sur l'avenir de l'opération. Les responsables du service des fouilles ont fixé leurs besoins à 2,65 millions de francs : cela représente environ 1 % du coût global estimé de la restructuration de la place. Une seule année de fouilles semble être jusqu'ici programmée sur le plan financier, grâce à l'intervention du FIAS (Fonds d'intervention pour l'archéologie de sauvetage). La mise en place de cet organisme, issu de la réforme Soustelle, « opérationnel » depuis seulement le début de cette année, arrive à point nommé : son rôle est de répartir des fonds d'origine interministérielle sur des opérations d'envergure décidées par le Conseil supérieur de l'archéologie. Mais il s'agit là pour l'instant de la seule source de financement. Aucune décision de participation de la municipalité n'a été prise. La ville s'inspirera-t-elle de l'exemple des villes voisines du Val de Loire, Tours et Blois en particulier, qui, pour des chantiers sans doute moins spectaculaires, n'ont pas hésité à voter des crédits substantiels ?



a) Mairie ; b) services municipaux ; c) musée municipal des beaux-arts et parking souterrain ; d) agrandissement préfecture du Loiret, bâtiment de l'établissement public régional, parking souterrain ; e) parking souterrain dans l'ancien grand cimetière d'Orléans en service du XIIe au XVIIIe siècle, projet actuellement abandonné.

La fouille d'Orléans sera-t-elle l'opération-pilote propre à redorer le blason quelque peu terni de l'archéologie urbaine en France, en dépit de la valeur de ceux qui s'y consacrent ? Une étude publiée en 1974 (1) estime que, « pour 50 à 80 % selon les régions, les vestiges en cours de destruction échappent au service des fouilles ». Les auteurs de la même étude rapportent qu'en trois ans le nombre de postes affectés au service des fouilles, « le service le plus sous-développé de l'administration française », a augmenté de treize, alors que durant le VIe Plan l'augmentation aurait dû être de cent quatre-vingt-deux. Grande misère de l'archéologie française...

La bonne conscience des aménageurs

Après l'« expérience » d'une décennie de destruction des cœurs historiques urbains, « *protecteurs et destructeurs potentiels du patrimoine n'en sont même pas arrivés au stade de la coordination systématique* », constatent les deux archéologues responsables, MM. Jean-François Baratin et Alain Ferdière. Et ils ajoutent : « *Non seulement la plupart du temps le sous-sol est remanié sans qu'aucune surveillance ou intervention archéologique soit effectuée mais, dans les très rares cas où une programmation peut être mise sur pied, les conditions actuelles transforment l'intervention en un échec partiel par manque de programmes scientifiques, des délais trop courts, l'absence de personnel qualifié : dans une certaine mesure, ce dernier type d'opération peut être aussi dangereuse qu'une destruction pure et simple, car elle donne pratiquement bonne conscience aux aménageurs. Cette politique ne doit pas devenir la règle de conduite habituelle.* »

Une des lacunes d'un système basé sur le « sauvetage », auquel s'attache forcément la notion d'un échec possible, ou sur le « bénévolat », réside sans doute dans l'absence de véritables plans archéologiques urbains.

A ce propos, des initiatives originales lancées à Orléans et dans le département du Loiret méritent d'être soulignées. C'est ainsi qu'une carte du sous-sol du vieil Orléans est en cours d'établissement dans le cadre d'une maîtrise préparée par un groupe d'étudiants à l'université de Paris-I.

D'autre part, un type nouveau de relations indiquant un changement de « climat » s'est instauré entre certaines collectivités locales, certains services administratifs « classiques » et le « parent pauvre » qu'est le service régional des fouilles. Dans le département du Loiret, par exemple, qui a été le premier en France à embaucher un archéologue départemental, esquisse d'un vrai service départemental des fouilles, huit plans d'occupation des sols ont été communiqués en 1976 pour avis à l'archéologue départemental par la direction de l'équipement. Cinq ont pu être instruits : l'archéologie n'y figure pas comme une véritable « servitude », mais un rappel de la réglementation est tout de même mentionné ; les sites sensibles sont décrits dans une « annexe archéologique » qui n'a qu'une valeur informative, mais que « *tous les aménageurs, publics ou privés, ne peuvent alors négliger* », estime M. Baratin. Faudra-t-il dans ce domaine aller dans un sens plus contraignant ? La mise en place de POS archéologiques, opposables aux tiers, relève-t-elle de l'utopie ?

« *Les archéologues se trouvent dans la situation de l'homme qui s'enfuit de sa maison en feu en emportant n'importe quoi* », remarque M. A. Ferdière sur le ton de l'amertume. C'est pour cela que le chantier d'Orléans aura valeur de test : non seulement en raison des résultats scientifiques escomptés, mais par sa conception même et la formation d'un personnel scientifique absolument indispensable.

RÉGIS GUYOTAT.

(1) Dans *la Recherche*, n° 48, septembre 1974, *l'Archéologie française en crise*, par France Normand et Alain Richard.

TOURISME

VOYAGES

Des « éléphants » aux Caraïbes

VOUS ne savez peut-être pas qu'une tête d'alouette est un cul de porc ? Rien de grave ! Tout le monde ne connaît pas les noms des nœuds que les vieux du cap Horn faisaient à leurs cordages, et cela ne doit pas vous éloigner de la mer et des bateaux si vous les aimez. Comme on dit dans la marine à voile, vous êtes peut-être un « éléphant », un de ces terriens qui ignorent le langage et les choses de l'océan. Qu'importe ! Sachez que pour vous aussi le « grand horizon » est possible.

Vos premiers pas vous les ferez aux Caraïbes. Nous y avons découvert un hôt..., pardon, un nautel. Imaginez un île : Béquia, République de Saint-Vincent, au milieu d'une eau calme, idéalement bleue, quand ne grondent pas les typhons. Sur une pelouse tropicale, au milieu d'un jardin exubérant, des bungalows à l'anglaise. Au centre, une grande *demeure de style colonial, bonne* à faire penser à Hemingway. C'est un nautel. *Nau* comme nautique, *tel* comme hôtel. Vous l'aviez deviné !

Dans les frais du séjour, ici tout est compris, à volonté. Et c'est ici que commencera votre initiation aux choses de la mer. La plage de sable fin servira à vos premiers ébats si vous ne craignez pas le ridicule en vous ceignant les reins d'un cygne de caoutchouc. A quelques encablures au large, un moniteur vous enseignera les secrets des grands fonds. C'est déjà l'aventure.

Au fond de la baie vrombit un moteur : le ski nautique. Ailleurs claquent les voiles d'un voilier de croisière. Près de vous, dans le bruit de la vague froissée, une planche et un homme accostent, c'est le wind-surfing.

Galères ou paradis ?

Le nautel s'appelle Sunny Caribee, l'endroit rêvé pour faire cesser les disputes dans une famille dont personne ne partage les mêmes passions mais où chacun aime le soleil, la plage et la mer. Accueilli par un directeur aussi noir que le ciel est bleu, aussi cultivé qu'un professeur de Harvard, aussi efficace qu'un industriel japonais, royalement nourri par un cuisinier belge de tradition française aussi volubile qu'inventif puisqu'il vous proposera de la tortue, de l'iguane ou du gigot d'agneau aux mangues (tout cela cuit à point et délicieux), il ne vous restera qu'à explorer Béquia. Ne dévoilons pas les trésors de l'île... Souvenez-vous : plages des baleines, plages au vent, plages sous le vent, plantations désertes, montagnes presque suisses, tout le bonheur des tropiques sous les cocotiers !

Sans l'insatisfaction et la curiosité d'aller toujours plus loin, les hommes auraient-ils découvert l'Amérique ? Deux vertus qui vous poussent aussi à tenter d'aborder des îles. A vous l'« éléphant », on propose des voyages à la poursuite du soleil. Vous ne connaissez rien à la voile ? Quelle importance puisque existe le « charter » !

C'est avec le choix du navire et de l'équipage que tout commence. Vous pouvez vous embarquer pour le paradis ou sur les galères. Confiez-vous à un vrai professionnel, un spécialiste, sinon vous risqueriez de servir à renflouer le portefeuille d'un quelconque navigateur « tourdumondiste » qui vous toisera hautainement comme un gêneur, voire comme un passager clandestin, vous nolera à plaisir dans un océan de termes techniques et n'abordera aucun des rivages dont vous aviez précisément envie. Dès l'ancre jetée, après vous avoir servi en pâture une boîte de conserve et du biscuit de mer aussi dur que les couchettes du bord, il invitera d'autres initiés de sa trempe. Sur le gaillard d'avant, coincé entre une chaîne rouillée et un câble griffu vous attendrez la fin d'interminables beuveries et le retour au port de la délivrance.

Le paradis existe pourtant... Dieu le Père y est un capitaine affable, gai et rieur qui vous promènera en *Turquie*, aux Seychelles, aux Caraïbes *ou ailleurs*, de criques sauvages en baies enchanteresses. Amoureusement, il insinuera son voilier entre les lames de manière à vous bercer pendant le bain de soleil. A l'heure de plonger, il abordera une île déserte surgie presque miraculeusement devant son étrave et le soir, après un repas raffiné et étonnant pour sortir d'une cuisine de 2 mètres carrés, il vous enchantera de ses récits ou de mélopées indigènes... Pour en apprendre davantage, vous n'aurez qu'à lui demander. Le capitaine, devenu professeur, vous révélera les mystères de la navigation et les secrets... du cul de porc ! Oui, le charter paradis existe. Nous l'avons essayé.

Si vous savez tenir la barre, choisir un cap, tirer des bords et réussir... une tête d'alouette, vous n'êtes plus l'éléphant lourdaud qu'il faut promener. Déjà petit canard, vous rêvez peut-être de nager de vos propres pattes ? Pour vous donc qui voulez aller plus loin sans risque, le réconfort de la *flottille* et du navire amiral qui vous couvre de ses cheminées protectrices est une formule nouvelle mais pleine d'avenir.

Dans l'archipel des Sporades, nous avons croisé une mini-escadre. Non loin, veillant sur son monde d'apprentis cap-horniers, une vedette croisait à petits tours d'hélice. Atelier, chargée de vivres frais, équipée d'une radio pour écouter ses élèves, elle se transforme le soir à l'escale en bar-bibliothèque. Familles et capitaines s'y retrouvent. Chacun raconte son exploit du jour, et, dans la nuit grecque, doucement bercés par les rides d'une mer accueillante, tous ont appris sans danger et sans risque à aller plus au large, toujours plus au large, à la voile.

Eléphants, vous pouvez partir loin du troupeau des baigneurs et des envahisseurs de plages. Ces trois formules de navigation existent, et d'autres encore, dans un catalogue fait par de vrais marins pour d'autres marins.

ROBERT MORAN.

★ Odyssée : 137, rue du Ranelagh, 75016 Paris. Tél. : 288-82-66 (catalogue sur demande).

ARRAS : gare à la Grand-Place

UNE controverse se développe en ce moment à Arras à propos de l'aménagement d'un parc de stationnement souterrain de sept cents places sur la Grand-Place.

Réaction assez tardive d'ailleurs, puisque ce projet fait partie du dossier des villes moyennes approuvé en juin 1976 par un comité interministériel, tous les avis ayant été entendus, y compris celui du ministère des affaires culturelles. Les travaux doivent commencer en mai prochain et durer dix-huit mois environ.

Les opposants à ce projet se sont regroupés en un Comité de sauvegarde des sites et de l'environnement d'Arras et s'indignent que l'on puisse sacrifier à l'automobile « *les beautés de notre patrimoine artistique. Ce parking va apporter l'agitation, le bruit, la confusion, l'enlisement, là où tout n'était qu'ordre et harmonie... Il va engendrer des nuisances de tous ordres* ». De leur côté, les commerçants s'insurgent contre les inconvénients qu'entraînera nécessairement la période des travaux.

Il est vrai que les deux places d'Arras, la Grand-Place et la place des Héros, que domine le beffroi de 75 mètres de l'hôtel de ville, reliées par la courte rue de la Taillerie, constituent, avec leurs maisons à arcades et à pignons ouvragés, un ensemble flamand d'une unité impressionnante.

La municipalité, pourtant, se défend de vouloir porter atteinte de quelque manière à ce site exceptionnel. Ce parking, dit-on, ne modifiera pas l'ordonnance de la Grand-Place ; les rampes d'accès ne seront pas plus choquantes que les files de voitures qui, chaque jour, occupent le pavé ; la cheminée pour l'évacuation des gaz, d'une hauteur de *1 m. 50*, sera enserrée en pente douce par les pavés qui l'entoureront... Mais on fait surtout valoir que cet équipement permettra de faire de la place des Héros une zone piétonnière. Ce qui suscite d'autres réactions des commerçants installés sur cette place qui sont hostiles au projet pour la raison bien simple qu'il entraînera la suppression d'emplacements de parking à proximité de leur magasin. Ils y voient une menace pour leur commerce.

D'autres objections interviennent. On fait valoir que le sous-sol du centre d'Arras est truffé de caves. On parle, selon le témoignage de certains historiens, de « boves », sortes de carrières d'où ont été tirées les pierres ayant servi à la construction de la ville. Certaines caves, très profondes, ont servi autrefois d'écuries ou d'entrepôts de grains. Les témoignages sont nombreux, mais il ne semble pas que l'on dispose actuellement de données exactes sur l'ensemble du sous-sol concerné.

En tout cas, la ville a associé aux travaux la direction régionale des antiquités historiques, qui surveillera le déroulement du chantier ; si des vestiges intéressants apparaissaient en cours de travaux, on laisserait aux spécialistes tout le temps de pratiquer les fouilles nécessaires. Mais, pour la municipalité, cela ne serait pas un obstacle à la réalisation du garage.

Faisant la sourde oreille, les opposants préparent des opérations spectaculaires ; déjà des pétitions circulent et on envisage même d'organiser un référendum.

GEORGES SUEUR.

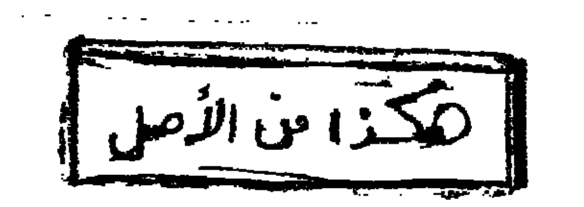
L'ART DE VIVRE ET LA PICARDIE

CETTE année est celle de l'art de vivre, comme en a décidé le secrétariat d'Etat au tourisme.

Morosité ambiante ou manque de tempo, toujours est-il que lors de la dernière réunion de l'office régional de tourisme de Picardie, il est apparu que dans chacun des trois départements de la région (Aisne, Oise, Somme) « *on avait été pris de court* » et que « *le sujet semblait très vaste* ».

M. Jean Coursaget, alors préfet de région, a insisté personnellement pour que l'on « *entre rapidement dans le détail des réalisations à effectuer* » et M. Letourneux, représentant le secrétariat d'Etat, a souligné que « *si le thème est vaste, il n'en laisse pas moins libre cours à l'imagination, dans la mesure où l'on met en valeur les aspects traditionnels de la région.* » Alors, les offices départementaux de tourisme ont vite recensé les manifestations prévues pour ce qui reste de 1977 et ont collé dessus l'étiquette « Art de vivre ».

Les plus importantes auront d'ailleurs lieu dans la Somme (carnaval d'Amiens finale du championnat de ballon au poing), dont l'office de tourisme sera cette année à l'origine d'un rallye cycliste le 1er mai à Abbeville ; d'une quinzaine picarde (soirées patoisantes, dîners picards, spectacles traditionnels comme les marionnettes, différents jeux) à Ailly-sur-Noye du 19 mai au 5 juin ; d'un rallye pédestre (identification d'objets agricoles, de plantes, de sites caractéristiques) dans le Vimeu, le 22 juin ; des opérations villages ouverts (comme en 1976) en juillet ; d'une exposition d'oiseaux et de matériel agricole ancien, les 13 et 14 juillet à Mers-les-Bains. Un art de vivre en France verte... — *M. C.*



هكذا من الأصل

TOURISME

AU LONG COURS

Visite aux îles du Salut

« BAGNE-TOUR »

MÊME sans Alexandre Dumas et son comte de Monte-Cristo, le château d'If ressemblerait à ce qu'il était : une prison en rade de Marseille. Malgré Henri Charrière et Papillon, *il faut de l'imagination au touriste qui aborde les îles du Salut, situées à 20 kilomètres au large de Kourou (Guyane), pour voir dans cette profusion de verdure équatoriale le pénitencier dont on ne s'échappait pas.*

Pourtant, un premier souvenir surgit au moment où la vedette passe l'embouchure du fleuve Kourou. A babord, les habitués signalent la tour Dreyfus, qui permit à l'administration pénitentiaire de connaître par sémaphore l'état de santé d'Alfred Dreyfus, condamné en 1894 et interné de 1895 à 1899 dans l'île du Diable. Tandis que la vedette roule et tangue dans les vagues boueuses, on se prend à rêver à cette erreur judiciaire célèbre et aux quatre-vingt mille forçats qui ont abordé la Guyane de 1852 à 1937. Un quart d'entre eux seulement ont regagné la métropole après avoir enduré la faim, les fièvres et les humiliations à Saint-Jean-du-Maroni, à Cayenne ou dans les camps installés sur le fleuve Oyapock.

Un bagne, ces îles de la côte sous le vent ? Elles furent le salut de l'expédition hétéroclite décidée en 1764 par Choiseul, dont le bilan se solda par la mort de six mille personnes emportées par les épidémies. Certains survivants s'aperçurent que les trois îles n'abritaient ni serpent ni moustique porteur du paludisme ou de la fièvre jaune.

Le chemin qui, depuis l'appontement, contourne l'île Royale par l'est, donne à admirer un paysage qui n'a rien de carcéral. Le soleil mord la peau, alors que, sur le continent, il se dissimulait derrière une moiteur grise. L'alizé balance les palmes des cocotiers et les criquets imitent le chant de la cigale. A une encâblure, l'île Saint-Joseph étire une plage de sable blanc soutachée de blocs de rochers couleur d'ébène.

Des bâtiments en ruine jalonnent le chemin, notamment le pilier du va-et-vient qui permettait de ravitailler par tous les temps les prisonniers politiques maintenus en semi-liberté dans la petite île du Diable. Un peu plus loin, la « piscine des forçats », grossière cuvette tapissée de rochers, piège la marée et, quelquefois, une raie venimeuse.

En montant vers le plateau central, on découvre au milieu de la végétation luxuriante les vestiges des maisons des gardiens avec leurs poutres pourries, leurs objets domestiques rongés par la rouille, leurs peintures mangées de salpêtre.

Au sommet, le casernement massif de l'infanterie de marine, force d'appoint des gardiens, abrite aujourd'hui cinquante lits d'hôtes dans ses dortoirs ainsi que l'Auberge des îles. Franchi le grand réservoir de secours, on débouche sur une magnifique place engazonnée et ombragée par les frondaisons des manguiers et des arbres à pain. Une vraie place de village avec, d'un côté, la demeure du directeur de l'île, celle de l'institutrice, la résidence étonnamment bourgeoise du médecin, l'église, décorée, par un bagnard spécialiste de la contrefaçon des billets de banque, de fresques bleutées mi-sulpiciennes, mi-naïves. Au fond, l'hôpital dresse sa haute façade. En contrebas se trouve le « cimetière des enfants » : « Juin 1903 - septembre 1903... Regrets éternels. » *Les troupeaux de porcs, descendants des cochons domestiques du bagne, ont retourné et brisé certaines pierres tombales et cette Vierge défigurée, perdue dans les plantes grimpantes. De l'autre côté s'élève la prison.*

Au coupe-coupe...

Le bagne, ce petit coin de brousse perché sur l'océan ? Le pénitencier, ce village de province perdu sous l'Equateur ? « Ne vous y trompez pas. Ces ruines révèlent à ceux qui les fréquentent une souffrance inimaginable », *répond Jean-Claude Cremel, qui, depuis six ans, défriche l'île Royale. « Chef de site » du Centre national d'études spatiales (CNES), organisme gestionnaire des îles, il a la responsabilité des instruments ultra-modernes qui mesurent, localisent et photographient la course des fusées lancées de la base de Kourou. S'il parle avec fougue de la petite merveille de laser qu'il utilise pour son travail, c'est avec passion qu'il raconte le bagne. Comment aurait-il pu résister à la tentation d'utiliser quelques crédits pour faire défricher au coupe-coupe la place ou pour commencer la restauration de l'église ?*

« Avant 1937, l'île Royale n'avait pas cet aspect riant, *raconte-t-il.* En tout et pour tout, on comptait douze cocotiers et dix-huit manguiers plantés dans les jardins du docteur, de l'institutrice et des directeurs. Pour éviter de donner aux bagnards les moyens de s'évader, la végétation était systématiquement détruite. En raison de son climat, l'île était un hôpital mais, aussi, à cause de son isolement, le lieu de réclusion par excellence. Le forçat qui avait commis une faute grave dans un camp de Guyane risquait une peine d'internement sur l'île Royale et, en cas de récidive, un séjour en cellule sur l'île Saint-Joseph. Le reclus y était sans cesse sous surveillance, car portes et plafonds étaient remplacés par des grilles. Le prisonnier recevait ou la pluie ou des coups de soleil. Troisième et ultime peine : la mort par guillotine, dans cette petite cour, en présence des autres internés. »

On accède aux cellules des condamnés à la peine capitale par un couloir obscur. La végétation qui a envahi l'ensemble du quartier des prisonniers laisse filtrer une lumière verte. Les racines s'agrippent aux murs. De petites lianes ou des toiles d'araignée pendent. Dans les cellules maintenant béantes, seules les armatures des bat-flanc subsistent. Ce bout du monde mesure environ 1,50 mètre sur 2,50 mètres ; ce bout de vie baigne dans une touffeur humide et dans la lueur, toujours verte, que laisse filtrer un trou rond de 20 centimètres de diamètre percé dans le plafond...

Si l'on écoutait les Guyanais et même l'administration, on laisserait les arbres et les lianes jeter un manteau de Noé sur ces ruines encore vivantes. Car la Guyane a honte de ces bagnes auxquels son nom est définitivement attaché. Amour-propre compréhensible. Mais ce haut lieu de la souffrance humaine mériterait d'être conservé et montré. Ne serait-ce pas le meilleur moyen d'exorciser les pauvres fantômes qui hantent ces ruines ? Si l'on écoutait les touristes anglo-saxons, attirés par les romans à succès sur les travaux forcés et les évasions imaginaires, il conviendrait de changer les îles du Salut en musée. Peut-être serait-ce trop !

Tant que le CNES tirera des fusées depuis Kourou, les îles — Royale, Diable et Saint-Joseph — présenteront leurs stigmates. Après, devra-t-on se résigner au club touristique avec soirée « bagnard » ou bien à l'explosion végétale et à l'oubli ?

ALAIN FAUJAS.

★ *En une ou deux journées :* l'agence Takari Tour organise au départ de Cayenne des visites des îles du Salut, en une ou deux journées. Le confort offert par l'ancien casernement de l'infanterie de marine est sommaire, et les visiteurs doivent y partager obligatoirement des chambres de quatre ou cinq lits. Selon la durée du séjour, il en coûte de 120 à 250 francs par personne, y compris le transport.
Takari Tour - Hôtel du Montabo - B.P. 513 - F - 97300 Cayenne - Guyane française - Tél. : 31-19-60.

CARNET DE VOYAGES

● **Douze jours au paradis des pêcheurs.** — Le saumon, le brochet, la brême et bien d'autres poissons devenus rares en France abondent encore en Irlande, le paradis des pêcheurs qui n'ont que l'embarras du choix face à une multitude d'étangs, de lacs, de rivières et de mers...

Moyennant 2 620 francs par personne, douze jours la canne à la main et l'épuisette à la ceinture avec, en prime, l'inimitable vert de la campagne irlandaise et l'aimable hospitalité de ses habitants.

★ OCCAJ. 9, rue de Vienne, 75008 Paris, tél. : 296-15-02. (Autres bureaux à Lille, Lyon, Orléans, Nantes, Metz et Strasbourg. Adresses sur demande.)

● **A toute vapeur en Seine-et-Marne.** — L'amicale des Anciens et Amis de la traction à vapeur affrète, le dimanche 24 avril, un train spécial à vapeur sur le trajet Paris-Verneuil-l'Etang-Provins-Montereau, avec, en outre, la visite d'un dépôt de locomotives à Longueville. Le convoi sera composé des cinq dernières voitures à deux essieux et à plates-formes extrêmes ouvertes type DR.

Le départ est fixé avant 8 h. 15 à la gare de l'Est. Le prix du voyage est de 135 francs pour les adultes, gratuit pour les enfants jusqu'à dix ans.

★ Renseignements : 237-87-05 et 670-39-76 (après 18 heures).

● **Chemin de fer et culture.** — L'association Chemin de fer et Tourisme dont le but est de favoriser l'utilisation du chemin de fer à des fins touristiques organisera au cours des mois de mai et de septembre 1977, trois circuits à caractère de tourisme culturel et ferroviaire, sur les thèmes suivants : « Léonard de Vinci » (Touraine) ; « Pierre de Ronsard » (Val de Loir) ; « Gustave Courbet » (Franche-Comté).

Les circuits seront limités à des groupes de 25 à 30 personnes.

★ Association Chemin de fer et Tourisme, 7, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris. (Joindre une enveloppe timbrée à toute demande de renseignements.)

● **Un bateau danois sans capitaine.** — Il y a tant et tant de bateaux au Danemark qu'en louer un, qu'il soit à voile ou à moteur, est chose facile. Et comme les eaux du Limfjorden, dans le nord du Jutland, sont très favorables à la plaisance, pourquoi ne pas tenter des vacances enfin « différentes », à la barre de son navire ?

★ Office du tourisme du Danemark, 142, Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 225-17-02.

● **Des Japonais au Vietnam.** — Des vols charters transportant des touristes japonais relieront d'ici à la fin de l'année le Japon au Vietnam, annonce la compagnie japonaise All Nippon Airways (ANA). Les avions se poseront à Hanoï ou à Ho-Chin-Minh-Ville (ex-Saigon).

Les autorités vietnamiennes ont également accepté l'envoi, le mois prochain, d'une mission touristique japonaise, ajoute la compagnie. Seuls les Soviétiques, les Chinois et les Allemands de l'Est ont actuellement des vols réguliers à destination du Vietnam. — (Reuter.)

TOURISME

Brèves rencontres en Bas-Vivarais

UNE fois, au moins une, lorsque vous « descendrez » dans le Midi ou « monterez » dans le Nord, quittez l'autoroute ou la R.N. 7 pour une escapade dans la Basse-Ardèche. C'est sûr, vous ne regretterez rien...

Si vous ne craignez pas plus les virages que les nids de poule, vous pourrez quitter l'autoroute à Loriol. Après Privas, cité administrative sans grand caractère, il vous faudra attaquer le col de l'Escrinet, véritable frontière entre l'Ardèche « du beurre » (le Haut-Vivarais) et l'Ardèche « de l'huile » (le Bas-Vivarais). Vous pourrez déjeuner à l'*Hôtel de l'Escrinet*, où vous sera servi en prime au menu l'un des plus beaux paysages de la région. Quelques kilomètres après le col, il faudra abandonner la R.N. 102 pour emprunter cette petite route départementale qui conduit à Saint-Michel-de-Boulogne, Saint-Julien-du-Serre puis Aubenas. Un itinéraire qui vous conduira au cœur même de l'Ardèche véritable. Après avoir traversé quelques-unes des plus belles châtaigneraies de la région, vous pourrez tout à loisir et sous tous les angles contempler les ruines du château de Saint-Michel...

Ceux qui préfèrent les routes plus paisibles rejoindront Aubenas par la R.N. 104. Le trajet permet de traverser Villeneuve-de-Berg, où deux pâtissiers (MM. Rigaud et Martin, route Nationale) proposent des « pognes » délicieuses (sorte de brioches parfumées à la fleur d'oranger), et Lavilledieu où Candide, un personnage aussi passionnant que savoureux, a rassemblé dans son Petit Musée du Bizarre un surprenant ensemble d'objets, véritables petits chefs-d'œuvre d'art populaire. Gens pressés, promoteurs immobiliers, marchands de vacances s'abstenir, Candide défendant avec autant d'acharnement « ses » artistes que « sa » petite patrie.

Aubenas est une petite ville commerçante qui ne manque pas de charme ni d'hôtels de qualité comme l'*Hôtel de l'Orangerie*, allée de la Guinguette (téléphone 35-30-42), un établissement confortable et silencieux. Malheureusement, la cité est dépourvue de restaurants susceptibles de convenir à une clientèle souhaitant échapper au steak-frites. Pour dîner convenablement, Vals-les-Bains, à 7 kilomètres, dispose de quelques bons établissements comme l'*Hôtel du Vivarais* (avenue Claude-Expilly, tél. 37-42-63). Le cadre est agréable, le service sans reproche et la cuisine très honnête faute d'être originale. Le lendemain, l'inévitable excursion au mont Gerbier-des-Joncs, où, aux dernières nouvelles, la Loire prend encore sa source en trois endroits différents, sera l'occasion de découvrir par Mézilhac et Lachamp-Raphaël le charme particulier du haut plateau ardéchois. Il ne faudra pas manquer d'aller déjeuner à la *Ferme de la Besse* à Rieutord. Le jeune propriétaire de cette auberge insolite est un agriculteur qui ignore l'existence des truites ou des poulets industriels. Vous n'oublierez pas de sitôt le goût des charcuteries et des fromages qui vous seront servis...

Stevenson et son âme

Le soir, avant d'aller vous installer à l'*Hôtel du Progrès* à Coucouron (tél. : (66) 33-90-09), vous pourrez aller rendre visite aux santonniers du village. Après avoir fait provision de saucissons à la charcuterie située en face de votre hôtel, vous rejoindrez par la D. 110 la sinistre *Auberge de Peyrebeille* : au siècle dernier, les voyageurs qui s'y arrêtaient étaient moins bien traités que vous ne le serez : on égorgeait aussi facilement le client que la volaille en cet endroit !

Par Saint-Laurent-les-Bains, petite station thermale où l'on soigne les rhumatismes, vous atteindrez la Trappe de Notre-Dame des Neiges, située au cœur d'une très belle forêt. Le Père de Foucault y séjourna, et R.-L. Stevenson y fit étape lors de son fameux *Voyage avec un âne à travers les Cévennes*. Ne quittez pas la Trappe sans emporter quelques échantillons de ces bouteilles de vin blanc qu'il faudra cependant consommer rapidement. On prétend dans la région que le vin craint le changement d'altitude.

C'est à Valgorge, un village situé dans la splendide vallée de la Beaume (une rivière chérie des pêcheurs de truites) menacée d'ailleurs par un stupide projet de barrage, que vous pourrez déjeuner. L'*Hôtel du Tanargue* est justement réputé pour sa table et sa cave. Après une promenade dans la vallée de la Drobie toute proche c'est à l'*Hôtel du Nord* à Joyeuse (Tél. : 42.) que vous passerez la nuit.

Le lendemain, à Vallon-Pont-d'Arc, la charmante hôtesse du syndicat d'initiative vous indiquera le batelier qui vous fera découvrir les gorges de l'Ardèche. (Il est prudent de téléphoner la veille, en période estivale, au 37-04-01.) Il vous faudra prévoir un pique-nique car cette merveilleuse balade dure toute la journée. Un petit autocar vous reconduira de Sauze à Vallon-Pont-d'Arc. Après, lorsque vous aurez retrouvé la R.N. 7 à Pierrelatte, vous regretterez déjà d'avoir quitté l'Ardèche si rapidement.

MAURICE LEBESQUE.

Artisans - constructeurs

VOICI bientôt un an, M. Lucien Auzas, maire de Lavilledieu et conseiller général (P. S.) du canton de Villeneuve-de-Berg (Ardèche), prenait une décision qui allait susciter quelques remous. Estimant d'une part que l'esthétique des maisons préfabriquées ne correspondait pas au cadre naturel de la région, et qu'elle portait ainsi atteinte à la qualité de l'environnement, et, d'autre part, que de tels procédés de construction présentaient une menace sérieuse pour l'existence de l'artisanat local, M. Auzas décidait tout simplement de ne plus délivrer de permis de construire pour de telles habitations.

Un large débat allait s'ensuivre dans les milieux professionnels de la région où les constructions de résidences secondaires vont bon train. Le maire de Lavilledieu trouva de sérieux appuis du côté de diverses associations locales qui se préoccupent de l'environnement en Ardèche, telles que Maisons paysannes d'Ardèche (1). Mais, au-delà de cette position courageuse, que pouvait-on attendre d'autre qu'une polémique entre partisans et adversaires de constructions industrielles ?

La réponse a été fournie par un jeune maître d'œuvre alsacien, M. André Weiss, qui avait abandonné sa région et sa profession pour s'installer en Ardèche et y vivre de l'artisanat et de l'agriculture. A Saint-Germain, commune voisine où il réside, un agriculteur réussit à le convaincre de retourner à sa planche à dessin. Il conçut d'abord un gîte rural puis participa à la restauration d'une maison communale à Saint-Maurice-d'Ibie ; sa passion pour l'architecture traditionnelle du Vivarais, son passé de militant dans une association alsacienne poursuivant le même but que Maisons paysannes allaient le conduire tout naturellement à venir en aide de façon concrète à M. Auzas.

Avec la complicité de quelques artisans, il entreprit de réaliser des constructions traditionnelles au tarif pratiqué par l'industrie. Un pari d'autant plus difficile à tenir que la construction traditionnelle ne peut se concevoir en Ardèche sans l'intervention de la pierre du pays. Mais M. Weiss eut recours à la technique du parement, et les résultats pratiques et financiers furent concluants. La preuve est désormais faite que le béton n'était pas la seule solution possible pour réaliser une construction avec un budget réduit.

Cependant, on peut s'interroger sur la durée de cette expérience et son succès final qui dépendent essentiellement des artisans collaborant avec M. Weiss. La réduction des bénéfices qui leur est imposée lors de telles opérations ne va-t-elle pas les conduire à abandonner à plus ou moins long terme, condamnant ainsi une action visant à défendre leur avenir ?

M. L.

(1) Le président de cette association, M. Michel Carlat, a édité un ouvrage fort intéressant sur l'architecture ardéchoise traditionnelle : *Maisons rurales en Vivarais*. Chez l'auteur, le Petit Chaleat, Eclassan, 07370 Sarras.

Détente sur la R.N. 20

UN centre d'accueil et de détente vient d'être mis en service à Grossereix en bordure de la R.N. 20 Paris-Toulouse, à l'entrée nord de Limoges. L'ensemble répond à deux objectifs : la sécurité routière et l'accueil touristique. L'opération a été lancée conjointement par les services de l'équipement, la municipalité de Limoges et la Prévention routière. L'Etat a pris à sa charge les frais d'infrastructure, le terrain ayant été cédé gratuitement par la ville, qui s'est également chargée de la construction d'un pavillon d'accueil avec l'aide de la Prévention routière et de l'aménagement d'espaces verts qui couvrent deux hectares environ.

Gérée par le syndicat d'initiative et la Prévention routière, l'aire d'accueil de Grossereix offre aux automobilistes et aux caravaniers un équipement qui propose détente et repos aux voyageurs (et l'on sait que les risques d'accident sont beaucoup plus importants quand de longs parcours sont accomplis sans interruption). Le centre comporte une cafétéria, des salles de repos et de lecture, un compartiment destiné aux mères de famille et aux bébés, des jeux d'enfants (portiques, bacs à sable, etc.), et, au milieu d'espaces verts, un emplacement réservé au pique-nique avec tables et bancs.

A côté du bureau de la Prévention routière, on trouve un bureau d'accueil du syndicat d'initiative de Limoges. Des hôtesses renseignent les passants sur Limoges et le Limousin, qu'il s'agisse des sites, des curiosités, des boutiques ou des restaurants.

Entre Paris et Toulouse, à peu près à mi-chemin sur la nationale 20 dont l'aménagement total à quatre voies est prévu, la halte de Grossereix apparaît déjà comme privilégiée. Les Limousins espèrent qu'elle jouera aussi un peu le rôle d' « aiguillage » en faveur du tourisme régional et qu'elle illustrera l'invite bien limousine et patoisante qui accueille l'arrivant sur le seuil par un franc « *Chapatz d'entrar* », ce qui signifie : « *Finissez d'entrer...* »

MARCEL SOULÉ.

Le 8[e] Forum de l'Aventure

LE Forum de l'Aventure aura lieu pour la huitième fois consécutive, le 30 avril et le dimanche 1er mai, au Palais des congrès de la porte Maillot. Mis sur pied par la Guilde européenne du raid, ce « Salon », qui n'est pas comme les autres, rassemblera une cinquantaine d'exposants.

A côté des derniers modèles de véhicules tout terrain, d'un centre d'information photo, du S.V.P.-Montagne assuré par le Centre d'information montagnes et sentiers (CIMES), de stands où éditeurs et auteurs de livres de voyages présenteront leurs ouvrages, le visiteur pourra se documenter sur la plupart des destinations lointaines et s'informer quant à tous les matériels les plus récents. Du duvet à la lampe tempête, en passant par le poignard des profondeurs, l'émetteur-récepteur radio, les fusées de détresse, le sac à dos et les brodequins en tout genre.

Le samedi 30 avril, en soirée, une projection de films d'aventures, inédits pour la plupart, aura lieu dans le grand auditorium.

★ Guilde européenne du raid : 15, quai Conti, 75006 Paris. Tél. : 033-52-53.

LOISIRS

L'Iran s'or



Oman et ses visiteurs

(Suite de la page 25.)

Arabie sans histoire, immuable, en dépit du pétrole qui jaillit régulièrement là-bas, du côté de Fahoud et de Natih, en dépit de cette fausse « promenade des Anglais » qui cerne le port de Matrah d'un vilain trait de béton semé de maigres palmiers. Cap sur le djebel Akhdar, la « montagne verte » où poussent ces raisins muscats dont on dit qu'ils tiennent leur nom du nom de la capitale (tout comme la muscade, dit-on encore), et aussi des grenades, *des amandes, des abricots, des* citrons verts, des légumes tendres et, bien entendu, des dattes suffisamment savoureuses pour franchir les frontières et faire les belles heures des souks des pays voisins.

Parler de tourisme en Oman reste encore bien prématuré. Si le pays — l'intérieur du pays, s'entend — a les qualités physiques requises pour y prétendre, le voyage reste encore difficile. Le Golfe est loin, même si les lignes aériennes sont nombreuses à le desservir, comme U.T.A., qui a désormais un Paris-Bahrein-Mascate hebdomadaire (le lundi), et si le réseau très touffu de la Gulf Air permet de sauter d'un émirat à l'autre presque à toute heure pourrait-on dire.

Ensuite le voyageur reste soumis à l'obtention d'un visa, ou plutôt d'un « NOC » *(Non objection certificate)* qui lui sera délivré à la condition expresse qu'un « correspondant » *(sponsor)*, citoyen omanais, se porte garant de lui, les déplacements d'oasis en oasis étant, eux, soumis à un *accord écrit délivré par le ministère de l'intérieur !* Enfin, les prix faramineux pratiqués ici et l'absence totale en dehors des quelques villes de tout équipement d'hébergement ou de restauration, même frugale, font que seules des formules telles qu'il en existe déjà pour un tourisme dit « insolite », basé sur des randonnées-bivouacs en totale autonomie de fonctionnement, pourraient être envisagées.

A la condition toutefois que les autorités omanaises, dont le tourisme ne semble pas encore être un souci, même mineur, veuillent bien considérer les propositions que telle agence pourrait lui soumettre. Mais on a toujours le droit de rêver. De rêver de déserts... encore déserts !

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Positions-clés d'Air France

(Suite de la page 25.)

Après une éclipse d'une année, la compagnie libanaise refait surface maintenant qu'à Beyrouth la situation tend à se normaliser. « *Elle dispose de beaucoup de savoir-faire, d'un réseau commercial solide et d'une flotte homogène* », remarque M. Pérol.

D'une manière générale, les transporteurs arabes travaillent avec des coûts d'exploitation nettement inférieurs à ceux de leurs concurrents étrangers, tant pour ce qui concerne les frais de personnel que le prix du kérosène. Ils proposent en outre un produit très *bien adapté à la clientèle* locale.

La compagnie privée U.T.A., qui a obtenu, le 26 février 1975, l'autorisation de desservir Bahrein et Mascate dans le sultanat d'Oman, a-t-elle des visées sur cette région ? Les responsables d'Air France tiennent à mettre les points sur les i. « *Soyons clairs*, insiste M. Pérol, *le Proche-Orient, ainsi qu'en ont décidé les pouvoirs publics, fait partie de notre fonds de commerce. Nous y avons prouvé notre dynamisme. Nous n'avons pas démérité. Il n'y aurait donc aucune raison d'introduire U.T.A. dans ce secteur afin de combler une insuffisance de notre part !* »

En tout état de cause, U.T.A. avait besoin d'une escale technique au Proche-Orient pour « *passer ses vols* » entre l'Europe et l'Asie. Plutôt que de faire le plein à Karachi, où le prix du kérosène était prohibitif, elle obtint l'autorisation d'utiliser deux « perchoirs » dans le golfe Persique.

Depuis le mois de janvier 1975, elle dessert donc Bahrein sur la route de Singapour trois fois par semaine ; depuis le mois d'octobre 1976, elle exploite un vol hebdomadaire vers Mascate qu'elle envisage de prolonger vers Colombo au Sri-Lanka. « *Notre politique se réduit à développer la présence du pavillon français dans ces deux escales. Un point c'est tout* », affirme M. Antoine Veil, directeur général d'U.T.A.

En définitive, peut-être y a-t-il de la place pour tout le monde sur le marché du Proche-Orient ? « *Le trafic aérien y est appelé à une expansion considérable* », assure M. Pérol. A son avis, l'Europe est en bonne position pour attirer une grosse part de cette clientèle. « *Viendra le jour*, dit-il, *où beaucoup de ressortissants de ces pays arabes auront leur résidence secondaire en Sologne, sur la Côte d'Azur ou dans le Valais.* » *Et puis, pour remplir les avions*, il y aura davantage d'étudiants, de boursiers... et de femmes qui, l'évolution des mœurs aidant, voudront connaître d'autres horizons.

JACQUES DE BARRIN.

L'Iran s'organise

Le nombre d'étrangers qui visitent l'Iran augmente régulièrement d'environ 20 % chaque année, rapporte Hubert Baehler, du bureau de l'A.F.P. à Téhéran. D'après les statistiques officielles récemment publiées, 600 000 touristes ont séjourné dans le pays lors de la dernière année iranienne — du 21 mars 1976 au 20 mars 1977 — *contre un demi-million* l'année précédente, et 475 000 durant l'exercice 1974-1975.

Parmi ces visiteurs, les Américains se placent en tête avec quelque 70 000 voyageurs, suivis des Britanniques (52 000) et des Allemands de l'Ouest (45 000). Les Français n'occupent que la sixième place avec 32 000 unités, l'Afghanistan et le Pakistan tenant respectivement, avec 39 000 et 36 000 touristes, les quatrième et cinquième places au classement. Immédiatement derrière nos compatriotes, le Koweït (30 000) et l'Arabie Saoudite (28 000). Il convient toutefois de noter, indique le collaborateur de l'A.F.P., que ces chiffres englobent « vrais » touristes, hommes d'affaires et même visiteurs venus — comme bon nombre d'Afghans et de Pakistanais — dans l'espoir de trouver *un emploi sur place.*

Les revenus provenant du tourisme restent cependant faibles : 100 millions de dollars l'an dernier. La modestie de la somme s'explique par le fait qu'un très grand nombre de ces touristes sont des jeunes, Américains et Européens le plus souvent, en route vers l'Inde et le Népal, et qui se contentent de traverser le pays à moindre frais. Du petit hôtel très bon marché au bivouac sous les étoiles, bien des formules leur permettent en effet d'économiser au mieux de maigres ressources. Quant aux autres, les touristes « nantis », ils ont désormais *le choix entre de nombreux* établissements de catégorie « luxe », où le prix de la chambre pour deux personnes se situe aux alentours de 70 dollars, petit déjeuner compris.

Si les responsables iraniens du tourisme ont favorisé, lors des dernières années, la mise en place de cette hôtellerie pour voyageurs aisés, ils sembleraient vouloir s'attacher à présent à promouvoir des établissements de catégorie inférieure. Ainsi, sous l'égide du ministère de l'information et du tourisme, une soixantaine de petits hôtels, d'une capacité moyenne de dix à douze chambres ont été construits, où la chambre double est facturée un peu moins de 20 dollars. Ces établissements sont généralement situés dans des petites villes d'intérêt touristique.

Enfin, note Hubert Baehler, le *développement et la mise en* valeur des côtes de la mer Caspienne, réputées pour leur climat et leur végétation, sont à la veille de connaître une évolution spectaculaire tout récemment entreprise sur une vaste échelle.







TOURISME

CHIFFRES

L'Italie optimiste

« 1977 sera la meilleure année depuis l'après-guerre pour le tourisme », écrivait voici qeulques jours le *Corriere della sera*. A l'origine de ce bel optimisme, les données chiffrées les plus récentes publiées par les services officiels du tourisme italien, qui estiment que cette année le nombre de touristes ayant visité la « botte » marquera une augmentation de 26 à 40 %. par rapport à toutes les dernières années. Quant à l'Association des experts touristiques (ANIEST), elle affirme pour sa part que l'apport du tourisme en 1977 tournera autour de 160 milliards de lires (environ 900 millions de francs) contre 143 milliards en 1976.

A l'occasion des fêtes de Pâques, la compagnie des chemin de fer italiens a dû mettre sur rails 400 trains spéciaux, et durant ces jours traditionnellement réservés à de courtes vacances on a estimé à deux cents le nombre d'avions atterrissant quotidiennement dans la Ville éternelle, en dépit d'une météorologie peu avenante.

Les bons d'essence accordés aux étrangers, les tarifs spéciaux pratiqués à leur intention par les sociétés d'autoroutes, et, bien entendu, un change particulièrement avantageux expliquent aisément ces succès.

Chypre fait ses comptes

L'an dernier, 180 206 personnes avaient choisi de passer des vacances à Chypre, contre 47 000 en 1975, soit une augmentation-record de 280 %. En tête des amateurs, les Libanais, qui comptent pour 43,2 % du total, avec 77 887 entrées.

Viennent ensuite les ressortissants du Royaume-Uni (19,1 %), les Grecs (8,8 %), les Américains (2,7 %), les Allemands de l'Ouest (2,4 %), les Israéliens (2,3 %), les Egyptiens (1,8 %), les Français (1,4 %), les Syriens (1,3 %) et les Libyens (1,2 %).

Autriche : plus d'un million de lits

Six cent mille lits répartis dans 22 000 hôtels, auberges, garnis et pensions, auxquels il convient d'ajouter 500 000 lits chez l'habitant : l'Autriche a désormais franchi — largement — le cap du million de lits.

En dépit de ce potentiel confortable, les hôteliers autrichiens n'affichent pas un optimisme immodéré, le dossier « taxes » demeurant l'un de leurs grands soucis, notamment lorsque leur établissement comporte aussi un restaurant. Si la T.V.A. reste minime pour ce qui concerne les repas, son taux n'excédant pas 8 %, en revanche les boissons (alcoolisées ou non) sont assujetties à des taxes qui peuvent atteindre 32,6 % du prix à payer par le consommateur, comme c'est le cas pour la bière, par exemple.

En dépit de leurs protestations véhémentes, les hôteliers autrichiens n'ont pas encore obtenu des services officiels concernés une réduction de cet impôt lourd à supporter.

Hilton et l'Arabie

Hilton International continue de s'intéresser vivement au *Moyen-Orient* : la société gèrera le Dubaï International Center Hotel, trois cent cinquante chambres) en cours de construction à Dubaï. D'autre part, un contrat vient d'être signé entre Hilton et M. Mohammed Yahia Almontaser, homme d'affaires yéménite, pour l'édification d'un hôtel à Sanaa, capitale de la République arabe du Yémen.

L'ensemble de Dubaï, qui sera inauguré en février 1978, abritera, outre l'hôtel, une tour de trente-six niveaux réservée à des bureaux et 33 000 mètres carrés de salles d'exposition. L'hôtel de Sanaa totalisera deux cent cinquante chambres et sera bâti à 2 kilomètres de la ville et à 1 kilomètre de l'aéroport.

Des lits à Tahiti

La représentation en Amérique du Nord de la chaîne hôtelière U.T.H., filiale de la compagnie aérienne UTA, vient de signer un contrat de commercialisation avec la chaîne des hôtels Kia Ora, qui opère en Polynésie française.

Kia Ora exploite actuellement le Kia Ora Village Rangiroa, petit ensemble de vingt-cinq bungalows, et achève la réalisation du Kia Ora Village Moorea, qui comprendra soixante bungalows de grand luxe. Un troisième projet est à l'étude dans l'île de Bora-Bora, qui porte sur quelque quarante bungalows.

Aux termes de ces accords, First French Hotels, la filiale d'U.T.H. aux Etats-Unis, pourra à présent proposer des forfaits sur la Polynésie aux Américains en mal d'exotisme.

clin-d'œil

Restorail

COMME il est agréable, au soir d'un retour de vacances de Pâques, d'être *parmi ceux qui s'en vont — à contre-courant —* par le train Certes, l'accès aux gares n'était pas facile, le dimanche 17 avril en fin d'après-midi. Le hall d'Austerlitz, comme les autres, sans doute, déversait des couples plus ou moins bronzés, chargés de bagages et traînant dans leur sillage des enfants hébétés, trottinant pour ne pas perdre contact avec leurs parents.

Tous ces Parisiens, qui, deux semaines plus tôt, avaient été si pressés de partir, paraissaient tout aussi soucieux de regagner leurs pénates dans les meilleurs délais. Et cela n'allait pas sans ruée vers les taxis, impatience des adultes, enfants houspillés (*« Qu'as-tu fait de ton chapeau, Cécile ? »*), bousculade dénuée d'aménité et visages ignorant le sourire. Au premier pas sur l'asphalte, tous ces gens redevenaient Parisiens — au sens pathologique du terme...

Un bon fauteuil, à bord du Capitole, la voix enrouée mais amicale de l'hôtesse annonçant le départ, et le train avalait déjà la banlieue, procurant au voyageur une certaine jouissance de parvenu à la vue des automobiles en troupeau, tentant par routes et autoroutes de forcer de loin les portes de la capitale.

Le bien-être et le sentiment de sécurité augmentaient encore au wagon-restaurant. Sous les abat-jour de verre cloqué brillaient des lampes inutiles, car le jour n'abdiquait pas encore. Tandis qu'on proposait le porto, je jetais un regard au compteur de vitesse, gadget que la S.N.C.F. a opportunément placé dans la salle à manger roulante. Il marquait 165 kilomètres à l'heure, de quoi rendre jaloux les conducteurs des grosses cylindrées, condamnés, comme tous les automobilistes, au respect de la vitesse légale de 130... quand l'autoroute est vide.

Comme le convoi-bolide traversait Les Aubrais, la barre rouge descendit à 110, et le maître d'hôtel en profita pour déboucher le listrac. *« Il est prudent, monsieur, de remettre le bouchon. »* Le compteur obsédant était revenu à 170 quand on servit la sole Bréval, puis il frisa le 200 lors du rôti aux herbes qu'accompagnaient de succulentes pommes de terre fondantes. Il s'immobilisa un moment à 205 quand apparut, dans une gondole de serviette blanche, cette glace cassate-vanille dont les wagons-restaurants conservent seuls la recette et la tradition.

Entre-temps, on avait aperçu Vierzon, et le train filait vers Châteauroux dans un glissement non exempt d'ondulations soudaines et traîtresses, qui obligeaient les serveurs à des rétablissements spontanés. Danseurs de corde sans corde, ces hommes, dont plusieurs avaient passé l'âge des cabrioles, paraissaient avoir les réflexes aussi affûtés que ceux des pongistes chinois.

Un numéro de voltige

La curiosité m'ayant poussé vers la cuisine, j'y découvris le chef Clément Lautier, vingt-huit ans de service sur rail, toque immaculée et sourire avenant. Il me montra, dans son domaine exigu, les quartiers de bœuf au frigo, les sauces frémissant dans leur bain-marie et agitées par les trépidations dues au franchissement des aiguillages, les légumes et les fruits tenus au frais. Puis, comme je manifestais quelque scepticisme quant à la préparation à bord des pommes du dîner, il produisit illico des épluchures récentes prouvant la réalité de ses assertions.

Le fait que l'on puisse préparer et cuire dans ce local étroit, surchauffé et voué au tintamarre des ustensiles dansant la gigue, de cent quatre-vingt à deux cents repas par voyage, tient de la performance olympique. L'exercice de l'art culinaire ressemble dans ce cas-là à un numéro de voltige. Dans les courbes, les sauces et les bouillons menacent de franchir les bords des casseroles, et l'homme qui perd l'équilibre ne doit pas saisir au hasard n'importe quel élément fixe, sous peine de se brûler cruellement.

« Nous avons quelques bleus aux cuisses », me confia le chef, et le gâte-sauce sénégalais, qui surveillait le potage, sourit béatement au plongeur arabe, qui jonglait avec les verres, aussi tranquillement que s'il se fût tenu derrière le comptoir d'un troquet des Batignolles.

On trouva, paraît-il, dans ces brigades affectées aux restaurants roulant à 200 kilomètres à l'heure de nombreux anciens de la marine marchande..., ce qui explique peut-être qu'aucun n'a le « mal de fer », et que tous tiennent efficacement leur partie, qu'il s'agisse de retourner une omelette aux herbes, de servir élégamment des petits pois, dont le caractère indépendant et l'humeur fugueuse sont bien connus, ou de verser le café avec une aisance d'hôtesse de l'air accoutumée aux turbulences de l'Atlantique nord.

Le Capitole, qui met Limoges à 2 h. 50 de Paris, même les jours où il faut 1 h. 30 pour aller d'Orly à la Porte-Maillot, n'est pas un train de luxe, c'est presque un train de plaisir !

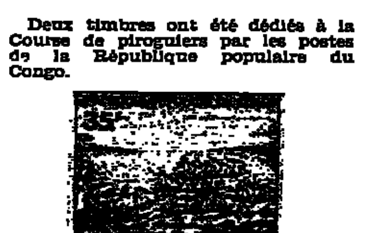
MAURICE DENUZIÈRE.

Philatélie

N° 1482

CONGO : « Course de piroguiers ».

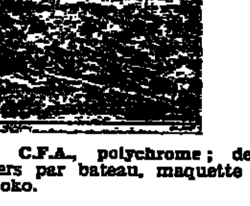
Deux timbres ont été dédiés à la Course de piroguiers par les postes de la République populaire du Congo.



35 F C.F.A., polychrome ; pirogue de cinq rameurs, dessiné par G. Bazolo ;



60 F C.F.A., polychrome ; deux piroguiers par bateau, maquette de E. Mokoko.



Impression offset ; Atelier Delrieu S.A.

MAURITANIE : « Série animaux ».

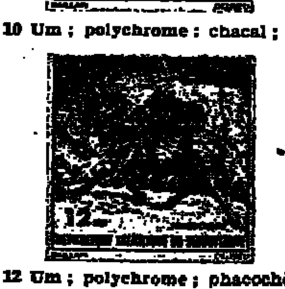
Une série de cinq valeurs représentant des animaux a été émise par les postes de la République islamique de Mauritanie.





5 Um ; polychrome ; lapin ;

10 Um ; polychrome ; chacal ;



12 Um ; polychrome ; phacochère ;



14 Um ; polychrome ; lion ;

15 Um ; polychrome ; éléphant.

Les maquettes sont d'Odette Baillais et l'impression en offset a été effectuée par Delrieu S.A.

MALI : « La décolonisation ».

Une série de cinq valeurs « poste aérienne » a été dédiée aux « Personnalités de la décolonisation », et réalisée en polychromie d'après photos et documents. Les valeurs sont exprimées en francs maliens.



180 F ; Couple royal de Grande-Bretagne ;

200 F ; Général de Gaulle ;



250 F ; Reine Wilhelmine des Pays-Bas ;

300 F ; Couple royal de Belgique ;



480 F, Couronnement de Sa Majesté Elisabeth II.



Impression offset ; Ateliers Cartor S.A.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 54000 Nancy-Ochey (base aérienne n° 133), le 8 mai. — Journée « Portes ouvertes ».

⊙ 16000 Angoulême (au Musée, 23, rue Friedland), le 11 mai. — Exposition dans le cadre des manifestations consacrées à Marguerite de Valois.

⊙ 65000 Tarbes, du 13 au 22 mai. — Foire-exposition.

⊙ 81000 Albi, du 13 au 22 mai. — Foire exposition.

⊙ 71000 Mâcon, du 13 au 24 mai. — Foire nationale des vins.

⊙ 87000 Limoges (mairie), le 24 mai. — Cinquantenaire de l'Association philatélique limousine.

● *A VANNES, au Palais des arts, boulevard de la Paix, exposition les 23 et 24 avril.*

● *A AMIENS, exposition au Musée de Picardie, rue de la République, les 23 et 24 avril.*

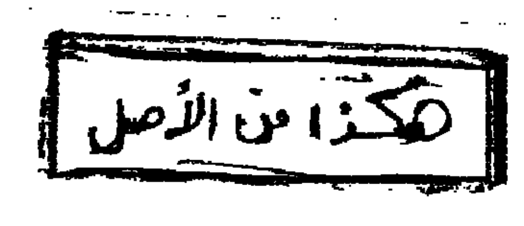
● *A BELLEME, le 1er mai, exposition à la salle des fêtes.*

ADALBERT VITALYOS.

DES LOISIRS

Les riches heures de Gaston Phébus

Rive gauche



هكذا من الأصل

clin-d'œil

Restorail







chasse

Les riches heures de Gaston Phébus

GASTON PHEBUS, comte de Foix et vicomte de Béarn, fut de son temps un personnage politique. Froissart en parle dans ses chroniques. M. Tucoo-Chala, dans son *Gaston Fébus et la vicomté du Béarn* (1), étudie la vie mouvementée de ce personnage qui est plus connu de nos jours pour le *Livre de chasse* dont il est l'auteur.

Ecrit de 1387 à 1389, cet ouvrage devait faire l'objet, vers 1405, d'une copie exceptionnelle calligraphiée et enluminée par l'un des plus célèbres ateliers de l'Ecole de Paris, celui du Maître de Bedford, dépendant du duc du même nom, régent de France pour le compte du roi d'Angleterre.

On suppose que ce manuscrit fut offert à François Iᵉʳ. On le retrouve ensuite entre les mains de Bernard Clesius, évêque de Trente, qui en fait présent à l'archiduc Ferdinand d'Autriche. Il disparaît pour réapparaître en 1661, cette fois entre les mains de Louis XIV qui le transmet à un fils naturel, le comte de Toulouse. Il devient ensuite la propriété de la famille d'Orléans. Louis-Philippe l'abandonne en 1848 lors de la révolution. Il devient alors la propriété de la Bibliothèque nationale où il est répertorié sous le numéro 616. Par ailleurs, quatre-vingt-quatre manuscrits de ce livre sont connus.

Le voilà mis aujourd'hui à la portée du public, le Club du Livre en ayant réalisé une édition en fac-similé. Grâce à un procédé nouveau, il a pu être donné de l'original une exacte équivalence : recréation des matières employées, fraîcheur des teintes, subtilité des transparences, intensité des ors, nuances du dessin, et même imperfections.

Il faut dire que l'original, orné de quatre-vingt-sept miniatures, est certainement l'un des plus beaux manuscrits jamais réalisés. Au XVᵉ siècle, l'enluminure est en plein renouveau et se rapproche de plus en plus de la peinture de chevalet. Le dessin intervient encore avec vigueur dans certaines compositions, cernant des rinceaux de feuillage, détaillant les traits d'un visage, ciselant avec minutie les broderies d'une robe, mais le plus souvent l'artiste dessine et modèle au pinceau. Il utilise des dégradés savants, joue sur les effets de matière, fait saillir des reliefs. La palette restreinte du style gothique éclate en harmonies audacieuses où dominent l'orange, le carmin, le vert amande, et les paysages réalistes apparaissent souvent comme baignés dans une lumière dorée traversée par des personnages animés ou des animaux saisis dans leurs ébats avec un talent d'observation et un sens aigu de la nature peu courants à l'époque.

Cette très belle œuvre est bien fidèlement rendue par le fac-similé. Le texte, écrit dans un français riche et coloré, par le biais d'une activité essentielle au Moyen Age, la chasse, nous renseigne sur ce que furent les rapports de l'homme avec son environnement. Une immense forêt parcourue par des hardes de cerfs, des compagnies de sangliers, mais aussi par des lynx, des chats sauvages, des ours et surtout des bandes de loups, qui hantent les longs et froids hivers de l'Occident.

Gaston Phébus chasse, parce que cette occupation est dans la nature des choses, que certains animaux sont nécessaires à sa nourriture et que d'autres seraient dangereux si on les laissait proliférer. Il cite leur courage, leur ténacité, leurs ruses. Il s'étend sur leurs mœurs, leurs maladies, leur vieillesse et leur mort. Il traite longuement, d'autre part, des chiens, complément essentiel du chasseur.

L'ouvrage se présente en deux tomes : d'une part, le fac-similé du manuscrit dans sa reliure de cuir retourné, et son complément, un volume réunissant la « translation » en français moderne du texte, établie par MM. André et Robert Bossuat, et, enfin, un commentaire scientifique dû à deux conservateurs de la Bibliothèque nationale, MM. Marcel Thomas et François Avril. Par ailleurs, M. de Brissac compare la vénerie d'hier à celle d'aujourd'hui. — M. F.

★ Club du livre. Ed. Philippe Lebaud, 28, rue Fortuny, 75017 Paris. Deux volumes in-folio, 2 450 F.

(1) L'orthographe du nom du personnage est selon les commentateurs tantôt Phœbus, tantôt Phébus ou encore Fébus.

Plaisirs de la table

Pas de quatre

L'auberge de Ponthieu

Un grand immeuble moderne (pas bien beau) où un restaurateur s'est offert le luxe d'un affreux décor de fausse auberge, avec poutres apparentes « bid » et tables de bois sur lesquelles du skaï remplace les nappes à carreaux que l'on attendait : c'est l'*Aubergade* (38, rue de Ponthieu (8ᵉ), tél. 359-25-28). Des débuts, on l'imagine, difficiles. Alors le patron à fait appel à un jeune cuisinier, Patrick Bassement, qui fait ce qu'il peut.

Nul doute que, patron, il ferait très bien. La carte a ses originalités (cou d'oie aux haricots rouges, confit de canard, salade aux noix, feuilleté de ris de veau aux salsifis, soupe de saint Jacques, gratin de langouste aux poireaux, etc.). *Mais les prix sont* probibitifs (120 francs environ) et le service nul. Ce déséquilibre est dommage. A quoi sert gril et four au feu de bois dans la salle si la côte de bœuf est nerveuse et froide à l'intérieur ? Cela n'ôte rien du bon vouloir du chef que, peut-être, on devrait laisser mieux voler de ses propres ailes et de son zèle. Et puis toutes ces bouteilles, debout, dans la chaleur de la salle et le garçon qui *s'étonne lorsque l'on demande de* faire fraîchir le vin rouge !

Un point à la ligne

Non, n'exagérons pas, M. Speyer n'est pas Fernand Point. Mais c'est un bon cuisinier de recherches, quelquefois sophistiquées. Je lui avais reproché sa salle en sous-sol et surtout cette lumière qui nuit à la beauté des dames. D'autres lui reprocheront ses prix. Cette fois, pourtant, mon repas fut parfait, de la terrine de courgettes à celle du poisson, d'un foie de veau aux petits navets (excellemment cuits, ceux-ci) à un saumon frais à l'oseille le meilleur possible (si tant est que le saumon, frais ou non, puisse être autre chose que papier buvard !), pour terminer par de bons desserts. Et, chose à noter parce que rare, Speyer, ce soir-là, étant absent à cause d'une indisposition (qui j'espère n'est plus aujourd'hui que souvenir), la carte était raccourcie pour permettre à ses adjoints de bien servir le client, auprès duquel on s'en excusa. Combien de restaurateurs oublient d'en faire autant ! Je retournerai à cette *Ligne* avec laquelle on peut pêcher... par gourmandise (*La Ligne*, 30, rue Jean-Mermoz (8ᵉ), tél. 225-52-65).

Pour copie conforme

J'ai reçu du propriétaire du restaurant *Maurice* (29, Grand-Place, à Roubaix, tél. 70-70-38) une lettre aimable et la carte de la maison. Y est joint un petit dépliant : « *Notre chef de cuisine, après un tour de France des meilleures étapes culinaires, se propose de vous préparer les plats qui ont fait la réputation de ces grandes maisons : salade gourmande de Guérard, gigot en croûte de Baumanière, tripes Fernand Point, ronde des desserts des Troisgros.* »

Je l'écris comme je le pense : il y a surtout dans cet aveu de copies conformes un aveu d'impuissance. Mais, plus grave encore, ce ne sont pas les meilleurs plats de ses modèles qu'il a choisis ! De sorte qu'en trouvant, au menu de Maurice, un poussin au suc de muscat, une canette sauvage au vinaigre de cidre et de miel, des rougets à la nage au *basilic, du saumon cru aux deux* poivres et une soupe de homard aux petits légumes, je me demande s'il était bien utile d'aller chercher ailleurs !

Ouvert le dimanche

Le Relais Pyrénées (1, rue du Jourdain (20ᵉ), tél. 636-65-81), qui eut longtemps, parce que le patron était une « huile » de la profession, syndicalement parlant, une étoile au Michelin, a été repris il y a quelque cinq ans par M. Marty. L'étoile, aujourd'hui, est justifiée. Non point parce que le patron et chef fait partie de l'Académie culinaire (la carte le reflète quelque peu, hélas ! avec la darne de saumon qui, pour être frais, n'en est pas moins comme toute darne de saumon, de papier buvard, avec les inévitables pommes de terre — avec tout — et sans légumes originaux à la carte que des champignons — d'élevage — et « provençale » encore !, avec des soufflés de banalités — j'ai oublié de demander si le Rothschild était à l'eau de vie de Dantzig, comme il se doit, etc.), mais parce que Marty est un bon cuisinier, qu'il traite une marchandise exquise (je ne sais d'où vient sa côte de bœuf, mais elle est remarquable !), avec un foie gras savoureux, des poissons bien accommodés et une andouille froide de Morlaas en gelée de Jurançon qui vient de lui valoir le diplôme de l'A.A.A.A.A.

C'est donc là une bonne maison et, de plus, ouverte le dimanche (on me demande souvent des maisons ouvertes le dimanche et je reste coi). Raisons (au pluriel) de plus pour aller voir M. Marty et l'encourager à oublier les leçons classiques dépassées. Il le peut, car il sait et veut bien faire. Et, sur commande, origine oblige, vous trouverez ici garbure, ttoro et paëlla admirables !

LA REYNIÈRE.

GEORGE CHEZ PIERRE

The Pierre est un des premiers hôtels de New-York. Il fut ouvert en 1930 mais marche allègrement vers sa cinquantaine. Du 9 au 14 mai prochain, The Pierre reçoit le George (V).

M. André Sonier, P.-D. G. du *grand* hôtel parisien, va là-bas, avec deux cuisiniers et un sommelier présenter aux gourmets américains la cuisine de ce grand palace des Champs-Elysées. Au menu, un dîner du Club Lucullus, un dîner « April in Paris » et un dîner pour les gourmets yankees de la « Wine and Food Society ».

En souvenir d'un repas qu'il prit au George-V en 1957, où il écrivit « Maigret voyage », André Sonier (George) et Henri Manassero (Pierre) ont décidé que ce dernier repas serait un dîner Simenon, avec, au menu, le coq au vin de Mme Maigret. *Une recette chère au gourmand* romancier qui, dans sa retraite de Lausanne, recevra sûrement avec plaisir l'hommage du repas et les télégrammes de bonne amitié. — L. R.

MIETTES

● *Chez Balland, Philippe Couderc publie un « Argus des vins de France »*, qui doit devenir un monument (hélas ! fragile, car rien n'est plus fluctuant que le vieillissement d'un vin, le diagramme de ses qualités et, partant, son prix). Mais, tel quel et à ce jour, cet *Argus des vins de France* m'apparaît comme complet, rigoureux, précieux enfin à l'amateur comme au professionnel.

● *Allons bon ! Les Ecossais s'en mêlent* et nous « cultivent » un saumon parfaitement immangeable et d'élevage. On serait tenté, lorsque l'on connaît le saumon fumé d'Aberdeen, de s'écrier : « *Pas vous ou pas ça !* » Hélas ! On n'arrête pas le progrès, paraît-il. On peut, en tout cas, arrêter la main du cuisinier qui osera nous servir cet ersatz de salmonidé.

Pour reconnaître le faux saumon du vrai, c'est bien simple : la puissante nageoire caudale s'est atrophiée jusqu'à n'être plus qu'un embryon. Sera-t-on obligé de demander au restaurateur de voir l'animal entier avant d'en savourer une darne ?

● *La deuxième édition de « Vacances et week-ends à la ferme »* vient de paraître (Balland, éditeur). A remarquer que presque partout les petits déjeuners proposés comportent des œufs, ce qui on peut l'espérer amènera les Français à renoncer à ce sot déjeuner dit « continental » trop riche en glucose et en amidon et pas assez en protéines et en vitamines. A noter encore que partout où la ferme accepte de servir les repas principaux, ce sont des plats du folklore qui sont à l'honneur.

Les restaurants de vacances devraient bien en prendre de la graine ! Ainsi dans la Vienne, à Couhé-Vérac, je relève : chevreau ou lapin aux pousses d'ail, tourtière de viande et fromage de chèvre. A Saint-Jacques-des-Blats, dans le Cantal : tripoux, truffade, potée auvergnate. A La Rochelle enfin : mouclade, brioche vendéenne, poulet de ferme.

Mode

Bilan d'un printemps

DE la conception d'un style à sa destination finale qui est d'habiller la consommatrice, quelque dix-huit mois s'écoulent. En effet, la mode de printemps actuellement en vente dans les magasins a vu le jour au printemps de 1975, « inventée » qu'elle fut selon les données des « best-sellers » de l'année précédente et un adjuvant de nouveautés découlant des collections de couture, de l'actualité, des voyages et de la situation économique. Ces dominantes établies, les créateurs des fabricants de prêt-à-porter ont misé sur des vêtements non structurés et confortables, en coloris gais claquant comme des drapeaux.

Les premiers croquis griffonnés ont été suivis de patrons en papier, destinés à servir d'ébauches pour les toiles, qui donnent, elles, un aperçu plus éloquent de ce que sera le modèle terminé. Ce modèle, on va encore le retravailler, le modifier et le compléter de boutons, de détails de finition, voire de galons et autres passementeries.

Dans le même temps commence la chasse aux tissus et aux matières. La canicule de 1976 a remis à la mode le lin, délaissé depuis des années en raison de sa froissabilité. Les stylistes et les fabricants ont décidé de lui laisser ses « rides d'expression » en guise de relief, et on le retrouve aussi en mélanges avec du polyester, d'entretien minime. Pour les mêmes raisons, le coton est de toutes les collections en unis, en rayés, en imprimés à fleurs, semis serrés caractéristiques du Libertys ou rappelant par leur taille et leurs dispositions les cretonnes d'ameublement.

Le Salon du prêt-à-porter de printemps se tient dès octobre, quand les détaillants de France et d'ailleurs opèrent le premier tri entre quelque deux mille collections, dont certaines paraissent plus destinées aux photographes des revues féminines qu'au public. Les extrêmes s'effacent assez vite, quoique en cette période d'incertitude la mode « évasion » soit plus une façon de s'habiller qu'une silhouette bien définie.

Nous avions noté l'influence des souks marocains, les décolletés bateaux dénudant les épaules, les effets de corselets, les tuniques courtes, les shorts et les serouals, enfin, les jupes amples à volants. Depuis janvier, nous avons illustré ces divers thèmes à tous les niveaux de prix. Ces styles flous se distinguent surtout entre eux par la qualité des tissus, des finitions, des accessoires, avec les modèles élaborés en soie naturelle atteignant de 2 000 à 3 000 francs les trois pièces dans les boutiques des couturiers.




RODIER : best-seller d'entrée de saison, ce gilet à côte et deux poches en « kasha » laine et acrylique s'accompagne d'une jupe dans le même dessin, à choisir entre 22 coloris. (160 F et 185 F, Tricot Club, 83, rue de Passy ; centre commercial de Parly 2 et de la Part-Dieu à Lyon.)

(Croquis de MARCQ.)

Où les trouver ?

Les vestes et jupes en tricot et en jersey de laine et d'acrylique, ou de coton : à choisir en couleurs différentes pour plus de gaieté, notamment chez *Rodier*, *Tricosa*, *René Véron* ou *Timwear* (dans les stands des grands magasins, chez *Franck & Fils* et leurs dépositaires à travers la France).

Le blazer souple, avec la jupe froncée dépareillée : celui de *Jean-Claude de Luca* est typique, en fin lainage pied-de-poule sur une chemise de lin à plis piqués et une jupe de coton à carreaux bordeaux et blanc coulissée à la taille (748 F, 286 F et 274 F, du 34 au 44, chez *Victoire*, 12, place des Victoires ; *Mic Mac*, 13, rue de Tournon ; à Toulouse : *Perry*, 3, place Esquirol).

Le gilet seul qui rajeunit à moindres frais la jupe et le chemisier de l'année dernière : en coton fleuri Libertys chez *Cacharel* (du 38 au 44, 171 F dans les magasin de la marque), et le modèle en satin de coton noir à poches multiples du garçon de café (jusqu'au 52, 123 F à la *Samaritaine*).

Le pull géant à décolleté en V qui peut glisser sur une épaule : chez *Gudule* (du 36 au 42, 385 F, *Galerie du Pont-Neuf*), en bouclette chez *Daniel Hechter* (du 38 au 44, 179 F, 12, faubourg Saint-Honoré et rue de Rennes).

La jupe fleurie froncée à la taille sous une ceinture : en linon léger dans une coupe à pantalon chez *Gaston Jaunet* (209 F, 40, rue François-Ier) ; à ceinture corselet et fond rouge, noir ou marine chez *Gunda Cassee* (220 F, 13, rue des Canettes) ; chez *Christian Aujard* en cretonne d'ameublement (du 38 au 46, 495 F, à son stand des *Galeries Lafayette*).

Les sandales en cuir naturel à talons surbaissés chez *Roots* (175 F, 20, rue Saint-Sulpice, et Brummell-Sport au *Printemps*) ainsi que des sacs-gibecières à boucles de laiton en vache de qualité merveilleuse (550 F environ), avec du savon de selle et des brosses à soies naturelles pour les entretenir. Les bracelets en émail de toutes les couleurs chez *Michaela Frey* (50 F l'un, 42, rue du Dragon).

Les nu-pieds en cuir de couleur chez *Arche*, *Bally*, *Pinet-Magli*, *Xavier Danaud* et *Monoprix* (à partir de 50 F). *André* propose des ballerines en argent, accompagnées d'une pochette (35 F et 30 F). Les mocassins tout cuir et les sandales italiennes à petits prix chez *Nadège*, qui importe directement des classiques (jusqu'au 40, de 85 à 169 F, 25, rue Godot-de-Mauroy).

Les soldes en permanence : tous les tissus chez *Dreyfus*, au Marché Saint-Pierre. (Le mensuel *Guide du savoir acheter* regroupe les adresses des magasins spécialisés).

Les grands parapluies à fleurs chez *Neyrat-Autun*, où des modèles gais et généreusement bombés sont en coton imprimé de larges bordures de fleurs, de fruits et de feuillage (170 F et 190 F dans les grands magasins et chez les dépositaires de la marque à travers la France).

NATHALIE MONT-SERVAN.

LE VÊTEMENT ÉPINGLÉ

« MUSEE ethnographique. An 1977. Objets vestimentaires. Caractéristiques : usuels. Ces notices explicatives accompagnent quelques vêtements — un short, une paire de bretelles américaines, une chemise de coton, une salopette d'enfant — exposés avec humour, chacun dans un cadre aux moulures dorées. Cette vitrine insolite figure dans le parcours de l'exposition intitulée « Le vêtement épinglé ». Elle est présentée par le Centre de création industrielle au premier étage du Centre Georges-Pompidou jusqu'au 8 mai.

Le public est convié ici à prendre du recul par rapport au vêtement, l'un des éléments de notre environnement quotidien et de notre mode de vie. A partir d'objets exposés, de photographies et de phrases-clés (« le vêtement devient média » ou « être nu, quand l'est-on vraiment ? »), le C.C.I. pratique une autopsie de la mode, souvent sous-estimée par ceux qui occultent les phénomènes de sociétés. Car le vêtement contribue à libérer ou, à l'inverse, à asservir selon l'ordre social existant ; il peut souligner tel conformisme ou devenir parfois même contestation. Esthétique, il s'apparente au désir et devient « pulsion de mode ». Les temps l'ont façonné et il est, lui aussi, un produit.

Toutefois, le registre du discours que nous tient ici le C.C.I. n'est pas grave : tout est dit légèrement et les photographies suggèrent. Le public est invité à participer à un jeu-test imaginé par les élèves des Arts décoratifs sur le thème : « Pourquoi je m'habille comme ça et pas autrement ». Il suffit de mettre une croix devant sa principale motivation : parce que je suis Beau-Séduisant — Comme il faut-Différent — A mon aise-Pratique. Et un ordinateur exécute, à la demande, en fonction de la taille et du goût du visiteur, un patron dont il lui fait cadeau. A deux pas de là, un atelier est à la disposition des enfants qui ont envie de concevoir des déguisements avec de beaux matériaux.

Le C.C.I. a choisi d'observer le vêtement en tant que produit de création industrielle dans la vie quotidienne ; de la conception à la vitrine, de la mise en pièces au prêt-à-porter on va le suivre. Enfin, pour compléter la démonstration, des créateurs du prêt-à-porter viennent chaque après-midi, vers 15 h. 30, montrer leurs modèles et raconter comment et pourquoi ils les créent et les fabriquent à un public convié à dialoguer avec eux.

Pour ceux qui souhaiteraient encore approfondir le sujet au sortir de l'exposition, la lecture du n° 3 de la revue « Traverses » (1), consacré à la mode, et du livre de Roland Barthes « le Système de la mode » (2) est à conseiller vivement.

EVELITA MOOD.

(1) Editions de Minuit.
(2) Seuil.

EN VITRINE

● *Avec « Babe », Fabergé se met en campagne* pour s'implanter sur le marché français de la parfumerie féminine. Cette nouveauté s'adresse à la jeune femme active et féminine, personnifiée par la belle Margaux Hemingway, petite-fille de l'auteur de *Pour qui sonne le glas*. Une eau de toilette aux notes de tête un rien citronnées, que viennent réchauffer le santal de Mysore et le patchouli musqué.

● *Après une crème hydratante*, puis une autre au collagène, *Lancôme* sort « Progrès », préparation à l'oxygène, dont les principes actifs biologiques permettraient une meilleure aération de la peau. C'est, en quelque sorte, une crème « marche à pied », à appliquer matin ou soir, et qui convient à toutes les peaux.

En vente chez les dépositaires de la marque, à 85 F le pot de 60 ml et 52 F le tube.

● *Du nouveau dans les kiosques.* — *Comment*, le dernier mensuel affiché dans les kiosques, s'adresse à la femme de trente ans, dans un style direct, rapide, bien informé. Sa rédactrice en chef, Valérie Marcillou, a fait ses classes à *Parents*. La nouvelle revue s'attache à étudier les causes et les effets des problèmes actuels, avec une optique plus proche des hebdomadaires d'information générale que des revues spécialisées.

Sur le plan de la mode, *Comment* recherche des vêtements agréables à porter et bien diffusés à travers la France, tandis que la rubrique de beauté offre des « trucs » naturels et les derniers produits, sans oublier les aliments « bonne mine ».

★ Prix du numéro : 6 francs.

Maison

PLACE

EN collections de poche ou en éditions plus recherchées, les livres deviennent rapidement des hôtes encombrants si on ne leur prévoit pas un logement. Des simples rayonnages aux vraies bibliothèques, le rangement des volumes trouve toujours une solution adaptée aux besoins et au budget de chacun. Voici une sélection de nouveaux meubles conçus pour aligner ses lectures.

Les étagères et casiers peuvent, en se superposant et se juxtaposant, tapisser tout ou partie d'un mur ou encadrer une cheminée. En stratifié blanc, un meuble monté sur socle est pourvu de six tablettes ; il mesure 1,95 m de haut, 0,75 m de large et 25 cm de profondeur (*Habitat*, 360 F). Dans ce magasin, des casiers carrés en sapin naturel verni ont 50 cm de côté et 25 cm de profondeur ; l'intérieur est partagé en quatre cases par deux croisillons, dont un amovible (125 F).

En pin lamellé collé, d'aspect lisse et soyeux, des modules carrés mesurent 60 cm de côté et 30 cm de profondeur ; leurs chants arrondis quadrillent agréablement l'ensemble de la bibliothèque. Ces casiers s'équipent de tablettes horizontales ou verticales (permettant de ranger des livres de divers formats) et peuvent se fermer par des portes pleines. Le module vide vaut 439 F monté, ou 376 F si on le monte soi-même. (*Mobilier international*.)

Jean-Michel Cardel a créé un système de rayonnage dont on peut composer à volonté le volume : il se monte comme un jeu de construction, à partir de colonnes en hêtre laqué noir sculptées façon bambou (cinq dimensions, de 14 à 51 cm) et de tablettes de diverses longueurs et deux profondeurs. Une bibliothèque de 2,30 m de large et 1,80 m de haut revient ainsi à 4 000 F environ (« Mikado », chez *Roche-Bobois* et au *B.H.V.*).

Une autre bibliothèque, vendue en « kit », se réalise avec des plaques de verre sécurisé, clair ou bronze, à emboiter dans des sphères de jonction en plastique chromé, à douze encoches. Un maillet de caoutchouc permet d'effectuer le montage des alvéoles de divers volumes. (*Kit-Corona*, 1 000 F environ le m2 en verre clair.)

Les meubles-bibliothèques

Les éléments modulaires, à juxtaposer, permettent de composer une bibliothèque de style contemporain. Plusieurs de ces nouveaux meubles sont à structure métallique. Le programme « Delta », de *Griffon*, comprend des colonnes-échelles en acier inoxydable de 2,17 m de haut et 42 cm de profondeur et des tablettes en glace.

TRUCS

● *Pour protéger sa porte d'une intrusion malfaisante*, une serrure à barillet magnétique apparaît sur le marché français. L'originalité de sa clé est d'être incopiable : plate et lisse, elle fonctionne par un système d'aimants commandant un mécanisme à pistons magnétiques contenu dans le barillet. Pour l'instant cette serrure est vendue incluse dans un système de fermeture de sûreté.

★ Anker, à partir de 400 F, au B.H.V.

● *Un nouveau balai pour tapis et moquette*, conçu pour nettoyer en profondeur là où l'aspirateur est difficile à passer (escalier, bords de plinthe) ou pour ramasser des débris de verre, cailloux, etc. Il est également utile pour l'entretien des carpettes en sisal ou coco. Ses longs poils en polypropylène ne s'affaissent pas et son manche en duralumin est très léger.

★ Eléphant, 25 F environ, grands magasins et drogueries.

CINQ JOURNÉES DU « RARE »

Près d'une centaine d'antiquaires et de galeries d'art sont installés, rive gauche, dans un quadrilatère délimité par le quai Voltaire, les rues des Saints-Pères, de l'Université et du Bac, et englobant les rues de Verneuil, Lille et Beaune. Groupés en association, ces spécialistes des arts du passé organisent, du 21 au 25 avril, une exposition intitulée « Les cinq jours de l'objet extraordinaire ».

Chacun des antiquaires de ce Carré-rive-gauche a ainsi choisi un objet, soit récemment acquis soit tiré de sa collection personnelle, qui lui a paru digne d'intérêt par sa beauté, sa rareté ou son caractère insolite. Parmi cette centaine de pièces, toutes présentées en vitrine sur fond de velours identique et avec texte explicatif, figurent une petite bibliothèque en bois d'olivier d'époque Louis XV (Wanecq), un cabinet italien du dix-septième siècle (A la patine du temps), une Vierge à l'enfant souabe, du milieu du quinzième, dans sa polychromie d'origine (Jacqueline Boccador), une pendule « tête de poupée » d'époque Louis XIV (Muné), un vase pot-pourri du dix-huitième siècle couvert en pâte tendre de Vincennes, à décor polychrome et or (Vandermeersch).

Toutes les époques et toutes les spécialités, du mobilier aux opalines et des tableaux aux tapis, sont représentées à ce musée « dans la rue » qui anime un vieux quartier de Paris parmi les plus vivants. — J. A.

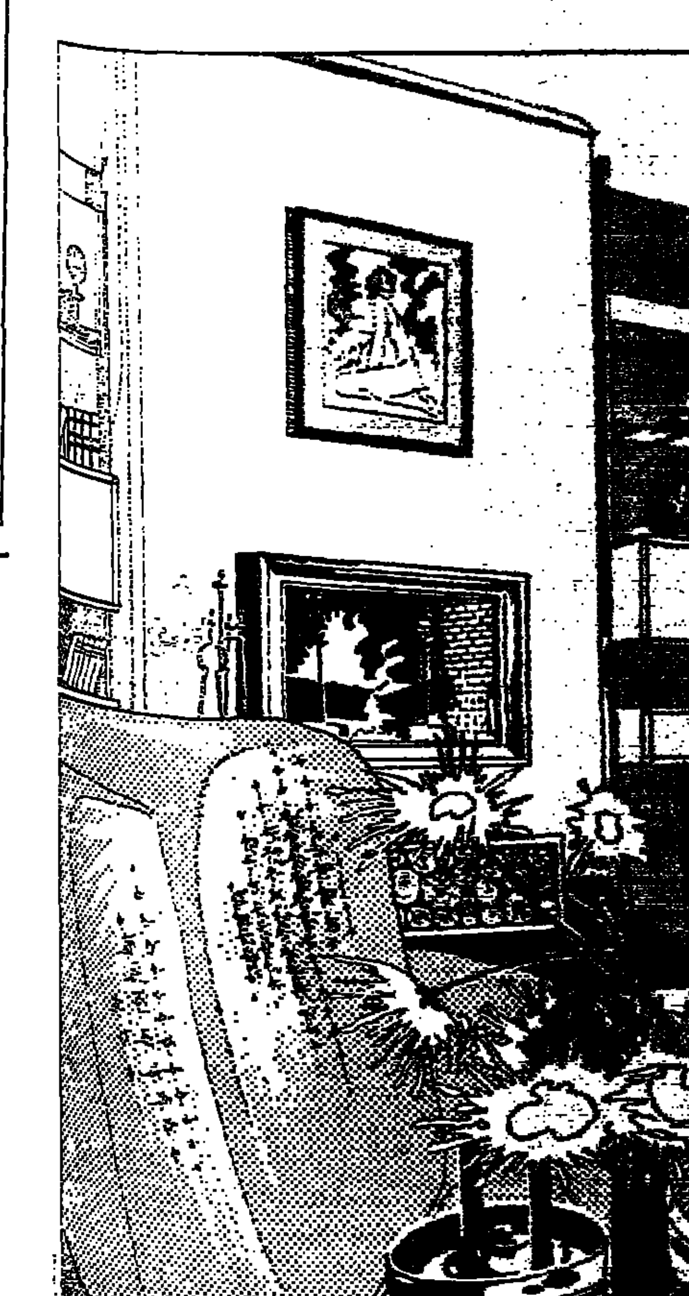
★ Du 21 au 25 avril inclus, de 11 h. à 22 h. sans interruption, y compris le dimanche.

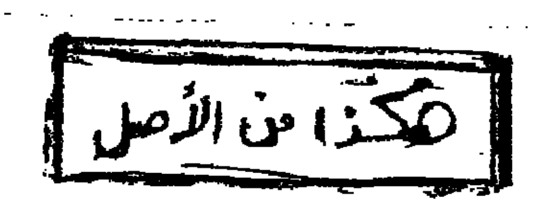
DES LOISIRS

LIVRES

LE MONDE ET L'HISTOIRE EN DIAPOSITIVES

Découvr





هكذا من الأصل

AUX LIVRES

claire. On peut composer des éléments droits, un élément d'angle (avec tablettes en quart de cercle) et un retour d'angle. La double colonne coûte 1 565 F environ *et* la tablette de 69 × 42 cm, 129 F.

La nouvelle boutique *Ultra* présente des éléments dont les montants, en métal chromé ou doré, sont réglables par vérins du sol au plafond. Des supports à bagues permettent d'y fixer à la hauteur voulue des dalles de verre fumé. Une bibliothèque de 1,74 m de large, faite de trois montants et dix tablettes, vaut 3 930 F en chromé et 4 840 F en doré.

Chez *Actuality*, les colonnes allant du sol au plafond sont en *aluminium naturel mat ou anodisé* champagne ; elles supportent des tablettes en glace claire de 2 cm d'épaisseur et des blocs en bois laqué noir ou brun (vitrine, bar, commode, bahut). Des étagères en bois laqué peuvent garnir un angle, en arrondi. Une bibliothèque droite de 2,86 m de large, soit trois colonnes équipées de douze tablettes de glace, revient à 5 950 F environ. Dans cette boutique, un meuble luxueusement revêtu de peau de chèvre ton ivoire comporte une bibliothèque à portes vitrées surmontant un bahut à deux portes pleines.

Henri Béchard propose, lui, un module de bibliothèque à juxtaposer, de 2,20 m de haut et 0,90 m de large, dont la base est fermée par deux portes en loupe d'orme ; l'élément supérieur, garni de tablettes, est en lamifié noir, avec encadrement chromé ou doré (4 000 F). Une table-bureau coordonnée à son plateau en loupe d'orme et son piètement en lami*flé noir.*

L'éclairage d'une bibliothèque, pour mettre les livres en valeur, est aussi un problème délicat à résoudre. *Electrorama* vient d'organiser une exposition consacrée à l'éclairage et à l'aménagement de bibliothèques collectives. Pour les particuliers, ce spécialiste de la lumière préconise de minirampes lumineuses en basse tension à fixer le long des étagères. Des rails tubulaires peuvent servir de structure verticale porteuse pour installer des rayonnages ; *leur équipement* électrique intérieur permet d'alimenter plusieurs spots et des diffuseurs de son.

JANY AUJAME.

★ Habitat, 17, rue de l'Arrivée (14e) et 35, avenue Wagram (17e), Paris.
★ Mobilier international, 166, faubourg Saint-Honoré, Paris (8e).
★ Roche-Bobois, 197, boulevard Saint-Germain, Paris (7e).
★ Kit-Corona, Z.I. de Fosses-Saint-Witz, 95470, Survilliers.
★ Griffon, 27, avenue Rapp (7e) et 93, boulevard Haussmann (8e), Paris.
★ Ultra, 222, boulevard Saint-Germain, Paris (7e).
★ Actuality, 177, boulevard Saint-Germain, Paris (7e).
★ Henri Béchard, 17, rue du Cherche-Midi, Paris (6e).
★ Electrorama, 11, boulevard Saint-Germain, Paris (5e).

Photo-Cinéma

Les couleurs de chez Fuji

FUJI, le plus grand fabricant de surfaces sensibles après Kodak et Agfa-Gevaert, vient de mettre sur les marchés japonais et américain (en attendant de le faire bientôt sur le marché français) deux nouveaux films en couleurs pour le cinéma d'amateur, les Fujichrome R 25 (sensibilité : 25 ASA) et RT 200 (200 ASA), comportant une piste magnétique pour le son. Ces émulsions sont conditionnées dans le chargeur simple 8, propre à la marque, et qui est différent et concurrent du chargeur super-8 Kodak (1). Des caméras différentes sont donc nécessaires pour filmer en simple 8, alors que, la pellicule et le format de l'image étant les mêmes qu'en super-8, la projection peut se faire sur les mêmes appareils.

Les nouvelles pellicules R 25 et RT 200, quoique possédant une bande magnétique marginale, sont conditionnées dans le chargeur muet, aux dimensions plus réduites que le chargeur simple 8 sonore; de ce fait, il ne comporte aucun espace pour permettre à la tête d'enregistrement des caméras sonores de venir s'appliquer contre la piste. Ainsi, ces émulsions ne permettent pas de filmer en son direct et autorisent seulement la post-sonorisation sur un projecteur enregistreur-lecteur. Cette opération peut être réalisée dès le retour du film du laboratoire de traitement. De plus, au moment du montage, les nouveaux films peuvent être mélangés à des films enregistrés à la prise de vue avec une caméra sonore et de la pellicule à piste magnétique en chargeur spécial (système Fujicasound). Ainsi, un amateur pourra fort bien filmer avec le son lorsque celui-ci sera intéressant et de bonne qualité, et utiliser la pellicule pistée en chargeur muet pour filmer sans son lorsque celui-ci sera sans intérêt ou mauvais. Au montage, il mélangera ensuite les deux sortes de films et complétera la bande en post-sonorisation.

Avec les films pistés en chargeur muet, Fuji achève pratiquement de mettre en place son système de cinéma sonore d'amateur. Celui-ci fut lancé, il y a près d'un an, avec les cassettes sonores et les caméras à tête d'enregistrement incorporée les plus simples et les moins coûteuses (Fujica AMX 100 et ZMX 300, coûtant respectivement 1 500 et 2 000 F). Il y a quelques semaines, cette gamme a été complétée de modèles perfectionnés (ZXM 500 et ZM 800).

« Simple » contre « super »

Actuellement, le système Fuji *simple 8 représente* un *véritable* système très complet de cinéma d'amateur. Il comprend les émulsions en couleurs R 25 et RT 200 disponibles dans trois sortes de chargeurs (muets avec film non pisté, muets avec films pisté et sonore avec film pisté), un large éventail de caméras muettes (douze modèles dont le premier coûte 350 F) et une gamme sonore comportant les quatre modèles mentionnés plus haut. En France, les films Fuji sont développés dans un laboratoire moderne situé à *Bois-d'Arcy. Ainsi s'affirme* un procédé original de cinéma d'amateur qui occupe une place non négligeable à l'échelle mondiale, malgré l'écrasante puissance de Kodak, qui a imposé le super 8 à tous les autres fabricants. Fuji fournit près de 75 % de la consommation intérieure japonaise en pellicules couleurs et exporte dans cent vingt pays. Ce succès dans le domaine du cinéma tient au dynamisme de la firme japonaise et aux caractéristiques du système simple 8, qui, sur plusieurs points, est plus rationnel et plus précis que le super-8.

Le simple 8 est né en même temps que le super 8, en 1965. Les deux films et leurs images, nous l'avons indiqué, possèdent les mêmes cotes et peuvent être projetés sur les mêmes appareils. Seuls les chargeurs sont différents. Celui du super-8 comporte deux bobines (débitrice et réceptrice) joue contre joue sur un même axe. Le défilement du film est donc légèrement oblique pour assurer le passage d'une joue à l'autre. Cette conception rend difficile un rebobinage de la pellicule en vue de réaliser une surimpression ou certains trucages. De plus, l'émulsion défile derrière une *fenêtre* du chargeur, et y est maintenue par un guide léger, en matière plastique. Malgré les progrès accomplis dans la fabrication de ce chargeur, il n'est pas impossible que le positionnement de l'émulsion sur le plan de formation de l'image ne soit pas rigoureux. C'est une cause possible de perte de netteté.

Ces inconvénients n'existent pas avec le chargeur Fuji : les deux bobines dans le chargeur sont juxtaposées et un espace vide, derrière la pellicule, à l'endroit où elle passe d'une bobine à l'autre, permet la mise en place d'un presseur situé dans la caméra ; celui-ci vient plaquer l'émulsion contre le couloir de défilement du film, également propre à l'appareil de prise de vues. Si la caméra est bien faite, ce système classique est précis et permet de maintenir l'émulsion dans le plan de l'image sans que des fluctuations dans la fabrication du chargeur puissent avoir une incidence sur la netteté des images. D'autre part, le chargeur autorise le rebobinage et ainsi tous les trucages qui font appel à un double passage de la pellicule derrière la fenêtre d'exposition.

Choix limité

Une autre différence apparaît dans le support du film : la pellicule Fuji est en polyester et non en triacétate de cellulose comme la plupart des films d'amateurs. Le polyester a ses avantages et ses inconvénients. Il est plus résistant et plus stable que le triacétate. Il est également plus fin et plus souple, ce qui favorise une bonne reproduction sonore en raison d'un meilleur contact de la piste avec la tête magnétique. Par contre, le polyester ne peut pas être collé : il faut donc assembler les films à l'aide d'un adhésif. Mais les adhésifs vieillissent (perte du pouvoir collant par desséchage), ou tendent à se ramollir à la chaleur, et les collures ainsi opérées peuvent créer de mauvaises surprises (le fabricant assure que ce problème n'existe plus).

Le plus gros handicap du simple-8 réside dans l'obligation *d'employer le film Fuji* Fujichrome. Non que celui-ci soit mauvais, mais parce que le choix se trouve limité à un type d'émulsion qui s'apparente à l'Ektachrome ou à l'Agfachrome, et qui est, par conséquent, très différent du Kodachrome (détails moins fins).

En définitive, donc, le choix entre le système Fuji et celui de Kodak ne doit pas se faire par comparaison entre les appareils : les caméras Fuji sont aussi variées que les caméras super-8, et d'une fabrication remarquablement soignée. Il doit se faire sur le film, après projection d'un Fujichrome R 25 pour s'assurer si l'on aime ou non les couleurs Fuji.

ROGER BELLONE.

(1) L'appellation « simple-8 » a été donnée par Fuji à son procédé pour le distinguer du 8 mm classique (toujours disponible pour les anciennes caméras), appelé souvent « double 8 » parce qu'il est constitué d'une pellicule de 16 mm sur laquelle on expose deux bandes de 8 mm, et qui est scindée longitudinalement par le laboratoire de traitement pour aboutir au film 8 mm.

Le simple-8 est directement fabriqué en 8 mm de large. Il en est de même du super-8 Kodak, dont la désignation le distingue également du 8 mm classique. Le mot « super » indique ici que, sur une pellicule de même largeur, 8 mm, l'image obtenue est plus grande.



Hippisme

QUAND LONGCHAMP RONRONNE

LONGCHAMP aurait-il déjà épuisé une partie de ses attraits, alors que son calendrier célèbre tout juste le printemps, avec le prix des Marronniers, qui, naguère, saluait l'éclosion des premières feuilles au pesage de papa ?

Les bruits de galopade ne s'élèvent pas au-dessus d'un certain ronronnement. Une course s'étant disputée entre un « Mathet », un « Boutin », un « Alec Head » et un « Penna », reparaissent en piste un autre « Boutin », un autre « Alec Head », un « Mathet » et un « Penna ». Et quand ceux-là en ont terminé, qui le programme nous annonce-t-il ? Un troisième « Penna », un troisième « Boutin », un « Mathet » et un « Alec Head » (à moins qu'il ne s'agisse, cette fois, d'un « Datessen », mais chacun, sauf les dirigeants de la Société d'encouragement, sait bien que c'est la même chose).

Les courses de plat souffrent d'une excessive concentration. Selon un phénomène qu'on observe dans beaucoup de domaines, un écart injustifié se creuse d'année en année entre quelques chefs de file et leurs suivants. Dix longueurs les séparent alors qu'une objective appréciation des mérites les placerait à deux livres les uns des autres. Le bon entraîneur n'a plus que vingt chevaux.

Celui qui est un tout petit peu plus que bon en a cent ou davantage : exactement trois cents dans le cas de Mathet, qu'a rejoint, l'automne passé, la cavalerie Rothschild ; préalablement près de cent cinquante chez Penna ; cent cinquante également entre Alec Head et la filiale Datessen ; quelque cent vingt chez Boutin.

Pour le propriétaire qui y cède, la concentration a des avantages. Un plus grand nombre de chevaux permet d'avoir à l'entraînement des « lignes » plus précises, de situer exactement la valeur de chaque sujet et, par conséquent, de ne l'engager qu'à bon escient. Surtout, *faisant désormais équipe* avec leurs anciens adversaires, les chevaux n'ont plus à les affronter : l'entraîneur choisit pour chacun une voie qui ne risque pas de croiser celles des autres. Ainsi ne voit-on plus, par exemple, un « Rothschild » affronter un « Aga Khan » et un « Hunt » (sauf si celui-ci est entraîné par Zilber).

A un nez près...

Pour le public — et pour la recette, — les inconvénients sont évidents. Le nombre des partants diminue : six dans deux des cinq courses importantes, dimanche passé ; sept dans deux autres. Un même entraîneur faisant toujours appel au même jockey pour lui demander, souvent, d'appliquer la même tactique, on a, quatre ou cinq fois par réunion, les mêmes courses, avec les mêmes hommes, sous les mêmes casaques. Bref, le ronron.

Il est difficile de le rompre. Dans certains pays, l'effectif de chaque entraîneur ne peut dépasser un *certain chiffre*. On imagine mal une semblable restriction dans l'extrême (et souvent excessif) libéralisme de nos courses. Le ronron, donc, s'installe.

Dimanche passé, il désigne d'abord, dans le prix des Marronniers, *Midshipman* (Alec Head), devant *Curragh* (Mathet) et *Montorselli* (Boutin). Une demi-heure plus tard, il élève un peu le ton avec *Lightning* (Mathet), devant *Never-Vary* (Boutin) et *Borodine* (Head).

Lightning avait déjà fait une excellente impression lors de son unique sortie (victorieuse) à deux ans. Il pourrait être, avec *Crystal-Palace*, également bon gagnant l'autre dimanche, le véritable chef de file 1977 de la casaque Rothschild. Car *Général*, qui en portait tous les espoirs, nous paraît quelque peu décevant dans le prix de Guiche.

Un vrai champion

Il ne peut faire mieux que troisième, derrière *Président* et *Mad-Captain*. Il faut préciser à sa décharge que ceux-ci sont peut-être meilleurs qu'on ne le pense. Voilà deux semaines, ils avaient été classés ex æquo dans le prix de Ferrières. Les voici à nouveau ensemble, à un nez près (au profit de *Président*) : au moins, ils répètent leurs courses, ce qui est le premier signe de la qualité. *Président* appartient à une association de propriétaires, comme la Société d'encouragement en admet depuis un an : *Inter-Horse*. Le nom ne cache pas (puisque chacun des associés doit être connu) celui notamment du couturier Ted Lapidus, qui est l'un des trois participants.

Pour beaucoup, la révélation de la semaine est *Caruchite*, gagnant du prix Daru. Nous sommes tentés d'applaudir également, par sympathie, sinon pour ses couleurs actuelles du moins pour celles de sa famille : c'est un élève de Walter Haefner, le plus passionné et le plus délicieux des compagnons. Mais ses trois longueurs de supériorité sur *Balsamo*, même suivies de trois autres sur *Casaque*, ne nous paraissent pas justifier encore une admiration sans réserves.

Considération également mesurée pour *Dekeleia*, gagnante du prix Vanteaux devant cinq pouliches groupées en moins d'une longueur : quand six concurrentes se suivent d'aussi près, c'est qu'aucune n'est véritablement bonne ; *a fortiori* quand, derrière ces six-là, s'en trouvent encore quatre en trois longueurs, comme c'est le cas.

En fait, nous n'avons encore vu ce printemps, nous semble-t-il, qu'un vrai champion : *Blushing-Groom*. Il sera d'ailleurs à nouveau en piste dimanche, pour la Poule d'Essai. Un tonnerre de cymbales au-dessus du ronron.

Au fond de l'orchestre, nous avons cru distinguer aussi deux prochains grands solistes : *Danseuse-Etoile* et *Rex-Magna*. Pour le reste, il ne nous semble pas que Longchamp se soit élevé au-dessus du niveau de la musiquette.

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

échecs N° 706

DOMINATION

(Los Angeles, 1977)
Blancs : BALACHOV
Noirs : BIYASAS
Partie espagnole

1. é4	é5	27. Dd2 (p)	Tf-é8
2. Cf3	Cç6	28. Tç7	Cg-h6
3. Fb5	a6	29. Dé3	Rg7
4. Fa4	Cf6	30. Db6	T×ç7
5. 0-0	Fé7	31. T×ç7	Fç8
6. Té1	d6 (a)	32. Dé3	Rf8 (q)
7. ç3 (b)	0-0 (ç)	33. Dç1 !	Dd8 (r)
8. h3 (d)	Fd7	34. a4	Cg8 (s)
9. d4	Té8	35. b5	a×b5
10. Cb-d2	Ff8	36. a×b5	Cf6
11. a3 ! (é)	g6	37. h4 ! (t)	Cd7
12. Fç2	Fh6 (f)	38. h5	Rg7
13. Cf1	F×ç1	39. b6 !!	Cç5 (u)
14. T×ç1	Rg7 (g)	40. T×f7+ !! (v)	R×f7
15. Cg3	Cg8 (h)	41. Dh6	Tg8
16. b4 ! (i)	Dé7	42. D×h7+	Rf8
17. Fb3	Tf8 (j)	43. Dh6+	Tg7
18. ç4 (k)	Ta-é8 (l)	44. Dh8+	Tg8
19. d5 !	Cd8	45. Dh6+	Tg7
20. ç5 !	f5	46. h×g6	C×é4
21. ç×d6	ç×d6	47. C×é4	Rg8 (w)
22. é×f5	F×f5 (m)	48. Cf-g5	abandon (x)
23. Té3 ! (n)	Df6		
24. Fç2 ! (o)	Rh8		
25. Fé4	Té7		
26. Té-ç3 !	Cf7		

NOTES

a) Repoussant la suite usuelle 6..., b5, les Noirs entrent dans la « défense Steinitz différée » avec un peu de retard (par rapport à la forme 3..., a6 ; 4. Fa4, d6).

b) Une autre idée est 7. F×ç6+, b×ç6 ; 8. d4, Cd7 ; 9. Ca3, 0-0 ; 10. Cç4, Ff6 comme dans les parties Smejkal - Ivkov (Prague, 1970) et Keres - Ivkov (match U.R.S.S. - Reste du monde, 1970).

c) 7..., Fg4 est possible : 8. d3, 0-0 ; 9. Cb-d2, Té8 ; 10. h3, Fd7 (Parma - Spassky, Moscou, 1971) ou 8. h3, Fh5 ; 9. F×ç6+ !, b×ç6 ; 10. d4, é×d4 ; 11. ç×d4, 0-0 ; 12. Cb-d2, Té8 ; 13. Dç2 !

d) 8. d4 peut être joué sans le coup préventif (8. h3) ; si 8..., b5 ; 9. Fç2 !, Fg4 ; 10. d5, Ca5 ; 11. Cb-d2. Dans la belle partie Geller - Keres (1973) les Blancs prirent l'avantage après 8. d4, Cd7 ; 9. Fé3 !, Ff6 ; 10. Cb-d2, Té8 ; 11. d5 !, Cé7 ; 12. b4, g6 ; 13. ç4, ç6 ; 14. Tç1, Fg7 ; 15. ç5 !, d×ç5 ; 16. b×ç5, ç×d5 ; 17. é×d5, C×d5 ; 18. Fg5, Cé7 ; 19. Cé4, h6 ; 20. Cd6 !, h×g5 ; 21. C×f7 !

e) Un bon coup qui prépare tranquillement le retour du F-R sur ç2 et l'avance du pion b.

f) Une idée nouvelle mais curieuse. On comprend mal que les Noirs veuillent échanger leur F-R, ce qui entraînera sans aucun doute l'affaiblissement de leurs cases noires.

g) La manœuvre Ch5-f4 était à considérer.

h) Le passage du C sur h5 étant désormais impossible, les Noirs consolident leurs cases affaiblies.

i) Gagnant de l'espace sur l'aile - D.

j) Le seul contre-jeu des Noirs semble résider dans l'avance f7-f5.

k) 18. d5 est peut-être plus précis.

l) 18..., é×d4 ; 19. C×d4, Df6 allégeait la position des Noirs.

m) C'est ici qu'on voit clairement les conséquences positionnelles du traitement passif des Noirs. En effet, la reprise élastique 22..., g×f5 paraît périlleuse à cause de 23. Tç7 ! Si 23..., f4 ; 24. Ch5+, Rh8 ; 25. T×é5 !, d×é5 ; 26. d6 ! avec gain de la D.

n) 23. Cd4 serait précipité à cause de 23..., F×h3 ; 25. g×h3, Df7 ! Les Blancs protègent la troisième traverse tout en lorgnant la colonne ç.

o) Gagnant la forte case é4.

p) La domination des Blancs commence à être pesante.

q) 32..., Cf5 perdrait à cause de 33. F×f5, g×f5 ? ; 34. Ch5+.

r) Recul nécessaire pour défendre le Fç8.

s) Les Noirs sont pratiquement en zugzwang.

t) Entrant dans la phase ultime.

u) Que faire ? Si 39..., Té7 ; 40. T×ç8 ; si 39..., Tf8 ; 40. h×g6, h×g6 ; 41. Db1 ; si 39..., C×b6, soit la combinaison du texte, soit 40. h×g6, h×g6 ; 41. F×g6, R×g6 ; 42. Db1+. Ou encore 39..., Tf8 ; 40. Db1, Df6 ; 41. h×g6 ; h×g6 ; 42. Ff5 !

v) Supprimant le seul défenseur du R.

w) Si 47..., Ff5 ; 48. Dh8+, Tg8 ; 49. g7+, Rf7 (ou 49..., Ré7 ; 50. Dh4+) ; 50. Dh5+, Fg6 ; 51. Cf-g5+, R×g7 ; 52. Cé6+, Rf7 ; 53. Df3+.

x) Car si 48..., Ff5 ; 49. Cf7 et si 48..., Dé7 ; 49. Cf7, etc.

CLAUDE LEMOINE.

Le tournoi des prétendants

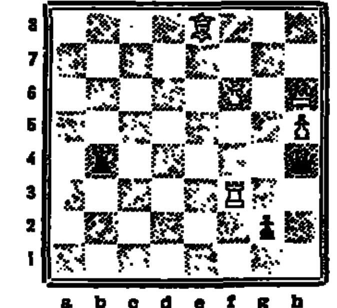
BORIS SPASSKI QUALIFIÉ POUR LES DEMI-FINALES

On connaît désormais le dernier qualifié pour les demi-finales du tournoi des prétendants au titre mondial. En effet, après avoir remporté la quinzième partie de sa rencontre avec le grand maître tchèque Vlastimil Hort et annulé la seizième, l'ancien champion du monde soviétique Boris Spasski l'emporte par 8,5 à 7,5 points. On sait que ce match avait été interrompu en raison d'une intervention chirurgicale subie par Spasski, le 3 avril dernier.

Les demi-finales opposeront Spasski au Hongrois Portisch et le dissident soviétique Kortchnoï au Soviétique Polugajevski.

En ce moment se déroulent à Moscou les championnats d'Europe par équipes et, sur le premier échiquier de l'équipe soviétique — largement favorite, — le champion du monde, Anatole Karpov, accumule les victoires. Il ne lui a fallu que vingt-trois coups pour venir à bout de Portisch !

ÉTUDE
IAKIMTCHIK
(1975)



BLANCS (5) : Rh6, Tf3, Fé8, Pf6 et h5.

NOIRS (3) : Rh4, Tb4, Pg2.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 705
S. SACHAROV, « 64 », 1977.

(Blancs : Rh1, Cb6, Pa5, é3, f6, f7, h6. Noirs : Rf2, Tf8, Pé6.)

1. h7 !, Th8 ; 2. f8=C !, T×f8 ; 3. f7, Th8 ; 4. f8=C !, T×f8 ; 5. Cd7, Th8 ; 6. Cf6, R×é3 ; 7. a6, Rf4 ; 8. a7, Ré5 ; 9. a8=D !, T×a8 ; 10. Cg8 ! suivi de 11. h8=D.

Ou bien 8..., Rg5 ; 9. Cd7 !, Rg6 ; 10. Rg2, Ta8 ; 11. h8=D !, T×h8 ; 12. Cb8 suivi de 13. a8=D.

Superbe.

scrabble N° 7

Passeport pour Monaco

Si les flambeurs n'ont droit de cité chez les scrabbleurs que depuis 1976, date de l'apparition du mot dans le Petit Larousse illustré, *Monaco, en revanche, a été une des villes de la Côte d'Azur à pratiquer le scrabble à l'époque héroïque, organisant même en 1974, en tant que pays indépendant d'expression française, le troisième championnat du monde francophone, où la Monégasque Lise Enrile obtenait une très honorable onzième place. La partie ci-dessous s'est jouée en septembre 1976 à l'hôtel Terminus, nouveau siège du Scrabble-Club de Monte-Carlo.*

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	WPO?LIT	PIL (A) W	H 8	50
2	TO+FLEAB	BATIFOLE	9 E	68
3	AMSLBEE	EMBALLES (a)	K 4	94
4	CFKYSEE	YAKS	F 8	42
5	CFEE+ATI	FACETIE (b)	4 H	32
6	E+DNNTEZ	ENTENDEZ	N 1	94
7	JESLORE	ROLES (c)	M 9	27
8	JE+MOMEE	JE	L 12	38
9	MOMEE+IS	MOMIES	13 C	34
10	E+GNNEIA	ENGAINEE (d)	1 H	140
11	NU?ULEE	(R) ENTE	3 K	25
12	ULU+PRRT	PUT	14 J	21
13	RRUL+IIA	LUIRAI	15 E	22
14	R+HAIURC	HA (e)	N 10	28
15	CRUIR+EA	RECURAI (f)	O 9	91
16	VHEUNTS	OHE	J 9	29
17	VUNST+GV	EUES	O 1	21
18	—DAOXRUQ	ROQUA	5 D	29
19	DX+DRUTA	TAUX	C 5	27
20	DDR+TOVI	DIX	8 A	39
21	VODRT+VN	DOTAUX	C 3	32
22	VVRNT+SO	VOIT	B 6	30
23	VRNS (g)			
24			TOTAL	1 013
25				
26				
27				

Le dictionnaire de référence est le P.L.I. (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté faute de voyelles ou de consonnes.

RESULTATS

1) C. Krumenacker (Nice) 953 (94,08 %).

2) Y. Suzo (Nice) 920 (90,82 %).

3) Y. Dran (Nice) 842 (83,12 %).

4) A. Fortrie (Monaco) 811 (80,06 %).

NOTES

(a) BELAMES en M 3 : 91 ; BLAMEES en 13 B : 88.

(b) Scrabble « sec » implacable.

(c) Dans le meilleur des cas, le J ne rapporte que 21 pts : JALES *(jattes)* en I 3.

(d) C'est un « nonuple » en jargon de scrabbleur (la valeur du mot est multipliée par neuf).

(e) RUCHAI en 5 D : 29.

(f) Belle « maçonnerie ». RECURAI ou CURERAI en 5 C : 75.

g) Le règlement français donne à l'arbitre la faculté d'arrêter la partie avant le dernier coup décomposé.

PENTASCRABBLE
de J.-M. Jouannet
(Boulogne-Billancourt)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.

La F.F.Sc. offrira une lettre d'or aux deux personnes qui lui feront parvenir les premières une solution donnant un maximum de points.

EEIILRS — CEEIJST
EKNSTYZ — EIGLOQU
EEHPORT

Solution proposée : plus de 800 points.

SOLUTION DU PROBLEME NUMERO 6

779 pts. EUGLENE (protozoaire flagellé des eaux douces), H 3 : 68. ULCERIEZ, 4 H : 108. (R) HAPSODE, 3 A : 80. TU (R) KMENE (langue turque), A 1 : 293. F?NZINES (mot américain télescopé formé de *fan* et de *magazine*). O 1 : 230.

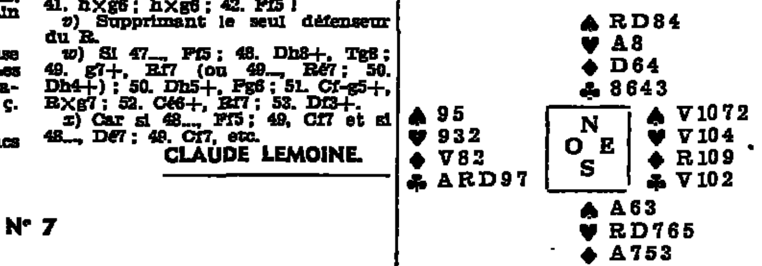
MICHEL CHARLEMAGNE.

bridge N° 703

Le placement de Don Miguel

Cette donne est tirée du Festival de Marbella à l'hôtel Don Miguel. La manche était aussi délicate à déclarer qu'à jouer quand on ne voit pas les mains adverses.

Réponse :



Nord : ♠ R D 8 4 ♥ A 8 ♦ D 6 4 ♣ 8 6 4 3
Ouest : ♠ 9 5 ♥ 9 3 2 ♦ V 8 2 ♣ A R D 9 7
Est : ♠ V 10 7 2 ♥ V 10 4 ♦ R 10 9 ♣ V 10 2
Sud : ♠ A 6 3 ♥ R D 7 6 5 ♦ A 7 5 3 ♣ 5

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	passe	passe	1 ♥
passe	1 ♠	passe	2 ♦
passe	3 ♣	passe	3 ♠
passe	4 ♥	passe	passe

Ouest ayant entamé l'as de trèfle, puis le roi de trèfle, *comment Paul Chemla, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Si Nord joue QUATRE PIQUES, comment gagne-t-il si Est entame trèfle et contre-attaque le 2 de pique ?

Réponse

Au contrat de QUATRE CŒURS, Sud coupa le second trèfle, remonta au mort pour l'as de cœur et coupa une seconde fois trèfle. Ensuite, il tira roi et dame de cœur pour éliminer tous les atouts. Il réalisa ensuite les piques, mais, cette couleur n'étant pas partagée, *il donna la main à Est en jouant le quatrième pique du mort*. Est prit il fut obligé de contre-attaquer carreau sous son roi. La dame de carreau procura ainsi la levée qui manquait.

On notera que le déclarant avait renoncé, au début, à affranchir la dame de carreau, car, s'il avait eu le roi de carreau en plus de la tierce majeure à trèfle, Ouest aurait vraisemblablement ouvert.

Au contrat de QUATRE PIQUES, il faut, après la contre-attaque à pique à la seconde levée, tirer l'as de pique, puis la dame de pique et *couper un trèfle* avec le 6 de pique. Ensuite, le déclarant reprend la main en Nord grâce à l'as de cœur, afin de tirer le roi de pique et de rejouer la dame de cœur, puis le roi de cœur et le 7 de cœur affranchi (tandis qu'il jette ses deux derniers trèfles). Est coupe avec son dernier pique et joue son troisième et dernier trèfle. Nord coupe (avec son dernier atout), puis le déclarant réalise encore l'as de carreau et le cinquième cœur...

La reprise cachée

Savoir faire son autocritique est rare chez les champions ou les championnes. C'est pourtant le cas de Fanny Pariente et de Mado Paoli, qui ont gagné la Sélection des Dames, et feront ainsi partie cette année de l'équipe française avec Mmes Kitabji, Avon, Derore et Meuriot.

Dans la donne suivante du Championnat d'Europe d'Estoril, où les Françaises avaient terminé secondes, le contrat de TROIS SANS ATOUTS avait été réussi sous les applaudissements des spectateurs, mais Fanny Pariente, qui avait joué le coup, n'était pas satisfaite.

Nord : ♠ 8 4 ♥ 9 8 3 ♦ A R 10 8 6 5 3 ♣ V
Ouest : ♠ R V 9 6 ♥ A 5 2 ♦ 9 2 ♣ 9 8 7 2
Est : ♠ 10 7 2 ♥ D 7 ♦ V 7 4 ♣ R D 6 4 3
Sud : ♠ A D 5 3 ♥ R V 10 6 4 ♦ D ♣ A 10 5

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Sindep	Paoli	De Leo	Pariente
passe	3 ♦	passe	3 SA...

Ouest ayant entamé le 6 de pique (quatrième meilleure) pour le 10 et la dame, Fanny Pariente joua ensuite le roi de cœur qu'Ouest laissa passer, puis le valet de cœur pris par la dame d'Est, qui continua pique. Ouest prit avec le 9 et rejoua le roi de pique. Sud prit de l'as et joua encore cœur pour les affranchir. Ouest fit l'as, tira le valet de pique maître et contre-attaqua le 9 de trèfle. *Comment Sud a-t-elle ensuite gagné* TROIS SANS ATOUTS contre toute défense ? Pourquoi Fanny n'était-elle pas satisfaite de son coup ?

Notes sur les enchères :

Ces enchères sont normales et, comme l'a expliqué Nord, il manque, en principe, le valet de carreau pour ouvrir de 3 carreaux vulnérable et, en fait, il aurait mieux valu, ici, passer d'entrée. Nous serions alors arrivées à 4 cœurs.

En salle fermée, la manche a été réussie après les enchères suivantes :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Girardin	Heinb.	Devries	Boschi
passe	passe	passe	1 ♥
passe	2 ♦	passe	2 SA
passe	3 ♥	passe	4 ♥

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

Assurance sur le mort (n° 688)

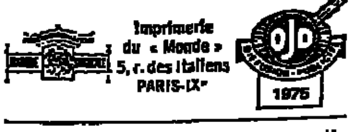
« *Je me suis arrêté de jouer au bridge pendant trente-cinq ans,* écrit E. Quintin, *mais les donnes que vous publiez m'intéressent vivement et m'ont beaucoup appris. Permettez-moi, cependant, une observation : il y a trop de chelems et de squeezes.* »

Les chelems ont l'avantage d'être spectaculaires et d'éviter des solutions trop longues. Quant aux squeezes, ils se produisent beaucoup plus fréquemment que les lecteurs ne le pensent.

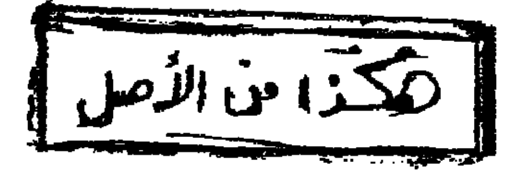
Un étonnant message (n° 689). « *Je ne vois pas comment Sud pourrait gagner son contrat, même si Ouest n'envoie pas son message de ! sous coupe ?* » écrivent quelques lecteurs (Bismut, Loubes...).

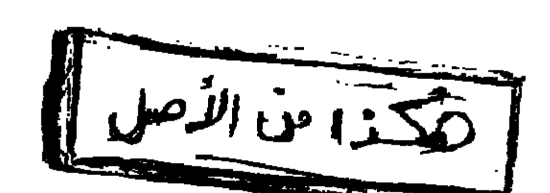
C'est exact, mais le message était gratuit !

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi — offres d'emploi

Dow Chemical Europe S.A. is an international chemical company, manufacturing and selling bulk and speciality chemicals, plastics and biochemical products. Throughout Europe, Africa and the Middle East, we operate 45 sales offices and 23 manufacturing sites.

For its Plastics Technical Service and Development Department, our technical center is looking for

CHEMICAL ENGINEERS
MECHANICAL ENGINEERS

with experience in the rubber and plastics processing industry.

WE REQUIRE :

- an academical background
- 3 years industrial exposure to technical service or development activities
- maximum age limit of 35
- fluency in English and good knowledge of German and/or French
- willingness to travel
- flexibility on location

WE OFFER :

- career opportunities based on your performance
- progressive employment conditions
- a stimulating working environment in a young team

If you are interested in a challenging job, please send us your résumé or better, just call us for an application form.

DOW

DOW CHEMICAL EUROPE S.A.
Miss B.A. Johnson
Leland I. Doanstrasse 3
8810 Horgen, Switzerland
Tél. : 01/728 21 11

PLASTIC OMNIUM

TRANSFORMATEUR DE MATIERES PLASTIQUES
C.A. consolidé 1976 : 125 millions de francs

recherche

POUR LA DIRECTION ADMINISTRATIVE
DE LEVALLOIS

UN CHEF DE COMPTABILITÉ
Niveau D.E.C.S.

5 ans d'expérience des techniques comptables utilisant l'informatique, ainsi que de bonnes notions de comptabilité industrielle seront appréciées.
Il sera rattaché au Directeur financier et aura la responsabilité d'un service de 15 personnes environ regroupant les comptabilités de cinq établissements.

Ecrire avec curr., vitae photo et prétentions au : Secrétariat Général PLASTIC OMNIUM 3, rue du Parc, 92305 LEVALLOIS-PERRET.

Sté Province rech. pour SAV : AGT. ASSIST. TECHNIQUE niveau BTS/DUT ou équiv. pour interv. en clientèle sur Mach. Transformation Plastique. Langue souhaitée Anglais ou Allemand - Bonne présentation - Déplacements fréquents. Ecr. nº 8784 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE recherche

SECRÉTAIRES
ayant 2 à 5 ans d'expérience. Travail en anglais pour personnel multinational. Très bonne dactylo. Excellent niveau en anglais (langue maternelle, Cambridge Proficiency ou équivalent).

Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. à nº 9.620, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE EUROPEENNE DES CERAMIQUES ALUMINEUSES

EUROCERAL S.A.
située à Vendargues près Montpellier

RECHERCHE

INGÉNIEUR
pour poste chef département fabrication.

Expérience poste similaire 5 à 10 ans dans unité à personnel important et haute technicité.

Envoyer C.V. à *Direction Générale,* EUROCERAL 34740 VENDARGUES.

Importante usine peinture cherche pour activité marine

CHIMISTE et INGÉNIEUR
ayant expérience formulation revêtement marine et contacts avec chantiers et construction navale. — Envoyer C.V. sous nº 2.502, à P. LICHAU S.A., 10, r. de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

UN ÉTUDIANT
INFORMATIQUE
pour programmation Fortran mai-juin-juillet. Mi-temps 1.500 F net mensuel. Non étudiant s'abstenir. - Tél. 847-31-95.

Ingénieurs électroniciens circuits analogiques et appareils de mesure. *Anglais indispensable.* Déplacements Russie. Téléph. pour R.-V. : 293-34-01 et 293-35-87

Centre de Langues ESSEC rech. d'urgence enseignant de brésilien. Carte de travail exigée. Adresser candidature à B.P. 105 - 95001 CERGY

Collaborateur grand standing possib. gain impt. Tél. 233-15-10 (10 h. à 12 h. ; 14 h. 30 à 18 h.)

IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS
proche de la gare Saint-Lazare

recherche pour s'intégrer à une équipe.

JEUNE FISCALISTE

— Ayant déjà une expérience pratique,
— De préférence ancien inspecteur des impôts ayant déjà travaillé si possible dans cabinet fiduciaire ou entreprise.

Adresser C.V. et prétentions : nº 2 878, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire 75001 Paris.

Pour Ecole au centre de Paris : Professeurs de français langue étrangère, de nationalité et langue maternelle françaises. Licence ou équivalent, en sciences humaines ou sociales. Diplôme et expérience en français langue étrangère (audio-visuel, etc.) à tous niveaux, pour adultes. Au courant recherches méthodologiques. *Adresser C.V. et photo à nº 8717 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e* qui transmettra.

HEBDO MEDICAL recherche MEDECIN ou étudiant en médecine (à partir 5e an.) libre suite pour interview et rédaction articles médicaux, mai et juin, possibilité de prolongation du contrat. Tél. pr R.-V. 359-84-73

AT 1 de contrôle matériel électronique voiture Dreux. DEBEAUPUIS - 292-28-73 78, boulevard Batignolles, 17e

I.N. PRO (Oise) internat et sem. recrute EDUCATEUR et MONITEUR HORTICULTURE. Env. C.V. à nº T 99942 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

emplois régionaux

INDUSTRIE ALIMENTAIRE DE LA LOIRE
recherche pour diffusion, réorganisation extension d'activités

AGENT COMMERCIAL
30 ANS environ - dynamique - expérience dans branche alimentaire - situation avenir pour candidat ayant qualité contact - organisation négociateur.

Ecr. C.V., lettre man. s/réf nº 8.833 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

capitaux ou proposit. com.

Recherche ASSOCIE pr fonder entreprise PHOTOGRAPHIQUE. Ecr. à T 99.948 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

formation profession.

DEVENEZ *Mécanog. Opératrices sur matériels récents.* Tél. 336-43-33 Programmeurs Réunis 81, rue Pascal, PARIS-13e.

demandes d'emploi

GARDE-MALADE
cherche poste chez particulier. Sérieuses références. TEL. : 878-83-66.

Maître compagnon 2e éch., 48 a., IAC, 25 a. expér. gros et moy. chantier, cherche place similaire ou conducteur travaux Paris et banlieue. Tél. 016-29-37 après 18 h.

CADRE étud. toutes propositions expér. nomb. secteur commerc. gestion publicité, boissons, assurances, immobilier, etc. Ecr. G 5162 Havas Bordeaux

représent. demande

INGENIEUR DIPLOME SUISSE expérience confirmée de la vente avec solides relations d'affaires cherche REPRESENTATIONS EXCLUSIVES pour la Suisse. Ecrire sous chiffre P 22-352423 à Publicitas, CH-1002 LAUSANNE

perdu-trouvé

I Lost my passport nº 64 MFA 535426 hereby to announce that it is no more valued. THAM Tuc Tuon.

automobiles

Particul. vend neuve **LANCIA 1600** Facilités. Téléph. (35) 94-63-64.

2 CV 6 1971 Prix : 3 100 F. Tél. : 920-18-94.

PART. vd PORSCHE 911 T TARGA 72, 74.800 km., marron intér. cuir, vitres teint., roues fil, radio stéréo. Demandez M. PAPON, 954-75-20, heures b.

Renault 20 GTL 77, 2.000 km., poss. créd., reprise. 343-12-35.

COUPÉ BUICK SKYHAWK BLEU METAL 76, 5.000 KM. PRATIQ. NEUF REPRISE CREDIT POSSIBLE. G.G.H. PEUGEOT 34, rte de Toulouse Montpellier. TEL. : (67) 92-67-37.

104 coupé ZS, année 76, état nf, 33.000 km., avec glace teintée. ess.-glace arr. Tél. 328-32-38.

MATTEI
Le moins cher des grands loueurs

R.5 TL - FIAT 127
40F.57 par 24h. + 0F.31 le km prix T.T.C.

Comparez...

PARIS : 207, Rue de BERCY (12e) 346.11.50 — 108, Bd DIDEROT (12e) 628.27.50 — 102, Rue ORDENER (18e) 076.32.90
LYON : (78) 72.83.85 ● NICE : (93) 87.14 30
MARSEILLE : (91) 79.90.10

60 AGENCES EN FRANCE

LANCIA AUTOBIANCHI 13, Bd Exelmans 16e OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE • 524-50-30 •

ÉTOILE AUTO
CONCESSIONNAIRE **MERCEDES BENZ** VOITURES NEUVES ET DIRECTION DISPONIBLES
450 SEL - SLC.
280 SE - SLC.
250 77 vert métal 2 000 km.
280 E 76 ivoire 20 000 km.
280 76 vert 16 000 km.
280 S 73 ivoire.
350 SL 72 beige métal.
GARANTIE ETOILE
Ses reprises sélectionnées.
Porsche 912, 67 bleue.
ALFA DUETTO 74 bleue
DS 23, 74 Pallas bleu métal.
Ford Capri 75 2 600 rouge.
Lancia Fulvia 71 grise.
504 75 ivoire.
Permanence commerciale LE SAMEDI MATIN 53, rue Marjolin, LEVALLOIS.
739-97-40

MERCEDES — **SFAM-France**
Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie.
Concessionnaire. 23, bd de Courcelles Paris 75008 Tél. 292 02 50

l'agenda du Monde

Antiquités
Achète cher pâte de verre GALLE, DAUM, MEUBLES 1900 Tél. : 508-40-08 de 14 h. à 20 h.

Vend beau canapé ancien et bar 1925. 228-54-18 12 h. 30/14 h. 30.

Artisans
TRANSFORMATION et aménag. d'appartements, ts corps d'état, petite maçonnerie, plomberie, chauf., carrelage, peint., élect. Menuiser., meubl. cuisine sur mesure. Crédit possib. 3, 5, 7, 12 ANS, intérêt 5,50 %. Devis gratuit, exécution rapide. Téléph. : 770-54-59 ou 770-86-32.

MENUISERIE Travail soigné et rapide. TEL. : 606-97-73.

Cours
COURS DE VACANCES au Château de Mimet 15 km d'Aix-en-Provence - Gd Parc - Piscine Equitation de juillet à sept. (semaines au choix) Internat (mixte)
Toutes Classes de la 6e aux Terminales
5 heures de cours par jour.
Activités culturelles et sportives - 650 F la semaine
ECOLE PRIVEE de CHATEAU BAS 13120 MIMET Tél. (91 ou 42) 58-81-44

Apprendre l'américain à l'American Center, 261, bd Raspail-14e. Tél. : 633-67-28. Cours du soir. Conversation. Inscriptions immédiates. *Début de la nouvelle session : 25 avril.*

DACTYLOGRAPHIE-STENO *Méthode accélérée. 757-86-86.*

EN DEPLIANT 4 TABLEAUX VOUS COMPRENDREZ TOUT DE LA STENO. Tél. : 757-86-86.

Etudiant tunisien donne cours arabe. Tél. : 842-41-30.

Cours de tapisserie de haute lice p. ancienne élève Gobelins. *Sem., week-end, stage.* 580-28-74.

Expert
BOUTEMY ET DECHAUT Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, r. St-Florentin, Paris-8e. Tél. : 260-34-80.

Tableaux
TABLEAUX par peintre malgache. Téléphone : 825-05-14.

Arts
Part. vd peintures de BALI sur toile. Prix intéress. 783-90-68.

Bijoux
BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole Paris (4e) - Téléph. : 033-00-83.

Part. à part. vd BRILLANTS taille moderne de 1 à 3,70 carats. Tél. ap. 10 h. 30 au 734-09-98.

Déménagement
Dgts F.L. Service tous volumes qualité artisanale. 12, r. Valadon Paris-7e. Tél. : 555-23-48 - 23-89.

Instruments de musique
Part. vd collection pianos grand carré dont 1 Empire ronce d'acajou, ferrure bronze massif, construit en 1809 pour appartem. impériaux. 1 carré nº 6 de pape en loupe de tuya 1er instrument avec mécanique par-dessus les cordes. Tél. : 366-89-13.

Moquettes
30 à 70 % sur stock, 10 000 m2, moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Naturisme
Naturisme. Liberté. Soleil. Détente. Cap d'Agde. Premier centre naturisme européen. Louez à la semaine votre résidence de vacances dans notre réalisation en front de mer. Tous commerces. Piscine et plage privées. Port, école de voile. Brochure sur demande sans engagement. SOPRA gestion Port Richelieu 34300 Cap d'Agde Tél. (67) 94-72-93. Télex 490.703.

Rencontres
Messieurs, pour agrandir le cercle de vos relations, participez à nos réunions amicales, soirées dansantes, réunions champêtres. Tél. : 747-13-67 (Neuilly).

Rech. PARTICIPANTS H. F. 25-45 a. p. week-end de créativité. Téléph. : SYNAPSE 770-62-41

RENCONTRES Relations, bridge, échecs, scrabble, débats, yoga, danse, etc., 8, r. du Dragon, 222-88-38.

Ne rêvez plus d'amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs » COLETTE LESURE, PARIS-7e. TEL. : 548-95-16.

Vacances, Tourisme, Loisirs
Hautes-Pyrénées - BAREGES SKI, MONTAGNE - A louer Studio 4 personnes, ETE et HIVER, tout confort. S'adresser Mme J. CHARRIER, téléphone 94-23-03, 32, av. Foch, 65100 Lourdes, ou Nicole Alberti, 13-15, r. P.-Bert, 94700 Maisons-Alfort. Tél. : 893-18-74.

9 km Grasse vieux mas pl. nat. calme, 2 ch., cft, tél., mai, juin, juil., août, sept. 532-22-64 H. B.

ARCACHON loue (ds villa) appt 4 pers. juillet 2 200 F, juin, septemb. 1 800 F Tél. : 858-07-45.

74590 MIEUSSY Hte-Savoie HOTEL BEAU SEJ. T. 39-85-22. Cuisine soignée, site agréable, prom., excurs., pêche, px mod.

Les vacances chaque week-end à 40 minutes de Paris. LE CLUB DE LOISIRS dont vous rêviez. TEL. : 404-42-01.

Le Cap d'Agde en Languedoc. L'autre Méditerranée, louez à la semaine directem. au prix station votre résidence de vacances ds nos propres réalisations sur le port, à la plage ou au club de tennis Pierre Barthès. Broch. sur demande sans engagement. SOPRA gest. Port-Richelieu, 34300 Cap d'Agde. Tél. (67) 94-72-93 Télex 490703.

La Louvesc, Ardèche, alt. 1 050. Hôtel Relais du Monarque**NN Pens. 60/100 F net. Ouvre 28-5.

Croisière « Jeunes » Adriatique yougoslave, 2 semaines 2 000 F. Et aussi : Asie, Amérique, U.R.S.S., Groënland, etc. ARVEL, 12 A, bd des Brotteaux, 69006 LYON.

Périgord Paying guests accueil cpt-calme 80 F/jour. Château La Valade, 24310 Bourdeilles.

ITALIE, île d'Elbe, à louer villa 6 personnes, terrasse, jardin. TEL. : 255-13-62.

LA GRANDE-MOTTE (34) à louer juillet, appt 4 ch., 50 m. de la plage. Tél. : (21) 02-15-31.

PRÈS AUXERRE (89) Hôtes payants 130 F par jour dans un cadre de verdure, pleine campagne, gd cft. La Joncheraie Tél. : 30 à Escamps.

SOLOGNE DE JUIN A SEPTEMBRE en une ou plusieurs fois Petit Château confortable et Logements de Ferme sur grand domaine. Golf privé, étangs, rivière. Piscine, et cheval à proximité. Tél. MIGEOT. 720-46-69.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

GARE NORD BEL APPART. 6 P., 175 M2. Chbre serv. Poss. profess. libér. TEL. 3.600 F - 727-84-24.

68, AV. DE LA GDE-ARMEE **4 P** Confl. TEL. 2.600 F C.C. S/place jeudi, 14 h. - 17 h.

V.-HUGO Très beau 5 PIECES 125 m2, 2 sanitaires. Tél. Moquette. Garage. Neuf. 5.350 F ch. compr. - 265-97-28.

BD ST-MICHEL 4 PCES *cuis.,* bains, chf. cal. Ascenseur. Tél. - 110 m2. 2.850 F + charges. - 700-46-21.

CONVENTION. Beau 2 p., tél., chauffage central, tout confl, 1.300 ch. compr. - 233-49-20.

GRAND STUDIO 55 m² rue de DOBROPOL (17e) 1er étg., bel imm., asc., b. cage, escalier, calme, clair, ent. ref., entr., cuis., s. bs, gd vestiaire. — Loyer 1.200 F mensuel — C. G. T. I. - 261-50-34.

7e - METRO BAC Ds bel imm. 1er étg., gd 4 p. bien équipé, calme, clair, gde cuis., 2 s. bs, bail 6 ans. C.G.T.I., 261-50-34.

116, rue de Lourmel, 4 p., neuf, s. de bs, tél., gar., 2.600 F. 45, bd Montmorency, 3 p., s. de bains, tél., 1.700 F. 4e, 15e, 92 stud. tt cft à partir 770 F. LOYER S.A. - 277-97-26.

BOTZARIS. S/parc 140 m², 5 p., 2 bs, gde cuis., ref. nf, tél., poss. *libérale. 3.000 F 366-45-29.*

Région parisienne

COURBEVOIE PRES GARE A part. 15 mai. 2 pièces dans immeuble neuf. 8e étage. Cuis., s. de bns, rangem., cave, park. Tél. Loyer mens. 1.250 F C.C Tél. : 951-22-33

VAUCRESSON, APPT 98 M2 dans parc gd standing, entrée, cuis. office, living double, chbre, bains, parking. Cave. Tél. Libre de suite. Loyer 1.770 F + charg. J.M.B., 970-79-79.

Part. loue près Versailles villa sur 1.200 m², prox. forêt, living 45 m², 3 chbres, 2 sal. de bns, garage double. Téléph. 956-16-08.

ORSAY 20' PARIS - Neuf Dans parc privé, verdure, calme, tél., park. 4 P., 85 m2, 1.400 F + charges. Sur rendez-vous : ALM. 13-72.

MONTROUGE, 220 m², prof. lib., idéal pr archit. bur. études. Bail sans pas-de-porte. 4.500 mens. Téléph. 655-87-00.

HOUILLES. Quart. résid. PAV meulière 7 p., cuis., bs, jard., gar.+petit pav. gardien 2 p., *2.500 F/m2 BAES : 968-60-25.*

locations non meublées Demande

Paris

URGENT. Partic. à partic. cherche à louer grand studio ou 2 pièces tout confort, de préfér. centre Paris. Téléph. 824-78-11.

Région parisienne

Mons. 67 a., retraité et pension. de guerre ch. à louer chambre *meublée avec possib. faire un* peu cuisine. Ville ou campagne. Ecr. nº 6.482, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl., loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02. Part. ch. studio préfér. meublé max 800 F mens. Tél. 464-08-15.

locations meublées Offre

Paris

Square CARPEAUX, tr. luxueux studio neuf, cuis. équip., s. d. b., ch. centr., moqu., tél., T.V., gd balcon, 6e ét., 2.000 F. 624-37-56.

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** 43, r. Saint-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZ., ou MOIS, Studios et appartem: TEL. : 577-54-04.

locations meublées Demande

Région parisienne

URGENT, PROXIM. CHELLES J.F. sérieuse ch. studio meublé ou chambre. Max. 600, charges compr. Tél. 959-15-08, soir, ou écr. nº 6.479, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière. Mº Opéra. Seuls frais 300 F - 742-78-93.

constructions neuves

SAINT-MANDÉ (94) 20-22, rue Jeanne-d'Arc. Petit immeuble de classe (21) appts du STUDIO au 5 PIECES balcons - terrasses. PRIX FERME ET DEFINITIF. Sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. (sauf mardi). GECOM : 747-59-50. 171, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

9, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (5e) **LE GEOFFROY SAINT-HILAIRE** Imm. de qualité. Façade classée Disponible 12 appts luxueux, de la chambre au 4 pièces PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison fin 1er trimestre 1977 Visite sur place tous les jours de 14 h à 19 h. sauf mardi. SAGE - 874-49-32

Près VERSAILLES-BUC Dans parc 4.000 m², r. L.-Blériot, imm. de 20 appts. - Visites samedi et dimanche. Promoteur Bernard, 17, r. Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS - 742-99-09.

immeubles

PARIS (9e) Imm. bourgeois 870 m2 dont 350 m2 libres + 2 boutiq. T. 387-57-84.

PANTIN imm. angle 5 étages, 4 cciaux + 23 logemts. Revenu 70.000. Très bon état. 790.000 F En sté. 265-68-90.

R. PYRENEES. Imm 820 m² occupé. Px. 2.000.000 F. Rapport 220.000 F MERGUI. 766-42-00.

hôtels-partic.

XVIe RANELAGH **8-9 P.** Charmant Hôtel Part., jardin. Prix 2.000.000 F. DORESSAY - 548-43-94

Exceptionnel et au calme : VERSAILLES RESIDENTIEL ds environnement agréable, très bel H. P., demeure élégante et *pl. de charme. gd jard., arbres* de hte futaie. dépend., surface au sol 1.200 m2 PASTEYER, l'Antiquaire en immeubl., 7, rue d'Aguesseau, Paris-8e 266-35-84.

locaux commerciaux

11e ARRDT LOCAUX COMMERCIAUX surface totale environ 1 000 m2. MAGASIN, GARAGE, BUREAUX, ATELIER. J.A., 5, rue A.-de-Neuville, 17e, Tél. : 766-04-17, p. 255.

Propriét. vd direct. pet. imm. *pr. parc exposition comprenant* loc. ccial. Libre ts commerces, gd ss-sol et gd appt. 1er ét. Tél. : 736-07-77, heure repas.

KREMLIN-BICÊTRE murs libres beau local près PTE ITALIE, r.-de-ch. 147 m2 + sous-sol 50 m2 - 331-81-11

Proximité des Champs-Elysées 800 m2, accès véhicules, cession bail ts commerces T 525-89-35.

bureaux

224-08-80 domicile courrier, secrétariat, permanence téléphoniq., télex.

BOISSY-SAINT-LÉGER Face au R.E.R. 125 m2 bureaux neufs standing, équipés, téléphone, 4 parkings. *Location immédiate 3, 6, 9.* Téléphoner 526-36-03 ou 05.

8e proximité ST-AUGUSTIN Dans immeuble gd standing **A LOUER BUREAUX 293-62-52**

1 à 20 BURX. Ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

URGENT Prox. imméd. Champs-Elysées : 289 m², 11 bureaux, *très clairs et agréables, caves, services, 5 lignes tél.* Loyer annuel 107 200 F. Cession directe bail 100.000 F. Tél. 225-80-88 et 256-05-84.

8e, 25, rue d'ARTOIS, location directe 467 m² divisible avec tél. Sur place ou 622-58-47.

RECHERCHE A L'ACHAT 8e et 9e arrondissement. Bureaux 300 m2 en rez-de-chaus. de préfér sans cloisonnements. **INDIMO** 7, rue de Logelbach Paris-17e. TEL. : 766-01-43.

fonds de commerce

A vendre. Droit au bail d'un magasin angle, plein centre station sports d'hiver, 4 vitrines. Ecrire B.P. 59, 74402 Chamonix.

Cabinet immobilier - Bon C.A. Ecr. ou se présenter TANGUY IMMOBILIER, 93, av. de la République, 93300 Aubervilliers.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

12e, place d'Aligre, 5e étage, je vends appt 60 m2, en 3 P., cft, soleil, calme parfait état. Prix 250.000 F à débattre + 1 studio, 4e étage. Prix 65.000 F. Me voir samedi, dimanche, de 15 à 18 h. Sur place, 18, RUE BECCARIA.

PORTE DAUPHINE
Plusieurs beaux 6-7 P., 240 m2, bel immeuble P. de T., ascens., propriét. direct. Visites, s/pl., samedi-lundi, 14 h. 30 à 18 h., 16, rue Spontini. Tél. 704-84-85.

HALLES. 11, rue Mandar, au 3e étage, ravissant petit 3 Pces, cuis. équip., S. de B., téléph., ptres. CHARME. Samedi 14-17 h.

RAYNOUARD. Très grand stdg, 130 m2, réception + 2 chbres, tél., park., loggia : 1.700.000 F. BAG. 42-25.

RUE RAMBUTEAU - 165 M2 tout confort, Pierre de Taille. Prix justifié. - Tél. : 355-89-25.

PTE DE VERSAILLES
3/4 P. confit., 85 m², 280.000 F. ORPI, 577-46-10.

POUR INVESTISSEURS
Le Groupe VRIDAUD propose 2 programmes dans le 17e
PORTE MAILLOT et MAIRIE 17e
Studio, 2 Pces, duplex
A rénover ou rénovés dans beaux immeubles tt cft, ascenseur, vide-ordures, interphone, jardin aménagé.
Prix direct propriétaire
Location et gestion assurées.
Charges copropr. très faibles : Appartements spécialement conçus pour la location.

Si votre plan ou compte d'épargne logement arrive à terme, vous pouvez aussi investir dans les programmes du
GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, 75002
Tél. 261-52-25 +, même samedi
Visite possible le week-end sur rendez-vous.

HOTEL PART. **Moins de 4.000/m2**
300 m2 + JARDIN. Refit neuf. 4, R. AUGUSTE-VITU, 15 à 20 h.

6e MONTPARNASSE - 2e étage
Calme et clair. Gd studio tt équipé, gd cft. Px exceptionnel vu urgence. - Tél. : 566-02-85.

ST-MICHEL Voie piétonnière
Petit imm. restauré début XVIe
DUPLEX 3 et 4 P.
LOGGIA, petit jardin. 633-85-30.

ALESIA 3 pièces, 75 m2
Imm. réc. pier. de t., tt confort, ét. élevé, plein soleil, très calme, vue except., balcon, park., tél. S/place sam. : 73, rue des Plantes - Tél. 539-82-62.

MONTPARNASSE
Je vends directement un charmant appartement, gd séjour sur rue + chbre sur verdure, cuis., w.-c., bain. Entièrement rénové. Prêt à être habité. Exceptionn. 319.000 F. Libre immédiatement. Visite de 14 à 17 h. SAMEDI, 14, rue de la Grande-Chaumière ou Tél. au 325-19-74

DUROC/MONTPARNASSE
Pptaire vend dans bel imm. P. de T., asc., 5 p., possibilité prof. lib. Me voir ce jour 14 h.-17 h. 30, 4, RUE D'ALENÇON.

211, r. de l'Université, duplex, 7 p., 150 m², plein soleil, balc., terrasse. - Samedi 14-17 h. 30.

SPECIAL PLACEMENT. 50 % de la valeur libre, 90 m², occupé une pers. 72 ans, appt caract., jardins Luxembourg. Renseign.: téléphoner à 766-53-34.

Votre appartement neuf ou ancien est au C.N.I.T.
à la Défense du 16 au 24 Avril 1977.
Immobilia
9 jours d'information sur l'immobilier.

CENTRE BEAUBOURG
Je vends directement bel appt 2-3 P., 55 m2, entièrem. rénové, clair et calme, prêt à être hab., imm. ravalé. A saisir 275.000 F. Visite, 14 à 17 heures, samedi, 23, rue Vieille-du-Temple, 3e ét., ou téléphoner au : 325-15-76.

50 mètres avenue DU MAINE : Immeuble P. de T., 3e étage, gd sél., chbre, S. de B., cuis., entr., 80 m2. DIRECT. PROPRé 9 à 12 heures. Tél. : 257-25-57.

17e, CLICHY, Part. vend studio, calme, ensoleillé, tél., tt conft, terrasse. Tél. : (90) 98-32-80.

VOLTAIRE. Part. vend 2 Pces, cuis., S. de B., wc, cave. Tél. : 700-23-80, à partir de 19 heures.

Part. vd 2-3 P., 60 m2, cuis., bs, chauff., tél., 5e étage ss ascens. Tél., après 18 heures, 526-71-58.

MONCEAU. Part. vd 5 P., 4e ét., chbr. bonne, gd cft, parf. état, poss. garage. - 924-64-52, matin.

MAIRIE ST-MANDE. Pr. bois et Mo, beau 3 P., entr., cuis., wc, S. de B., chff. 248.000. 345-82-72.

COURCELLES - PEREIRE
Très bel appt 7 Pièces princip., 2 serv., 2 grandes caves, cuis. moderne équipée, tout parf. état. Propriétaire : 754-73-56.

MARAIS - A SAISIR
BEAU LIV. + CHBRE
Ref. par décorateur. Poutres. CARACTERE. 325-75-42.

11e - PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, impasse Lamier, petit imm. pierre de taille, tout électrique : studio, 2 et 3 pièces livrables printemps 77, à partir 4.200 F/m Prix ferme et définitif. Visite de l'appartem. témoin le vendredi, sam., dim., lundi de 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER : 346-71-08.

BONNE-NOUVELLE
DIRECT. PROP. DANS TRES BEL IMMEUB., P. de T. Caract. charmant stud., confort, Prix except. vu urg. - 523-16-50

MIRABEAU
DANS BEL IMM. CATEG. 2-A ASC., CHAUFF. CENT. INONDE DE SOLEIL. RESTE MAGNIF. 5 P. TT CONFT. PX EXCEPT. VU URGENCE. - 225-18-30

AV FOCH (près). - 5e étage Asc. Balcon. Imm. pierre de t. Stand. 3 réceptions, 3 chbres. Office. Bains. 235 m2 + SERVICE. — 306-82-08.

17ème Arrdt.
UN PETIT IMMEUBLE DE QUALITE
6500 F le m2
ferme et définitif
11 Bd. GOUVION St CYR
Appartement - témoin sur place
Renseignements et Ventes
GEFIC - ALM.98.98
52, Champs Elysées - 75008 Paris

XIXe - Buttes-Chaumont, 4, rue Georges-Lardennois, bon imm., asc., chf. cent., S. bns, propriét. vd son gd 2 P., tt cft, 2e étage, état neuf, 175.000 F. Téléphone : 224-02-86, ou sur place, de 13 à 15 h., samedi, dimanche, lundi

19, RUE JOUVENET
Propr. vd stud. et 2 P. duplex, ref. neuf. S/place, de 15 à 19 h.

MARAIS BEAUBOURG
Immeuble protégé
Studio gd cachet - 603-60-08.

17e APPT 5 P., TRES BELLE RECEPTION
TEL. CHBRE DE SERVICE
bien aménagée. IMM. PIERRE DE TAILLE BOURGEOIS
Possib. profession libérale.
810.000 F - 727-84-24.

MARAIS Part. vend dans bel imm.
début 18e, vaste et beau 6 P., 2 entrées pallières. - 1.150.000 F. Tél. : 277-87-65

9e 6e ét. 2 pces, tt cft, caract. +1 petite pce, 50 m2, calme. Plein soleil. Belle vue. 165.000 F. Tél. : 526-58-98 (après 17 hres).

8e Imm. pierre de taille. 2e ét. Très clair - Bel appart. Possib. PROF. LIBER. 220 m2 décorés, 6 p., 2 s. bains, 2 wc, luxueuse cuis., chambre bonne, gar. 2 voitures. Px intéressant. S/place jeudi 21, vendredi 22, 6, r. Pierre-Legrand. 14-18 h. 30.

EXELMANS 2 PCES Cuisine,
entr., wc. 5e s/balc. Bel imm. 160.000 F. — Tél. : POR. 03-83.

MONTMARTRE Dans bel imm.
Verdure - Très calme
Très bel appt, tt cft. 95 m2 + grande terrasse aménagée au dessus. — Tél. : 256-20-23.

SULLY-MORLAND
Dans imm. caractère P. de T. 3e ét. s/rue et cour. Calme. Sol.
5 PIECES RENOVE RUSTIQUE
3 chbres, cuisine équipée, tt cft.
PRIX : 600.000 F
Vend., sam., lundi, 14 à 18 h.,
7, RUE CHARLES-V
ou tél. : 272-29-92.

18e, Montmartre, 21, rue Laghouat, bel immeuble 2 A, chf. central, ascenseur, s. de bains, vide-ordures. Pptaire vd appts tout confort, triplex possible,
57 m2, libre, 1er étage, 145 000
30 m2, loué, 2e étage, 65 000
65 m2, loué, rez-de-ch., 125 000
70 m2, loc. à aménager, 45 000
Tél. : 520-13-57 ou s/pl. 16 h. à 18 h. Sam., Dimanche, Lundi.

Paris Rive gauche

15e, Part. vd 4 P., stdg, 80 m2 + 38 m2 balc., imm. 72, box, cuis. équip. Prix : 540.000 F. 21, rue Saint-Amand. 531-30-16.

6e arrdt, Vavin, propr. vend tr. beau 2 P., 70 m2, tt cft, grand living, cheminée, décoration et prestation de qualité. Calme absolu, 2e étage. Tél. 325-95-55.

117, rue de l'Abbé-Groult,
dans immeuble de 12 appartem.
3 Pièces, 70 m2 : 403.000 francs. Visite, sur place, tous les jours de 14 h. 30 à 18 h. 30, ou Téléphone : 256-37-70.

RASPAIL - MONTPARNASSE
178 m2, DBLE SEJ. 3 P., 3 BS, étage élevé, terras. ODE. 42-70.

CENSIER - DAUBENTON
Grand studio, cuis., bains, cft. Vendredi, samedi, de 13 à 18 h., ou sur R.-V. - EXCLUSIVITE 26, RUE DE L'ARBALETE, PERDRIX : 076-17-02.

ALESIA 3 P. Entr., cuis. amén., s. de bns, w.-c., tél. Impecc. Vue dégagée. Soleil. 270.000 F + park. - POR. 03-83.

13e Liv. dble + 2 chbr. 9e ét. Confort. Prix : 300.000 F. JEAN FEUILLADE - 566-00-75

Prox. CHAMP-DE-MARS. Imm. pierre de taille SEJOUR + 2 CHBR. 290.000 F. Jean FEUILLADE - T. 566-00-75

Région parisienne

ST-CLOUD - S/PARC
Charmant 4 P., balcon-terrasse. TENNIS et JARDIN 595.000 F. DORESSAY. LIT. 43-94.

NEUILLY (92)
Pptaire vd direct. Studios et 2 P. Standg. Px intéress. 293-66-66 pr R.-Vs le matin sur place 20 au 23 avril de 15 h. 30-18 h. 30, le samedi 14 à 18 h., 4, r. Boutard.

L'ORDINATEUR de la
MAISON de L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

RAMBOUILLET. 35' Montparn., part. vd appt standg, 4 p. pr., parking privé. Prix 300.000 F. Tél. le soir : 052-36-08.

SAINT-MAUR - 10' R.E.R.
Secteur très agréable, appt gd standing, 6 p. pr., 140 m² + balcon 20 m² (liv. avec cheminée), gar. 2 voitures. Px total 735.000 F avec 145.000 F cpt. Tél. : 706-58-89.

PRES R.E.R., vaste 3 p., entr., cuis., wc, s. bs, ch. cent., parkg, 285.000 F. - 344-71-97.

Château-Vincennes, près bois et métro, bel imm. ravalé, 4 p., entr., cuis., wc, s. bs, chauffage central, balc., 235.000. 346-63-85.

A vdre appartem. gd standing.
PARC DE MAISONS-LAFFITTE
Résidence calme et ensoleillée, 75 m² + terrasse 13 m², gd séjour + 2 chb., cuis., s. de bs, dépendances, ascenseur, cave et garage indépendant, excellent état. Habitable sans frais de rénovation. Libre de suite. Tél. pour r.-vs heures bureau 982-02-62, et le soir : 914-62-91.

BOULOGNE RESIDENTIEL
Près du Bois
Splendide appt, belle réception double + 2 chbres, 3 possib., 2 bains, 90 m² + gde terrasse 30 m², plein soleil. Imm. récent grand standing. Vend cause reconversion, 590.000. - Visites 14-17 h., samedi et lundi, 26, r. DENFERT-ROCHEREAU ou tél. 325-15-89.

PONTOISE. Part. vend appart. 85 m², 1er étg., 3' gare, hall marbre, séj. dble, 3 ch., moq. tt cft, cave, chauff. cent. Conv professions libér. Prix justifié 464-34-20, après 12 heures.

Province

MISE EN VENTE des derniers appartements au bord du
LAC DE GENÈVE
A EVIAN, près CASINO à partir de 125 000 F
Tél dès maintenant à
AVIS 88, bd Sébastopol Paris-3e. 227-78-50

ST-LARY Hautes-Pyrénées Vd F 3 tt cft. Tél. (65) 37-09-16 H.R.

CANNES région, appts, villas commerces. BOURSE FRANÇAISE DE LA CONSTRUCTION ET DU COMMERCE, 122, rue d'Antibes, 06400 CANNES.

appartem. achat

URGENT - PAIE COMPTANT 2-3 Pces, bons quartiers Paris. Tél., heures bureau : 723-73-91.

C. P. H.
recherche à la vente
APPARTEMENTS DE GRAND STANDING
PARIS et PROCHE BANLIEUE OUEST
Téléph. F. MESSAOUDENE
946-78-78

châteaux

60 km EST PARIS
COMMUNE DE OZOUER-LE-REPOS
CHATEAU DE BISSEAUX
avec 5 ha pelouse et parc. Possib d'acquérir 20 ha de bois haute futaie attenants. J. MASSET- E. FRERES 9, rue de l'Amiral-Courbet 80 Amiens. T. (16-22) 92-07-66.

Votre studio à louer est au C.N.I.T.
à la Défense du 16 au 24 Avril 1977.
Immobilia
9 jours d'information sur l'immobilier.

fermettes

80 km Ouest Paris. Impeccable fermette, living 50 m2, plafond chapelle, cheminée, 4 chbres, 2 bains, chff. central, terrain aménagé 2.800 m2. Orée bois. MOUQUET, 27000 Evreux (16-32) 33-29-27 et 33-42-25.

75 km. Ouest Paris, ds hameau, vraie fermette ancienne pl., Sud, s/1.500 m² clos, b. planté, habit. 3 p., dont b. salle, chem., pout., wc + à am. 1 p. + beau gren., 100 m² soleil, 245.000. Créd. poss. Dom. 825-62-22, bureau 555-91-23.

pavillons pavillons

L'ORDINATEUR de la
MAISON de L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

LA COURNEUVE 93
A vendre pavill. 6 p., 180 m2 habitables. Terrain 608 m2. Prix
640.000 F 985-37-58 987-06-13

BAS MONTMORENCY 5' gare Enghien
4 PCES princ. s/sous-sol total. Chff. maz. Jard. 260 m2. Gar. Prix 320.000 F. Avec 64.000 F compt. MERCIER - 989-87-99.

EPINAY-S-SEINE. Pav. caract. sur sous-sol, avec gar., 5 pièces, grand cft, terrain 1.000 m², 520.000 F - 826-88-46.

Plateau VAUCRESSON. Maison individ. dans quartier résident. très calme, réception, 5 chb., 3 s. de bs, cave, joli jardin envir. 1.000 m². Prix 1.150.000 F. Tél. : 970-14-36 ou 766-53-30 aux H. B. (poste 64-66).

BORD de RIVIERE. 30 km. S.-Est Paris, pavillon 6 p., terrain 1.000 m², 500.000 F Tél. 900-99-60.

ST-MAUR. 5 min. R.E.R., part. vd 6 pièces, triple living, cheminée, dépend., s/400 m² - 530.000 F, gr. créd. 4, av. Noël.

78190 VOISINS : pavillon 1969, séj. 30 m², cuis., 3 ch., bs, wc, gar., cellier, sur 272 m² clos, 360.000 F. T. 043-78-71, ap. 20 h.

BAGNEUX. Près commerces et écoles, calme, 200 m² terrain ; rez-de-ch. : entrée, véranda, cuis., s. à manger, chbre, wc. ; 1er étg. : 2 chbres, wc, lavabo ; sous-sol : chaufferie, cave.
Prix : 290.000 F.

CHATENAY-MALABRY
secteur résidentiel, cadre verdure, belle maison sur terrain 800 m² ; r.-de-ch : hall, bur., récept, 50 m², terrasse, c., office, chbre serv., wc; 1er ét. : 6 chambres, lingerie, 2 s. d'eau, s. de bains ; sous-sol : gar. 2 voitures, chaufferie, cave, cellier buanderie. - 1.300.000 F.

CHATENAY-MALABRY
Quartier résidentiel, maison sur 1.000 m², terrain style, restauration en r.-de-ch, hall, salon avec cheminée, salle à manger, bur., cuis. ; 1er étg. : 2 gdes chbres, vestiaires, s. de bains, wc ; 2e étage : 3 chbres, salle d'eau, wc. Prix : 1.200.000 F.

WISSOUS. Secteur pavillonnaire, maison sur 1.000 m² de jardin aménagé. r.-de-ch. : hall récept. 50 m², cheminée, bureau, cuis. équipée, 4 chb., 2 s. bains, lingerie, buanderie ; 1er étage : 3 chbres, s. bains, wc, s. de jeux. Vaste grenier. Sous-sol : gar. 3 voitures, cave, chaufferie cellier. 1.260.000 F.
EFIMO - 660-45-96.

EXCEPTIONNEL
FONTENAY - 2' BOIS
41 bis, avenue des Charmes, pav. très bonne constr. sur sous-sol, 7 p., cuis., tt cft, gar. poss. Px 380.000 F. Crédit 80 %. Visite samedi, dimanche, 10-18 h.

forêts

13 ha CHENES à vendre Région Sud-Ouest
Ecr. no T 99.830 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

domaines

25 km. PARIS-OUEST
à vendre
74 HA. DE BOIS
AVEC PAVILLON ET ETANG
Très belle chasse
Division possible.
Ecr. Eudico, 1, rue Bourdaloue, 75009 PARIS, qui transmettra.

Votre maison à la montagne ou à la mer est au C.N.I.T.
à la Défense du 16 au 24 Avril 1977.
Immobilia
9 jours d'information sur l'immobilier.

villas villas

A VENDRE
en Corse, PORTO VECCHIO
Magnifique Villa (vue sur mer) construction pierre, chauff. électrique, climatisation, piscine ds parc aménagé d'env. 6 000 m2. Ecr. HAVAS METZ 57017 sous no 16670 qui transmettra.

CHOISY-LE-ROY 94
Très belle villa 6/7 pces, tt cft, tél., jard. sur place vendredi, samedi, de 14 h. à 18 h.
65, rue Mirabeau

LE PECQ, pav. moderne 108 m2 habitables, ss-sol total. Séjour 3 chambres, cuis., bains, gar., terrain 500 m2. Prix 580.000 F. Rendez-vous sur place samedi 23 avril, 14 h. à 18 h. 30, 10 Résidence Orangerie. Domaine de Grandchamp. J.M.B. - 970-79-79

POUR INVESTISSEUR
SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Liquidation de biens de société, Villa neuve. Récept. + 5 chbres + serv. cft, poutres apparentes 260 m2 habitables, gar. 4 voitures. Jardin 2.500 m2. Valeur locative 7.000 F/mensuel. Total : 1.000.000 TVA inclus. 969-85-35

CHATOU - 600 m R.E.R.
Agréab. MAISON PLAIN-PIED, surface habit. 188 m², réception 60 m², 4 chambres, 2 bns, chambre service, salle de douches, tout confort, garage et jardin. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

GARCHES
6 PCES, 2 bains, chauff. centr. Parfait état. Garage.
JARDIN 1.000 M2.
Vendr. 14 - 18 h., sam. 10 - 15 h. 20, AVENUE FOCH.

A 5' gare de
CHANTILLY
25' DE PARIS-NORD
LE HARAS AU BOIS
31 VILLAS
INDIVIDUELLES, gd standing
DANS PARC BOISE
CLOS DE MURS
Construction traditionnelle avec ou sans sol-sol, terrain de 1.000 à 1.800 m2, clôturé.
PRIX FERME - A partir de 585.000 F clés en main
Renseignements :
DEVIQ Place de la Gare CHANTILLY
Tél. : (15) 4-457-12-02 ou s/place C.D. 909, route de Gouvieux, samedi et dimanche, 14 à 18 h.

PARC DE SCEAUX
Gde maison compren. 2 appts indép. de 5 P. + 2 P., rez-de-jard., tt cft, s/507 m2 de jardin. Prix : 950.000 F. — ROB. 34-86.

chalets

HAUTE-SAVOIE
pr. THORENS GLIERES, typiq. chalet, solide constr., gd séjour, cheminée, 3 ch., cuis., terrasse, bains, chff. central, gren., cave, dépend., s/1.630 m2. Px 360.000.
AVIS 15, route Genève, (15-50) 38-04-33 Ambilly même dim., ou Paris, 887-43-40.

maisons de campagne

280 maisons de camp. av. terr. loin de la pollution ds le Gers. Stand 150. Bragato. A La Défense Sal. Immobilia jusq. 25 avr. inc.
Tél. : 774-75-04

180 km PARIS par RN 7. Petite **MAISON** de campagne sur 700 m2
Toit., gros-œuvre BON ETAT. 30.000 F - 16 (86) 52-76-15.

YONNE
MAISON DE CAMPAGNE
habitable suite, 4 pces, cave, grenier s/tout, dépend., terr. 2.000 m² env., toit., gros œuvre TR. BON ETAT. PX. 145.000 F. Tél. : 16 (86) 52-76-15.

GERS ARMAGNAC
GRANDE FERME ANCIENNE
dépend., ombrages, vue agréable eau, électricité, terrain
2 HECTARES, 230.000 F.
PROPINTER S.A.,
B.P. 33, 24103 Bergerac.
Tél. (53) 57-53-75.

Vd sur coteau 8 km. Bordeaux très belle maison (1973), tt cft, sur 4.000 m² terrain, 5 chb., gd séj., cuis., 2 s. de bs, 2 wc, grand sous-sol, gar. voitures. Prix élevé. Tél. (56) 20-53-45.

Part. vend jolie maison camp. Montargis, Loiret, 110 k. Paris, 3 p., c., s. eau, ch. c., cave, gar., jd. 650 m², Lib. 160.000 F. M. Siméon, 635, rue de la Roche, 45200 AMILLY.

propriétés propriétés

Près MONTARGIS
Particulier vend propriété rustique composée de :
- Maison habitation - Cuisine - Séjour + salon, 1 chambre, w.c. - Salle de bains.
- 1er étage, 3 chambres - Tout confort.

— Bâtiment séparé à usage de garage et d'atelier.
— Le tout en parfait état et sur plus de 5 000 m2 complantés : PRIX JUSTIFIE : 680.000 FRANCS.
Tél. : (16) 86-58-84-61.

VILLEBON - S/1.500 m2
PROPRIETE ANCIENNE 6 P., jard. Rez-de-ch. : entrée, cuis., office, s. à manger, séj. 32 m² av. chem., w.-c., lingerie, buanderie, gar. 2 voit. Etage : 3 ch., s. de b., w.-c., rangem. + dép. gardien. 680.000 F. — 928-06-44.

PR. LA ROCHE-GUYON (95)
BORD DE SEINE. Propriété sur 1.200 m² de terrain avec rivière, Ile en face de 9.000 m² av. chalet 3 p., cuis., gar., cft, parf. état. 430.000 F. Agence GOUELLAIN.
479-70-48

IDÉAL POUR RETRAITÉS
ou RESIDENCE SECONDAIRE LES MOUTIERS (près PORNIC 44), direct. propr., FERMETTE AMENAGEE, DEPENDANCES, TERRAIN 6.000 M2 DIVISIBLE

PRÈS DE LA MER
PRIX EXCEPTION. VU URG. Téléph. 225-18-30.

EXCEPTIONNEL près HYERES
Direct. propriété style provenç. (13 km de la mer), 9 pièces, tt confort, poutres, cheminées, terrasses, terrain de 6 ha, tél. Prix exceptionnel vu urgence. 225-18-30 ou (94) 28-93-18

PERIGORD Part. à Part.
25 km de PERIGUEUX
1,5 ha étang + pièce d'eau MAIS. 8 p., poutres, cheminée, 3 s. de bains, électr., chauffage, eau de ville + MAIS. COLONS. 510.000 F - (15-53) 90-09-71 ou écr. no T 099.922 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

REGION CHINON Très jolie propriété
avec bâtiments du 16e siècle, beaucoup de classe, pierre de tuffeau, cheminée de Langeais, cft, dépendances. Conviendrait à artisan ou artiste. 450.000 F.
A. Destreguil, 82, rue Nationale, TOURS 37. (47) 05-35-99 - 05-39-10

LE VESINET « IBIS » 1.700 m2 jard. belle ppté, gde réception, 4 chambres, 3 bains, sous-sol complet aménagé. 1.500.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch à Chatou. - 976-30-02

LE VÉSINET
Résidentiel, situation except. 1re catégorie, R.E.R. 700 m. Propriété ANGLO-NORMANDE parf. état, récept. 70 m², bureau 5 ch., 4 bns, tt cft., gar. Beau jard. boisé gds arbres 1.600 m². AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

DEMEURE ANCIENNE
5 KM DE BLOIS
2 entrées, 2 cuis., bureau, salon, s. à manger, 9 chbres, salles de bains, cabinets toilette.
GD ATELIER DE PEINTRE
garages, caves, cft., dépend., parc magnif., très nbrx arbres d'agrément et fruitiers, potager, source. A. Destreguil, 82, rue Nationale, Tours. (47) 05-35-99

C. P. H.
Recherche à la vente en proche banlieue Ouest
MAISONS ANCIENNES
PROPRIETES
MAISONS SUR GOLF.
Tél. F. MESSAOUDENE.
946-78-78

PR. LA ROCHE-GUYON (95)
Propr. bon état, 4 P., gar., cft, 2.000 m2 de terrain à flanc de coteau, très jolie vue impren. : 300.000 F. l'Agence Gouellain :
479-70-48

CHEVRY-EN-SEREINE
Bourg calme, 2 km. de Voulx, bonne maison, très confortable, 4 belles Pièces, S. de B., le tout entièrement restauré, installation chauffage neuve, petite grange, Sur 1.000 m2 avec arbres fruitiers. Prix : 240.000 F, avec 20 % comptant. Visite sur place, le dimanche 24 avril 1977, 14, rue de Heurtevent, de 11 heures à 17 heures.

LOZERE 25 ha seul tenant Bord rivière
Avec belle maison 15 p.+vastes dép. Parc - Piscine - Px 630.000. Agence Médiévale Tél. : (66) 65-10-26 B.P. 50 - 48002 MENDE

LYS-CHANTILLY sur 4.000 m² duplex séj. 60 m², 3 ch., 2 s. bns entièr. décoré en marbre, glace et moqu. Ss-sol complet aménag. + bar, caméra antivol. Tél. Px cause départ 760.000 F + possib. meubles. T. 988-82-68.

Ancien moulin à papier parc fondation XIIe, centre, conviend. à clinique, mais. repos, laborat. Ecr. no T 099939 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

A 11 KM DE BAYEUX
très belle ppté 84 ha d'un seul tenant en herbage avec joli manoir. Tél. 050-45-81.

SOLOGNE
très belle ppté de chasse 220 ha dont 30 ha d'étangs, très beau corps de ferme en U. Tél. : 050-45-81.

PRES FONTAINEBLEAU
Part. à part., propriété de caractère, 12 p. princ., tt cft, parc 6.500 m². Prix 1.250.000 F. Curieux et agences s'abstenir. Tél. matin 422-25-97 ou après-midi : 423-72-41.

MAGNY-EN-VEXIN
Maison maîtres ds parc 5.000 m², 11 pièces, dépend., tout confort. Prix 630.000 F. A.I.D., 466-77-81.

PALAISEAU
Très belle PROPRIETE SUR 3.000 M2 terrain, hall, entrée, séj., salon, S. à M., bureau, cuis., cab. toil., wc ; 1er étage, 3 gdes chb., S. B., S. billard ; 2e étage, 5 bell. chb., cab. toil., wc, s.-sol complet, gar. 3 voit. PRIX EXCEPTIONN. 780.000 F. 928-06-44 - 928-06-81.

maisons individuelles

EN CHARENTE à 35 km d'ANGOULEME
AU VILLAGE DU CHAT
sur 30 hectares boisés
VILLAS INDIVIDUELLES
Livrables de suite, avec étang, 3 hectares piscine, terrain pétanque, bientôt tennis, mini-golf, volley-ball, grill, bar.
Renseignements et vente : Mireille DEVARS. Agence VIROULAUD, 9, place de l'Hôtel-de-Ville, 16220 MONTBRON - Tél. : (45) 70-74-24.

viagers

Exceptionnel Negresco Nice
APPARTEMENT 74 M2 chbre living, bains, cuisine, w.-c. viager occupé 1 tête, 77 ans.
Cpt : 100.000 F. Rente 1.500 F.
Tél. CANNES (93) 99-63-73

terrains

DANVILLE, 15 km. Pacy-s-Eure vend magnifique terrain boisé 12 000 m2 viabilité, vue sur l'Iton possib. 2 lots. - Tél. 954-37-45

LUBERON Village MENERBE (84)
— Part. vd 3 terrains boisés. 1 de 3.000 m2+1 de 7.000 m2 + 1 de 13.000 m2.
— Terrain 18.000 m2 av. permis de lotir 8 lots. Vente globale ou détail. Ecr. M. GIEU, 37, crs Mirabeau, 13100 AIX-en-Provence

COURTENAY
Terrain accès direct forêt domaniale, 9.500 m², 70 m. façade.
BELLEGARDE (Loiret)
Bois, bord rivière, 5.000 m², 25 mètres façade.
T. 16 (22) 91-61-23. 10 h. à 12 h.

CROISSY-S/SEINE - Calme
BEAUX TERRAINS 800 M2 A 900 M2, grandes façades. PRIX T.T.C. de 300.000 à 340.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

EXCEPT. - RAMBOUILLET
Région, site classé, 10.000 m2, boisés, permis constr. 210.000 F. 486-30-75 ou 461-70-41.

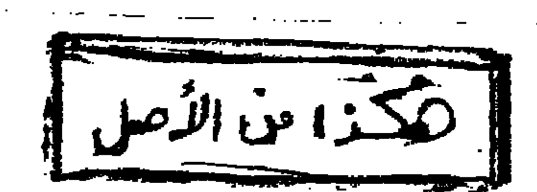
villégiatures

Pr. AGEN de chartreuse sur 40 hectares, appart. confort, vue exceptionnelle. Tél. 471-06-04, ou LEO, 30, rue A.-Gué, AGEN 47

VACANCES A CALVI
Ambiance Club
Bungalows en bord de plage
Px extrêmement compétitifs pour 2 semaines tout compris : depuis 1.090 F de NICE ou 1.490 F de PARIS par avion.
Une documentation touristique sur la CORSE sera envoyée gratement à tte dem. de renseign.
CLUB OLYMPIQUE
3, rue de l'Echelle
75001 PARIS - 260-31-62

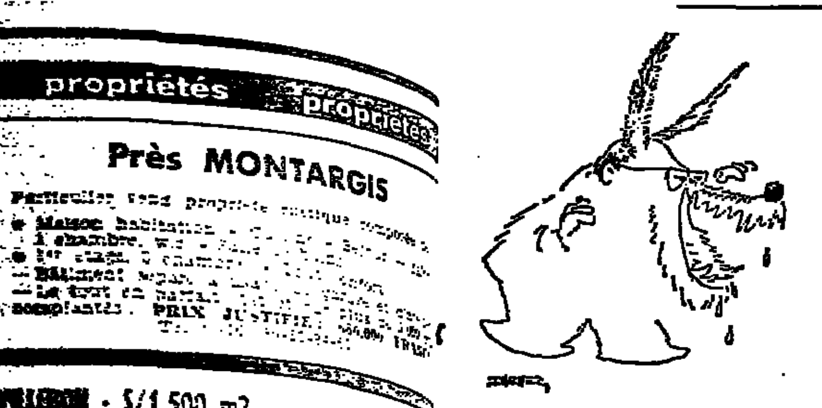
les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.





LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES





(Dessin de CHENEZ.)

M. Marchais au forum de «l'Expansion»

Ni ange ni bête

Mi-diable dans un bénitier, mi-taureau dans l'arène, M. Georges Marchais, qui affrontait pour la première fois en public le milieu patronal, n'a essayé ni de faire l'ange ni de faire la bête, jeudi 21 avril, au forum organisé à Paris par l'Expansion. « Je ne suis pas venu pour vous plaire, je suis là pour vous expliquer... », *a-t-il dit aux chefs d'entreprise présents.*

Si le secrétaire général du P.C. demeure, quoi qu'il fasse et dise, la bête noire des patrons, c'est... qu'il est « rouge » ; et à cela il n'y a rien à faire. On l'a bien senti dans cette réunion. La représentation patronale était symptomatique du peu d'enthousiasme des habitués des forums de l'Expansion, *même après les élections municipales que l'on sait. A part M. Antoine Riboud, président de B.S.N.-Gervais-Danone, qui avait promis courageusement aux organisateurs de venir et de parler, aucun membre de ce qu'il est convenu d'appeler le* « grand patronat » *n'était là. A côté des patrons de petites entreprises, venus poussés par la curiosité, et des délégués de syndicats patronaux marginaux par rapport au C.N.P.F., les grandes entreprises n'étaient guère représentées que par des directeurs de relations extérieures, bavardant gentiment avec les journalistes. Encore, la glace n'a-t-elle pas été rompue entre cette assistance de bonne composition et l'orateur.*

On était loin de l'ambiance plutôt sympathisante créée dans le même cadre il y a quelques mois par M. Mitterrand, ou, surtout, par M. Rocard, dont la performance avait été si brillante et la force de séduction si grande qu'un chef d'entreprise sous pression avait été jusqu'à s'écrier en plein débat : « Mais au moins êtes-vous sûr d'être ministre des finances ? »...

Cette fois, pas de cadeau en perspective... M. Marchais n'y est pas allé par quatre chemins. « Je n'ai nullement l'intention de vous cacher ce que sont les objectifs des communistes français », *a-t-il dit. Les nationalisations ?* « Il n'y a pas de société communiste sans l'appropriation publique des principaux moyens de production. » *Le libéralisme économique ?* « Grâce à la planification démocratique, nous entendons limiter le rôle du marché, d'un marché dominé par les monopoles. » *La fiscalité ?* « Il faut bien prendre l'argent quelque part. Nous considérons que les masses populaires paient trop d'impôts et d'autres pas assez. » *Les motivations des cadres ?* « Il faut réduire l'échelle des salaires de 1 à 5, ce qui veut dire que 11 000 F par mois doivent suffire. » (1) *L'autofinancement pour les investissements ?* « Le blocage des prix à la production est l'une des conditions de la mise en œuvre de notre politique. » *Le pouvoir dans l'entreprise ?* « On élira les chefs des entreprises nationalisées (2), et il viendra un jour où les patrons seront amenés à reconnaître l'existence des partis dans l'entreprise », etc.

Visiblement, M. Marchais se sentait en position de force. Ce qui lui permit d'apaiser un peu la nervosité de ses auditeurs. Non, « les droits nouveaux des travailleurs ne mettront pas en cause la faculté de décision des chefs d'entreprise ». *Non,* « nous ne sommes pas fous. Nous voulons assurer le progrès social ; mais nous savons très bien que nous ne pouvons distribuer que ce que nous produisons ». *Non,* « ce ne sont pas les petites entreprises que nous visons. Ce sont les monopoles qui vous étranglent, ce n'est pas nous qui vous étranglerons ». *Non,* « nous ne distribuerons pas les crédits des banques nationalisées en fonction de l'appartenance politique de ceux qui les demanderont ». *Oui,* « si les Français ne sont pas contents, ils pourront le manifester par leur vote, et nous reviendrons à la situation que nous connaissons actuellement ».

Chemin faisant, M. Marchais a plus d'une fois atteint son but. A-t-il eu tort de dire que la guerre du Kippour n'est pas la seule cause de la crise française et qu'il ne faut pas faire dépendre la santé de notre économie des seules exportations ? N'a-t-il pas eu raison de dire que des réformes « de structures » sont nécessaires pour sortir de la crise actuelle et pour intégrer dans la société les six cent mille jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail ? N'est-il pas vrai que les travailleurs ne peuvent pas continuer à être traités comme ils le sont dans des cas trop nombreux, et qu'ils doivent « être consultés » ? Qui dirait le contraire ?

Finalement, M. Marchais n'a pas perdu son temps. Un petit patron du parterre se plaignait en sortant du forum : « J'ai payé pour venir poser une question, et M. Marchais n'a pas lâché le micro ; je n'ai rien pu demander, on n'a rien pu dire. J'ai été roulé. » *La télévision étant là, le P.C. a, lui, eu son heure d'antenne. Le groupe l'Expansion a, de son côté, plus que largement couvert ses frais. Seuls les petits patrons présents restaient « Gros-Jean comme devant ».*

JACQUELINE GRAPIN.

(1) Cinq fois le niveau proposé par les syndicats pour le SMIC : 2 200 F.

(2) Cette disposition figure dans le programme commun : *« Le conseil d'administration des entreprises nationales sera constitué de représentants élus des travailleurs, de certaines catégories d'usagers (syndicats, collectivités publiques, grandes entreprises nationales) et de représentants désignés par le nouveau pouvoir démocratique. Ces derniers ne pourront être majoritaires. Ce conseil d'administration élira son président et désignera la direction générale de l'entreprise. »* Dans ses propositions d'actualisation du programme commun de gouvernement, le parti communiste précise que les représentants des travailleurs élus *« sur listes présentées par les syndicats représentatifs »* devront constituer *« au moins le tiers du conseil »*.

A L'ÉTRANGER

Le Fonds monétaire arabe se donne pour l'immédiat des objectifs limités

De notre envoyé spécial

Abou-Dhabi. — Poursuivant le vieux rêve de l'unité arabe dont elle est porteuse depuis 1946, année de sa fondation, la Ligue des Etats arabes a convoqué du 18 au 21 avril à Abou-Dhabi, capitale des émirats arabes unis, la première réunion des Etats membres du Fonds monétaire arabe. Les vingt pays arabes membres de la Ligue étaient au rendez-vous, ainsi qu'une délégation palestinienne.

Créé le 27 avril 1976 à Rabat par le Conseil économique arabe, le Fonds monétaire arabe, dont le siège doit être établi à Abou-Dhabi, a pour mission, selon sa charte, de porter secours aux pays dont les balances des paiements sont en déficit, de favoriser des taux de change stables entre les monnaies arabes, de coordonner les politiques financières de ces pays, de favoriser les échanges d'informations sur la politique d'investissement des capitaux arabes à l'étranger, de développer les marchés financiers arabes, d'étudier les moyens propres à diffuser l'usage d'une monnaie de compte arabe, le dinar, et de tenter d'établir au moins entre les pays du Golfe une monnaie commune. Bien que l'objectif suprême, l'établissement d'une monnaie arabe commune, ne soit pas cité dans la charte, on voit bien cependant où l'évolution favorisée par le Fonds monétaire devrait conduire.

Une monnaie commune

Cependant, pour le moment, l'objectif, on le voit, est plus modeste. Les vingt pays arabes et la délégation palestinienne présents à Abou-Dhabi ont établi une unité de compte qui sera équivalente à trois unités de compte du Fonds monétaire international, dont le taux de change actuel est de 1,15 dollar. On a invité les dirigeants des pays concernés à souscrire en fonction de leur produit national, de leur commerce, etc., des sommes assez importantes puisque les participations les plus élevées atteignent 38 millions de dinars pour l'Arabie Saoudite et l'Algérie. Ces deux pays sont suivis par l'Irak, le Koweït et l'Egypte qui ont souscrit 25 millions de dinars. Les émirats arabes unis ont souscrit 15 millions de dinars. Au total, le capital du Fonds monétaire arabe s'élèvera à 250 millions de dinars. Vingt-cinq pour cent de ce montant sont payables sans délai. Aux dernières nouvelles, cinq pays arabes seulement ne s'étaient pas encore acquittés.

Il n'a pas été question dans ces tâches prioritaires de l'établissement d'un marché commun arabe.

Sans doute, les délégués réunis à Abou-Dhabi et M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe en premier, se souviennent-ils de l'échec d'une première tentative de marché commun arabe en 1964. M. Riad, ancien ministre égyptien des affaires étrangères, est le premier à confirmer cette volonté de réalisme : « *Comment voulez-vous,* nous a-t-il déclaré, *faire un marché commun arabe des pays dont le revenu par tête d'habitant compte parmi les plus élevés du monde comme le Koweït (6 100 dollars par tête) et d'autres qui comptent parmi les plus pauvres, par exemple le Soudan. Notre démarche est donc radicalement différente de la vôtre, Européens. Nous voulons simplement commencer par établir une solidarité financière parce que nous avons la possibilité réelle d'y parvenir. En ce qui concerne les monnaies communes, nous commencerons par les pays du Golfe, dont les ressources et dont les finances sont également abondante.* » « *D'ailleurs,* rappelle M. Riad avec un brin d'humour, *ces pays ont déjà utilisé dans le passé une monnaie commune, la roupie indienne, lorsqu'ils dépendaient pour l'administration financière de l'Empire des Indes.* »

Pour le moment le Fonds qui va s'installer à Abou-Dhabi sera gouverné par un directeur général assisté de huit directeurs adjoints. Les délégués réunis à Abou-Dhabi, et dont onze étaient des *ministres des finances* de leurs pays respectifs, ont élu le directeur général, un ancien ministre de la planification irakien, M. Gawad Hachem. Le Fonds commencera par distribuer des secours aux pays qui en ont le plus besoin.

Son action viendra renforcer celle des nombreux fonds de développement déjà créés par différents pays arabes : le Fonds de développement de l'Arabie Saoudite, celui du Qatar, celui du Koweït et celui d'Abou-Dhabi. Il faut encore nommer la banque arabe pour le développement économique de l'Afrique, dont le siège est à Khartoum.

ROLAND DELCOUR.

LES RÉACTIONS AU PLAN ÉNERGÉTIQUE DE M. CARTER

«L'adopter produirait un désastre»

estime M. Milton Friedman

L'annonce par M. Carter de son programme énergétique a provoqué des réactions diverses aux Etats-Unis. Les écologistes ont très favorablement accueilli le programme énergétique, tandis que les milieux d'affaires sont partagés. Si le président de General Motors, M. Thomas Murphy, a approuvé les mesures d'économie d'énergie, *il s'est déclaré hostile aux taxes qui pourraient frapper les voitures à forte consommation de carburant.* Plusieurs représentants démocrates, dont le speaker Thomas O'Neill et le sénateur Robert Byrd, se sont montrés réservés sur les mesures fiscales annoncées.

Quant à M. Milton Friedman, prix Nobel d'économie, il a affirmé que ce programme « *produirait un désastre s'il était adopté* ». Selon lui, les problèmes énergétiques américains sont la conséquence de l'intervention de l'Etat sur le marché, or « *la solution de M. Carter est de pousser l'intervention encore plus loin* ».

● AU KOWEIT. — « *Nous sommes heureux de constater que les Etats-Unis s'orientent enfin vers une réduction de la demande de pétrole et le maintien de prix élevés afin d'encourager la mise au point de sources d'énergie de substitution* », a déclaré, le 21 avril, un responsable koweïtien, parlant du programme énergétique de M. Carter. Au siège de l'OPEP, à Vienne, on souhaite aussi plein succès au président américain.

● A MOSCOU. — L'agence Tass estime en revanche que ce plan « *aboutira à l'appauvrissement de la population des Etats-Unis et à l'enrichissement des compagnies pétrolières* ». — *(A.P., A.F.P.)*

Diffusion gazeuse et ultra-centrifugation

Dans son discours au Congrès, le président Carter a laissé entrevoir une évolution de la politique nucléaire américaine. Il confirme qu'il faudra « utiliser des quantités croissantes d'énergie nucléaire », malgré les économies d'énergie et la relance de l'exploitation charbonnière. Il rappelle sa position déjà connue suivant laquelle il n'y a pas besoin d'« entrer » dans un âge du plutonium en construisant des réacteurs surgénérateurs. Mais pour les réacteurs classiques, qui utilisent de l'uranium enrichi comme combustible, il propose d'accroître les capacités américaines de production d'uranium enrichi « *en utilisant la nouvelle technologie de centrifugation, qui consomme environ un dixième de l'énergie exigée par les usines actuelles de diffusion gazeuse* ».

Il y a en pratique deux façons de produire de l'uranium enrichi : la première consiste à faire diffuser un gaz, l'hexafluorure d'uranium, à travers une membrane perméable. Les atomes d'uranium-235 traversent plus facilement la membrane que ceux d'uranium-238, et la fraction du gaz qui traverse la membrane s'enrichit légèrement en uranium-235. En répétant un bon millier de fois l'opération, on fait passer la proportion d'uranium-235 de 0,7 % — sa valeur dans l'uranium naturel — à environ 3 %, proportion demandée par les réacteurs à eau bouillante ou pressurisée. Cette méthode est utilisée aux Etats-Unis depuis la guerre ; elle l'est aussi en U.R.S.S. et en France, à Pierrelatte et dans l'usine d'Eurodif actuellement en construction au Tricastin.

L'autre méthode est l'ultra-centrifugation : on fait tourner très rapidement l'hexafluorure d'uranium dans des centrifugeuses. Plus légers, les atomes d'uranium-235 se concentrent près de l'axe de rotation. En prélevant cette portion du gaz, on obtient de l'uranium enrichi. Plus économe en énergie, cette technique se prête aussi à la construction d'unités plus petites que les énormes usines de diffusion gazeuse. Cela ne signifie pas nécessairement qu'elle soit moins chère. Elle est prônée par la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas ; le projet Urenco-Centec prévoyait la construction de deux usines, à Almelo (Pays-Bas), et à Cappenhurst (Grande-Bretagne). Ces usines produisent déjà, à faible échelle, de l'uranium enrichi.

Les Etats-Unis n'en sont pas encore à ce stade et n'ont, en ce qui concerne l'ultra-centrifugation, que des installations de recherche ; il se pourrait cependant qu'ils aient une avance *sur les pays membres d'Urenco-*Centec.

La comparaison d'une technique éprouvée, comme la diffusion gazeuse, et d'une technique encore en partie expérimentale, ce qui est le cas de l'ultra-centrifugation, est difficile. Les déclarations du président Carter indiquent apparemment que les Etats-Unis *vont passer du camp de la dif*fusion gazeuse à celui de l'ultra-centrifugation. A terme, il pourrait en résulter de sérieuses conséquences économiques.

MAURICE ARVONNY.

● ERRATUM. — Dans les mesures préconisées par le président Carter pour économiser l'énergie (*le Monde* du 22 avril), une erreur d'interprétation nous a fait traduire le néologisme « weatherize » par « *climatiser* ». Il s'agissait, bien évidemment, d'« isoler » (les bâtiments).

Aux États-Unis

LA CAUTION SUR LES IMPORTATIONS DE TÉLÉVISIONS JAPONAISES EST PORTÉE DE 9 A 20 %

(De notre correspondant.)

New-York. — Le gouvernement américain a décidé de faire appel du jugement rendu il y a quelques jours (*le Monde* du 14 avril) par le tribunal des douanes des Etats-Unis. Celui-ci avait estimé que les dégrèvements fiscaux accordés par les autorités japonaises à leurs fabricants de postes de télévision constituaient une subvention. Le tribunal avait demandé que les droits d'importation aux Etats-Unis soient augmentés.

En attendant la décision de la Cour d'appel, le Trésor américain vient de porter de 9 à 20 % le montant de la caution que les importateurs de matériels électroniques japonais doivent verser.

Les importateurs se montrent prudents et s'abstiennent pour l'instant de commenter la décision du Trésor. « *Il faudra voir quel impact la majoration de la caution aura sur le prix au détail* », a déclaré un porte-parole de Panasonic. Une enquête menée en 1971 par le gouvernement japonais avait conclu que la vente des appareils de T.V. japonais aux Etats-Unis tenait du dumping. Les fabricants américains n'ont cessé d'affirmer depuis lors que les peines prévues étaient insuffisantes et mal appliquées.

L. W.

LA VIE SOCIALE

EMPLOI

184 LICENCIEMENTS DANS UNE USINE DE CHAUSSURES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

La direction du groupe de fabricants de chaussures André (plus de cinq mille cinq cents salariés) a confirmé le licenciement, annoncé il y a trois semaines, de cent quatre-vingt-quatre salariés dans l'une des usines de la société, à Salles-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques), employant trois cent quatorze salariés.

Ces licenciements ont été évoqués en commission paritaire nationale au début de cette semaine et seront soumis à l'avis du ministre du travail début mai. Ils sont assortis, selon la direction, d'un plan social portant sur quatre-vingts mutations, la moitié dans le Sud-Ouest, les autres vers d'autres régions, notamment en Lorraine.

La fédération Hacuitex C.F.D.T. (habillement, chaussures, textiles) estime ces solutions « inacceptables », d'autant que les mutations visent « des régions déjà touchées par le chômage ». La direction du groupe André invoque, pour sa part, la conjoncture difficile de l'industrie de la chaussure et le fait qu'après avoir racheté, en 1969, les ateliers de Salies-en-Béarn sur l'incitation des pouvoirs publics, les pertes n'ont cessé d'augmenter pour cette unité : elles s'élèveraient, en effet, à 12 millions de francs pour les deux dernières années.

● *280 licenciements dans les Vosges.* — La société Mussy Emballages a annoncé, jeudi 21 avril, sa décision de fermer d'ici à la fin de l'année son usine de Thaon-lès-Vosges. Cette mesure, qui entraînera le licenciement de 280 salariés, est la conséquence, selon la direction, des difficultés économiques que supporte le secteur emballage ; à cela s'ajoutent de très importantes difficultés financières et les échecs de recherche de diversification de la production. (*Corresp.*)

CONFLITS

Des manifestations pour la défense de la Sécurité sociale ont eu lieu dans de nombreuses villes

Plusieurs milliers de personnes — dix mille selon les organisateurs — ont participé, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., au rassemblement réuni jeudi 21 avril place Fontenoy, à Paris (7e), près du ministère de la santé, pour protester contre « *l'agression gouvernementale contre la Sécurité sociale et le pouvoir d'achat des travailleurs* ».

Vingt-cinq organisations (partis de gauche, FEN, associations sociales et familiales) s'étaient jointes à ce mouvement. Mme Jacqueline Lambert (C.G.T.) et M. Robert Bono (C.F.D.T.) ont notamment souligné : « *Le fameux déficit de la Sécurité sociale qui atteignait, voilà quelques mois, selon les observateurs, 15 à 17 milliards a brusquement disparu. Le gouvernement truque les chiffres en fonction des impératifs électoraux* ».

Cette journée d'action a été aussi marquée par des débrayages dans la région parisienne — notamment à Renault-Billancourt et dans diverses entreprises de l'aéronautique — et par des manifestations et des arrêts de travail en province, sauf dans l'est de la France, où les consignes syndicales n'ont pas été suivies.

L'appel lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T. a été particulièrement entendu dans l'Ouest le Sud-Ouest et le Centre. Ainsi, à Rennes, des débrayages ont eu lieu à l'imprimerie Oberthur, qui connaît actuellement des difficultés, et à Lorient les employés municipaux ont cessé le travail pendant deux heures. A Brest, des arrêts de travail ont été observés dans les caisses de Sécurité sociale, et des rassemblements ont eu lieu dans les grandes villes de Bretagne, ainsi qu'à Nantes. A Toulouse, 1 500 personnes environ ont défilé dans les principales artères et quelques débrayages d'une heure ont eu lieu dans certaines entreprises. A Bordeaux, plusieurs milliers de manifestants — 10 000 selon la C.G.T. — se sont rassemblés devant la préfecture.

Au total, selon les constatations de la C.G.T., cent dix entreprises ont été touchées par des arrêts de travail allant de deux à vingt-quatre heures.

La grève du 28 avril dans les secteurs public et nationalisé

MANIFESTATION A PARIS DE LA GARE SAINT-LAZARE AU PALAIS-ROYAL

Les dirigeants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN se rencontrent de nouveau, ce vendredi 22 avril, pour examiner les possibilités d'une « action unitaire » lors de la journée du 1er mai. La FEN doit confirmer sa non-participation à la grève du 28 avril dans les secteurs public et nationalisé, tout en prenant acte d'accords locaux (comme, par exemple, en Loire-Atlantique et dans les Ardennes). Elle doit aussi proposer à la C.G.T. et à la C.F.D.T. de mettre au point, avant les vacances d'été, une « riposte générale », touchant l'ensemble des secteurs public, nationalisé et privé, soit un « 7 octobre amélioré ».

Pour ce qui concerne la journée d'action du 28 avril, à Paris, la C.G.T. et la C.F.D.T. appellent les travailleurs intéressés à une manifestation, à 18 heures, de la gare Saint-Lazare au Palais-Royal. Dans un communiqué publié jeudi, les fédérations C.F.T.C. de fonctionnaires, cheminots, E.D.F., mineurs, R.A.T.P. et Banque de France s'élèvent contre cette grève de vingt-quatre heures qui, selon elles, répond à des objectifs « ambigus, voire contradictoires ».

● *L'usine Cazeneuve de Saint-Denis évacuée par la police.* — Les Ateliers de façonnage de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), dépendant de la société Cazeneuve, occupés depuis le 10 décembre dernier par les salariés, après l'annonce de quatre cent vingt licenciements, ont été évacués mercredi matin 20 avril par une centaine de policiers. Après l'expulsion, vers 6 heures, d'une dizaine de grévistes qui venaient d'assurer la permanence de nuit, un nouveau groupe de travailleurs réoccupaient une partie des locaux vers 7 h. 15, pour en être délogés vers 8 heures. A l'appel des unions locales C.G.T. et C.F.D.T., des débrayages et une manifestation ont eu lieu ensuite dans la localité, et la chambre patronale, place du 8-Mai, a été envahie par des grévistes. Une autre manifestation est prévue vendredi matin 22 avril, devant la préfecture de Bobigny.

● *Deux entreprises de travaux publics* sont occupées à Châtellerault (Vienne), depuis le mardi 19 avril, par le personnel en grève. La première est la société S.C.A.O., où les trois cents salariés ont cessé le travail depuis une semaine pour obtenir une augmentation de salaire de 6,5 %. La seconde est l'entreprise Garczinsky et Traploir, dont les quelque cent salariés, en grève également depuis une semaine, protestent contre un licenciement collectif envisagé pour dix-sept ouvriers.

● *Le personnel de la raffinerie Elf d'Ambès* (Gironde) a repris le travail, jeudi 21 avril, après trente-quatre jours de grève. Cette grève avait été décidée pour s'opposer à des projets de fermeture de la raffinerie. Les syndicats, qui n'ont pas obtenu de garanties, ont fait savoir qu'ils envisageaient d'autres actions au cas où la réunion tripartite qui doit avoir lieu prochainement avec la direction et le préfet d'Aquitaine tarderait trop à être organisée. Cette réunion devra porter sur l'étude d'un dossier technique que l'intersyndicale avait remis à M. Paul Masson, préfet d'Aquitaine. — *(Corresp.)*

● *Après la « réoccupation » de l'usine AMTEC,* à Villeurbanne (Rhône), la C.G.T. a demandé l'ouverture de négociations en outils, qui employait deux cent soixante salariés et qui avait été fermée en octobre 1975 à la suite de la crise dans ce secteur. L'usine a été successivement occupée par ses ouvriers du 29 avril au 11 août 1976 et réoccupée depuis le 14 avril.
égyptien, qui avait dû revenir.

● *Force ouvrière* sera reçue par le premier ministre le 25 avril à 9 heures. La délégation a l'intention de parler notamment de la liberté de négociations des salaires, de l'emploi, des personnes âgées et des familles.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION DE L'INFRASTRUCTURE ET DE L'ÉQUIPEMENT UNIVERSITAIRE

SOUS-DIRECTION DES MARCHÉS ET CONTRATS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 2/77

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture d'équipements pour les instituts de Génie Civil et Génie Mécanique de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran.

L'opération comporte :

- — équipement en mobilier de bureau des 2 instituts ;
- — équipement du Centre Unique d'inscription ;
- — équipement des salles de cours et des laboratoires ;
- — équipement de la Bibliothèque ;
- — équipement de la Cafétéria ;
- — équipement du laboratoire de Topographie et de photogrammétrie ;
- — équipement du laboratoire de Mécanique agricole ;
- — équipement de l'Imprimerie.

Les dossiers de soumission peuvent être retirés à compter de la date du présent avis d'Appel d'offres, au siège du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Direction de l'Infrastructure et de l'Equipement Universitaire)) - 1, rue Bachir-Attar, place du 1er-Mai (ALGER).

La date limite de dépôt des offres est fixée au 30 mai 1977.

L'enveloppe extérieure devra porter, en plus de l'adresse du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique, la mention « AOI n° 2-77, IGCM ORAN. A ne pas ouvrir. »

Les soumissionnaires restent engagés par leurs propositions pendant une période de 120 jours à compter de la date de clôture du présent avis.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TROIS SICAV DU GROUPE DES BANQUES POPULAIRES

SOCIÉTÉ POUR L'INVESTISSEMENT DE L'ÉPARGNE « VALOREM »

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice 1976, l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la Société pour l'investissement de l'épargne VALOREM, réunie le mardi 19 avril 1977 sous la présidence de M. Louis Berdellou, a décidé la répartition à chaque action d'un dividende net de 5,60 F assorti d'un impôt déjà versé au Trésor de 1,07 F, soit un revenu global par action de 6,67 F.

Le conseil d'administration, qui s'est tenu à l'issue de cette assemblée, a décidé que ce dividende sera mis en paiement à partir du 22 avril 1977 et pourra être réinvesti en actions de la société sans perception d'aucun droit d'entrée jusqu'au 24 octobre 1977 inclus.

A la fin du premier trimestre, le capital s'élevait à 137 035 300 F divisé en 1 370 353 actions de 100 F nominal. L'actif net de la société s'établissait à 201 351 002,47 F et se répartissait de la manière suivante :

Obligations françaises	34,91 %
Obligations étrangères	1,56 %
Actions françaises	17,02 %
Actions étrangères	44,32 %
Liquidités	2,19 %

Au 31 mars 1977, la valeur liquidative de l'action VALOREM s'établissait à 146,93 F contre 153,35 F le 31 décembre 1976, soit une baisse de 4,19 % pour la période sous revue.

SOCIÉTÉ POUR LE RENDEMENT DE L'ÉPARGNE « FRUCTIDOR »

L'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société pour le rendement de l'épargne FRUCTIDOR s'est réunie le mardi 19 avril 1977 sous la présidence de M. Jean-Claude Poujol.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1976 et décidé de répartir à chaque action un dividende net de 9,90 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,07 F, ce qui porte à 10,97 F le revenu global de l'action.

Conformément à la décision du conseil d'administration, ce dividende sera mis en paiement à partir du 22 avril 1977 et pourra être réinvesti en actions de la société sans perception d'aucun droit d'entrée jusqu'au 24 octobre 1977 inclus.

Au 31 mars 1977, le capital de la société s'élevait à 100 970 100 F divisé en 1 009 701 actions de 100 F nominal. L'actif net s'établissait à 140 099 972,63 F et se répartissait comme suit :

Obligations françaises	81,47 %
Obligations étrangères	6,43 %
Actions françaises	2,25 %
Actions étrangères, disponibilités et créances hypothécaires	8,25 %

La valeur liquidative de l'action FRUCTIDOR, qui s'établissait au 31 mars 1977 à 138,75 F contre 134,10 F au 31 décembre 1976, a enregistré durant les trois premiers mois de l'année une progression de 3,46 %.

SOCIÉTÉ « PLANINTER »

Réunie le 4 avril 1977 sous la présidence de M. Robert Myard, l'assemblée générale ordinaire de PLANINTER a décidé la répartition d'un dividende de 11,85 F par action (crédit d'impôt de 1,65 F inclus).

Comme les années précédentes, ce dividende pourra être réinvesti en franchise de tout droit d'entrée pendant un délai de six mois, soit jusqu'au 24 octobre 1977 inclus.

Au 31 mars 1977, le capital de PLANINTER s'élevait à 107 952 400 F contre 101 075 600 F au 31 décembre 1976, marquant ainsi une progression de 6,31 % due à un fort courant de souscriptions nouvelles.

Malgré une baisse de l'indice C.A.C. de 13,59 % et de l'indice Dow Jones de 8,51 %, la valeur liquidative passant de 277,46 F à fin 1976 à 261,47 F au 31 mars 1977 n'a enregistré qu'une baisse de 5,76 %, témoignant ainsi du bon comportement d'un portefeuille international dans une conjoncture troublée.

SÉLECTION - RENDEMENT

Réunie le 21 avril, sous la présidence de M. Henri Fournier, l'assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice 1976, qui font ressortir un bénéfice de 21 852 607 F contre 19 124 488 F en 1975.

Elle a décidé de distribuer un dividende de 11,32 F par action contre 10,80 F en 1975. Il sera mis en paiement le 28 avril 1977 selon les modalités suivantes :

— 8,07 F contre remise du coupon n° 15 représentant la fraction des revenus provenant des obligations françaises non indexées, auquel il faut ajouter l'impôt déjà payé au Trésor de 0,87 F. Ce coupon ouvre droit, pour les personnes physiques, à un abattement de 3 000 F ;

— 2,25 F contre remise du coupon n° 16 représentant le solde des revenus, auquel il faut ajouter l'impôt déjà payé au Trésor de 0,13 F, soit un montant global de 2,38 F, dont 0,58 F ouvrant droit à l'abattement de 2 000 F institué en faveur des porteurs d'actions françaises remplissant les conditions fixées par la loi.

Les actionnaires de la société ont la faculté, jusqu'au 31 juillet 1977, de réinvestir leurs dividendes en exonération totale de la commission d'entrée.

SÉLECTION MONDIALE

SICAV

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui s'est tenue le mercredi 20 avril 1977, a approuvé les comptes de l'exercice 1976, se soldant par un bénéfice distribuable de 2 142 009,87 F contre 1 535 141,32 F l'année précédente.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 3,50 F par action, auquel s'ajoute 0,36 F d'impôt déjà payé au Trésor pour former un dividende global de 3,86 F contre 3,17 F pour l'exercice précédent.

Ce dividende donnera lieu au détachement de deux coupons :

— Le coupon n° 11 de 1,50 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,14 F, correspondant aux revenus des obligations françaises non indexées ;

— Le coupon n° 12 de 2 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,22 F, correspondant aux autres revenus, soit un montant global de 2,22 F, dont 0,03 F ouvrant droit à abattement de 2 000 F.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 28 avril 1977 pour toutes les actions existant à cette date.

Les actionnaires auront la faculté de réinvestir sans frais ce dividende jusqu'au 31 juillet 1977.

PIERREFITTE - AUBY

Lors de sa réunion du 19 avril, le conseil d'administration de la société a procédé à l'examen des résultats comptables de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Il est rappelé que, Pierrefitte-Auby exerçant maintenant ses activités industrielles par l'intermédiaire de deux filiales qu'elle gère : COFAZ dans le secteur des engrais et CECA S.A. dans le secteur des produits chimiques autres, ces résultats sont essentiellement constitués par :

— Les dividendes des filiales industrielles ;

— Les dividendes et revenus mobiliers provenant des autres titres de participation ou des titres de placement ;

— Les intérêts des prêts consentis par la société.

Le bénéfice net de l'exercice avant plus ou moins-values à long terme est de 22 500 000 F (contre 21 millions 600 000 F au 31-12-1975), les résultats nets après le jeu des plus et moins-values s'établissant à 18 283 000 F.

Compte tenu des perspectives de la société pour 1977, de celles de CECA S.A. et de l'amélioration constatée depuis le début de l'année dans l'évolution de l'activité de COFAZ, le conseil a décidé de proposer à la prochaine assemblée des actionnaires (qui se tiendra le 21 juin) de fixer le dividende à 6 F par action au titre de l'exercice 1976, formant — avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 3 F — un revenu global de 9 F.

Le dividende ainsi proposé est identique à celui de l'année dernière ; sa distribution absorberait une somme de 20 249 034 F et le report à nouveau s'établirait à 19 797 739 F.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES PILES ÉLECTRIQUES (CIPEL)

Le chiffre d'affaires hors T.V.A. de la compagnie s'est élevé en 1976 à 253,7 millions de francs, en augmentation de 5,1 % sur celui de 1975.

Malgré des résultats satisfaisants à l'exportation, la morosité du marché métropolitain n'a permis qu'une faible progression du chiffre d'affaires 1976 de la CIPEL.

Après dotation aux amortissements de 8 076 000 F contre 7 054 000 francs en 1975 et à la provision pour investissements de 198 000 F contre 184 000 F, les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice net de 2 362 000 F contre 2 438 000 F pour l'exercice précédent.

Le conseil, réuni le 14 avril 1977, a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire pour le 16 juin 1977 et de proposer le maintien du dividende à son niveau de l'année passée, c'est-à-dire 6 F par action. Pour les actionnaires ayant droit à l'avoir fiscal, le revenu global par action serait ainsi de 9 F, d'un montant identique à celui de l'exercice précédent.

BIS S.A.

N° 1 DU TRAVAIL TEMPORAIRE EN FRANCE

Dans sa séance du 19 avril 1977, le conseil d'administration de la société BIS S.A. a arrêté les comptes de l'exercice 1976 qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 15 juin prochain.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires (hors taxes) de l'exercice 1976 s'élève à 728 460 314 francs contre 484 105 684 F pour l'exercice 1975, soit une augmentation de 50,5 %.

RÉSULTATS

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 30 178 848 F contre 19 919 878 F en 1975, soit une augmentation de 51,5 %.

Ce résultat tient compte de la réintégration de la provision pour investissements constituée en 1971, soit 1 525 695 F contre 2 595 178 F pour l'exercice précédent.

Il tient compte également de l'impôt exceptionnel défini par le plan Barre, qui s'élève à 788 185 F.

DIVIDENDE

Le conseil d'administration de la société proposera à l'assemblée générale des actionnaires la répartition d'un dividende net de 18 F par action. Cependant, pour tenir compte des recommandations du ministère de l'économie et des finances, la majoration du dividende de l'exercice 1976 serait limitée à 6,50 %, soit un dividende net de 12,80 F (assorti d'un avoir fiscal de 6,40 F, soit au total 19,20 F). La différence de 5,20 F net par action serait affectée au poste « report à nouveau » permettant la distribution d'un complément de dividende en sus de celui dont le versement serait décidé au titre des résultats de l'exercice 1977.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Le conseil du 20 avril 1977 a examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Le bénéfice net, après tous amortissements, provisions et impôts, s'établit à 33 050 362,62 F, en progression de 11,03 % sur celui de l'exercice précédent.

Le conseil a pris connaissance des comptes consolidés du groupe qui font apparaître un résultat net de 152,5 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 6 202 millions.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1976, est convoquée pour le 22 juin prochain, à 10 h. 30, à Marseille. Se conformant aux recommandations gouvernementales, le conseil proposera un dividende de 14,10 F par action assorti d'un avoir fiscal de 7,05 F, soit, au total, 21,15 F par action.

COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ACCUMULATEURS

Le conseil d'administration, réuni le 14 avril 1977, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 762 000 000 francs hors taxes, en augmentation de 25 % sur l'année précédente ; cette progression résulte à la fois d'une augmentation de volume et d'une augmentation des prix de vente consécutive à la hausse des cours du plomb.

Le résultat net comptable de l'exercice s'établit à 30 467 542,84 francs au lieu de 26 586 812 francs en 1975.

Le conseil a décidé de convoquer pour le jeudi 16 juin 1977, à 16 heures, l'assemblée générale des actionnaires, à laquelle il sera proposé de répartir un dividende net de 20,20 francs. Augmenté de l'avoir fiscal (10,10 francs), le revenu global serait de 30,30 francs par action, au lieu de 28,50 francs pour l'exercice précédent.

LES MARCHÉS F…

LONDRES

PARIS 21 AVRIL

BOURSE DE PARIS - 21 AVRI…

هكذا من الأصل



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 AVRIL

Coup d'arrêt à la baisse

Les prévisions pessimistes formulées par certains ne se sont pas vérifiées. La Bourse n'a pas baissé jeudi, pour la liquidation générale. Mieux ! Après un léger glissement initial, les cours se sont un peu redressés, et les niveaux, très bas, atteints la veille, ont été retrouvés et même quelquefois dépassés dans la majorité des cas. Un nombre restreint de baisses (moins de trente) a été relevé. A l'inverse, l'on a compté un peu plus de vingt-cinq hausses, si bien qu'en clôture, l'indicateur de tendance enregistrait une légère avance de 0,11 %.

Un compartiment, un seul, a encore souffert. Mais est-il besoin de dire encore lequel ? La métallurgie, bien sûr, où la cotation d'Usinor fut retardée devant l'afflux des offres. Finalement, le titre a fléchi d'un peu plus de 5 %.

Le marché aurait-il été sensible à la nouvelle détente observée sur les taux de l'argent à court terme ? Pas même. Il n'a pas davantage prêté attention à la bonne tenue du franc. En fait, ce coup d'arrêt à la baisse est entièrement imputable, une fois encore, à l'intervention des organismes de placement collectifs. Ces derniers, qui la veille, et, comme l'on dit en jargon boursier, « avaient laissé filer », ont repris leurs achats. Mais il en aurait fallu davantage pour permettre à la Bourse de relever franchement la tête et, pour la troisième fois consécutive, la liquidation d'avril a été perdante (— 2,4 %). Néanmoins, les soldes débiteurs seront nettement moins lourds qu'à fin mars. Maigre consolation, mais, par les temps qui courent, on se contente de peu.

Nouvelle et sensible baisse de l'or. Conformément aux indications de Londres, le lingot a perdu 345 F à 23 950 F (après 23 960 F et 23 950 F) et le napoléon 1 F à 241 F (après 240,90 F, 241,10 F et 241 F). Le volume des transactions s'est élevé à 4,80 millions de francs contre 4,50 millions.

Aux valeurs étrangères, vif recul des mines d'or.

LONDRES

L'espoir d'une réduction du taux d'escompte continue de soutenir le moral du marché et, vendredi matin, l'avance des cours se poursuit, à cadence ralentie aux industrielles, mais plus rapide aux fonds d'État. Nouvelle hausse des pétroles et de *B.P. (+ 10 points)*. Reprise des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 149 60 contre 148 10

VALEURS	CLOTURE 21/4	COURS 22/4
War Loan 3 1/2 %	38 1/4	38 5/16
Beecham	434 ...	438 ...
British Petroleum	910 ...	922 ...
Shell	496 ...	506 1/2
Vickers	161 ...	161 ...
Imperial Chemical	354 ...	356 1/2
Courtaulds	123 ...	125 ...
De Beers	228 ...	228 1/2
*Western Holdings	11 1/4	11 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	239 ...	238 ...
*West Driefontein	15 ...	15 3/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

Résultats nets pour 1976

L'OREAL (consolidé) : 195,2 millions de francs contre 150,8 millions. Dividende global de 15,975 F contre 15 F.

LESIEUR-COTELLE : reprise des bénéfices après deux années déficitaires. Le résultat net est de *68,15 millions de francs* contre une perte de 47,57 millions. Une consolidation des résultats est prévue pour 1977. La reprise du dividende est envisagée en 1978.

C.G.E. : 115,50 millions de francs contre 104,22 millions. Dividende global de 27,60 F (+ 5,35 %).

C.F.A.O. : 33,05 millions de francs (+ 11,03 %) Dividende global de 21,15 F (+ 6,5 %).

BIS S.A. : 30,17 millions de francs (+ 51,5 %). Dividende global de 19,20 F (+ 6,5 %).

PIERREFITTE - AUBY : 22,5 millions de francs (18,28 millions de *francs compte tenu des plus ou* moins-values) contre 21,6 millions. Dividende global de 9 F (inchangé).

MICHELIN ET Cie : 109,3 millions de francs contre 91,32 millions.

GROUPE DELALANDE : 4,58 millions de francs (— 46 %). Dividende global inchangé de 20,40 F.

FRANCE-DUNKERQUE : 47,24 millions de francs contre 70,03 millions. Dividende global de 12,75 F contre 12 F.

LA ROCHETTE-CENPA : perte de 7,5 millions de francs contre un bénéfice net de 6,4 millions.

CERABATI. — 5,29 millions de francs contre 3,09 millions. Dividende global de 13,50 F (+ 6,5 %).

SITA. — 1,81 million de francs contre 3,88 millions. Dividende global inchangé de 8,70 F.

NEW-YORK

Repli

Après vingt-quatre heures d'interruption, le mouvement de baisse a repris, jeudi, à Wall Street. Mais il n'a pas été immédiat, une nouvelle avance s'étant produite durant la première heure de transaction. Ce n'est qu'ensuite que les dégagements ont commencé à peser sur les cours, et, en clôture, l'indice des industrielles accusait un repli de 6,79 points, à 935,80. Au plus haut de la séance, il avait atteint 949,37.

L'activité s'est ralentie : 22,74 millions de titres ont changé de mains contre 25,09 millions la veille.

Accès de mauvaise humeur à la présentation du plan Carter pour les économies d'énergie ? En partie seulement, le marché ayant, semble-t-il, davantage réagi à l'annonce d'un fléchissement de 0,9 % des ventes au détail durant la semaine écoulée. *Dans l'ensemble*, le sentiment reste assez bon. L'inflation se ralentit et les ventes de voitures automobiles augmentent.

VALEURS	COURS 20/4	COURS 21/4
Alcoa	58 1/4	58 1/4
A.T.T.	63 1/2	63 1/2
Boeing	46 3/8	47 1/8
Chase Manhattan Bank	31 1/2	31 7/8
Du Pont de Nemours	131 1/4	129 3/4
Eastman Kodak	68 2/8	65 3/8
Exxon	52 1/4	52 1/4
Ford	55 1/2	55 1/4
General Electric	53 7/8	53 7/8
General Foods	31 3/4	31 5/8
General Motors	66 5/8	67 ...
Goodyear	20 ...	20 ...
I.B.M.	269 7/8	264 ...
I.T.T.	33 3/8	33 1/2
Kennecott	27 5/8	27 3/4
Mobil Oil	68 3/4	68 1/8
Pfizer	26 3/8	26 1/2
Schlumberger	64 7/8	63 1/2
Texaco	26 3/8	26 1/2
U.A.L. Inc.	21 1/2	21 1/8
Union Carbide	57 1/8	58 1/2
U.S. Steel	47 5/8	47 5/8
Westinghouse	19 7/8	19 3/4
Xerox	46 3/8	46 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 - 31 déc. 1976.)

	20 avril	21 avril
Valeurs françaises	86,4	86,1
Valeurs étrangères	*101,1*	*101,3*

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,2	56,1

Taux du marché monétaire
Effets privés . . . 9 .. %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/4	22/4
1 dollar (en yens)	277 ..	277 45

BOURSE DE PARIS - 21 AVRIL - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
385	I.M.I.	386	385	386	385 ..
520	Tél. Electr.	520	520	520	512
113	— (obl.)	113 20	113 10	113 10	113 10
200	Tél. Ericsson	199	199	197 90	198 10
63	Terres Roug.	62	62 50	62 50	61 30
154	Thomson-Br.	155 ..	154	156	154
200	— (obl.)	202 60	202	202	200 50
215	U.I.S.	212	212 50	212 50	211 10
170	U.C.B.	170	170	170 ..	166 60
192	Un. F. Bques	190	192 ..	192 ..	188 20
67	U.T.A.	67	67	67 ..	66 80
23 50	Usinor	24 50	23 15	23 15	23 55
110	— (obl.)	112	110 50	110 50	110 20
121	Vallourec	121 50	120	121 ..	121 60
310	V. Clicquot-P	310	310	309	316
365	Vinipriz	365	365	365	360 10
315	Amer.-Tel.	311 30	315 60	315 90	314 20
13 ..	Ang. Am. C.	13 10	13 ..	13 10	13 10
82	*Amgold*	*83 80*	*82*	*82 50*	*83 65*
118	Astur. Mines	117	118	118	117
265	B. Ottomane	265 50	265 10	265 20	268 90
360	BASF (Akt.)	357 ..	358 60	357 60	360
315	Bayer	312 ..	315 50	315 40	315 10
40	Buffelsfont.	40 60	39 50	39 50	39 80
11	Charter	10 55	10 70	10 70	10 50
155	Chase Manh.	158 70	155 ..	156 80	154 20
101	*Cie Pét. Imp.*	*100 20*	*100 50*	*100 50*	*100 50*
385	C.F. Fr.-Can.	386 ..	385	384 90	385
14 50	De Beers (S.)	14 80	14 45	14 35	14 30
625	Deuts. Bank	619	624	624	628
235	Dome Mines	236 50	235 20	235 20	234 30
660	Du Pont Nem.	648	650	653	650 ..
340	East. Kodak	343 30	338 ..	337 50	340
15 ..	East Rand	15 20	14 60	14 65	14 60
124	*Ericsson*	*123 20*	*123 50*	*123 50*	*121 60*
255	Exxon Corp.	257 20	257 ..	260 50	256 30
280	Ford Motor	271 50	278 ..	278 ..	273 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
60	Free State	63 50	60 20	60 50	61 30
270	Gen. Electric	263 20	268	268 10	268 10
230	Gen. Motors	323 50	327 50	331 10	327 50
14 ..	Goldfields	14 10	13 80	13 75	13 60
19 50	Harmony	20 20	19 05	19 15	18 05
320	Hoechst Akt.	318 50	318 50	318 50	317
30	Imp. Chem.	30 20	30 40	30 40	29 80
146	Inco Limited	144	146	146	146 ..
1340	I.B.M.	1337	1334	1330	1331
164	I.T.T.	162 80	163 80	164 80	164 80
330	Mobil Corp.	328	327 80	328 ..	327 80
6900	*Nestlé*	*6960*	*6900*	*6900*	*6900*
225	Norsk Hydro	224 60	223	225 10	223
4 60	Olivetti	4 55	4 65	4 55	4 47
650	Petrofina	638	650	658	650
62	Philips	60 80	61 70	61 90	61 ..
54	Prés. Brand	56 20	54 ..	53 20	54 50
270	Quilmes	270 50	268 ..	268 50	263
118	Randfontein	124 30	118	120 10	117 ..
25	*Rand Select*	*25 20*	** 24 50*	*24 80*	*24 50*
285	Royal Dutch	278 ..	283	288 10	282 30
20	RioTinto Zinc	19 60	19 85	20 10	19 75
60	St-Helena Co	62 50	59 40	59 80	60
320	Schlumberg.	316 30	319 90	323 50	321
42	Shell Tr. (S)	41 10	41 95	42 50	41 50
560	*Siemens A.G.*	*555*	*560*	*560*	*563*
49	Sony	48 40	48 90	49 10	48 30
11 50	Tanganyika	11 60	11 20	11 60	11 45
260	Unilever	259 90	260 ..	262 60	260
13	Union Corp.	12 65	12 90	12 85	12 70
127	U. Min. 1/10	126	125 90	126 90	124 50
88	West Driet.	93 20	87 70	89 10	87 70
36	West Deep	37 20	35 50	34 80	36
74	*West Hold.*	*78 80*	*73 50*	*72 80*	*73 50*
1 09	Zambia Cop.	1 13	1 09	1 09	1 10

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a en cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 963	4 962	4 960
Canada ($ can. 1)	4 741	4 733	4 715
Allemagne (100 DM)	209 230	209 360	208 500
Autriche (100 sch.)	29 480	29 490	29 350
Belgique (100 F.)	13 668	13 687	13 650
Danemark (100 krd)	82 990	83 120	83
Espagne (100 pes.)	7 235	7 223	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 537	8 538	8 570
Italie (1 000 lires)	5 599	5 587	5 650
Norvège (100 k.)	94 150	94 220	93 250
Pays-Bas (100 fl.)	200 750	200 775	200 500
Portugal (100 esc.)	12 838	12 838	12 750
Suède (100 krs)	114 270	114 220	114 ..
Suisse (100 fr.)	197 175	196 975	196 500

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/4
Or fin (kilo en barre)	24300	24000
Or fin (kilo en lingot)	24295	23950
Pièce française (20 fr.)	242	241 ..
Pièce française (10 fr.)	201 50	201 50
Pièce suisse (20 fr.)	216 80	215 50
Union latine (20 fr.)	201 20	201 20
Souverain	223	221
Pièce de 20 dollars	1127 20	1122 80
Pièce de 10 dollars	580	578 60
Pièce de 5 dollars	365	347 50
Pièce de 50 Pesos	985	968
Pièce de 10 florins	223 50	223 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Les grands pays exportateurs de blé pourraient constituer un cartel

Les représentants des quatre principaux pays exportateurs de céréales (Etats-Unis, Australie, Argentine et Canada) se sont réunis le 21 avril à Ottawa (Canada) pour discuter des problèmes posés par le prix mondial du blé. Après avoir siégé toute une journée à huis clos, ils ont publié un communiqué commun soulignant notamment « le désir chez les pays exportateurs et importateurs d'arriver à un accord sur les fournitures de céréales et les prix et d'examiner les moyens à employer pour arriver à une plus grande sécurité mondiale sur les réserves alimentaires ». Ces conversations, auxquelles la C.E.E. n'a pas été conviée, pourraient esquisser la constitution d'un cartel des vendeurs de blé.

Plusieurs autres réunions de ce type pourraient se tenir afin de déterminer une position commune à proposer aux pays importateurs lors de la réunion du Conseil international du blé à Londres à la fin du printemps. Les Etats-Unis et le Canada, qui assurent environ 70 % des exportations mondiales de blé, seraient déjà parvenus à un accord de principe sur ces problèmes.

L'administration américaine a pris l'initiative de ces discussions. En première analyse, il s'agit, pour le numéro un du commerce mondial des denrées, d'enrayer la dégradation du marché. Les bonnes récoltes enregistrées ces deux dernières années dans les pays en voie de développement, qui sont de gros acheteurs, ont en effet provoqué une diminution des échanges mondiaux, tombés en 1975-1976, de plus de 68 millions de tonnes à quelques 58 millions de tonnes à quelque 58 milquence : lors de la moisson de 1977, les silos des cinq principaux pays exportateurs — les quatre réunis à Ottawa et la France — contiendront 61 millions de tonnes de grains, soit 23 millions de plus (+6,05 %) qu'en 1976 à la même époque.

Si l'on ajoute que les perspectives de récoltes pour 1977 sont « *assez favorables* » sur tous les continents, les prix du marché mondial ne peuvent qu'être déprimés : autour de 100 dollars la tonne, selon la qualité.

Pour l'administration américaine, il s'agit de trouver un prix minimum, qui assure au pays les rentrées de devises nécessaires à l'équilibre de sa balance commerciale et encourage les fermiers à maintenir des emblavements importants en dépit de l'augmentation de leur coût de production.

En seconde analyse, une question se pose : l'administration américaine s'en tient-elle à un strict point de vue économique ? L'idée de recourir à l'« arme alimentaire » — « *vous avez du pétrole, nous avons de la nourriture* » — a-t-elle bien été abandonnée outre-Atlantique ? Rien n'est moins sûr. Le fait que la C.E.E. — dont les opérations sur le marché des céréales sont aussi importantes que celles de l'Argentine et de l'Australie réunies — n'ait pas été conviée à Ottawa, est de ce point de vue significatif. Car, s'opposant aux Etats-Unis, les Européens sont favorables à la constitution de réserves mondiales de grains, gérées par les pays producteurs, afin de régulariser les cours mondiaux.

Le général Haig insiste sur l'importance des facteurs «sociaux, économiques et énergétiques» pour la défense

Le général américain Alexander Haig, commandant suprême des forces atlantiques en Europe, parlant jeudi 21 avril à Paris devant l'Association française pour la Communauté atlantique, a souligné « l'interdépendance croissante des domaines militaires et des domaines sociaux, économiques et énergétiques ».

Le général Haig a insisté sur trois changements qui se sont produits dans le monde et qui devraient inciter les alliés à renforcer leur « *solidarité* ». « *Le monde, qui était bipolaire* [monde occidental et monde communiste], *est devenu multipolaire* » — a-t-il dit, — mais les dirigeants chinois ne tiendront compte de l'Occident que s'ils ont une « *perception nette* » de sa cohésion ; les « *secteurs sous souveraineté soviétique* » sont soumis à des « *pressions centrifuges* » croissantes produites par des nationalismes historiques ou des difficultés socio-économiques, mais l'Occident ne pourra orienter ces pressions que s'il est lui-même suffisamment solide ; les sociétés occidentales sont de plus en plus tributaires d'une « *énergie de plus en plus rare* » et du tiers-monde. Or, ce tiers-monde est soumis à des changements « *brutaux* », à des « *régimes dictatoriaux de gauche ou de droite* ». « *A ces régimes aussi il est nécessaire de donner une image de notre solidité, sans quoi nous seront exploités comme lors de la crise énergétique de 1973* », a dit le général Haig.

Le potentiel militaire soviétique — a-t-il poursuivi — augmente lentement (4 ou 5 % par an depuis dix ans), mais de façon continue dans tous les secteurs, et la menace qu'il implique a changé de nature. Elle n'est plus seulement continentale, mais universelle, et prend en compte des facteurs politiques, économiques et sociaux. Le commandant suprême insiste pour que les alliés atlantiques gardent leur « *équilibre* » : équilibre entre l'indifférence et l'alarmisme exagéré (il ne croit pas que les Soviétiques puissent lancer une attaque-surprise en Europe, et il pense que les forces sont exposées en Méditerranée) ; équilibre régional, les flancs nord et sud de l'Europe étant les plus menacés, équilibre entre les forces nucléaires et classiques, ces dernières devant retenir particulièrement l'attention aujourd'hui car ce sont elles qui assurent « *la crédibilité de l'ensemble* ».

Compte tenu de ces facteurs, le général Haig évalue à 5 % l'effort supplémentaire que les pays de l'alliance atlantique devraient consentir pour contrebalancer le renforcement du potentiel militaire soviétique.

● *Le Parlement européen* a adopté ce vendredi matin 22 avril une résolution exprimant sa satisfaction que le gouvernement espagnol « *respecte son calendrier quant à la démocratisation du pays* » et qu'il ait décidé de tenir le 15 juin des « *élections législatives libres et démocratiques* ». — *(Corresp. partic.)*

LE CHILI PROPOSE DE NOUVEAUX ÉCHANGES DE PRISONNIERS A L'UNION SOVIÉTIQUE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le gouvernement de Santiago vient, par l'intermédiaire de son ambassade à Copenhague, de faire savoir au comité Sakharov (qui est à l'origine de l'idée de l'échange Corvalan-Boukovski) qu'il était prêt à échanger treize prisonniers communistes chiliens contre treize dissidents soviétiques. Les membres du comité Sakharov se sont aussitôt réunis pour essayer d'établir une liste de treize personnes emprisonnées dans les geôles ou les camps de travail soviétiques et dont les cas leur paraissent les plus douloureux.

BAISSE DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES BONS DE CAISSE ET LES COMPTES A TERME

Le Conseil national du crédit, réuni le jeudi 21 avril, a décidé une baisse du taux d'intérêt sur certains produits de l'épargne réglementée, à savoir les bons de caisse et les comptes à terme. Cette baisse s'échelonne de 0,50 % à 1 % suivant les échéances.

Une telle baisse s'inscrit dans une détente générale des taux d'intérêt à court terme, le taux de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire étant revenu à 9 % à la veille du week-end, contre 10 % au début de l'année et 11 % à l'automne 1976. Cette détente a pu s'effectuer en raison de la bonne tenue du franc, après les attaques dont il avait été victime précisément à l'automne dernier.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Defferre met en cause « les méthodes et l'ambition de M. Chirac »

Vendredi 22 avril à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, M. GASTON DEFFERRE, président du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, demande au ministre de l'intérieur s'il peut lui indiquer les raisons pour lesquelles l'article L. 203 du code électoral («Nul ne peut être membre de plusieurs conseils généraux ») ne serait pas applicable à M. Chirac, président du conseil général de la Corrèze et président du Conseil de Paris.

M. Defferre se réfère notamment à l'exposé des motifs du projet de loi portant réforme du statut de la Ville de Paris ainsi qu'au rapport de M. Fanton (R.P.R.) pour constater que « *le département de Paris doit fonctionner dans le droit commun* ».

Pour M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, « *les dispositions de l'article L. 208 du code électoral, sous réserve de l'appréciation souveraine des tribunaux, ne paraît pas applicable au Conseil de Paris. Et ceci pour trois raisons :*

» 1) La loi du 31 décembre 1975 portant réforme du statut de Paris dispose, en son article 16, que le Conseil de Paris exerce, pour le département de Paris, les attributions dévolues aux conseils généraux. La loi ne dit donc pas expressément que le Conseil de Paris est un conseil général : il en exerce seulement les attributions. Et cela est important parce que, dans le domaine des incompatibilités, les textes doivent s'interpréter strictement ;

» 2) Le régime électoral du Conseil de Paris est calqué sur celui des assemblées municipales. Il ne relève des élections cantonales ni pour la périodicité ni pour la circonscription d'élection ; d'ailleurs, le chapitre 4 (spécial à Paris) du titre 4 du livre premier du code électoral, s'il prévoit des incompatibilités particulières pour l'élection de conseillers de Paris, limite celles-ci aux officiers municipaux. Les autres incompatibilités sont donc celles qui s'appliquent en droit commun aux conseils municipaux.

» Enfin, le législateur lui-même a établi une distinction entre le Conseil de Paris et les conseils généraux dans la loi de juin 1976 relative à l'élection du président de la République au suffrage universel, puisque cette loi dispose expressément que figurent, parmi les élus aptes à présenter un candidat, « les » membres du Parlement, des » conseils généraux, du Conseil » de Paris... »

Reprenant la parole, M. DEFFERRE déclare notamment : « *Certes, le Conseil de Paris est élu comme un conseil municipal mais il est dissous comme un conseil général, c'est-à-dire selon des dispositions beaucoup plus compliquées (...) Une incompatibilité ajoutée à d'autres incompatibilités ne supprime pas ces dernières (...) Un précédent garde des sceaux l'a affirmé : un* conseiller de Paris a la qualité d'un conseiller général du département. (...) M. Chirac *serait actuellement le seul élu à être grand électeur pour le Sénat en Corrèze et à Paris, ce qui est interdit par la loi. Il pourrait être conseiller régional de Corrèze et conseiller régional de Paris, ce qui est également interdit.* »

M. Deferre conclut : « *M. Chirac a été le premier ministre qui a présenté la réforme de Paris. Il devrait se faire un devoir de respecter la loi. Il se serait grandi s'il avait pris lui-même la décision de démissionner de son siège de conseiller général de Corrèze. Ce petit débat n'en est pas moins révélateur. Il montre ce qu'est le véritable caractère de M. Chirac, qui prétend, dans ses déclarations fracassantes, respecter un certain type de civilisation, mais qui, en vérité, n'est même pas capable de respecter les textes qu'il a lui-même fait voter. Cela nous ouvre des perspectives sur ce qui se passerait si les ambitions de M. Chirac lui permettaient d'accéder au plus haut poste de l'Etat.* »

« *Ce que vous dites est scandaleux* », s'exclame M. ROBERT-ANDRE VIVIEN (R.P.R.). « *La seule ambition de M. Chirac est la France.* »

Les négociations sur la convention sociale de la sidérurgie sont toujours suspendues

Au cours d'une réunion de pure « information », M. Jacques Ferry, président de la chambre syndicale de la sidérurgie française, a présenté jeudi matin 21 avril aux représentants des cinq fédérations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C.) le dossier détaillé du plan de restructuration de la profession. Aucun progrès réel n'a été enregistré sur le plan social, les négociations étant suspendues depuis le 6 avril à l'initiative des syndicats, qui réclament une réunion tripartite avec la participation du gouvernement. Ce dernier s'y refuse pour l'instant et a même déclaré, par la bouche de M. Raymond Barre, que la plan financier d'aide à la sidérurgie ne serait arrêté qu'après la signature de la convention sociale entre le patronat et les syndicats.

M. Ferry espère néanmoins que cette convention pourrait être signée dans les premiers jours de mai. Le seul point nouveau, semble-t-il, est l'accord sur une extension à toute la profession de la retraite à soixante ans, ce qui toucherait mille personnes environ et s'ajouterait aux onze mille autres susceptibles de bénéficier d'une mise à la retraite anticipée à cinquante-six ans et huit mois.

M. Ferry a laissé entendre, enfin, que si la situation ne se débloquait pas, les entreprises pourraient agir unilatéralement en appliquant strictement la convention collective, c'est-à-dire en licenciant : aucune des mesures complémentaires mises en avant ne peut être mise en œuvre en l'absence d'une convention signée entre patronat et syndicats.

M. Ferry a donné de très nombreux détails sur le plan acier.

Des investissements de l'ordre de 12 milliards de francs d'ici à 1983 (dont 7 à 8 avant 1980), une diminution des capacités de production (ramenées de 33,7 à 31,5 millions de tonnes par an, avec un tiers d'installations neuves).

Conséquence de ces fermetures, la suppression de seize mille emplois est confirmée. Il convient de relever que M. Marchelli, président de la Fédération C.G.C. de la métallurgie a commenté en termes très vifs, jeudi soir, à Lille, les déclarations de M. Ferry, se demandant comment seraient financés les 12 milliards de francs d'investissements. « *Si les choses continuent en l'état, l'endettement de la sidérurgie sera devenu phénoménal en 1983, et elle aura alors littéralement capoté* ».

Le numéro du « Monde » daté 22 avril 1977 a été tiré à 577 937 exemplaires.

